
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN


20
.J86


ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

JUILLET.



A PARIS;

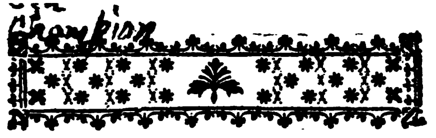
Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne actuellement pour
JOURNAL DES SÇAVANS au B
reau du Journal de Paris, rue d
Four S. Honoré ; & c'est à l'adres
du Directeur de ce Journal qu'il fau
envoyer les objets relatifs à celui de
Sçavans. Le prix de la Souscriptio
de l'année est de 16 liv. pour Paris
& de 20 liv. 4 s. pour la Province
soit in-12 *ou* in-4°. *Le JOURNA*
DES SÇAVANS est composé de qua
torze Cahiers ; il en paroît un cha
que mois, & deux en Juin, & deu
en Décembre.



LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

JUILLET. M. DCC. LXXVIII.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année 1770 juſques & compris l'année 1773. Tom. 38 & 39. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1777, *in*-4°.

AVANT de rendre compte des principaux Mémoires compris dans ces deux nouveaux volumes de l'Académie des Belles-Lettres, nous

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

JUILLET.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Recherches Critiques sur le Vulgaire. M. de Villoison par l'utilité & de l'ancienneté de langue, une des trois en usage les Grecs d'aujourd'hui; parce q tre l'ancien grec dont ils se se pour célébrer la Messe & l'Offi vin, ils ont encore le grec eccl tique, usité dans les Traités matigues, dans les Sermons & les Lettres des Patriarches. Ce nier tient beaucoup de l'ancien mais il est moins pur, parce y a introduit plusieurs mots tir la Langue vulgaire, & des diff Dialectes de la Grèce. Ces *Re ches* ne sont que les prélimir d'un Mémoire où l'Auteur trai dans toute son étendue, du *Vulgaire*, qui se divise en 72 lectes.

Mémoire sur la Superstition Peuples à l'égard des Songes, M. de Burigny. Cette superstit régné partout, en tout tems, & pas encore anéantie. On en t

ici un assez bon nombre d'exemples ; mais combien n'en pourroit-on pas ajouter ?

Observations Critiques sur les Lettres Missives des Anciens. L'antiquité de ces Lettres, le cérémonial des Romains à cet égard, la date du lieu & du jour, la manière de les cacheter, l'art d'écrire en chiffres ; tels sont les objets dont traite M. de Burigny.

Observations sur l'Histoire & sur les Monumens de la ville de Césarée en Mauritanie. M. l'Abbé Belley ayant fixé la position de cette Ville, parle de son gouvernement & des révolutions qu'elle éprouva sous ses Rois, sous la domination des Romains, & sous celle des Vandales. Ensuite, après avoir parlé du culte religieux, des temples, des fêtes, des titres dont elle fut décorée, des monumens qui restent en médailles & en anciens édifices, il décrit les révolutions auxquelles elle a été assujettie depuis le milieu du 7e. siècle

ſous les Arabes & ſous les diffé
Dynaſties des Mahométans. O
ici que cette ville eſt la mêm
porte aujourd'hui le nom de *S*

Obſervations ſur l'Hiſtoire
les Monumens de la ville de T
lonique. La ſituation de cette
de Macédoine, ſon ancienne
différens noms, ſes révolution
ſes Rois & ſous les Romain
culte religieux, les temples,
tes, les titres d'honneur, les m
les, les monumens, enfin l'ét
tuel après les révolutions
a éprouvées depuis Conſtan
Grand: tels ſont les objets do
occupé M. l'Abbé Belley; tel
auſſi ceux qu'il a traités dans l'
ſuivant.

Obſervations ſur l'Hiſtoire
les Monumens de Pergame, e
ſie, ville royale, opulente au
& magnifiquement bâtie; ma
jourd'hui conſervant à peine
ques reſtes de ſon acienne gra

Mémoire ſur Apion le Gra

rien, surnommé *Plistonicès*, pour avoir remporté plusieurs victoires littéraires. Vossius, Tillemont & Bayle ont parlé de ce personnage ; mais M. de Burigny a trouvé bien des choses à ajouter à ce que ces Sçavans en avoient dit.

Mémoire sur Démétrius le Cyrique. Séneque avoit tant d'estime pour ce Philosophe ; il en a fait si souvent l'éloge, que M. de Burigny s'est déterminé à rechercher ce que les Anciens nous ont transmis de plus intéressant sur la vie & sur la doctrine de ce personnage.

Observations sur l'Histoire & sur quelques Médailles de Drusus-César, fils de l'Empereur Tibère, pour la défense de plusieurs Auteurs de l'Histoire Romaine. Le P. Panel prétendoit que Julie, fille d'Auguste, survécut à Tibère son mari, & qu'elle eut de ce Prince Drusus-César, & peut-être d'autres enfans. L'histoire nous apprend que Tibère eut Drusus-César d'Agrippine Vipsania qui

fut répudiée, & remplacée par Julie fille d'Auguste; que Drusus-César mourut l'an de Rome 776, 23e. de J. C., le 9e. depuis la mort de Julie femme de Tibère. Le P. Panel, pour s'inscrire en faux contre ces faits, s'appuyoit sur quelques médailles, principalement sur une en argent, où d'un côté est énoncé le 35e. Tribunat de Tibère, tandis que de l'autre on voit la tête & le nom de Drusus-César. Ce Prince vivoit donc encore dans la 35e. année du Tribunat de Tibère, 33e. de J. C. C'est la conséquence du P. Panel. Pour la détruire, M. l'Abbé Belley, convaincu que les monumens numismatiques sont des témoins muets, quand les Ecrivains se taisent, trace d'abord un Précis historique de la vie de Drusus-César, & ce précis conduit à l'explication naturelle de la médaille, contre les idées du P. Panel, trop fidèle imitateur du P. Hardouin.

Mémoire sur les Causes de l'abolition de la Servitude en France, &

sur l'origine du Gouvernement municipal. Le tableau, dont M. Dupuy ne trace ici que l'esquisse, lui a paru offrir un point de vue humiliant à-la-fois & intéressant pour l'humanité. Il s'est apperçu qu'en ce genre, nos Historiens, fidèles d'ailleurs dans leurs récits, n'ont pas saisi avec assez de précision le fil des évènemens, ni assez développé les causes morales & politiques qui, après avoir fait éprouver différentes révolutions à la condition de nos ancêtres, ont enfin porté, par des progrès lents & pénibles, l'état des citoyens au point où il est aujourd'hui. En remontant à l'origine, M. Dupuy s'est attaché à montrer rapidement les variations successives, & les causes qui les produisent.

La partie historique de ce volume est terminée par les Eloges historiques de MM. l'Abbé Vatry, Bonamy, le Président Hénault, l'Abbé Mignot, Schoepflin, Gibert, l'Abbé Belley, l'Abbé Marochi. Les larmes & les fleurs que répand M. le

Beau ſur la tombe de ces Académiciens, font eſtimer les pertes qu'a eſſuyées l'Académie pendant les trois années qu'embraſſent ces deux volumes.

Les Mémoires imprimés en entier dans le 38e., ſont au nombre de quinze. Il y en a cinq de M. l'Abbé Mignot, depuis le 12e. juſqu'au 16e. *ſur les Phéniciens*; deux *ſur le Culte & les Pratiques ſuperſtitieuſes de ces Peuples*; trois *ſur le Gouvernement de la Phénicie, & ſes différentes révolutions.*

Mémoire dans lequel on établit que les Livres Zends, dépoſés à la Bibliothèque du Roi le 15 Mars 1762, ſont les Ouvrages de Zoroaſtre, ou que du moins ils ſont auſſi anciens que ce Légiſlateur; par M. Anquetil du Peron.

Eſſai hiſtorique ſur l'Etude de la Philoſophie chez les anciens Chinois; par M. de Guignes.

Premier Mémoire, *Ecole des Lettrés.* Second Mémoire, *Ecole du Tao,*

Réflexions sur un Livre indien, intitulé Bagavadam, *un des dix-huit* Pouranam, *ou Livres sacrés des Indiens, dont la Traduction a été envoyée en 1769 à M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat*; par M. de Guignes.

Recherches sur l'origine & la nature de l'Hellénisme, ou de la Religion de la Grèce. Septième Mémoire, *les Théophanies phéniciennes.* Huitième Mémoire, *Théophanies indiennes, péruviennes, ausoniennes & celtiques*; par M. l'Abbé Faucher.

Premier Mémoire sur la Marine des Anciens; par M. le Roy.

Second Mémoire .... de la Marine des Grecs.

Troisième Mémoire.... de la Marine des Egyptiens sous les Ptolémées.

TOME X.XXIX.

Premier Mémoire sur la Morale d'Hérodote; par M. de Rochefort.

Second Mémoire sur Hérodote comparé à Homere; par le même.

[redacted]

Premier Mémoire sur la Poëtique d'Aristote. De la nature & des fins de la Tragédie; par M. l'Abé Batteux.

Second Mémoire sur la Tragédie, pour servir de réponse à quelques objections de M de Rochefort contre le précédent Mémoire; par le même.

Troisième Mémoire. De la nature & des fins de la Comédie; par le même.

Quatrième Mémoire sur la Poëtique d'Aristote. De l'Epopée comparée avec la Tragédie & l'Histoire; pa le même.

Premier Mémoire sur l'objet de l Tragédie chez les Grecs; par M. d Rochefort.

Second Mémoire .... pour serv de réponse à M. l'Abbé Batteux; p le même.

Remarques sur le nombre de Piè qu'on représentoit dans un même jo sur le Théâtre d'Athènes; par l'Abbé Barthelemy.

Recherches sur les Fêtes Carnée nès, pour servir à l'intelligence

l'Hymne composée par Callimaque en l'honneur d'Apollon ; par M. du Theil.

Recherches sur les Thesmophories ; pour servir de Prolégomene à la Comédie d'Aristophane, intitulée les Thesmophoriazuses, *& à l'Hymne de Callimaque en l'honneur de Cérès Thésmophore ;* par le même.

Recherches sur les différentes Fêtes instituées chez les Grecs en l'honneur de Pallas, pour servir à l'intelligence de l'Hymne composée par Callimaque sur les Bains de Pallas ; par le même.

Traduction du Dialogue de Platon, intitulé Ion ; par M. l'Abbé Arnaud.

Recherches historiques sur les Edits ou Ordonnance des Magistrats Romains ; par M. Bouchaud.

Premier Mémoire : *Observations générales & préliminaires sur les Edits des Romains.*

Second Mémoire : *Suite des mêmes Observations préliminaires.*

Troisième Mémoire : *Sur l'origine*

des Edits, considérée comme point historique, & sur les Edits des Consuls.

Recherches sur la Loi Julia de Ambitu; par M. Bouchaud.

Dix-neuvième Mémoire sur la Légion Romaine; des armes défensives du Soldat légionnaire; par M. le Beau.

Vingtième Mémoire .... des armes offensives.

Vingt-unième .... habillement du Fantassin légionaire.

Vingt-deuxième .... De l'équipement du Cavalier légionaire, & de la fourniture des habits.

Recherches sur deux Médailles impériales de la ville d'Hippone; par M. l'Abbé le Blond.

Dissertation sur la naissance & les progrès de la Jurisdiction temporelle des Eglises, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au commencement du 14e. siècle. Premier & second Mémoire; par M. de Pouilli.

Recherches historiques sur la Vie

de Charles, fils aîné de Charlemagne; par M. de Brequigny.

Observations sur la Bulle de Boniface VIII, en date du 27 Juin 1298; par M. Gaillard.

Recherches historiques sur l'établissement & l'extinction de l'Ordre de l'Etoile; par M. Dacier.

Supplément au Traité historique de la Religion des anciens Perses; par M. l'Abbé Foucher.

Après avoir fait connoître tout ce qui est connu dans la partie intitulée, *Histoire de l'Académie*, qui renferme des Extraits de Mémoires & les Eloges des Académiciens morts, il nous reste à parler des autres Mémoires qui ont été imprimés en entier, & dont nous venons de donner la liste. Nous ne dirons rien d'un sçavant & curieux Mémoire de M. Anquetil du Peron, dans lequel il se propose d'établir que les Livres Zends sont les ouvrages de Zoroastre, ou que du moins ils sont aussi anciens que ce Législateur. Ce Mé-

moire a paru dans notre Journ
Mai & Juin I, 1769. Nous y
voyons le Lecteur ; nous observ
seulement que l'Auteur le donn
de nouveau avec des additions &
changemens devenus nécessaire
puis la publication du Zendeve

Après ce Mémoire on en tr
deux qui ont pour objet l'Etud
la Philosophie chez les anciens
nois. M. de Guignes examine
tant plus volontiers l'histoire d
premiers Philosophes chinois, q
paroît tenir davantage à celle des
anciens Philosophes des pays qui
situés à l'occident de la Ch
c'est-à-dire à celle des Egyptie
même à celle des Grecs. Dans le
mier Mémoire, il traite de l'E
des Lettrés. Les Chinois en pl
l'origine aux premiers tems de
Empire, c'est-à-dire aux règnes d
& de Chan. On a peu de con
sance de tout ce qui concerne
Ecole dans ces tems anciens, &
n'est bien connue que depuis C

fucius l'an 550 av. J. C. Ce Philosophe en est le restaurateur & le fondateur. Après lui les guerres qui survinrent dans la Chine firent négliger l'étude de la Philosophie, & l'incendie des livres détruisit ses plus précieux monumens. Sous les Hans, 100 ans av. l'Ere chrétienne, on commença de nouveau à s'y appliquer, mais on s'attacha principalement à la Morale. Ce ne fut que dans les 10 & 11e. siècles de l'Ere chrétienne, que les Philosophes chinois produisirent des systêmes sur la Physique de l'univers, & qu'ils se livrèrent à une espèce de scholastique. Peut-être, dit M. de Guignes, en sont-ils redevables au commerce qu'ils avoient depuis long-tems avec les Arabes qui étoient tous remplis de la Philosophie d'Aristote. Depuis ce tems les Chinois se sont plus livrés à la dispute, ont été partagés entre eux, & de la Physique ainsi que de la Morale ils ont passé à la Religion. Comme M. de Guignes se borne

aux anciens Chinois, après ce tableau général, il indique les livres anciens, c'eſt-à-dire ceux qui ont échappé à l'incendie, & en donne une idée ; tels ſont les différens ouvrages de Confucius. Il ſe propoſe de faire voir que ces anciens monumens, poſtérieurs cependant à Confucius, ou de ſon tems, paroiſſent ne nous préſenter que le Pythagoriſme & la Philoſophie des nombres alliée avec la Muſique. Il faut lire dans ce Mémoire le développement de cette doctrine ſingulière qui a pris naiſſance en Egypte.

Dans le ſecond Mémoire, M. de Guignes traite de l'Ecole du *Tao* ou de *Lao-tſe*. Les partiſans de cette Ecole en font également remonter l'origine juſqu'aux premiers tems de la Monarchie. Ils indiquent une ſuite de Philoſophes depuis Hoang-ti juſqu'à Lao-tſe. Les Philoſophes de l'Ecole des Lettrés vivoient parmi les hommes dans l'eſpérance de pouvoir les ramener à la vertu ; ceux de

le de Lao-tsé qui désespéroient
arvenir, se retiroient dans les
ts, où ils n'étoient occupés
de la contemplation, & aspi-
nt à être seuls vertueux, & à
enir immortels. Leurs profondes
litations les conduisoient à se li-
r aux sciences secrettes de la ma-
, à la transmutation des substan-
s, pour composer une espèce de
dale qu'ils appellent *La boule d'or.*
s imaginèrent des recettes qui pou-
oient prolonger, suivant eux, la
ie pendant plusieurs siècles, & ils
dmettoient la métempsycose. On
ttribue beaucoup de fables sur tous
ces anciens Philosophes solitaires.
Mais comme on n'a aucune certi-
tude de leur existence, le vrai fon-
dateur de cette Ecole est Lao-tsé,
que l'on place vers le tems de Con-
fucius, mais un peu avant. Il est
l'Auteur d'un Livre appellé *Tao-te-
King*. M. de Guignes pense qu'il
vivoit vers les 7 & 8e. siècles avant
l'Ere chrétienne. Il cite des Auteurs

chinois qui disent qu'il voyagea dans l'occident. Il donne une idée assez étendue de son Livre, qui est le principal de cette Ecole. Il en fait connoître plusieurs autres ; ce qui le conduit à conclure que ces différens ouvrages sont fondés sur une doctrine semblable à celle de Pythagore. Ceux de cette Ecole sont regardés à présent à la Chine comme des Magiciens & des Sorciers qui ont souvent abusé de leurs prétendues connoissances secrettes auprès des Empereurs chinois, sous prétexte qu'ils les rendroient immortels. Ces Philosophes ne cessoient de leur présenter pour cela de nouvelles recettes accompagnées de cérémonies superstitieuses, & qui exigeoient des dépenses infinies qui retournoient à leur avantage. Plusieurs Empereurs sont morts empoisonnés par leurs drogues ; mais le desir de parvenir à cette immortalité a toujours attiré beaucoup de partisans à cette Ecole.

La Traduction d'un Livre indien,

intitulé *Bagavadam*, envoyée en 1769 à M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat, a fait naître quelques réflexions que M. de Guignes a communiquées à l'Académie; c'eſt ce qui fait le ſujet du Mémoire ſuivant. Il donne d'abord une idée de cet Ouvrage, & s'arrête ſur une petite chronique des Rois de l'Inde qui y eſt rapportée, & qui, bien examinée, ne favoriſe pas la trop haute antiquité qu'on veut attribuer aux Indiens.

Le Livre dont il s'agit paſſe pour être fort ancien chez ces peuples, & ſuivant leurs calculs il auroit été compoſé plus de trois mille ans avant l'Ere chrétienne. L'Auteur y annonce tous les événemens qui doivent arriver, & qui ſont arrivés en effet. Comme on ne lui accordera pas certainement le don de prophétie, M. de Guignes croit devoir fixer l'époque dans laquelle il vivoit dans un tems poſtérieur aux événemens dont il parle. Or, puiſqu'il

... cet Ouvrag
... les Turcs & de
... il est constan
... très-moderne. Mai
... le principal objet d
... M. de Guignes, qui
... remonter jusqu'à l'or
... premiers Rois de l'Inde
... que les Turcs n'or
... Tartarie qu'en 553 de J. C.
... n'ont commencé à faire de
... dans l'Inde qu'en 975
... en réunissant les différente
... d'années des régnes antérieur
... établissement des Turcs qui son
... rapportées dans ce Livre indien,
... que le premier Roi de l'Inde n
... pas à plus de 1000 ans avan
... J. C. : 2°. l'établissement des Ar
... dans l'Inde, doit être postérieu
... à l'an 621 de J. C., puisque c'est
... cette époque que leur Empire a com
... mencé. De-là résulte à-peu-près
... même diminution dans les 3577 a
... tribués à la durée totale de l'Empi
... il n'a donc dû commen
c

cer que vers l'an 1000 avant J. C.: 3°. par les différens calculs de l'Auteur indien, un Roi nommé *Sandragouten* se trouve contemporain de Sandrocottus qui vivoit sous Seleucus Nicator vers l'an 303 avant J. C. Puisque ces Princes sont ainsi contemporains, M. de Guignes croit devoir prendre le Sandrocottus, Roi de l'Inde, dont parlent les Historiens grecs, pour le Sandragouten de l'Auteur indien : or, en résumant les régnes antérieurs à ce Sandragouten, l'époque du premier Roi de l'Inde tombe vers l'an 1051 avant J. C.; ainsi les Indiens sont moins anciens qu'on le prétend.

On trouve dans ce même Recueil des *Remarques sur le nombre de Pièces qu'on représentoit dans un même jour sur le Théâtre d'Athènes;* par M. l'Abbé Barthelemy. On sait que les Athéniens avoient établi chez eux un concours pour les Pièces dramatiques, que les Auteurs tragiques furent d'abord obligés de se présen-

ter au combat avec trois Tragédies & une petite pièce qu'on nommoit *Satyre*, & que la réunion de ces quatre pièces s'appelloit *Tetralogie*. Les Théâtres d'Athènes ne s'ouvroient que dans certaines fêtes, & quelques-unes de ces fêtes ne duroient qu'un jour. Cependant pluſieurs Poëtes ſe diſputoient le prix de la Tragédie & de la Comédie. Comment concevoir que dans un ſi petit eſpace de tems on pût repréſenter un grand nombre de pièces, ſurtout ſi on ſe rappelle qu'outre les repréſentations dramatiques, d'autres ſpectacles occupoient les Athéniens pendant leurs ſolemnités ? Pour répandre quelque lumière ſur ces points de critique, M. l'Abbé Barthelemy propoſe trois queſtions : 1°. quelles étoient les fêtes où l'on repréſentoit des pièces ſur le Théâtre d'Athènes, & quelle étoit la durée de ces fêtes ? 2°. La repréſentation ſolemnelle des pièces étoit-elle précédée d'un jugement ? 3°. Combien jouoit-on de pièces

dans un jour ? Mais laissons à part les savantes recherches de M. l'Abbé Barthelemy sur ces différens objets, & bornons-nous aux résultats. Il est certain, dit-il, que dans quelques-unes de leurs fêtes les Athéniens représentoient huit ou douze Tragédies, & peut-être encore trois ou quatre Comédies; mais il paroît que ces fêtes duroient plusieurs jours. Dans la fête Lenéenne qui ne duroit qu'un jour, il y avoit un concours de Comédies, & l'on en représentoit trois pour l'ordinaire. Il y avoit aussi un concours de Tragédies. On donnoit donc quelquefois dans un même jour trois Comédies & deux ou trois Tragédies. Il est difficile de concevoir comment, dans un jour d'hyver, dans un jour où les Athéniens se livroient sans réserve aux plaisirs de la table, on pouvoit donner tant de pièces sur le même théâtre, la plûpart accompagnées de chants, & toutes représentées avec le plus grand appareil. M. l'Abbé Barthele-

my obſerve, pour répondre à cette difficulré [sic], 1°. que le théâtre s'ouvroit de très-bonne heure & dès la pointe du jour : 2°. qu'on régloit la durée de chaque pièce par le moyen de la cleplydre, & que les Auteurs étoient obligés, dans certaines occaſions, d'aſſortir la durée de leurs pièces au nombre des concurrens & au tems fixé pour la repréſentation ; ils pouvoient retrancher dans les chœurs un certain nombre de vers qu'ils rétabliſſoient [sic] dans la ſuite : 3°. que la dernière pièce appellée *Satyre*, étoit plus courte que les autres : 4°. qu'il eſt enfin à préſumer que certaines pièces tomboient avant la fin de la repréſentation.

Comme nous ne ſuivons pas l'ordre des Mémoires dans nos extraits, nous terminerons celui-ci par les *Recherches de M. Dacier, ſur l'établiſſement & l'extinction de l'Ordre de l'Etoile* [sic]. On eſt encore incertain ſur l'établiſſement de cet Ordre. André Favyn attribue ſon inſtitution

au Roi Robert, fils de Hugues Capet, en 1022. M. Dacier fait voir la méprise de cet Ecrivain, ainsi que celle d'Antoine Arnaud, qui, en parlant de la maison de Montmorency; dit que Mathieu II, surnommé *le Grand*, avoit reçu l'Ordre de l'Etoile des mains de Philippe Auguste. On trouve dans le Recueil des Ordonnances de nos Rois, une Pièce intitulée, *Institution de l'Ordre de l'Etoile ou des Chevaliers de la noble Maison*; elle est datée du 6 Novembre 1351, & on lit à la tête, *de par le Roi.* Cette Pièce ne permet pas de douter que l'institution de l'Ordre de l'Etoile n'appartienne exclusivement au Roi Jean; c'est ce que M. Dacier prouve par plusieurs réflexions, & surtout par l'examen de la Pièce dont nous venons de parler. Mais la suite malheureuse de la funeste bataille de Poitiers, annonça la décadence de l'Ordre. Le Dauphin Charles, pendant la prison du Roi, ne pouvoit guères s'occuper

[redacted]

de tenues de Chapitre. Cet Ordre ne ſubſiſta plus comme Ordre de Chevalerie, mais comme marque de diſtinction, en forme de deviſe honorifique que les Rois accordèrent quelquefois pour récompenſe de ſervices. On en cite un exemple en faveur du Marquis de Courbon Blenac de l'an 1375. Cependant l'Ordre continua de ſubſiſter. Charles VI le conféra à deux Seigneurs étrangers.

On eſt peu d'accord ſur l'époque où il faut placer l'abolition totale de cet Ordre. Pluſieurs Auteurs ont écrit que Charles VI contribua lui-même à l'avilir en multipliant les Chevaliers, & qu'enfin Charles VII le voyant dédaigné par les Seigneurs de ſa Cour; le réduiſit à n'être plus que la décoration perſonnelle du Chevalier du Guet, à qui il l'abandonna par mépris. M. Dacier, après pluſieurs obſervations ſur les différens récits de nos Hiſtoriens, ſe propoſe d'examiner ſi ce fut par mépris

que cet Ordre fut abandonné. Il remarque que l'office du Chevalier du Guet, dont les fonctions sont exprimées dans les Chartres par le tititre de *Custos villæ*, *custos excubiarum*, étoit noble par lui-même, & qu'il exigeoit dans celui qui en étoit pourvu une noblesse chevaleresque. M. Dacier en cite des preuves, entre autres une pour l'an 1457. Or, c'est dans l'intervalle de 1436 à 1457, qu'on place ordinairement l'admission du Capitaine du Guet dans l'Ordre de l'Etoile, & que plusieurs Ecrivains ont fait de cette année l'époque de l'avilissement de l'Ordre. Ainsi, dans leur opinion, le même Roi qui ordonna, conformément à l'ancien usage, *pro ut est consuetum*, que nul ne fût revêtu de l'office de Capitaine du Guet qu'il ne fût Chevalier, auroit conféré au Commandant du Guet, l'Ordre de Chevalerie, *par mépris* pour ce même Ordre.

Il s'ensuit de cette discussion qu'au

[redacted]

lieu de prendre pour un ſigne d'aviliſſement la conceſſion qui fut faite de l'Ordre de l'Etoile, au Capitaine du Guet, il falloit au contraire regarder cette conceſſion même comme une preuve que l'Ordre n'étoit pas avili, puiſque le Roi l'attachoit à un office qui ne pouvoit être exercé que par un Chevalier. Cet Ordre, dans ſon inſtitution, étoit militaire; les malheurs & l'abſence du Roi qui l'avoit fondé, le firent décheoir même avant la mort de ce Prince. Il tomba davantage ſous Charles V, qui ceſſa d'en porter la marque dans les dernières années de ſa vie; alors ce fut moins un Ordre de Chevalerie qu'une deviſe honorifique, une faveur du Souverain. Charles VI & Charles VII ne l'ont point prodigué ni multiplié à l'*excès* comme on le prétend; mais dans la vue de perpétuer le ſouvenir du plus ancien établiſſement de ce genre qui eût exiſté en France, Charles VI ou Louis XI conféra l'Etoile au Capi-

taine du Guet, comme un caractère distinctif auquel on devoit reconnoitre l'Officier important chargé de veiller à la sûreté publique, & celui-ci en communiqua les marques à ses Archers, de même que les Maréchaux de France font porter aux leurs, sur leurs bandoullieres, les bâtons de commandement.

ADDITIONS aux neuf Volumes de Recueils de Médailles de Rois, de Villes, &c. imprimées en 1762, 1763, 1765, 1767, 1768 & 1770; avec des Remarques sur quelques Médailles déjà publiées. A la Haye, & se trouve à Paris chez la Veuve Delaint, Libraire, rue du Foin. 1778. Brochure *in*-4°. de 108 pag. avec fig.

M. PELLERIN, privé de la vue & âgé de 95 ans, vient de publier ce nouvel Ouvrage qui doit être placé à la suite du sçavant Recueil de Médailles qu'il nous a donné en

ſept vol. *in*-4°. On ne comprendra point comment, dans cet état, il peut avoir entrepris & rédigé un pareil Ouvrage, qui eſt rempli de mots de différentes langues & de paſſages aſſez longs tirés d'Auteurs anciens. Mais la néceſſité eſt induſtrieuſe, & les beſoins excitent le génie. M. Pellerin, peu accoutumé à dicter, & laſſé d'employer cette pratique, a cherché de quelle manière il pourroit écrire lui même : pour cela, il s'eſt ſervi de petites bandes de papier fort étroit, pliées ſéparément ou les unes ſur les autres. En tenant & conduiſant de la main gauche, par le tact, une de ces bandes ſous un crayon, il la rempliſſoit d'une ligne entière, & ſuivoit le même procédé pour toutes les autres bandes. Une main étrangère les a raſſemblées & en a formé une ſuite qu'on a pu relire à l'Auteur. Mais comme l'écriture ſeule ne ſuffit pas pour ces recherches, & que M. Pellerin avoit encore beſoin du ſecours

& des yeux de quelqu'un verſé ou du moins initié dans la connoiſſance des Médailles & des langues anciennes, qui pût rechercher dans les Auteurs grecs, latins & autres, les paſſages dont il pouvoit avoir beſoin; il a trouvé tous ces ſecours dans M. le Bordays, qui s'eſt livré avec ſuccès à l'étude des Médailles.

Cette Brochure eſt compoſée d'*Additions*, de *Remarques* ſur quelques Médailles déjà publiées, & de *Réponſes* aux Obſervations critiques de M. Eckell. M. Pellerin, depuis ſon dernier Ouvrage publié en 1770, a encore acquis un aſſez grand nombre de Médailles, permi leſquelles il s'en eſt trouvé une vingtaine qui n'avoient pas été connues ou du moins publiées juſqu'à préſent. Ce ſont ces Médailles qui forment l'article intitulé, *Additions*. Elles concernent Commode, Julia Domna, Alexandre Emilien, Volkanus Ultor, Alexandre Roi d'Epire, Lapoue,

Tarente, Sybritus, Cherſoneſe & Syracuſe. Parmi ces Médailles, on en trouve une qui a été frappée en Egypte ſous le règne des Ptolémées; elle eſt en caractères inconnus. Cette Médaille ſingulière & unique mérite l'attention des Curieux.

Les Remarques de M. Pellerin ont pour objet des corrections qu'il a faites lui-même à ſon Ouvrage. Depuis l'année 1770, il a mis en marge d'un exemplaire des notes ſur les articles qu'il trouvoit défectueux; il les a corrigés, & ce ſont les plus importantes de ces notes qu'il vient de faire imprimer. Parmi les Médailles qui ſont rapportées dans cet article, il y en a pluſieurs en caractères phéniciens, ſur leſquelles il propoſe de nouvelles idées; d'autres, ſont des Médailles de Rois & de Pontifes, portant des fanons à leurs coëffures. En général, on n'a point parlé de cet ajuſtement joint aux coëffures; quelques-uns ſeulement ont dit que cette pièce d'étoffe

étoit pout garantir les joues. M. Pellerin pense qu'elle est un symbole caractéristique des Chefs de Religion : c'est ce qu'il essaye d'établir par différentes Médailles des Parthes, des Rois d'Arménie, & de ceux de la Comagene.

Nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même, parce qu'il concerne les Réponses de M. Pellerin à M. Eckell. Ces Réponses sont courtes & précises.

Le reste du volume est une espèce de Supplément M. Pellerin y explique une Médaille de Ptolémée II, qui sert de fleuron au titre de cette brochure : la date de cette Médaille présente plusieurs difficultés qui détruisent le sentiment de Vaillant. Ce sçavant Antiquaire a cru que Ptolémée II avoit fait marquer sur ses Médailles les années du règne de son père avec celles du sien, & qu'il continua d'en user de même tant que Bérénice sa mère vécut ; mais qu'après la mort de cette Princesse, qui

arriva la 49e. année des Lagides & la 11e. depuis son avènement au trône, Ptolémée II ne fit plus marquer sur ses monnoies que les années de son propre règne. Vaillant a proposé ce sentiment à l'occasion d'une Médaille de Ptolémée II, qui porte pour date 49. Ici M. Pellerin en cite une du même Prince qui porte pour date 56. Il indique encore plusieurs autres Médailles qui font voir le peu de fondement du systême de Vaillant; il fait ensuite des observations sur des Médailles d'Hadrien, qui portent les noms de différens nomes d'Egypte. M. Pellerin termine cet Ouvrage par l'explication d'une Médaille d'or d'Euthydem, Roi de la Bactriane; & cette Médaille unique, recommandable d'ailleurs par sa parfaite conservation, lui donne occasion de répandre du jour sur l'histoire de ces Rois de la Bactriane. Tels sont encore les amusemens de M. Pellerin, dont le Cabinet qui montoit à trente-

deux mille cinq cens Médailles de tous modèles & de tous métaux, a paſſé en 1776 dans celui du Roi. Il avoit employé cinquante ans à former cette riche & belle collection. Depuis cette époque, toujours entraîné par ſon goût, il a augmenté une petite ſuite de Médailles doubles qui lui étoient reſtées ; il en a acquis même quelques-unes qui ſont très-importantes, & s'eſt occupé à en donner l'explication que l'on trouve dans cette nouvelle production qui ne mérite pas moins l'attention des Antiquaires que les autres Ouvrages de M. Pellerin.



CODE des Loix des Gentoux, ou Réglemens des Brames, traduit de l'Anglois d'après les versions faites de l'original écrit en langue Samscrette. A Paris, de l'Imprimerie de Stoupe, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue S. Severin. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un volume *in*-4°. de 402 pages, avec des planches en taille douce.

PREMIER EXTRAIT.

QUEL que soit cet Ouvrage, il étoit toujours important de le publier, puisqu'il peut nous donner une idée précise des usages & des mœurs des Indiens, mais surtout puisqu'il peut être de la plus grande utilité à ceux des Européens qui sont établis dans l'Inde & y rendent la justice aux Indiens qui vivent parmi eux; on peut, à la faveur de ce Code, établir un systême d'administration & de jurisprudence plus

conforme aux loix du pays, & par conséquent plus agréable aux nations indiennes qui sont fort attachées à leurs loix nationales. C'est le but que les Anglois se sont proposé en faisant recueillir ces loix éparses dans plusieurs Ouvrages. Les Indiens ont toujours eu de la répugnance à communiquer leurs sciences & surtout leurs loix, & il a fallu, dit-on, toute l'adresse & toute la fermeté de M. Hastings, Gouverneur-Général des Etablissemens anglois, pour obliger les Brames à révéler ces grands secrets. C'est donc à son zèle & à son activité que nous devons cet Ouvrage. Pour compiler ce Code, on a fait venir de tous les cantons du Bengale les Brames les plus sçavans ; ceux ci ont extrait des différens Ouvrages écrits en langue samscretane les décisions & les jugemens ; on les a traduits en persan, sous les yeux d'un de ces Brames ; & c'est d'après cette version que M. Halhed en a fait une Traduction an-

[redacted]

gloise, la plus littérale qu'il a pu : ainsi, dit-il, toute la disposition du Livre, la division particulière des matières & les tournures de phrase appartiennent en entier aux Brames. A présent M. Halhed s'occupe à apprendre la langue samscretane, afin de se mettre à portée de nous procurer de nouvelles connoissances sur l'Inde. On ne peut que l'encourager à suivre un travail si utile.

Dans le compte que nous avons à rendre de cet Ouvrage, il y a deux choses à considérer : 1°. l'Ouvrage même qui est entierement de Jurisprudence : 2°. la Préface du Traducteur, dans laquelle il s'agit de la haute Antiquité de ce même Ouvrage & de son authenticité.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce qui concerne la Jurisprudence contenue dans cet Ouvrage ; les Traducteurs anglois & françois ont déjà prononcé sur cette partie, & nous nous bornons ici à rappeller leur jugement auquel nous

ſommes perſuadés que tout Lecteur ſouſcrira. Ce Code, diſent-ils, annonce un peuple corrompu dès l'enfance; les diſtinctions odieuſes des différentes caſtes en ſouillent toutes les pages. Excepté les mutilations ordonnées preſque partout contre les caſtes inférieures, ces loix reſpirent quelquefois la douceur & l'humanité; ſur les ſucceſſions & le partage des propriétés, elles ne ſont pas moins ſages que celles des autres nations. Mais en général elles manquent de ſuite, de proportion & de juſteſſe. Après avoir prononcé ſur un cas, il eſt aſſez ordinaire de voir le Légiſlateur donner bruſquement une déciſion différente ſur un autre cas qui a du rapport au premier. Les loix ſur le faux témoignage & ſur le menſonge, ſont contradictoires & ſurprenantes. Dans l'adminiſtration de la Juſtice on indique des moyens bas & puériles. Quelques-unes des peines paroiſſent indécentes ou ridicules, & il y en a d'atroces contre

[redacted]

des actions innocentes; il y a des réglemens puériles, & un acharnement contre les femmes qui nous révolte. En général, l'esprit de ces Brames, qui sont législateurs depuis un tems immémorial dans l'Inde, est, suivant les Traducteurs, si plein de préjugés, qu'après avoir donné des preuves éclatantes de sagesse, il retombe tout-à-coup dans l'absurdité. Ces loix, ajoutent-ils, subsistent depuis des milliers d'années, & on est bien étonné d'y trouver la conoissance de quelques arts qu'on avoit cru très-modernes. Tel est le monument de la Jurisprudence d'un peuple qui semble avoir instruit tous les autres, & qui depuis sa réunion n'a changé, à ce que l'on prétend, ni de mœurs ni de préjugés. Une pareille conclusion est aussi révoltante que le Code lui-même, & elle ne peut flatter que les partisans aveugles des Antiquités de l'Inde, qui, incrédules pour ce qui est admis dans leur pays, portent la

crédulité à l'excès quand il s'agit d'abſurdités étrangères.

Ce Code eſt tiré de différens Auteurs anciens. Le premier de ces Auteurs eſt *Munnoo*, qui a écrit l'an 1010 du premier âge du Monde. Il date ſon Ouvrage de la nuit de la pleine lune du mois *Bhàdum*. Un ſecond nommé *Jæge-Bulk* date le ſien d'un mercredi du commencement de la lune du mois *Sewum* de l'an 95 du ſecond âge. Voilà une exactitude qui paroît impoſante; mais rapprochons la durée & l'époque de ces différens âges, telles que M. Halhed les donne; par-là nous ſçaurons quelle antiquité l'on attribue à ces livres. Le premier âge, ſuivant M. Halhed, a ſubſiſté pendant trois millions deux cens mille ans; le ſecond, pendant deux millions quatre cens mille ans; le troiſième, pendant un million cinq cens mille ans; le quatrième ſubſiſte encore; il s'en eſt déjà écoulé près de cent mille ans, & il doit durer quatre cens mille

[redacted]

ans. D'après ce calcul, *Munoo*, Auteur du premier Ouvrage, vivoit il y a plus de ſept millions d'années, & *Jage-Bulk* le ſecond, il y a environ quatre millions d'années. De pareilles abſurdités, nous oſons le dire, peuvent ſe propoſer & ſe ſoutenir dans l'Inde, & non pas en Europe; mais, dit-on, nos idées ſont trop bornées. *Il eſt impoſſible*, dit M. Halhed en parlant de ces différens âges, *d'accorder ces différentes époques avec les idées bornées que nous avons de l'ancienne durée du monde.*

M. Halhed ne nous paroît pas avoir aſſez approfondi le ſyſtême indien; ces différens âges dont il parle ſont autant de mondes qui ſe ſont ſuccédés, après avoir été entierement détruits & bouleverſés. Il faudroit ſuppoſer que chacun de ces mondes a été en tout ſemblable au précédent, & que ce qui exiſtoit dans l'un a été rétabli dans l'autre; enſorte que dans chacun de ces mondes il y ait

eu une nation indienne qui, malgré le bouleverſement général de l'univers, ait conſervé ſes anciens monumens, & que dans chaque renouvellement d'une nation indienne il y ait eu pareillement un *Munoo* & un *Jage-Bulk* qui chacun ait composé un Ouvrage que d'autres *Jage-Bulk* avoient composé dans les mondes précédens. Voilà ce que doit admettre M. Halhed pour ſoutenir ſon ſentiment : mais n'eſt-ce pas abuſer du public que de propoſer de pareilles idées ?

« Cette matière, ajoute-t-il, ne » reſtera guères moins obſcure, en » convenant, avec d'habiles Auteurs, » que la plûpart des écritures ſacrées » des Gentoux furent compoſées » vers le commencement du quatriè- » me âge ; car alors on paſſe tout » d'un coup à l'Ere du déluge ; ca- » taſtrophe dont ces Auteurs ne font » pas mention une ſeule fois, & qui » cependant auroit été trop frap- » pante pour qu'on l'eût oubliée &

» qu'on en eût parlé légérement dans
» cette partie du monde. A la vé-
» rité les Brames préviennent cette
» objection, en diſant que tous leurs
» livres ſacrés furent écrits avant le
» tems où nous plaçons Noé, & que
» d'ailleurs le déluge ne s'eſt pas
» étendu juſqu'à l'Indoſtan. »

Les Indiens ne ſont donc pas d'accord ſur l'époque de leurs livres, malgré les dates préciſes qui y ſont jointes ; en voici d'autres qui, en les plaçant au commencement du quatrième âge, leur enlèvent des millions d'années d'ancienneté. Quoique ce dernier ſentiment ſoit plus modeſte, nous ne l'admettrons pas davantage, ſurtout ſur la parole de M. Halhed qui eſt peu inſtruit de l'hiſtoire de l'Inde. *Munoo* & *Jage-Bulk* peuvent n'avoir point parlé du déluge ; mais ſi M. Halhed avoit conſulté d'autres Auteurs indiens, il auroit vu que ceux-ci en font une mention très-expreſſe & très-claire ; il auroit vu encore qu'un Géant nommé

nommé Aiçriban avoit enlevé les écritures ſacrées des Indiens, & qu'après le déluge, Viſchnou les reprit pour les rendre aux hommes. C'eſt ſur cette fable que les partiſans des Antiquités modernes indiennes peuvent établir l'ancienneté de ces monumens ſi vantés, & la porter au-delà du déluge. Si les partiſans de ces Antiquités ſont aſſez crédules pour admettre de pareilles fables, nous devons les laiſſer dans leur opinion, & ſurtout M. Halhed qui employe beaucoup de raiſonnemens pour établir, non cette dernière Antiquité, mais celle qui monte à pluſieurs millions d'années. Le Traducteur françois n'a pas pu s'empêcher de dire que tous ces raiſonnemens de M. Halhed *ne ſont pas très juſtes ; mais pour appuyer ſon ſyſtême*, ajoute-t-il, *M. Halhed n'avoit pas beſoin de tant inſiſter ſur les preuves que ſemblent fournir les ſtances qu'il a citées*. Ainſi, comme on le voit, le Traducteur françois s'en rapporte

[redacted]

au témoignage de M. Halhed & aux fables qu'il débite.

Nos deux Traducteurs veulent que les Indiens ayent inſtruit toutes les autres nations. Ils trouvent dans ces loix de l'Inde une grande conformité avec celles des peuples plus modernes : pluſieurs paſſages prouvent, diſent-ils, d'une manière inconteſtable, que quelques-uns des Légiſlateurs que nous connoiſſons ont tiré de l'Inde des croyances ou des réglemens particuliers. M. Halhed trouve de ces traits de conformité dans Moyſe, dans l'Ecriture ſainte en général, & dans les loix romaines. Mais, ajoute-t-il, on eſt étonné d'y voir la connoiſſance de quelques arts qu'on avoit cru très-modernes. On y trouve, par exemple, des canons & des mouſquets. M. Halhed n'eſt point embaraſſé pour répondre à cette difficulté, & place dans le premier âge du monde, il y a ſix à ſept millions d'années, l'invention des machines. Tout autre auroit con-

cln que les loix où il en eſt parlé, ainſi que celles qui font mention d'arts que l'on croit très-modernes, devant être poſtérieures à l'invention de ces arts, ne peuvent pas être fort anciennes. Telle eſt la conlu-ſion ſimple & naturelle que les régles de la critique trop négligées dans cet Ouvrage doivent inſpirer, & cette concluſion eſt confirmée par l'hiſtoire même. Si les Indiens ont eu de tout tems ces arts & ces machines, les Grecs, les Romains, les Perſans & les Arabes qui ont tant fréquenté les Indiens pour le commerce, *les* auroient connues de bonne heure & en auroient fait uſage. Or, c'eſt ce que nous ne voyons point. Ils ont parlé des productions de l'Inde, qu'ils alloient y chercher de l'or, des diamans, des perles, du poivre & des toiles; aucun n'a fait mention de ces machines, quoique tous parlent des éléphans de guerre.

M. Halhed obſerve que les ca-

ractères famscretans passent pour être les lettres primitives que Brahma donna jadis aux peuples; que ces caractères sont en usage dans le haut Indostan, c'est à-dire dans la partie du nord de l'Inde, & que ceux du Bengale, qui sont à-peu-près les mêmes, mais corrompus, sont plus modernes. Il résulte de-là que ce sont les Indiens du nord qui ont policé ceux du midi; & en effet, nous pouvons ajouter ici que les nations méridionales de cette contrée ont été policées beaucoup plus tard & dans un tems assez moderne. Or, si les sciences de l'Inde ont d'abord été cultivées dans le nord, elles l'ont certainement été dans des provinces qui étoient voisines des autres peuples policés, desquels les Indiens pouvoient recevoir les arts & les sciences. Si l'Inde avoit été le berceau des sciences, elle auroit été policée toute entière avant que les Indiens portassent leurs sciences ailleurs; c'est ce qui n'est

pas ; & les Chaldéens, ainſi que les Aſſyriens, dont les frontières s'approchoient de l'Inde, l'ont été avant les Indiens ; & comme parmi ceux-ci les Indiens voiſins des Chaldéens, des Aſſyriens & des Perſes ſont les premiers policés, il eſt plus naturel d'en conclure qu'ils l'ont été par ces peuples, d'autant plus qu'il eſt impoſſible de montrer un monument authentique & digne de foi, qui ſerve à prouver que les Indiens étoient policés douze cens ans avant J. C. En général, la civiliſation des Indiens eſt plus moderne qu'on ne le penſe.

On veut que les Indiens n'ayent point changé de mœurs ni de préjugés. Mais peut-on dire que la moitié de l'Inde ſoit encore habitée par des deſcendans des premiers Indiens ? Depuis Alexandre une grande partie de l'Inde a toujours été occupée par des étrangers. Ces grandes révolutions auroient dû ramener la barbarie dans le nord & porter les

[redacted]

ſciences dans le midi ; & cependant le nord a toujours été le plus policé, & le midi ne l'a été que fort tard. D'abord, après Alexandre, les Grecs occupèrent le nord de l'Inde le long de l'Indus ; ils en furent chaſſés par une foule de Tartares qui s'emparèrent de tous ces mêmes pays & de beaucoup d'autres dans l'interieur de l'Inde. Pendant leur domination, les Grecs d'Alexandrie, les Romains & pluſieurs autres nations parcouroient les Indes pour leur commerce. On a conſtruit dans ce pays un temple en l'honneur d'Auguſte. Enſuite les Muſulmans occupèrent la moitié des Indes ; Tamerlan vint après, & enfin les Mogols occupèrent les mêmes pays. Au milieu de tant de révolutions, les Indiens naturels dûrent ſe retirer vers le midi & dans les iſles qui ſont beaucoup moins policées que les pays du nord. N'eſt-on pas en droit de conclure que ce ſont en partie les Conquérans étran-

gers qui ont le plus contribué à policer les Indiens ; & si l'on trouve des loix romaines dans l'Inde, ne doivent-elles pas y avoir été portées par ces Romains qui y avoient fait connoître leur religion ? On en peut dire autant des autres nations anciennes qui ont voyagé dans l'Inde antérieurement à celles-ci. Dans ces derniers tems un Raja indien a fait traduire les Tables de M. de la Hire & les a mises sous son nom. Dans la suite, & ce fait étant ignoré, le Raja passera pour un grand Astronome, & peut-être M. de la Hire sera-t'il accusé de plagiat.

Mais il faut terminer notre Extrait, qui peut-être n'est déjà que trop long, & il est inutile de relever ce que dit M. Halhed sur ce qu'il dit des Chinois, auxquels, comme aux Indiens, il attribue un Alphabet *dès les premiers tems de leur histoire*. Jamais les Chinois n'ont eu d'Alphabet ; ils n'en ont point encore & ne peuvent en avoir.

En général, l'Auteur n'a point asse réfléchi sur les sujets qu'il traite dan sa Préface; il n'est point guidé pa la critique; & entêté de son systê me, il y avance tout au hasard Quant au fond de l'Ouvrage, c'est à-dire au Code dont nous lui avon véritablement obligation, reste savoir si en passant du samscretan e persan, du persan en anglois, & d l'anglois en françois, il a toujour été bien rendu, & si quelques mé prises ne seroient pas la cause d quelques-unes des contradiction qu'on y remarque. En second lieu on pourroit demander si ces loi sont généralement observées dan l'Inde, habitée par une foule de na tions différentes, divisées dans leu religion en un grand nombre d sectes.

MÉMOIRES concernant l'Histoire les Sciences, les Arts, les Mœurs les Usages, &c. des Chinois; pa les Missionnaires de Ge-kin. Tom

troisième. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1778. Avec approbation & privilége du Roi. Un vol. *in*-4°. de 504 pages, avec figures.

L'ÉDITEUR de cet Ouvrage s'est particulierement attaché à mettre une certaine variété dans le choix des pièces dont il a formé cette Collection. Le volume que nous annonçons commence par cinquante-deux portraits de personnages célèbres à la Chine. Vers l'an 1681, un Chinois nommé Po-kie rassembla les portraits de plus de cent de ces personnages, dont on conserve les originaux dans un temple, & y ajouta un discours très-abregé, pour qu'on pût au moins s'en former une légère idée ou s'en rappeller le souvenir. Le Missionnaire qui a fait copier tous ces portraits, n'a pas jugé que ce Précis historique fût suffisant pour des Eu-

ropéens, il a cherché dans l'hiſtoire générale & particulière de la Chine des traits qui fiſſent connoître davantage ces grands hommes. C'eſt ce travail que l'on publie aujourd'hui : le Miſſionnaire l'avoit accompagné de la figure deſſinée & colorée d'après les originaux; mais comme un grand nombre de ces portraits ne préſentent aucune différence ſenſible, l'Editeur s'eſt contenté d'en faire graver ſeulement quelques-uns des plus intéreſſans. Il en publie dans ce volume cinquante-deux, réſervant les autres pour la ſuite de ce Recueil. Cette partie occupe dans le volume 386 pages; elle eſt ſuivie de l'hiſtoire de la Conquête des Miao-tſée en 1775, avec des détails qui nous apprendront à quel point en eſt encore aujourd'hui la nation chinoiſe par rapport aux caractères, aux mœurs & aux principes, &c. & qui nous donneront une idée de ſa puiſſance, de ſon cérémonial dans les grandes occa-

sions, de la manière dont ce vaste Empire se gouverne, &c. De pareils Mémoires joints à l'histoire générale de la Chine, que l'on imprime, acheveront de nous faire connoître ce pays avec beaucoup plus d'exactitude que les relations des voyageurs.

Ce volume est terminé par des notices sur les serres chinoises, sur quelques plantes & arbrisseaux, sur des pratiques particulières en fait de culture, dont les curieux en ce genre peuvent tirer quelque parti. On y a ajouté l'annonce de la cérémonie du labourage par l'Empereur. Il est à desirer que l'on continue ainsi de rassembler toutes les pièces originales qui sont envoyées par les Missionnaires, & de les faire imprimer telles qu'elles sont : c'est l'unique moyen de connoître la vérité, & d'engager les Missionnaires d'en envoyer de nouvelles. Jusqu'ici ils avoient été dégoûtés par les changemens trop considérables &

par les ſuppreſſions que l'on faiſoit dans leurs ouvrages. Ce Recueil fait ſur un autre plan, dans lequel on conſerve à chacun ſa manière de voir & de penſer, devient plus intéreſſant, & le ſera encore davantage quand on imprimera des morceaux traduits des Auteurs chinois.

Parmi les grands hommes dont on donne l'hiſtoire, on a mis les plus anciens Empereurs & pluſieurs Fondateurs de Dynaſties ; mais comme ils ſont déjà connus, l'Auteur ne s'eſt pas étendu beaucoup ſur ce qui les concerne, ni ſur Confucius, parce qu'il ſe propoſe de donner une hiſtoire très-détaillée de ce dernier. Il commence pa Fou-hi, dont il dit qu'on ne peut aſſigner l'époque. Les plus illuſtres parmi ces perſonnages, outre les Empereurs, ſont Lao-tſe, Confucius, Mong-tſe, pluſieurs Miniſtres & Généraux d'armées, des Sçavans; mais leurs noms ne nous *étant* pas aſſez familiers, il eſt inu-

tile de les indiquer ici. Nous nous arrêterons un moment ſur Se-ma-tſien, père de l'Hiſtoire chinoiſe. Dès ſon enfance il montra beaucoup d'ardeur pour l'étude. Parvenu à l'âge de vingt ans, il voyagea dans différentes provinces de la Chine, dans le deſſein de chercher & de découvrir les monumens hiſtoriques qui avoient échappé aux injures du temps: ſon père en avoit déjà raſſemblés. Vers l'an 103 avant J. C. Se-mat-tſien fut appellé à la Cour, & eut la charge de premier Hiſtorien de l'Empire. Il travailla pendant dix ans ſur les titres & les monumens; mais un événement penſa cauſer ſa perte. Un Général chinois venoit d'être battu par les Tartares; l'Empereur irrité vouloit le faire périr. Se-ma-tſien oſa faire des repréſentations à ce ſujet & prendre la défenſe du Général. Le diſcours qu'il tint à l'Empereur parut à ce Prince & aux yeux de ſes Courtiſans, contenant des maximes contrai-

res au bon ordre. Se-ma-tſien, regardé coupable, fut condamné à mort. Les Grands de l'Empire & les Chefs des Tribunaux repréſentèrent que ſi l'on exécutoit la ſentence, l'Hiſtoire demeureroit encore longtems enſevelie dans les ténèbres, d'où ce Sçavant étoit ſur le point de la tirer. L'Empereur ſe laiſſa fléchir; il lui laiſſa la vie, mais il le condamna au ſupplice qui ôte la faculté de pouvoir la tranſmettre à d'autres. Se-ma-tſien fut relégué dans un lieu ſolitaire d'où il ne pouvoit ſortir & où tout le monde ne pouvoit aller le voir; mais on lui fourniſſoit tous les ſecours qu'il demandoit pour ſon travail. C'eſt dans cet état qu'il compoſa ſon Hiſtoire de la Chine, qui lui a mérité le titre de Père de l'Hiſtoire. « L'outrage qu'on a fait à mon » corps, dit-il, n'a point énervé » mon eſprit, ni affoibli les ſenti» mens de mon cœur. J'aimois les » lettres, & je m'en occupois; je

» les aime encore, & je m'en oc» cupe plus que je n'ai jamais » fait, &c. » Il rend compte ensuite de son travail, & le Missionnaire fait connoître ses différens ouvrages. L'Empereur fut si content de l'histoire de Se-ma-tsien, qu'il rappella ce Sçavant à la Cour, & lui confia le département des lettres, dont il est en quelque façon le restaurateur.

Le Missionnaire, auteur de ces éloges, paroît s'être attaché singulierement à l'histoire de Chi-hoang-ti. Nous n'en avions pas encore une aussi étendue que celle qu'on trouve dans ce volume. Il y a rassemblé tout ce qui concerne ce Prince dans le plus grand détail; d'où il résulte que Chi-hoang-ti est un très-grand homme dont les Chinois s'efforcent de ternir la mémoire, parce qu'il a fait brûler leurs livres. D'abord on commence par le faire bâtard, & on lui donne pour père un marchand nommé Lin-pon-ouei, &

pour mère la concubine de celui-ci. On raconte que Lin-pon-ouei, qui avoit formé le projet de donner lui-même un héritier au Roi de Tſin, acheta une fille qui eut tout à-la-fois, de la jeuneſſe, de la beauté, de l'eſprit & des talens. Il la mit au nombre de ſes femmes; & quand il crut qu'elle pouvoit être enceinte, il trouva le moyen de la faire voir au fils du Roi de Tſin, qui, frappé de ſa beauté, deſira de l'avoir. C'étoit ce que deſiroit Lin-pon-ouei. Il la donna au jeune Prince. Après une groſſeſſe de douze mois révolus, elle accoucha d'un garçon que le Prince regarda comme ſon fils, & que Lin-pon-ouei regardoit intérieurement comme le ſien. Cet enfant eſt Chi-hoang-ti. L'Auteur eſt obligé d'obſerver que tout ce récit paroit fabuleux & imaginé par les Chinois qui ont ce Prince en horreur. Eſt-il vraiſemblable, dit-il, que ſa mère l'ait porté un an dans ſon ſein, ce qu'il faut ſuppoſer pour

l'attribuer à Lin-pon-ouei ? De plus, on n'auroit pu ſavoir ce ſecret que par ce perſonnage ou par la mère ; eſt-il encore vraiſemblable qu'un tel aveu ſoit ſorti de la bouche de l'un ou de l'autre ? Quoiqu'il en ſoit, Lin-pon-ouei rendit à Chi-hoang-ti les plus grands ſervices, & contribua beaucoup à le porter ſur le trône du petit Royaume de Tſin. Devenu ſon premier Miniſtre, il le fit parvenir à ſe rendre maître de tout l'Empire. Mais la mère de Chi-hong-ti fut un peu trop reconnoiſſante vis-à-vis de Lin-pon-ouei. Ses intrigues furent connues ; alors celui-ci, pour ſe mettre à couvert, introduiſit dans le palais un jeune homme en qualité d'Eunuque. Les ſoupçons augmentèrent & tombèrent ſur ce faux Eunuque qui prit la fuite, emportant avec lui les ſceaux de l'Empire. Il fut arrêté ; tout le crédit de la Reine-Mère & de Lin-pon-ouei ne put empêcher que ce prétendu Eunuque fût con-

damné à mort & mis en pièces avec deux enfans qu'il avoit eus. Lin-pon-ouei, pour avoir introduit cet homme, fut banni des Etats de Tſin. On ſuppoſera qu'il n'avoit été que trompé. Deux ans après il fut rappellé. La mère de Chi-hoang-ti avoit été reléguée dans un lieu où elle manquoit du néceſſaire. Cette conduite parut odieuſe aux Chinois qui en ignoroient la cauſe, parce qu'on avoit gardé le ſilence ſur tout ce qui s'étoit paſſé. Ils oſèrent faire des remontrances; vingt-ſept furent d'abord mis à mort & expoſés aux environs du palais. Cette punition ne ſervit qu'à exciter de nouvelles plaintes; un autre Lettré ſe préſenta avec hardieſſe, & reprocha à Chi-hoang-ti lui-même toute ſa barbarie. Ce Prince ſe laiſſa fléchir, voulut avoir le Lettré dans ſon conſeil & rappella ſa mère.

On peut conſulter la ſuite de l'hiſtoire de Chi-hoang-ti dans l'Ouvrage même; un plus grand détail

nous conduiroit trop loin; il nous ſuffit de dire qu'il ſoumit preſque tous les petits Royaumes entre leſquels la Chine étoit alors partagée, & devint Empereur de tout ce vaſte pays.

Les autres perſonnages ſur leſquels le Miſſionnaire s'eſt le plus étendu, ſont Fou-cheng : celui-ci, qui le premier après l'incendie des livres, procura anx Chinois la connoiſſance du Chou-king qu'il ſavoit par cœur & qu'on tranſcrivit ſous ſa dictée. Cette hiſtoire tient à celle de la renaiſſance des Lettres à la Chine : Sou-tſe-king, autrement Sou-ou, un des grands Officiers de l'Empire; & Pan-hoei-pan, femme célèbre par ſes écrits, entre leſquels on diſtingue un petit Traité ſur les devoirs des femmes, dont on donne la traduction.

On trouve auſſi uns lettre du P. Amiot ſur la réduction des Miao-tſe en 1775, & une relation de la même conquête par un autre Miſſion-

naire. Toute cette grande expédition est terminée par des massacres qui ne s'accordent guères avec l'idée que nous avons de la morale des Chinois, & il faut avouer que ces peuples tiennent encore beaucoup de la barbarie des anciens.

Les Miao-tse sont des peuples retirés dans les montagnes, où ils n'ont jamais été soumis aux Chinois. L'Empereur Kien-long, qui entreprit de les dompter, envoya une armée dans le Setehuen ; après des travaux infinis & plusieurs combats, ces peuples indépendans furent soumis ; & le Général vainqueur amena prisonniers à Peking leurs Princes avec toute leur famille. L'Empereur alla au-devant de son Général pour le complimenter sur sa victoire ; ensuite il entra dans Peking pour y faire la cérémonie appellée *Cheou-fou* ; elle consiste à recevoir les captifs faits en guerre & à déterminer leur sort : elle se fait dans la troisième cour du pa-

lais. L'Empereur eſt aſſis ſur un trône environné de tous les Grands de l'Empire & de toute la muſique dont on ſe ſert dans les cérémonies. Le Tribunal des Rits étoit préſent; un Mandarin de ce Tribunal appella d'abord les Officiers vainqueurs, qui ſe préſentèrent & ſe proſternèrent au ſon de tous les inſtrumens. Lorſqu'ils ſe furent retirés, le même Mandarin appella ceux entre les mains deſquels étoient les priſonniers ; ils les préſentèrent à l'Empereur. On les fit mettre à genoux ; ces priſonniers avoient tous une eſpèce de corde de ſoie blanche au col ; on les conduiſit enſuite dans une autre ſalle ; l'Empereur y remit de nouvelles félicitations, après leſquelles il ſe tranſporta dans uu autre palais, où les inſtrumens des tortures étoient tous étalés dans une grande ſalle. Ce Prince s'aſſit ſur un petit trône ; il fit ſigne, & tous les priſonniers furent mis à la torture. On les conduiſit enſuite ſur

des tombereaux, un baillon à la bouche, dans la place des exécutions, où ils furent taillés en pièces. Le P. Amiot observe dans sa lettre que le Président du Tribunal des Rits avoit représenté que depuis un très-grand nombre d'années on n'avoit point fait cette cérémonie qui étoit très-propre, disoit-il, à contenir les peuples dans le devoir, qui étant consacrée dans le code de son Tribunal; & ayant été en vigueur sous les plus grands Princes, il étoit nécessaire de la faire revivre. On loua le Président de son zèle; en conséquence, l'Empereur se rendit à la salle de ses ancêtres, & leur fit part de ses victoires; ensuite le Général conduisit les prisonniers dans le temple où l'on honore les esprits qui président aux générations, & y fit faire amende honorable par les prisonniers. C'est après ces préliminaires religieux qu'on fit, comme nous venons de le dire, la cérémonie du massacre de tous ces captifs.

Ce volume est terminé par des obſervations ſur les ſerres des Chinois ; on y examine en quel tems ils ont commencé à en avoir, comment elles ont été conſtruites & comment on les échauffoit. Ce morceau aſſez étendu mérite d'être conſulté ; les notices qui ſuivent concernent quelques plantes & arbriſſeaux de la Chine, telles que le nenuphar, la chataigne d'eau, la matricave, la pivoine, le chêne, le chataignier, les oranges, coings & pluſieurs autres que nous ne connoiſſons point en France. Les Amateurs du jardinage trouveront dans ces notices de quoi piquer leur curioſité, à l'occaſion de différentes pratiques chinoiſes, particulierement celles qui ont rapport à la greffe, ſur laquelle ces peuples ont fait beaucoup de tentatives qui leur ont réuſſi, & dont nous pourrions tirer parti. Ce détail eſt ſuffiſant pour faire ſentir combien il eſt utile qu'on publie tous ces différens mor-

ceaux que les Missionnaires qui sont à la Chine envoyent en France. Leur variété peut intéresser un plus grand nombre de Curieux.

COURS *d'Études à l'usage des Elèves de l'Ecole Royale Militaire, rédigé & imprimé par ordre du Roi.* A Paris, chez Nyon aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, en 34 petits vol. *in*-12. 1777.

LE Roi ayant voulu, par le Réglement du 28 Mars 1776, rendre l'Education uniforme dans les diverses Ecoles Militaires, M. l'Abbé Batteux a été choisi pour former ce Cours d'Etudes, qui n'est au fond que la pratique de l'Université de Paris; avec quelques changemens & quelques augmentations que le vœu public indiquoit depuis longtems, & qui commençoient à s'introduire dans l'Université.

L'Education commune doit tendre principalement & directement à former

former des citoyens honnêtes & utiles, & à en former le plus grand nombre possible.

Pour cela il faut, 1°. que l'Education donne aux jeunes gens des idées saines & justes sur le plus grand nombre possible des choses dont ils auront à juger dans le cours de leur vie.

2°. Qu'elle leur fasse contracter de bonne heure des habitudes utiles & honnêtes, tant du cœur que de l'esprit.

3°. Qu'elle leur procure ces deux avantages par les moyens les plus aisés, les plus sûrs, qui soient à la portée du plus grand nombre des enfans, des parens, des maîtres.

La Religion, la Philosophie, l'Histoire, les Belles-Lettres, doivent fournir le fond des choses à enseigner; & le choix en doit être fait de manière que non seulement les matériaux de l'enseignement soient fixes, mais encore la manière d'employer ces matériaux; que l'effet de l'Education soit aussi sûr,

auſſi général qu'il peut l'être, & beaucoup moins dépendant de l'habileté des maîtres, ſans cependant que les maîtres habiles perdent leurs avantages ; or ils trouveront dans ce plan même mille moyens de faire ſentir leur ſupériorité.

Pour remplir cet objet, on a fait, 1°. un choix de morceaux de proſe latine des meilleurs Auteurs, qu'on a diſpoſés par gradation de claſſe en claſſe, du facile au difficile, depuis la Sixième juſqu'à la Rhétorique, & digérés de manière que tout l'eſſentiel eſt dit au maître qui doit donner la leçon.

2°. Un choix de Poéſies latines des mêmes ſiècles, diſpoſées, graduées, digérées de même.

3°. Un choix des meilleurs morceaux de nos Auteurs françois, proſe & vers, diſtribué de même, de claſſe en claſſe, parallelement avec les Auteurs latins.

4°. Un cours abrégé d'hiſtoire ; commençant par l'hiſtoire Sainte en *Sixième*, continuant par l'hiſtoire

Ancienne, l'hiſtoire Romaine, l'hiſtoire de France, & finiſſant par l'hiſtoire Univerſelle de M. Boſſuet, en Rhétorique. La Philoſophie eſt traitée dans la même vue & à-peu-près ſur le même plan.

Ces livres claſſiques ſont tellement préparés & rédigés, qu'on y fait entrer une ſuite des traits les plus beaux & les plus inſtructifs de la Littérature françoiſe, latine & grecque, Poëtes, Hiſtoriens, Orateurs. Toutes les Vertus morales, civiles, chrétiennes, nationales, y ſont préſentées en préceptes & en exemples. Le langage eſt toujours auſſi pur, auſſi riche, auſſi élégant qu'il peut l'être. La Géographie, la Chronologie, la Fable, les Principes de Logique, de Grammaire, de Goût, de Morale, &c. ſont enſeignés & marchent de front dans ce plan d'Education.

Pour les Humanités ſeules, il y a cinq diviſions des objets qui entrent dans ce Cours d'Etudes.

La première intitulée, *Principes*

de la Littérature, avec des grands morceaux de nos Auteurs françois.

La ſeconde, *Extraits des Auteurs latins, en proſe.*

La troiſième comprend *les Poéſies latines.*

La quatrième, *les Abrégés d'hiſtoire.*

La cinquième contient les petites Feuilles grecques, chacune en ſix parties pour les ſix claſſes.

Dans la Philoſophie, pour former l'eſprit à la juſteſſe, on donne des principes de Logique, des élémens d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie, &c. Pour préparer le cœur à la vertu & aux devoirs, on expoſe les principes de la Théologie naturelle & de la Morale. Pour faire connoître les productions de la Nature, on donne un abrégé de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle. Pour ſavoir les opinions des Anciens ſur la Divinité & la Morale, on lira *les Penſées choiſies de Cicéron.* Enfin un volume de Notions & de Queſtions philoſophiques, traitées

à la manière des écoles, donnera une idée & quelque usage de la Méthode scholastique, qui accoutume l'esprit, dit l'Auteur, à une certaine marche didactique, souvent utile dans les discussions.

Nous ne pouvons suivre l'Auteur dans tous les détails où il s'engage sur la composition & la rédaction de ces livres, sur les exercices journaliers, & sur les divers arrangemens de ses classes; nous observerons seulement qu'il adopte & consacre l'idée de l'Abbé S. Pierre, de joindre aux prix pour les talens, des prix pour les vertus & pour les mœurs.

Les principaux avantages de ce Cours d'Etudes, relativement au Public, seront:

1°. Que l'Education marchera d'un pas égal & uniforme dans tous les Colléges où seront placés les Elèves de l'Ecole Royale Militaire.

2°. Que si les Maîtres habiles ont des succès plus distingués, les

médiocres en auront au moins de solides & d'assurés.

3°. Que la partie françoise pourra servir aux jeunes personnes de l'autre sexe, & même la latine, parce qu'elle sera traduite.

4°. Que l'Education sera aisée & agréable pour les Disciples & pour les Maîtres, parce que ceux-ci n'auront qu'à distribuer les leçons, ceux-là qu'à les recevoir.

5°. Que les parens qui ne seront pas à portée de profiter pour leurs enfans de l'Education publique, trouveront dans les livres classiques des moyens tout préparés pour conformer l'Education domestique de leurs enfans à celle des Colléges.

6°. Que ceux qui auront commencé leurs études dans un âge avancé, pourront, s'ils ont de la penétration & de l'ardeur, abréger le tems du Cours d'Etudes.

Ajoutons que beaucoup de gens qui sont censés avoir fait leurs études, & qui ont déjà pris un état

dans le monde, ne feront pas mal de reprendre ſous œuvre leur éducation ; que le nouveau Cours d'Etudes leur en offre un moyen facile, ſans le ſecours d'aucuns Maîtres, & ſans trop les détourner de leurs occupations ou même de leurs plaiſirs.

Dans l'expoſition que nous venons de faire de ce Cours d'Etudes & de ſes principaux avantages, nous avons employé preſque partout les expreſſions de M. l'Abbé Batteux, comme les plus propres à rendre ſes idées ; nous croyons que l'uſage de ce Recueil précieux & néceſſaire ſera encore plus étendu qu'il n'a oſé le croire ; nous ne connoiſſons perſonne à qui ce livre ne convienne, & il n'en exiſte certainement aucun qui raſſemble dans un ſi petit intervalle & dans un ordre ſi méthodique une collection ſi ample & ſi choiſie de notions ſûres, d'élémens, de principes en tout genre & ſur toute matière, & de modèles de goût & de vertu à-la-fois.

FABLES, *par M.* Willemain d'Abancourt.

Periculosæ plenum opus aleve. Horat.

A Amſterdam, & ſe trouve à Paris chez L. Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine. 1777. 2 Parties en 1 volume, l'une de 136 pages, l'autre de 124; en tout cent Fables.

FABLES & Contes, dédiés à Son Alteſſe Impériale Monſeigneur le Grand Duc de toutes les Ruſſies, &c. &c.

Ce genre antique, inventé par un Sage,
Offre toujours un voile officieux
Que l'Amour-propre emploie à ſon uſage.
La Fable plaît quand la Satyre outrage,
Et par là même elle inſtruit beaucoup mieux.

M. le C. de Ch....

A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine. 1775. *in*-12. 231 p.

LA Fable n'eſt point du tout un genre négligé parmi nous, & la Fontaine n'a découragé perſonne,

mais il a fait grand tort à tous ses successeurs, non-seulement en faisant beaucoup mieux qu'ils ne feront, mais en leur offrant un modèle inimitable qu'ils s'obstinent tous à imiter. M. de la Motte, avec tout ce qu'il avoit d'esprit, de philosophie & même de talent, auroit pû faire d'excellentes Fables, s'il s'étoit cru permis d'en faire d'un autre genre que la Fontaine; & il en a fait de bonnes, parce qu'il s'est quelquefois écarté de son modèle. S'il déplaît, c'est presque toujours quand il veut être la Fontaine:

Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

La gaîté attriste quand elle n'est point originale; & la grace n'est qu'une grimace, quand elle n'est point naturelle.

Nous retrouvons encore l'imitation de la Fontaine dans les deux nouveaux Recueils de Fables que nous annonçons. M. Willemain d'Abancourt a de l'esprit & de la

facilité ; il montre une ame douce & ſenſible ; il demande des conſeils & non pas des éloges ; il mérite & des éloges & des conſeils. Nous prendrons la liberté de lui rappeller le précepte de Boileau, qui eſt plus qu'un conſeil :

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous ſoit toujours ſacrée.

L'Auteur dit à la Fontaine :

Toi qui connus le prix des mœurs,
Quoiqu'en des tableaux enchanteurs,
Où tu n'entendois pas fineſſe,
Tu bleſſas la délicateſſe.

Après *quoique*, il faut un ſubjonctif ; il falloit donc dire : *tu bleſſaſſes*, ou *tu ayes bleſſé*.

Si j'apprends au merle à ſiffler,
Tu fais plus, tu lui *montre* à plaire.

M. Willemain d'Abancourt n'ignore pas qu'à la ſeconde perſonne il faut un *s* ; *tu lui montres à plaire*, & non pas : *tu lui montre à plaire*.

L'Auteur fait encore la même faute dans un autre endroit :

Et tu te laiſſe aller au penchant qui t'entraîne.

Il faut : *tu te laiſſes aller*. C'eſt le cas de dire :

Monſieur, la Poéſie a ſes licences ; mais
Celle-ci paſſe un peu les bornes que j'y mets.

Dans une Invocation à la Vérité, l'Auteur lui dit :

Deſcends de la voûte azurée
Préſider à mes chants & *guider* mon pinceau.

On ne dit pas : *deſcends faire une choſe*, comme on dit : *viens faire une choſe*.

M. la Fermiere, Auteur des Fables du ſecond Recueil, prend pour épigraphe ces quatre vers de M. l'Abbé le Monnier :

Puiſque vous venez à l'ouvrage
Lorſque les bleds ſont moiſſonnés,
Pauvres Fabuliſtes, glanés !
Glanés ! c'eſt-là vatre partage.

Il a pris, comme M. Willemain d'Abancourt, les ſujets de ſes Fables dans des Fabuliſtes & des Moraliſtes connus; il ne s'en cache pas, puiſque dans la Table il donne le nom des Auteurs & des Ouvrages dont ces Fables ſont tirées. Tout le monde connoit cette jolie Fable de M. Leſſing, qui a pour titre, *les Furies*; pluſieurs Fabuliſtes ou autres Poëtes françois l'ont déjà traduite ou imitée. Voici la traduction nouvelle qu'en donne M. la Fermiere : elle fera juger de ſa verſification & de ſon ſtyle.

Les Furies.

Mégère, Alecto, Tyſiphone
Vieilliſſoient aux Enfers. Car on vieillit partout.
Un jour Pluton, s'égayant ſur ſon trône,
Dit à Mercure : on connoit ton bon gout,
Fils de Maïa ; tu vois, nos trois Pucelles
Sont ſur les dents. Va faire un tour là-haut,
Pour en déterrer de nouvelles;

Et me les amène au plutôt.
Il dit : Mercure part. Junon, ce jour-là même
Appelle Iris : viens-çà, ma chère Iris,
Viens-çà. Tu me connois & tu sais si je t'aime.
Fais-moi raison de l'arrogance extrême
De cette folle de Cypris,
Qui soutient avec impudence
Que le sexe par excellence
Fléchit tout entier sous ses lois,
Et qu'en son cœur au moins toute femme l'encense.
Vas m'en chercher, là, deux ou trois,
Vertueuses à toute outrance,
Pour la rembarrer une fois,
Et la réduire à garder le silence.
Elle dit. Iris vole. Où n'alla-t'elle pas ?
Dans quel coin de la terre
L'infatigable Messagère
Ne porta-t'elle point ses regards & ses pas ?
Ses recherches & ses peines
Furent vaines.
Junon la vit retourner
Triste, & sans rien amener.
Hélas ! s'écria la Déesse,
Qu'êtes-vous devenue, ô pudeur ! ô sagesse !

Reine des Dieux, dit la dolente Iris,
Point de soupçons, surtout point de mépris :
Malgré l'Amour & sa Mère,
J'avois trouvé votre affaire :
Trois filles, filles d'honneur,
Et d'une vertu sévère,
Vrais miracles de pudeur.
Mais j'ai joué de malheur.—
Comment cela ? —Je suis venue
Un moment trop tard. A ma vue,
Et sous mon nez, Mercure, ce fripon ;
S'en est emparé pour Pluton.—
Tu me contes des rêveries :
Qu'en feroit Pluton ? —Des Furies.

DISSERTATION sur cette Question : Quelles sont les causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'Enfans, & quels sont les préservatifs les plus efficaces & les plus simples pour leur conserver la vie ? Par M. Jacques Ballexserd, Citoyen de Genêve. Couronnée par l'Académie Royale des Sciences de Mantoue, en 1772.

Extra naturam error undique & damnum.

A Paris, chez Mérigot, le jeune, Quai des Auguſtins ; & à Genêve, chez Iſaac Bardin, Libraire. 1775.

CE petit Ouvrage, extrêmement intéreſſant, n'eſt connu à Paris que depuis peu de tems.

L'Auteur, qui ne s'eſt rien permis d'étranger à ſon ſujet, entre auſſi-tôt en matière, & diviſe ſa Diſſertation en quatre ſections, dans chacune deſquelles il développe la cauſe du mal & indique enſuite le remède.

Il accuſe d'abord *la débilité acquiſe des pères & mères.* « Entre » toutes les cauſes, dit-il, qui cou- » pent le fil de notre vie dans le bas » âge, ou qui l'aſſujettiſſent dans la » ſuite à mille infirmités, il n'en eſt » point de plus conſidérable & de » plus familière que le caractère d'hé- » rédité de nos parens maladifs. » Tous les vices du corps, je dirois » preſque auſſi les vices de l'ame, ſe » tranſmettent, ſe perpétuent par la » génération, &c. » Ce que M. Bal-

lexferd avance ici, il le prouve par le raisonnement & par la manière d'être, le genre de vie & la postérité des différens ordres de citoyens. Indépendamment de ce qu'il faut pour qu'un enfant soit bien constitué, qu'il puise la vie dans des sources pures, le père & la mère doivent être proportionnés par la grandeur, la grosseur & l'âge, & être nés eux mêmes de parens semblables. M. Ballexferd demande beaucoup d'attentions dans les femmes grosses, pour ne pas s'exposer à perdre dans un instant les espérances les mieux fondées. Il desire qu'elles évitent les grandes passions de l'ame, surtout le désespoir, la colère, l'envie, la jalousie, les saignées téméraires, les medecines âcres, la percussion du ventre, les corps baleinés, l'extension des mains au-dessus de la tête, l'éternuement fréquent, les secousses, le rire immodéré, le chant forcé, la danse haute, toutes causes capables d'ouvrir *l'orifice* interne de la matrice

ou de décoller le placenta. Il leur prescrit un régime de vie conforme aux loix de la nature & à celles de l'hygiene bien entendue. Les femmes enceintes étant très-susceptibles, on doit user de ménagement à leur égard ; « & crainte de troubler la » sérénité de leut esprit, se donner » bien de garde de leur annoncer, » sans précaution, de bonnes & en» core moins de mauvaises nouvelles.

» Mais comme il est des circons» tances imprévues, des sujets de » terreur soudaine, dont toute la » prudence humaine & nos précep» tes ne sauroient garantir toutes les » femmes grosses, il faut nous ré» duire ici à relever les avantages du » courage, de celui, surtout, qui » donne plus de disposition à l'es» pérance qu'à la crainte, & qui, » par des actes répétés, s'élève au» dessus des événemens, comme un » nageur s'élève au-dessus de la sur» face de l'eau, sur laquelle il arrive » au but en la comprimant. »

Dans la *seconde* section, M. Bal-

lexſerd, après avoir condamné juſtement les ſecours prématurés que l'ignorance ou l'imprudence eſſayent de donner aux femmes qui ſont en mal d'enfant; après avoir déſigné les ſoins particuliers qu'on doit prendre des nouveaux-nés, s'occupe des meilleurs moyens de leur procurer une nourriture ſaine & avantageuſe. De tout tems les Médecins ont annoncé qu'ils ne devoient pas la puiſer ailleurs que dans le ſein maternel. D'accord avec ce qu'ils ont écrit, M. Ballexſerd employe le raiſonnement phyſique pour rappeller les femmes à ce vœu de la nature. Il s'efforce enſuite de les attendrir, en leur faiſant enviſager le plaiſir qui en réſulteroit pour elles; plaiſir bien réel, & que les mères qui ont nourri connoiſſent parfaitement. Il fait voir que c'eſt dans les nourrices empruntées que réſide la cauſe primordiale de la plupart des maladies qui attaquent & enlèvent les enfans du premier âge. Les erreurs que ces femmes commettent dans leur régi-

me, *le* défaut d'attention ſur la quantité des alimens qu'elles prennent, l'impoſſibilité où elles ſont de s'en procurer d'une qualité convenable, & une foule de circonſtances accablantes dont elles ſont ſi ſouvent affligées, ne manquent guère de produire de grandes altérations dans leur lait, &c.

Cependant il eſt des cas où il eſt néceſſaire que la mère n'allaite pas ſon enfant, & M. Ballexſerd en indique les principaux. Alors il faut, ſelon lui, que la nourrice ne diffère de *la* mère que dans les mauvaiſes qualités, & lui reſſemble dans toutes les autres. D'ailleurs, l'Auteur de la Diſſertation détaille les conditions que l'on a toujours demandé dans une nourrice pour être bonne, ſoit par rapport à ſon tempérammment, à ſon genre de vie, à ſon habitation, ſoit par rapport à ſon lait.

La troiſième cauſe de mort des enfans, qui eſt l'objet de la troiſième ſection, eſt la pratique du maillot. « Si la ſanté ou la maladie dé-

» pendent absolument de ce qui » donne ou ôte la liberté, l'aisance » aux diverses opérations de notre » corps, si de toutes les causes qui » peuvent empêcher sa nutrition, » son accroissement, il n'en est point » de plus sûres, de plus immédiates » qu'un état de compression dans ses » organes; enfin, si toute situation con- » tre nature est nécessairement dou- » loureuse & gênante; si elle nuit éga- » galement à la veille & au sommeil, » c'est-à-dire, à l'examen & au repos, » quels inconvéniens ne doivent pas » résulter de l'usage du maillot, » cette invention si absurde, suffo- » cante & pourtant si connue, si » pratiquée parmi nous? » En effet, le maillot, comme les Médecins s'en sont plaints, nuit au développement des viscères, à la perfection des extrémités, & ne sert qu'à difformer le corps. On doit rendre cette justice à notre siècle, qu'au moins parmi les gens éclairés la méthode des maillots a peu de partisans aujourd'hui.

M. Ballexſerd détermine la manière dont doit être placé un enfant dans le berceau ; il blâme l'abus de bercer, comme propre à favoriſer la pareſſe de la nourrice & à étouffer les cris de la douleur & du beſoin. Il ne craint point de paſſer pour minutieux en ſpécifiant toutes les attentions qu'on doit avoir pour les enfans. La moindre négligence de la part de la nourrice, pourroit être préjudiciable à ſon nourriſſon. « Une épingle mal placée, (ne » vous ſervez point d'épingles) un » *bruit* incommode, des piqûures » d'inſectes, une athmoſphère ſtag» nante, excrémenteuſe, comme » celle qu'on reſpire entre des ri» deaux épais, bien clos, bien fer» més, trop de chaleur, une mau» vaiſe poſture, des linges ſâles, » mouillés, &c. » Voilà une partie des choſes que M. Ballexſerd conſeille d'éviter en en faiſant connoître les inconvéniens.

La quatrième ſection enfin, renferme l'*expoſé des abus* de l'uſage de la

bouillie ordinaire, & des réflexions sur la dentition & la précipitation de sevrer les enfans de la mammelle, quatrième cause de la mortalité parmi eux. Au lieu de la bouillie, telle qu'on en donne aux enfans, & que tant de gens instruits ont proscrit depuis long-tems, M. Ballexserd conseille au moins de torrifier ou griller la farine. Il préfère l'usage de celle dont le grain auroit germé, comme on fait germer l'orge, qui sert à composer la bière. « Cette fa-» rine, dit. M. Ballexserd, est dou-» ce, sapide, un peu sucrée, point » visqueuse, & se dissout aisément » dans la bouche. La bouillie qu'on » en fait est incomparablement » moins tenace, moins collante que » l'autre, qui étant composée de fa-» rine crue, dont les particules n'ont » été ni divisées, ni atténuées par la » fermentation, est nécessairement » plus étouffante, plus capable d'en-» gendrer des vents clos & bridés, » des distensions d'estomach, &c. » *Nous* ne suivrons pas M. Ballexserd

dans le régime qu'il prescrit aux petits enfans ; il nous a paru d'autant plus sage, qu'il est fondé sur l'observation, & qu'il est indiqué par la nature. Ce qui concerne la dentition est traité avec le même esprit.

M. Ballexserd attribue au sevrage précipité le peu de vigueur & la briéveté de la vie des hommes : « l'on ne laisse point le tems aux » parties originaires de notre corps » de prendre leur parfaite intégrité » & de parvenir au degré de ton, de » force ou de fermeté qu'elles au» *roient* acquises en laissant plus » long-tems les nourrissons dans » l'usage du lait de leur mère ou » sur le sein d'une femme qui leur » ressemble, &c. &c. » La Dissertation est terminée par des réflexions sur l'espèce de lait le plus propre à remplacer celui de la nourrice, en cas qu'on soit forcé de recourir au lait des animaux, sur la nourriture qui convient à l'enfant après le sevrage, & sur l'exercice qu'on doit lui permettre.

L'Ouvrage eſt enrichi de notes que l'Auteur a placées à la fin. La plupart de ſes réflexions ont été faites déjà par des Médecins ; & ce qu'il preſcrit, ne diffère que dans quelques points de ce que conſeille habituellement cette claſſe d'hommes utiles ; cependant on eſt redevable à M. Ballexſerd d'avoir ſatisfait à la queſtion propoſée d'une manière ſimple & vraie : ce ſont de ces choſes qu'on ne ſauroit trop répéter ; quoique déjà écrites par des hommes très-éloquens, elles font encore leur impreſſion, quand elles ſont préſentées par un eſprit juſte, éclairé, & qui ne paroît préoccupé d'aucun ſyſteme.

MOYENS

MOYENS d'extirper l'Usure, ou Projet d'établissement d'une Caisse de Prêt public sur tous les biens de l'homme ; contenant les Lettres-Patentes de création du Mont-de-Piété de Paris en 1777, dédié à Henri IV ; par M. Prevost de S. Lucien, Avocat au Parlement. *in*-12 de 400 pag. Prix, 3 liv. broché, & franc de port par tout le Royaume. A Paris, chez Lesclapart, Libraire, Quai de Gêvres ; & l'Auteur, rue Sainte-Apolline. 1778.

NOUS avons déjà rendu compte de cet Ouvrage en 1775, & nous promîmes alors d'en donner un second extrait. Le premier contenoit l'analyse de la première Partie ; l'affluence des matières ne nous l'a pas permis. Mais la nouvelle Edition de l'Ouvrage, & plus que cela l'Etablissement qu'on vient de faire à Paris d'un Mont-de-Piété, d'après les vues de l'Auteur, sem-

blent nous recommander plus particulierement de remplir nos engagemens : nous allons le faire avec plaisir, & nous prions le Lecteur de recourir à ce que nous avons déjà dit sur la première Partie.

La seconde Partie présente un tableau suivi des Loix romaines & françoises qui peuvent avoir quelques rapports avec l'établissement d'une Caisse de Prêt public; nous ne pouvons pas donner l'analyse de ces loix; leur concision d'une part, de l'autre leur enchaînement, empêche qu'on puisse les détacher. Nous nous arrêterons davantage à la réfutation des objections formées contre ces sortes d'établissemens. C'est à ces réfutations victorieuses qu'il paroît qu'on doit l'établissement du Mont-de-Piété. Car depuis deux cens ans on élevoit sans cesse, contre les Caisses de Prêt, des objections puissantes qui, n'étant point combattues, empêchoient toujours le Gouvernement de les permettre. Ces objections sont au nom-

bre de huit. Nous ne nous arrêterons qu'à la seconde tirée de l'Ouvrage de Guy Coquille, Procureur du Roi à Nevers, dans son Livre intitulé, *Réformation de l'Etat Ecclésiastique*, tom. prem. pag. *666*. La solution en est d'autant plus curieuse, que dans le tems que parut l'Ouvrage de M. de S. Lucien, il s'éleva beaucoup d'objections pour & contre la concurrence, & les priviléges exclusifs.

« La concurrence dans le com» merce peut seule le rendre floris» sant, les priviléges exclusifs le dé» truisent; au lieu de défendre le » Prêt à intérêt, peut-être devroit-il » être permis d'établir plusieurs cais» ses de Prêt public, la concurrence » feroit baisser le taux du Prêt; au » lieu qu'un établissement privilégié » ne donnera jamais la valeur pré» cise de l'intérêt, la concurrence » au contraire l'indique, celui qui » en exige le moins sera celui auquel » on s'adressera plutôt, le prix dont » il *se contente* est le point fixe où

difes à des fommes très-inférieures à leurs dépenfes : alors ils quittent & renoncent pour toujours à un commerce onéreux, deftructeur : alors la cherté devient exceffive, parce que prefque tous fe retirent en même-tems.

Voulez-vous enrichir cette ville fuperbe ? refferrez dans fon lit le fleuve altier qui la traverfe fi majeftueufement, fes torrens accumulés vont à grands flots lui lancer ces énormes batteaux qui contiennent fes befoins. En a-t-il moins, dans fa courfe immenfe, fertilifé les côtes qu'il a parcourues ? & fe rallentira-t-il dans les bienfaits, jufqu'à ce qu'il fe perde dans les mers ? Mais vous voulez que mille rivages éloignés participent à fes faveurs, qu'il aille arrofer des contrées étrangères, vous interrompez fon cours par mille faignées, il coule lentement dans mille canaux ; affoibli de toutes parts, à peine peut-il fupporter la barque la plus légère, vous lui avez donné une plus grande circu-

lation; mais en lui donnant un niveau plus étendu, ce grand fleuve a disparu, par-tout il se perd en eaux dormantes, & la stérilité parcourt comme lui tous les vastes lieux qu'il occupe.

La concurrence peut être utile dans nombre d'objets de commerce, mais seroit sûrement nuisible dans le Prêt à intérêt; mille ruisseaux comme la petite rivière de Bièvre n'approvisionneroient point Paris, un fleuve seul y suffit; forcez, si vous voulez, les rivières confluentes, à se jetter en une seule: mais ne divisez jamais celle qui les réunit toutes: formez un bureau de Prêt public, que ses fonds soient suffisans pour embrasser, pour ainsi dire, tous les besoins de l'homme; en saisissant toutes les occasions de l'obliger, l'abondance renaîtra parmi les citoyens. Divisez les établissemens; confiez-les à des mains mercénaires, l'avidité les dirigera, l'appas du gain sera le taux de l'intérêt, les bénéfices plus partagés opéreront

la dispersion des fonds, le Public sera mal servi, & l'Usure recouvrera son empire.

Il est certain qu'un seul bureau de Prêt public en fonds suffisans détruiroit absolument l'Usure; 1°. le taux du bureau seroit certainement celui de tous les Usuriers, s'il en existoit encore; car, il est probable qu'un particulier dans le besoin s'adressera plus volontiers à un bureau de Prêt public, sur lequel il a des droits comme citoyen, qui le secourra sur le champ, plutôt que d'aller importuner un Usurier qui le vexeroit par de fortes Usures, & dont les arrangemens ne sont pas toujours sûrs; 2°. l'Usurier qui sera forcé de prêter à moins de frais, qui n'aura pas comme le bureau des priviléges pour ses recouvremens, risquera sans doute davantage; les pertes qu'il pourroit essuyer tomberont sur les capitaux, & ne pourront point être réparées par des bénéfices immenses qu'il peut faire sur d'autres Prêts; 3°. l'Usurier ne prê-

tant que ſur gages, & ne prêtant que pour un très-court intervalle, n'offre qu'un ſervice borné; le bureau, embraſſant un plus long eſpace, & un plus grand nombre d'obligations, offre des reſſources bien plus avantageuſes, & il ne profitera pas de l'occaſion d'un bienfait pour vexer & importuner l'emprunteur; 4°. un particulier, ayant, je ſuppoſe, une ſomme de 100000 liv. qu'il fait valoir par la voie de l'Uſure, outre les dépenſes & les faux frais néceſſaires à la choſe, veut trouver dans le produit de ſes fonds ſa ſubſiſtance, celle de ſa femme, de ſes enfans, l'eſpoir de leur établiſſement; il ſatisfait ſes beſoins ou ſes goûts particuliers, & trouve encore le moyen de conſerver ſon principal, & de l'augmenter par la liberté indéfinie qu'il a de prendre à Uſure; cette liberté ôtée par le taux donné du bureau, s'il veut ne pas morceler ſes fonds pour ſoutenir ſa même dépenſe, il ſera obligé

de se jetter dans le commerce ou l'agriculture, &c. &c.

Cette seconde Partie est terminée par le tableau des avantages que procureroit l'établissement d'un Mont-de-Piété dans chaque ville du Royaume. Il paroît que ce tableau a fait son effet, puisque le Gouvernement a déjà bien voulu accorder cet établissement aux remontrances de l'habile Magistrat qui préside à la police de cette ville.

Dans la troisième Partie, l'Auteur indique les moyens de procurer des fonds ; quelques-uns sont purement d'imagination, & appartiennent plus à la finance à laquelle nous laissons le soin de les apprécier. Mais ceux qu'il propose pour verser à cette caisse les deniers judiciaires, nous ont paru fort raisonnables, & il seroit à desirer que les Tribunaux les adoptassent ; les plaideurs, les créanciers & les débiteurs y gagneroient infiniment.

Un créancier & un débiteur s'ac-

tionnent en justice : ce dernier fait des offres ; ou elles sont contestées, ou le créancier ne peut les recevoir à cause qu'il y a sur lui des oppositions. Dans l'un & l'autre cas, on en ordonne le dépôt ou la consignation ; six mois, un an, plusieurs années même s'écoulent, sans que les contestations soient terminées ; enfin il s'agit de partager : la somme déposée est la même. Si pendant la durée du procès elle eût été remise à une caisse de Prêt public, dont la constitution est de faire valoir l'argent ; le créancier & ses ayans cause, ou le débiteur, seroient dédommagés, par les fruits, des frais du procès, ou au moins de la disgrace du retard.

Un fermier judiciaire dépose le prix de son bail aux saisies réelles, souvent il en retient portion pour des réparations véritables ou imaginaires ; les parties saisies, les créanciers évidemment privilégiés, les procureurs même demandent des provisions ; tout est envahi ; lorqu'il faut compter, il n'y a rien. L'in-

[redacted]

fortuné débiteur voit perdre pour lui sans ressource des sommes considérables, sans être acquitté de la moindre dette : qu'on eût porté le prix des baux judiciaires à une caisse qui fait valoir, les provisions se seroient payées sur le produit, & le capital seroit toujours conservé pour les créanciers ou le débiteur ; de même dans une direction, un ordre, une contribution.

Un failli, ou un banqueroutier, ne laisse que 10000 livres pour en payer 15, qui empêcheroit d'ordonner que la somme seroit portée à la caisse, pour y rester jusqu'à ce qu'elle ait produit somme suffisante, pour désintéresser tous les créanciers en principal, intérêts, jusqu'au jour du dépôt & frais ? Le privilégié ne perdroit rien; il n'auroit qu'attendu, du moins n'auroit-il pas envahi par son privilége ou son hypothèque toute la masse, & ruiné ses co créanciers ; le débiteur seroit absolument libéré.

N'est-il pas douloureux pour un

infortuné, de voir son argent rester oisif pour lui, tandis qu'il fait souvent la fortune du séquestre. Aussi ces charges de dépositaires publics ne manquent-elles jamais d'être bien vendues; le vendeur se paye du prix de sa charge sur les dépôts; & l'acquéreur, sans bourse déliée, s'acquitte, en se chargeant de tel ou tel dépôt, jusqu'à concurrence du prix convenu. Est-il étonnant de les voir portées à des prix si excessifs? Des gens sans ressources, qui achètent aussi facilement, n'ont pas de peine, & ne font guères de scrupules de dissiper ce qui peut leur rester confié.

Si le Gouvernement rendoit la caisse de Prêt public séquestre des deniers pupillaires, & des dépôts judiciaires, à la charge par elle d'en compter, avec les intérêts à 4 pour 100 par exemple, & qu'on vît l'administration répondre à la confiance de l'Etat, combien de particuliers n'iroient-ils pas volontairement offrir leur argent, & le feroient ainsi

valoir sans usure, sans aucun risque, aucune crainte, pour les retirer dans le tems où ils pourroient en avoir besoin, soit pour un établissement, un mariage, un batiment, une entreprise, &c.

Enfin l'Ouvrage est terminé par une lettre très-intéressante sur l'interprétation du 35e. verset du Chapitre 6 de S. Luc, qui l'Auteur prétend devoir être rendu par *fœnerate nihil disperantes*, & non par *mutuum date nihil inde sperantes*, qui est la version reçue. Cependant il nous semble que les raisons que l'Auteur donne de cette interprétation sont très-fortes & très-probables. La version ordinaire étoit la plus forte objection qu'on opposât à l'établissement des caisses de Prêt public; c'est sans doute ce qui a déterminé M. de S. Lucien à s'en occuper plus particulierement.

Des recherches savantes, un style aisé, agréable, & une connoissance profonde des loix sur la matière que traite l'Ouvrage, nous paroif-

ſent devoir le diſtinguer de beaucoup d'autres, & faire honneur à l'Auteur dans l'eſprit de tout bon citoyen, puiſqu'il paroît que c'eſt le patriotiſme ſeul qui peut l'avoir déterminé à travailler ſur ce ſujet.

EXTRAIT des Obſervations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois d'Avril 1778.

LES chaleurs & la ſéchereſſe qui ont régné juſqu'au 15 de ce mois, ont été ſuivis ſubitement d'une température ſi froide & ſi humide, que nous croyions être encore en hiver; la gelée du 17, ſurtout, a fait un tort conſidérable dans notre vallée à la vigne & aux arbres fruitiers. Il eſt ſingulier qu'en 17:9, année où les lunes étoient diſtribuées comme cette année-ci, la température du mois d'Avril ait été préciſément la même; chaleur aſſez grande au commencement du mois; gelée à glace le 17, qui a

fait du tort aux végétaux. Je copie les observations de M. Duhamel. J'ai fait remarquer l'année dernière le rapport de la température de chaque mois avec celles des différens mois de l'année 1758. Je ne prétends rien conclure de ces rapports qui ne sont pas encore étayés sur un grand nombre d'observations. M. Hell en protestant dans les papiers d'Allemagne contre la prédiction que lui avoient prêté les gazettes françoises relativement à l'effet des aurores boréales sur la température qui a lieu cinq ou six semaines après ce phénomène; M. Hell a averti les Observateurs d'être attentifs à la température qui auroit lieu vers la fin d'Avril; il les prévenoit qu'ils devoient s'attendre à un tems froid & pluvieux, en conséquence de l'aurore boréale observée le 25 Février; & que l'accord de l'évènement avec sa prédiction prouveroit qu'on lui avoit prêté une proposition toute contraire à celle qu'il avoit avancée *en lui* faisant dire que l'aurore bo-

réale du 27 Novembre dernier annonçoit un hiver doux. Si. M. Hell est infaillible dans ses prédictions, l'aurore boréale du 26 Mars nous promet donc une température désagréable pour la mi-Mai; M. Hell se fonde sur l'observation. J'ai parcouru le registre d'observations que je tiens depuis dix ans. Dans cet espace de tems, j'ai observé 86 aurores boréales; sur ce nombre il y en a eu 40 qui ont été suivies 5 ou 6 semaines, après des tems froids & humides. Je ne crois pas que ce rapport soit suffisant pour établir une théorie : au reste, nous attendons de nouveaux éclaircissemens de M. Hell, lorsqu'il aura publié la suite de son Traité de l'*Aurore Boréale*, dont il a déjà donné une partie dans les *Ephémérides de Vienne*, pour 1775.

Le premier, les maronniers se chargeoient de feuilles; les cornouillers étoient en pleine fleur. Les limaçons devenoient communs. Le 2, les rosiers blancs & les groseilles à

grappes se chargeoient de feuilles ; on entendoit les grenouilles de l'étang de Montmorency. Le 4, les pêchers entroient en fleurs ; les jacinthes doubles & les amandiers fleurissoient. J'ai remarqué, comme une chose singulière, que les amandiers ont fleuri 9 jours plus tard que les abricotiers ; ceux-ci sont ordinairement plus tardifs. On entendit le rossignol. Les hirondelles avoient paru le 2. L'épine blanche & l'épine vinette se chargeoient de feuilles. Le 6, la vigne étoit en bourre ; on vit ses premières feuillles le 11 ; les tilleuls se couvroient de feuilles. Le 7, j'ai vu les petits scarabés qui précèdent les hannetons. Ce jour-là & le suivant, la végétation fit un progrès étonnant. Le 8, les pruniers & les guignes étoient en fleurs. Le 10, les poiriers & l'épine noire fleurissoient ; la charmille, les figuiers & les noyers se chargeoient de feuilles. Le 11, les cerisiers, les fraisiers & les primevers sauvages entroient en fleurs, les chatteigners se

couvroient de feuilles. Le 13, on entendit le coucou. Le 23, les maroniers & les lilas fleurissoient; les mûriers se chargeoient de feuilles. Le 28, j'ai vu les mouches de S. Marc & les hannetons. La végétation qui avoit été très-hâtive jusqu'au 15, s'est beaucoup rallentie ensuite; on ne voyoit point d'épis à la fin du mois; les *mars* ont souffert jusqu'au 20 de la sécheresse.

Vents dominans, nord, nord-est & sud-ouest. Celui de nord-ouest souffla avec force les 13 & 14; il étoit très-froid.

Plus grande chaleur 19 d. Le 8, à 1 ½ soir, le vent nord-est & le ciel serein. *Plus grand froid* — 0d le 17 à 5 h du matin, le vent nord-est & le ciel couvert avec brouillard. *Différence* 19 d. *Chaleur moyenne de chaque jour* 8, 9 degrés.

Plus grande élévation du mercure 28 po. 0 9 lig. les 11 & 12, le vent nord-est & le ciel serein. *Moindre élévation* 27 po. 3 lignes. Le 30 à 4 ¼ h matin, le vent nord & le ciel

couvert avec pluie. *Différence* 9 lig. *Elévation moyenne* au *matin* 27 po. 8, 5 lig. A *midi* & au *soir*, 27 po. 8, 4 lig. *Marche du baromètre*. Le premier, à 6 h matin, 28 po. 0 li. Du premier au 3, *baissé* de 6 1/4 li. Du 4 au 12, *monté* de 7 lig. Du 13 au 16, *baissé* de 5 1/4 de lig. Du 16 au 19, *monté* de 5 lig. Du 19 au 22, *baissé* de 7 1/4 de lig. Du 22 au 25, *monté* de 4 1/4 lig. Du 26 au 30, *baissé* de 6 lig. Le 30, *monté* de 1/4 lig. Le 30, à 9 h soir, 27 po. 3 1/4 lig. Il a beaucoup varié en montant les 4 & 18, & en descendant les 2, 20, 21 & 26.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 15, 16, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26 & 30; & de la *grêle*, le 15 & le 21. Elle a fourni 17 lig. d'eau; il n'en étoit tombé qu'une demi-ligne jusqu'au 20. L'*évaporation* a été de 53 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimanté 19 d 55' les 12 & 23. *Moindre déclinaison* 19 d 15' les 1, 2, 3 & 6. *Différence* 40'. *Déclinai-*

son moyenne au *matin* $19^d\ 30'\ 55''$, à *midi* $19^d\ 44'\ 52''$, au *soir* $19^d\ 32'\ 56''$. Du jour $19^d\ 36'\ 14''$.

Plus grande sécheresse 62, 3^d, le 12, le vent nord-est & le ciel serein. *Plus grande humidité* 15, 0^d, le premier, le vent ouest & le ciel couvert avec pluie; *état moyen*, 40, 4 deg.

J'ai entendu le *tonnerre* trois fois de loin, les 3, 8 & 10, & une fois de près le 21. J'ai vu des *éclairs* de chaleur les 7, 8, 9 & 10; & j'ai observé un *parasélène* le 7.

Je n'ai point vu d'aurores boréales.

Le conducteur électrique n'a donné aucun signe d'électricité pendant ce mois.

Nous n'avons point eu ici de maladies régnantes; mais il y avoit des fievres épidémiques, malignes, putrides & inflammatoires dans nos environs, savoir; à Ruelle, S. Denis, Stain, Luzarche, Deuil, &c.

Suite des Observations météorologiques pendant le mois de Mai.

Nous avons eu pendant ce mois quelques jours chauds, mais la température a été en général froide & humide; elle a cependant été favorable aux productions de la terre qui s'annoncent bien; les blés sont beaux, les foins sont abondans, la vigne s'est bien rétablie; & si le tems est favorable à la fleur, on espère encore une demi année. Les arbres fruitiers ne promettent pas beaucoup; ils ont été fort maltraités par les chenilles & les vers; la plupart des fruits en sont piqués & tombent. Le 4, on voyoit quelques épis de seigle; ils fleurissoient le 28. Le 9, l'épine blanche & les féves de marais fleurissoient. Le 20, on sortit les orangers. Le 21, on servit les premiers pois d'hiver. Le 24, les sureaux étoient en fleurs. Le 28, l'églantier fleurissoient. Le 30, les abeilles ont donné leurs premiers essaims.

Vent dominant sud-ouest. Il ne fut violent que le 27.

Plus grande chaleur 17 $\frac{3}{4}$ d les 11, 12 & 22 à 2 h soir, le vent sud-ouest & nord-ouest & le ciel serein.

Moindre chaleur 5, 5 d les 2 & 19 à 4 $\frac{1}{2}$ matin; les vents sud-est & nord-ouest, le ciel serein avec glace dans la vallée le 22. *Différence* 12 $\frac{1}{4}$ d. *Chaleur moyenne de chaque jour* 11, 6 d.

Plus grande élévation du mercure 28 po. 2, 7 lig. le 20 à 2 h *soir*, le vent ouest & le ciel en partie serein. *Moindre élévation* 27 po. 4 lig. Le premier à 4 $\frac{1}{4}$ *matin*, le vent sud-ouest & le ciel couvert avec pluie. *Différence* 10 $\frac{3}{4}$ lignes. *Elévation moyenne* au *matin*, 27 po. 10, 8 lignes; à *midi*, 27 po. 10, 11 lig. au *soir*, 27 po. 10, 10 lig. *Du jour*, 27 po. 10, 10 lig. *Marche du baromètre*, le premier à 4 $\frac{1}{2}$ h *matin*, 27 po. 4 lig. Du premier au 10 *monté* de 10 lig. Du 11 au 13 *baissé* de 5 $\frac{3}{4}$ lig. Du 14 au 16, *monté* de 4 $\frac{3}{4}$ lig. Du 17 au 18, *baissé* de 3 $\frac{1}{4}$ lig.

Du 18 au 20, *monté* de 5 $\frac{1}{4}$ lig. Du 21 au 25, *baissé* de 6 $\frac{1}{4}$ lig. Du 26 au 29, monté de 4 $\frac{1}{2}$ lig. Du 29 au 31, *baissé* de 1 $\frac{1}{3}$ lig. Le 31 à 9^h *soir* 27 po. 11 $\frac{1}{4}$ lig. En genéral il n'a pas beaucoup varié. Ses plus grandes variations ont eu lieu en montant les 1, 5, 10, 14, 26 & 28; & en descendant, les 11, 17 19 & 22.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 2, 4, 7, 15, 17, 18, 25, 26, 27, 28 & 29. Elle a fourni 19 $\frac{1}{4}$ li. d'eau. L'*évaporation* a été de 55 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée 19^d 55' le 13. *Moindre déclinaison* 19^d 35' les 2, 3 & 31. *Différence* 20'. *Déclinaison moyenne au matin*, 19^d 42' 13"; à *midi*, 19^d 48' 34"; au *soir*, 19^d 43' 3". *Du jour*, 19^d 44' 37". Elle n'a pas beaucoup varié.

Plus grande sécheresse 62, 0^d, le 10 le vent nord-ouest. *Plus grande humidité* 7, 3^d le 30 le vent nord-ouest, avec un brouillard aussi épais qu'en hiver; cette humidité est ex-

trême

trême pour la saison. *Différence* 54, 7 d. *Etat moyen*, 38, 5 d.

Je n'ai entendu le *tonnerre* qu'une seule fois le 25, & il étoit éloigné. Mon grand Conducteur a été fortement électrisé le 25 & le 28. Les carillons se firent entendre le 25 dans un moment où il ne tomboit pas une goutte d'eau ; le tems étoit couvert. Une fiole de leyde chargée avec deux étincelles seulement au grand Conducteur, m'a fait éprouver une forte commotion. Le 6, j'ai observé un beau parasélène.

J'ai vu au commencement de ce mois quatre embryons dans une seule fleur de cerisier ; ils se sont desséchés lorsqu'ils étoient déjà gros comme des petits poids.

Les maladies qui régnoient dans nos environs avoient cessé à la fin de ce mois. Nous avons perdu ici plusieurs personnes attaquées de maladies chroniques.

Montmorency, 3 *Juin* 1778.

COTTE, *Prêtre de l'Oratoire, &c.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES

ITALIE.

VERONE.

MEMORIE intorno all' acque correnti di Anton-Mario Lorgna Colonnello d' Ingegneri e Direttore delle Scuole Militari di Verona. In Verona nella Stamperia Moroni. 1777. Con lic. dè ſuper. 92 pag. in-4°. avec figures.

M. Lorgna, dont nous avons annoncé beaucoup d'Ouvrages ſur la Géométrie & l'Hydraulique, a dédié ces nouveaux Mémoires à M. de la Grange, l'un de nos plus grands Géomètres. Il y traite de la meſure des vîteſſes dans les eaux courantes; du prolongement d'un fleuve dans la mer; d'une eſpece d'écluſe pour la communication des canaux; de la rupture des digues des grands fleuves, & de la corrozion qui ſe fait

aux pieds des digues ; du rétréciſſement du lit d'un fleuve, & de l'introduction de nouvelles eaux ; enfin d'une conſtruction particulière de niveau d'eau. Ces ſept Mémoires, quoique courts, ſont intéreſſans, parce qu'ils ſont fondés ſur les obſervations & l'expérience d'un habile Ingénieur, qui ſait porter dans la pratique de ſes travaux les lumières de la Géométrie.

SIENNE.

Homeri Odyſſea, latinis verſibus expreſſa, à Bernardo Zamagna Raguſino, adoptimum Principem Petrum Leopoldum Auſtriacum, &c. Senis 1777. 443 pag. *in-folio.*

Cette nouvelle Traduction d'Homère en vers latins, eſt de M. l'Abbé Zamagna, qui étoit Profeſſeur de Rhétorique au Collége des Jéſuites de Sienne ; on a de lui deux excellens Poëmes en vers latins ſur l'Echo & ſur un Vaiſſeau qui iroit en l'air ; Ouvrages d'imagination & de

physique tout à-la-fois. Il a publié aussi un grand nombre d'Elégies & d'autres Pièces de vers. L'Ouvrage que nous annonçons est imprimé en caractères très-beaux; l'Epitre dédicatoire est aussi en vers & d'un très bon genre. La Traduction de l'Iliade en vers latins, par M. l'Abbé Cunich, aussi ragusien, & Professeur de Rhétorique, actuellement même dans le Collége Romain, parut il y a environ deux ans dans le même format; & M. Zamagna, le meilleur disciple de cet habile maître, a suivi son exemple & complétté son entreprise en traduisant l'Odyssée d'une manière élégante & fidèle. M. Cunich est aussi connu par un grand nombre d'autres Ouvrages latins en vers & en prose; & il est regardé comme un des meilleurs Latinistes de l'Italie, où il y en a beaucoup, la langue latine y étant très-cultivée.

ESPAGNE.

Observaciones Astronomicas he-

chas en Cadiz, en el Observatorio Real de la Compania de Cavalleras Guardias-Marinas, por el Capitan de Navio graduado D. Vicente Tofino de S. Miguel, di Rector de la Academia de Cavalleros Guardias-Marinas; y por D. Joseph Varela, Capitan de Fragata de la Real Armada, y Maestro de Mathematicas en la misma Academia, ambos de la Saciedad Bascongada, y Correspondientes de la Academia de Ciencias de Paris. Impressas de ordin de S. M. en la insprenta de la Compania de Cavalleros Guardias-Marinas, anno de 1777. 120 pag. *in*-4°.

L'Obfervatoire de Cadix, bâti en 1753, ayant été garni d'excellens inftrumens, M.s Tofino & Verula ont entrepris un Cours complet d'Obfervations aftronomiques; nous avons annoncé le premier Volume qui parut en 1776, & qui comprenoit les années 1773, 1774 & 1775. Ce fecond Volume contient l'année 1776; on y trouve des Paffages du Soleil, des Etoiles, de la Lune &

des autres Planètes, des Eclipses des Satellites de Jupiter; les observations de Mercure & les Eclipses d'Etoiles, qui sont rares en France & en Angleterre à cause de l'inconstance du temps, rendent surtout ce Recueil précieux pour les Astonomes; & M. Mechain, Astronome du Dépôt de la Marine, a déjà calculé plusieurs de ces observations.

HOLLANDE.

Prix de la Société Hollandoise des Sciences, établie à Harlem.

La Société hollandoise des Sciences, établie à Harlem, dans son assemblée du 21 Mai 1778, a adjugé le Prix sur *l'Utilité de la Science Psychologique*, &c. au Mémoire qui avoit devise :

Hunc igitur terrorem animi, tenebrasque necesse est
Non radii solis, neque lucida tela diei
Discutient, sed naturæ species, ratioque.

LUCRET. *de Rer. Nat.* Lib. I.

A l'ouverture du billet, la Société a vu que M. Jean Trembley, demeurant à Genêve, en étoit l'Auteur.

Parmi les Mémoires qui ont concouru pour le Prix, sur la Queſtion propoſée pour la première fois en 1773, & en 1776 pour la ſeconde, touchant *les moyens de ſe procurer un terrein avancé* (Voorland) *le long des Digues du Zuider-Zee, &c.* elle a adjugé la médaille d'or à l'Auteur du Mémoire, qui a pour deviſe: *Studio & Induſtriâ;* & après avoir ouvert le billet joint à ce Mémoire, elle a trouvé que l'Auteur étoit M. Matthys Smit, Membre du Collége qui veille à la conſervation des Digues le long de la mer, &c. à Franeker en Friſe.

Sur la Queſtion: *Quelle eſt la raiſon de la diminution des Pêches des Pays-Bas dans la mer, au moins dans quelques endroits, le long de nos côtes? &c.* Ces Mémoires ont été regardés tous comme inſuffiſans, pour mériter un Prix.

La Société n'ayant reçu aucu réponse à la Question concerni *les Anses de Mer du Texel*, propo cette Question de nouveau, pour répondre avant le premier Janv 1781. Elle est conçue en ces term *l'Histoire fournit-elle des preuves a thentiques & constatées du tems p cis & de l'origine des Anses de M du Texel?* (Texelsche Zeegate *Quels sont les principaux chan mens qu'ils ont subi? Et quelles ont été les suites par rapport au Z der-Zee & à l'Ye, comme aussi a côtes & digues le long de ces eau*

La Société propose la Questi suivante, pour y répondre av 1781 : *Jusqu'à quel point peut déterminer l'Histoire naturelle l'Atmosphere des Pays-Bas, en co parant les observations faites à Zw nenburg, avec celles qui ont été fai en d'autres endroits?* Le but de ce Question est particulièrement de voir : 1°. Quelles sont les sui constantes ou ordinaires que l'on o serve en differens lieux & en dif

rentes ſaiſons, lorſque la peſanteur ou l'intenſité de l'Atmoſphère augmente ou diminue, c'eſt-à-dire que le baromètre monte ou deſcend; comme auſſi après les changemens du degré de chaleur ou de froid, ou qui réſultent de la force des vents, & de la région d'où ils partent? 2°. Si les changemens du tems & des vents ont quelquefois un cours régulier dans ce pays? 3°. Quelle influence la poſition différente de la Lune a par rapport au tems? 4°. Si les poſitions différentes des Planètes y contribuent en quelque choſe? 5°. Quel eſt le rapport entre les différentes déclinaiſons de l'aiguille aimantée & les changemens de tems? 6°. Quelles ſont les règles générales qu'on peut déduire de ces obſervations, & ſelon leſquelles on pourroit prévoir, avec quelque vraiſemblance, dans certain cas, un changement prochain du tems? La Société deſire qu'on ajoute à ce dernier article les ſignes & phénomènes non *équivoques* que l'on obſerve

dans notre Patrie, avant quelque changement de tems.

Pour le Prix établi sur un fonds particulier, (Voyez l'annonce dans le Programme de 1773) fondé par un des Directeurs de la Société, on propose, pour qu'on y réponde avant le premier Janvier 1780, la Question suivante : *Quelle influence les desséchemens des marais & des étangs ont-ils sur la situation des Pays-Bas? Quelles en sont les suites utiles & les inconvéniens? Et quelles sont les précautions que la prudence exige de prendre pour prévenir ces derniers?*

Les Questions annoncées dans les Programmes précédens, auxquelles on peut répondre encore, sont les suivantes :

Est-il, outre le Caffé, le Sucre, le Cacao & le Coton, quelques-autres plantes, arbres ou végétaux qui puissent être cultivés dans les Colonies des Indes Occidentales, & qui soient propres à servir d'ali-

mens, ou d'un uſage utile pour les Manufactures & les Fabriques de Hollande? Les Eſſais qu'on a fait, avant quelques années ſur l'Indigo, ont prouvé que ſa culture nuit à la ſanté des Nègres; mais en a-t-on fait ſur d'autres végétaux, & quels ſont-ils? Cette queſtion a été propoſée pour la première fois en 1774, & en 1776 pour la ſeconde, pour qu'on envoie les Mémoires qui lui ſerviront de réponſe, avant le commencement de 1784.

L'Explication des inégalités des Satellites de Jupiter par leurs attractions réciproques; la détermination des Maſſes de ces Satellites par les dérangemens obſervés; les quantités & les périodes des inégalités qui en réſultent? Cette Queſtion a été propoſée en 1776, pour y répondre avant le commencement de 1779.

Quels ſont les moyens les plus propres & les plus prompts, pour

rendre meilleurs l'Esprit, le Cœu & les Mœurs des Gens d'une baſ condition, tant dans les villes qu'ı la campagne ? particulierement pou les encourager & les accoutumer pai là à plus d'aſſiduité au travail? Cett Queſtion a été propoſée en 1777 pour avoir les réponſes avant 178c

Quelle eſt la véritable nature d. Brouillards, qu'on nomme en Hoı lande Zee-vlammen ? *Quels effet produiſent-ils, & quels ſont l. moyens d'en prévenir les ſuites fâ cheuſes ?* Ce ſujet a été propoſé e 1777, pour qu'on y ſatisfaſſe avaı 1779.

La Société verra avec plaiſir qu les Auteurs abrégent leurs Mémoi res autant qu'il leur ſera poſſible en retranchant tout ce qui n'appaı tient pas eſſentiellement à la Queſ tion.

Toutes les Réponſes aux Que: tions propoſées, de même que l dehors des billets, ne doivent pa être écrits de la main propre de

Auteurs, ni avec expreſſion de leur nom ou demeure; mais marquées avec une deviſe, & accompagnées d'un billet cacheté, qui porte la même deviſe en-dehors, & dans lequel le nom & l'adreſſe de l'Auteur ſoient pleinement exprimés de la main propre; de plus, les Pièces doivent être écrites très-liſiblement en hollandois, françois ou latin, & envoyées, franches de port, à Mr. C. C. H. Vander-Aa, Secrétaire de cette Société.

Le Prix deſtiné à celui qui, au jugement de la Société, aura le mieux répondu à une des Queſtions mentionnées ci-deſſus, eſt une Médaille d'or frappée au coin ordinaire de la Société, ſur le rebord de laquelle ſe trouvera exprimé le nom de l'Auteut, avec l'année de ſon couronnement; à condition qu'il ne ſera pas permis à ceux qui auront remporté le Prix, ou un *Acceſſit*, de faire imprimer leurs Diſſertations, ſoit en entier ou en partie, ſoit à part ou dans quelqu'autre

Ouvrage, ſans avoir obtenu expreſſément l'aveu de la Société.

UTRECHT.

Tableau de l'Hiſtoire générale des Provinces-Unies. Tome III. A Utrecht, chez J. Van Schoonhoven & Compagnie; à Londres, chez P. Elmſly; à Paris, chez Barois, fils aîné; à Berne, chez la Société Typographique; à Genêve, chez Barthelemi Chirol; à Leipſic, chez Weidman & Reich. 1778. 540 pag. *in-12.*

Nous avons déjà annoncé les deux premiers Volumes de cette nouvelle Hiſtoire d'Hollande, compoſée par M. Ceriſier de Chatillon, en Breſſe. Ce troiſième Volume comprend les trente années qui formèrent à-peu-près la révolution & l'établiſſement de la République, depuis le règne de Philippe II en 1555, juſqu'au tems où le Prince d'Orange fut aſſaſſiné, en 1584.

Ce Volume contient l'hiſtoire de

la Liberté des Provinces - Unies. L'Auteur a dédié ce Volume aux Etats-Uunis de l'Amérique. Si les guerres, leur dit-il, ces scènes d'horreur & de désolation, peuvent offrir une perspective consolante, c'est lorsqu'au lieu de servir l'ambition & la tirannie, elles s'élèvent pour terrasser ces monstres affreux & fonder la liberté, le plus grand des biens. Les Fays-Bas ont donné au seizième siècle ce grand spectacle à l'univers; vous le donnez au dix-huitième. La circonstance ne pouvoit être plus favorable pour vous offrir le tableau d'une révolution que vous ressuscitez avec le même éclat & un succès plus complet & plus rapide. En Europe, les cœurs paroissent s'avilir à mesure que les esprits préconisent davantage la liberté. Vous seuls nous montrez, sur la surface du globe, la double élévation du cœur & de l'esprit. Vous seuls osez penser & agir en hommes libres. A ce spectacle intéressant les ames fortes apprenent les

ressources de la liberté ; l'humanité dégénérée paroît se relever & s'annoblir ; vos ennemis se troublent, & ne se consolent de leurs revers qu'en se flattant d'avoir produit le peuple qui les a causés. Braves Américains ! je m'applaudirai toujours de n'avoir imaginé ma Dédicace que pour consacrer mon premier hommage à un Peuple aussi respectable. Cette Histoire est une nouvelle preuve que vos augustes efforts seront couronnés des plus heureux succès. Un autre eût pu la tracer avec un pinceau plus habile & des couleurs plus brillantes ; mais personne ne pouvoit l'entreprendre avec plus de passion pour la liberté, avec plus d'impartialité, & par conséquent l'exécuter d'une manière plus digne de vous.

YVERDON.

Les deux Editions des Œuvres du célèbre Morgagni, publiées à *Venise* chez Remondini, sont plei-

nes de fautes. Des Médecins illuſ-tres, avec leſquels M. de Felice eſt en correſpondance, à l'occaſion du *grand Dictionnaire de Médecine*, à la perfection duquel ils veulent bien contribuer, lui ont fait enviſager le tort que ces Editions faiſoient à la Médecine & aux Œuvres ineſti-mables de l'Auteur.

L'amitié que M. Morgagni avoit pour les demandes de M. de Felice; les ſollicitations de ces Médecins reſpectables; les demandes de quel-ques Libraires accrédités, l'enga-gent enfin à publier une Edition de toutes les Œuvres de l'illuſtre Profeſ-ſeur de Padoue; Edition qui, pour l'exécution typographique, & pour la correction exacte, ſera aſſortie au mérite de ces Ouvrages. Pour ajou-ter à cette Edition le ſeul mérite qu'il n'étoit pas au pouvoir de Mor-gagni de lui donner, l'Editeur y a fait joindre, par main de maître, les nouvelles & les plus importan-tes découvertes dans l'Anatomie, avec quelques ouvertures de cada-

vres faites depuis que ce ſavant Auteur a ceſſé de vivre.

Cette Edition aura 6 Volumes *in*-4°. avec des Planches & le Portrait de l'Auteur.

Tomes I, II, III, IV, *De Sedibus & Cauſis Morborum*. Je ferai précéder ce chef-d'œuvre par un *Commentarius de vita & ſcriptis Jo. Baptiſtæ Morgagni. Adverſaria Anatomica. Epiſtolæ Anatomicæ duæ, novas obſervationes & animadverſiones complectentes.* V, *Epiſtolæ Anatomicæ duodeviginti ad ſcripta pertinentes celeberrimi Antonii Mariæ Valſalvæ.* VI, *Opuſcula Miſcellanea.*

Ceux qui ne deſirent que l'Ouvrage qui a pour titre, *De Sedibus & Cauſis Morborum*, pourront avoir les trois Volumes ſéparés des autres, en faiſant prévenir à tems M. de Felice, par le canal des Libraires auxquels ils s'adreſſeront.

M. de Felice vient auſſi de terminer un *grand Dictionnaire de Juſtice Naturelle & Civile*; contenant le

Droit Naturel, le Droit des Gens, le Droit Romain, celui de la France, le Droit Féodal & le Droit Canonique, en 13 vol. *in*-4°. M. Bouchaud; M. Molet, Avocat de Paris, M. de la Lande, & plusieurs Auteurs connus, y ont conspiré.

BRUXELLES.

Mémoires sur les Questions proposées par l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, qui ont remporté le Prix en 1777. A Bruxelles, de l'Imprimerie Académique. 1777. vol. *in*-4°. d'environ 300 pages, avec figures.

La première Pièce de ce Recueil est un Mémoire écrit en flamand de 181 pages, par M. Verhoeven, sur l'état des Manufactures & du Commerce pendant le 13 & 14e siècle, avec un Extrait de 20 pages en françois; l'on y voit les différentes branches du Commerce qui avoient lieu

dans les Provinces Belgiques, à cette époque.

Le deuxième Mémoire est du P. Norton, Dominicain à Louvain, sur l'utilité qu'il y auroit à employer des bœufs préférablement aux chevaux, tant pour l'Agriculture que pour les transports des Pays-Bas, parce que le terrein est gras, léger, sablonneux & sec, parce que le fumier des bœufs est meilleur, qu'on en peut nourrir un plus grand nombre avec le même terrein, qu'ils courrent moins de risque & produisent des récoltes plus multipliées.

Le troisième Mémoire est de M. Foullé, sur la manière de cultiver & de perfectionner les terres marécageuses ou trop humides; il y parle des machines qui servent à dessécher. Cette Pièce est suivie de deux autres, l'une en françois, l'autre en flamand, sur la même matière; dans celui-ci il est question des tourbières, des marais, des terreins mou-

vans, des marécages provenans des rivières ou de la mer, des fossés ouverts & couverts; les notions contenues dans ces Mémoires, quoiqu'appliquées spécialement aux Pays-Bas, seront utiles pour les autres pays où l'on éprouve les mêmes in-inconvéniens.

FRANCE.

DE BORDEAUX.

Programme de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux. Du 19 Mars 1778.

L'Académie, par son Programme du 13 Janvier 1772, avoit fixé au commencement de cette année, la distribution du Prix extraordinaire, qu'un Citoyen, aussi généreux que sensible, avoit consigné entre ses mains, pour le Mémoire qui indiqueroit *les meilleurs moyens de préserver les Nègres qu'on transporte de*

l'Afrique dans les Colonies, des maladies fréquentes, & si souvent funestes, qu'ils éprouvent dans ce trajet.

Elle n'a reçu qu'un petit nombre de Pièces sur ce sujet; & dans ce nombre, très-peu lui ont paru mériter son attention. Elle a seulement distingué un Mémoire imprimé, portant cette Epigraphe : *le principal devoir de l'homme en société est d'être humain, de l'être pour tous les états, pour tous les âges, & pour tout ce qui n'est point étranger à l'homme;* & une Dissertation manuscrite portant cette devise : *natura gaudet consuetis; ægrè fert insolita quæque. Boërh. Inst. Med.* Mais ces deux Ouvrages mêmes ne lui ayant point paru avoir suffisamment rempli les différens objets qu'elle avoit tracés aux Auteurs, relativement à la Question, & lui ayant laissé trop à desirer, pour pouvoir la déterminer à leur décerner la Couronne, elle n'a adjugé le Prix à aucun.

Le Citoyen zélé qui avoit offert ce Prix, toujours animé du bien public, a desiré que la même somme de *douze cens livres* qu'il y avoit destinée, servît encore de Prix à quelqu'autre Question, également utile pour l'humanité.

L'Académie a cru ne pouvoir mieux entrer dans ses vues, qu'en demandant pour sujet de ce nouveau Prix: *le moyen de prévenir, dans l'usage ordinaire d'allaiter les Enfans-trouvés, les dangers qui en résultent, soit pour ces enfans, soit pour leurs nourrices, & par une suite nécessaire, pour la population en général; ou bien, que l'on indique la méthode la meilleure, & en même-tems la plus économique, de suppléer au lait de femme pour la nourriture de ces enfans.*

En proposant le dernier membre de cette Question, l'Académie n'ignore point que des Médecins célèbres s'en sont occupés en divers tems; que de zélés Administrateurs en ont fait l'objet de leur sollici-

tude (1); que des Citoyens respectables en ont fait celui de leurs recherches; qu'un Magistrat dont les vues patriotiques rendront à jamais la mémoire chère à l'humanité, avoit, à ses dépens, fait à ce sujet l'entreprise la plus digne d'un grand cœur (2). Elle n'ignore pas que, même chez les Nations étrangères, le premier des devoirs maternels est sacrifié à l'usage d'élever les enfans sans nourrices (3).

Cette Compagnie sait que des Auteurs, prétendant que tout lait, en général, étant sujet à aigrir facilement, pouvoit ainsi donner des tranchées & la diarrhée aux enfans, & être regardée comme la cause de tous les maux auxquels ils sont sujets,

(1) En 1680, les Administrateurs de l'hôpital des Enfans-trouvés de Paris. En 1775, les Administrateurs de celui d'Aix en Provence.

(2) M. de Chamousset, Maître des Comptes, mort le 27 Avril 1773.

(3) En Angleterre; dans la Bavière, &c.

jets, ont voulu l'exclure abſolument de leur nourriture, & lui ſubſtituer des bouillies faites, ou avec la fleur de farine, ou avec du pain, dans de l'eau ou de la petite bière (1).... que d'autres, proſcrivant ſeulement le lait de femme, comme plus ſuſceptible de s'altérer par les cauſes phyſiques & morales, & regardant celui des animaux comme moins ſujet à cette altération, ont voulu qu'on ſubſtituât ce lait à celui des nourrices (2).

Mais elle ſait que, contre le ſyſtême des premiers, on a objecté que les bouillies, de quelque eſpèce qu'elles ſoient, formoient un aliment trop indigeſte pour les enfans nouveaux-nés, auxquels ils faut un

(1) Van-Helmont : *Infantis nutritio ad vitam longam....*

(2) Brouzet, *Eſſai ſur l'Education médicinale des Enfans.* Vandermonde, *Eſſai ſur la manière de perfectionner l'eſpèce humaine.*

chyle, pour ainsi dire, tout fo
qui séjourne peu dans leur estoi
& que cette nourriture, du n
jusqu'à qu'ils ayent atteint l'âge
viron huit mois, n'étoit propre
leur donner le carreau, ou des
ques convulsives des plus vi
tés (5).

Elle sait que, contre l'opi
des seconds, on a relevé que le
maux n'étoient pas moins suj
des passions vives, également
pres à altérer le lait ; qu'on ne
à la qualité de cet aliment,
gardoit les mères dans les étal
& que si on les laissoit paître
les prairies, elles s'y nourriss
souvent d'herbes dangereuses,
que les tithymales ; &c. qui c
geoient le goût de leur lait,
manière sensible, & pouvoie
rendre funeste : que d'ailleurs

(5 & 6) M. Lorry, *Traité des ali*
M. Desessartz, *Traité de l'Education*
porelle des Enfans en bas-âge.

faiſant chauffer ou cuire ce lait pour en faire de la bouillie, on lui faiſoit perdre ſes principes les plus ſubtils & les plus balſamiques, inconvénient inévitable, toutes les fois que le lait ne paſſe pas immédiatement de l'animal qui le fournit, dans la bouche de l'enfant qui le reçoit (6). *Voyez la Note ci-contre.*

L'Académie a donc vu des doutes ſubſiſter encore ſur cette matière ; des inconvéniens préſentés de toutes parts ; & l'incertitude ſur le meilleur moyen d'élever les enfans ſans nourrices, errer toujours autour de leur berceau. Elle a vu les gens de l'art demander & attendre encore la réponſe de l'expérience (1) ; & elle a cru devoir exciter un nouveau zèle

(1) Conſultation de la Faculté de Médecine de Paris, en 1680 .... Voyez le *Journal des Sçavans*, ann. 1680 ; & le *Journal de Médecine*, ann. 1775. Tom. XLIV. pag. 307.

ſur cet objet, & inviter à de nouveaux efforts, qui puiſſent enfin aſſurer, pour les Enfans-trouvés, une nourriture exempte de tout danger, dans le cas où il ne ſeroit pas poſſible d'éviter tous ceux qu'on a plus particulierement aujourd'hui, à redouter du ſeul aliment que la nature ſembloit avoir préparé pour ces êtres infortunés.

M. Dupré de Saint-Maur, Intendant de Bordeaux, inſtruit du deſſein de cette Compagnie, & frappé de l'importance de la Queſtion qu'elle vouloit propoſer, a déſiré de concourir auſſi à la juſte récompenſe qui ſeroit due à l'Auteur qui la réſoudroit avec ſuccès; & il a fait, en conſéquence, remettre à l'Académie, une ſomme de *huit cens livres*, pour être ajoutée aux *douze cens* qui devoient former le Prix: enſorte que ce Prix ſera de *deux mille livres*.

L'Académie en fera la diſtribution le 25 Août 1781; mais elle deſire

que les Auteurs qui voudront concourir, lui faſſent parvenir leurs Ouvrages dès le mois de Janvier de la même année. Elle les previent auſſi qu'elle n'accueillera aucun des moyens qu'ils pourront avoir à propoſer, pour ſatisfaire à ſa demande, qu'autant qu'ils ſeront établis ſur l'expérience, & que les ſuccès en ſeront bien & duement certifiés.

Au reſte, quoiqu'elle ait circonſcrit dans de certaines bornes, le ſujet auquel elle a conſacré ce Prix, elle verroit avec plaiſir les Auteurs étendre auſſi leurs recherches, & propoſer leur vues ſur le meilleur régime à faire obſerver aux Enfans-trouvés, au ſortir du premier âge, & ſur la manière de les conduire & de les élever, la plus propre à les conſerver à l'Etat. En préſentant de nouvelles idées ſur ces objets en particulier, ou en perfectionnant celles qui peuvent être connues, ils acquerreroient d'autant plus de droits à la reconnoiſſance publique, que

l'Académie n'a pas cru devoir le imposer cette obligation.

Les Ouvrages pourront être éc ou en françois ou en latin ; on n recevra point dans d'autres langue & les Auteurs sont priés de ne poi se faire connoître ; ils mettront se lement leur nom, avec leurs qua tés, dans un billet cacheté join leur Ouvrage.

Les Paquets pourront être e voyés à M. l'Intendant, qui les fe remettre à l'Académie ; ou adresse francs de port, M. de Lamontaign Conseiller au Parlement, & Secr taire perpétuel de l'Académie.

DE REIMS.

Oraison Funèbre d'Eminentissi & Révérendissime Seigneur Charl Antoine de la Roche-Aymon, A chevêque Duc de Reims, Légat S. Siége, Primat de la Gaule Bel que, Cardinal de la Sainte Egl Romaine, Premier Pair & Gra

Aumônier de France ; &c. prononcée dans l'Eglise de Reims le premier Avril 1778, *par Messire Pierre-Joseph Perreau, Evêque de Triconie.* A Reims. Pierard. 1778. Avec approbation & permission. *in*-4o. 40 p.

DE ROUEN.

Collection d'Observations sur les Maladies & Constitutions épidémiques ; Ouvrage qui expose une suite de quinze années d'observations, & dans lequel les Epidémies, les Constitutions régnantes & intercurrentes sont liées, selon le vœu d'Hippocrate, avec les causes météorologiques, locales & relatives aux différens climats, ainsi qu'avec l'Histoire Naturelle & Médicale de la Normandie. On y a joint un Appendix sur l'ordre des Constitutions épidémiques : publié par ordre du Gouvernement. Dédié au Roi. Par M. *Lepecq de la Cloture*, Docteur-Régent & Professeur Royal

de Chirurgie, en la Faculté de Médecine de Caen, Agrégé au Collége des Médecins de Rouen; Médecin désigné de l'Hôtel-Dieu de la même ville; Médecin de la Généralité pour les maladies épidémiques; Associé de la Société Royale de Médecine de Paris; Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen; & de celle des Belles-Lettres de Caen. A Rouen, de l'Imprimerie privilégiée; & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, Quai des Augustins; & Méquignon, Libraire, rue des Cordéliers. 1778. vol. *in*-4°. de 1076 pages, divisé en deux Parties.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage important & fait avec le plus grand soin.

Venerie normande ou l'Ecole de la Chasse aux chiens courans, pour le lièvre, le chevreuil, le cerf, le daim, le sanglier, le loup, le re-

nard & la houtre; avec les sons de chasse, accompagnés chacun d'une explication sur l'occasion & les circonstances où ils doivent être sonnés, un Traité des remèdes; un Traité sur le droit de suite, & un Dictionnaire des termes de chasse, &c. Par M. *le Verrier de la Conterie*, Ecuyer, Seigneur d'Amigny-les-Aunelets, &c. A Amsterdam, & se trouve à Rouen, chez Laurent Dumesnil, Imprimeur Libraire, rue de l'Ecureuil. 1778. 526 pag. *in*-8.

L'Auteur commence par une déclaration en forme de dédicace aux bons & anciens Chasseurs dont il a pris les leçons. Après les avoir pratiquées pendant quarante-deux ans, il a cru devoir les rendre publiques, en y joignant ce qu'il avoit acquis par son expérience. En traitant de l'origine & de l'ancienneté de la fête des Chasseurs ou de S. Hubert, il la fait remonter jusqu'aux Celtes qui célébroient une fameuse fête de Diane. Les Chasseurs chrétiens avoient eu

d'abord pour patron S. Martin, puis S. Germain d'Auxerre, & enfin S. Hubert, Evêque de Liege, qui étoit, dit-on, le plus fin & le plus rusé dans l'art de la Chasse. Leur grande dévotion envers ce Saint, a commencé lors de la translaction qui fut faite de son corps dans la forêt des Ardennes, chez les Moines d'Andain; avec son corps ils eurent aussi ses chiens, dont ils ont toujours conservé la race avec beaucoup de soin. Cette translation, dont il fut auparavant parlé dans le Concile d'Aix la-Chapelle, se fit pas ordre de Louis-le-Débonnaire qui étoit grand Chasseur, & qui faisoit de la forêt des Ardennes le théâtre de ses plaisirs. Quant à l'origine de la Chasse, l'Auteur la considère jusques dans le siècle des Patriarches, & ensuite de siècle en siècle; il traite des devoirs d'un bon Piqueur, des soins qu'il doit donner à ses chiens, de la construction du chenil, de la nature des animaux qui sont l'objet de la

chasse, comme des usages, des loix, des ruses, des remèdes & même de la musique; car les airs de chasse y sont notés. Il finit par une Dictionnaire alphabétique des principaux termes de la Chasse, qui contient seul 38 pages. Ce Livre nous a paru très instructif; on voit que l'Auteur n'a pas passé sa vie à écrire, mais en chassant; il a observé & raisonné; ses explications sont claires & satisfaisantes; & l'on y voit partout un Praticien consommé dans l'art de la Chasse.

DE PARIS.

PROSPECTUS.

Code Ecclésiastique, ou Collection des Capitulaires, Ordonnances, Edits, Lettres-Patentes & Déclarations de nos Rois, depuis le règne de Clovis, jusqu'à celui de Louis XVI; touchant la Jurisdiction de l'Eglise de France, & les Affaires

Ecclésiastiques. Par Messire *Jacques des Lacs d'Arcambal*, Abbé de Candel, Vicaire-Général du Diocèse de Bazas. *Proposé par souscription.*

On trouvera dans cet Ouvrage les Ordonnances, Edits & Déclarations émanés de leur puissance, depuis qu'ils ont fait asseoir la Religion de Jesus-Christ à côté de leur trône, c'est-à-dire, depuis la conversion de Clovis, jusqu'au règne bienfaisant de Louis XVI.

Ce Recueil est le fruit de dix ans de travail & de recherches. Il ne peut manquer d'être utile aux Magistrats aussi-bien qu'aux Ecclésiastiques; les uns & les autres y trouveront avec facilité ces diplômes épars dans une multitude de Livres qu'on ne peut se procurer qu'à grands frais, & qu'on ne feuillete qu'avec beaucoup de peine.

Le premier Volume contient les Capitulaires des Rois de la première & de la seconde race, c'est-à-dire,

les loix les plus anciennes de la Monarchie.

Vers la fin du dernier siècle, Baluze en donna une édition très-estimée ; il oublia cependant plusieurs Capitulaires connus de son tems, & imprimés dans les Constitutions Impériales de Goldast. Mabillon, Dom Martenne, M. Eccard, en ont découvert quelques autres depuis que son édition est sortie de dessous presse : on en trouvera plusieurs dans ce Recueil. Les Sçavans seront sans doute bien-aises de voir ces monumens précieux rassemblés dans cette collection, à laquelle ces nouvelles découvertes ne peuvent manquer de donner quelque prix.

On a mis à la tête une Introduction assez étendue. On y verra de quelle manière se tenoient les Assemblées du Champ de Mars ; quels étoient les motifs qui déterminoient la publication de ces Loix ; les vertus des Princes, & même leurs dé-

fauts, qui influent presque toujours sur la législation ; l'état du Clergé, des Grands, des Envoyés-Royaux, *Missi Dominici* ; des Comtes & de leurs Vicaires, de leurs Assesseurs, connus sous le nom de Rachinbourgs, Scabins, &c. Non-seulement on a fait connoître tous les grands personnages qui avoient quelque influence dans l'administration, mais encore on a fait passer ces Loix sous les yeux du lecteur ; & par la traduction des textes difficiles, par l'explication de quelques mots ou de quelques usages barbares, on l'a mis à portée d'entendre ceux dont il n'est pas fait mention ; car il n'est pas possible de tout dire.

On a évité sur toutes choses les systêmes de ceux qui font de nos premiers Rois des Despotes absolus, ou des Chefs d'une République soumis en tout à la pluralité des suffrages. Dans ces tems reculés, le Monarque seul donnoit la sanction à la Loi ; & alors, comme aujourd'hui,

on auroit pu dire, *ci veut le Roi*, *ci veut la Loi*.

Il a fallu nourrir ces recherches par un peu d'hiſtoire; mais on n'en a employé que ce qui avoit rapport à la Légiſlation, & qui pouvoit jetter quelque lumière ſur les Capitulaires.

Ils ſont tous précédés d'un petit ſommaire; & au bas des pages, on a quelquefois ajouté des notes qui pourront être utiles.

Il y a à la fin du Volume une Table des matières fort détaillée; vient enſuite une Liſte des perſonnages qui ſont cités dans l'Ouvrage; on a tâché de les faire connoître par ce qu'ils ont fait d'intéreſſant, lorſque cela a été poſſible; après cette nomenclature, on a mis un Vocabulaire pour expliquer les mots barbares ou de la baſſe latinité qui y ſont employés: l'Ouvrage eſt terminé par une Liſte des Villes, dont pluſieurs ont aujourd'hui un nom différent de celui qu'elles portoient alors.

Conditions de la Souſcription.

La ſouſcription eſt de 10 liv. pour chaque volume en feuilles.

On paiera 15 liv. en recevant le premier ; & on ne paiera que 5 liv. pour le dernier.

Le ſecond volume paroîtra au mois de Juin 1779. Il contiendra la ſuite des Ordonnances de nos Rois juſqu'à François Premier. On aura ſoin de dire, autant que cela ſera poſſible, les motifs & les circonſtances qui ont déterminé ces Ordonnances, l'époque de leur enregiſtrement, & les modifications que les Cours Souveraines y ont apportées ; en un mot, on ne négligera rien pour rendre cette Collection utile & complette.

Les Souſcripteurs pourront faire retirer le premier volume au commencement de Juillet 1778.

La ſouſcription eſt prorogée juſqu'au premier Décembre de cette

même année; après cette époque, on n'y fera plus admis; & ceux qui n'auront pas souscrit, paieront chaque volume en feuilles 14 liv. au lieu de 10.

On a tiré quelques exemplaires sur de très-beau papier, pour les Curieux.

On souscrira chez B. Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité.

Ceux qui lui écriront, sont priés d'affranchir les lettres & l'argent.

L'Histoire & les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, in-12, depuis son origine en 1666, jusques & compris l'année 1772, en 156 volumes, actuellement en vente, proposés en feuilles, à 220 l. brochés, 251 liv. 4 s. reliés, 337 l. demi-reliure, dos de veau, 282 liv. 4 sols.

Cette diminution, très-considérable, n'aura lieu que jusqu'à la fin de Décembre; passé ce tems, les

156 volumes coûteront 390 liv. ou 2 liv. 10 f. le volume.

Mercure de France, dédié au Roi, par une Société de Gens de Lettres; contenant, le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Edits, Arrêts; les Avis particuliers, &c

Le Mercure de France, auquel on vient de réunir le Journal de Politique de Bruxelles, paroîtra à l'avenir tous les dix jours, les 5, 15 & 25 de chaque mois. Chaque Cahier sera composé de cinq feuilles. Le Mercure, *quoique augmenté de trente-six feuilles par an*, sera, comme ci-devant, du prix de 24 liv. pour les trente-six Cahiers, à Paris,

& de 32 liv. pour la Province, rendu franc de port.

Le Mercure de France réunit aujourd'hui les souscriptions du Journal de Politique & de Littérature; celles du Journal des Dames, du Journal François, & du Journal des Spectacles; par cette réunion, ces quatre Journaux sont supprimés.

La réunion du Journal de Politique de Bruxelles avec le Mercure de France, la suppression des Journaux ci-dessus, les avantages qui doivent en résulter, le nombre & le mérite des Coopérateurs attachés désormais à cet Ouvrage, les efforts du sieur Panckouke, propriétaire du Brevet & du Privilége, qui n'épargne ni dépenses, ni soins pour répondre aux intentions du Ministère & aux desirs du Public; tout doit faire espérer que le Mercure, sous sa nouvelle forme, sera plus accueilli qu'il ne l'a jamais été, & remplira enfin tout ce qu'on doit attendre du plus ancien & du plus

plus varié de tous les Journaux.

Un Journal qui réunit tant d'objets, ne peut pas être l'ouvrage d'un ſeul homme. Quand cet homme raſſembleroit toutes les connoiſſances néceſſaires, le tems lui manqueroit pour les appliquer à l'analyſe des Livres qu'il faut faire connoître. Depuis de Viſé & Thomas Corneille, les tems ſont bien changés. Il y a cent fois plus d'Auteurs & de Lecteurs que dans le ſiécle dernier. Le goût de la Littérature, & même des Sciences, eſt infiniment plus répandu. Il y a un plus grand nombre d'hommes inſtruits qu'il faut ſatisfaire, & d'oiſifs curieux qu'il faut amuſer. Le Mercure, s'il eſt bien fait, remplira ce double objet. Mais il ne faut pas que l'annonce d'une Société de Gens de Lettres, occupés d'y travailler, ſoit un titre illuſoire, comme cela eſt arrivé trop ſouvent.

La partie politique du Mercure actuel eſt confiée à M. de Fontanelle, qui compoſoit celle du Jour-

nal de Politique réuni aujourd'hui au Mercure. Il a proportionné son zèle & ses efforts à l'importance des matières qui deviennent de jour en jour plus intéressantes, & qui demandent que l'on s'élève plus que jamais au dessus du ton des Gazettes ordinaires.

M. d'Aubenton, dont le nom seul fait l'éloge, a bien voulu se charger des articles d'Histoire Naturelle. Ceux de Médecine & de Chimie seront faites par MM. Macquer & Bucquet, de l'Académie des Sciences, & dont les travaux sont depuis long-tems honorés des suffrages du Public. M. l'Abbé Remy, qui a joint les succès littéraires aux études du Barreau, & M. Guyot, Auteur du *Répertoire de Jurisprudence*, composeront les articles qui concernent cette science. M. l'Abbé Baudeau fera ceux d'Economie politique. La rédaction de tout ce qui regarde la Philosophie, les Sciences & les Arts, est confiée

à M. Suard, de l'Académie Françoise, dont l'esprit & le goût sont connus.

Tout ce qui est du ressort de la Littérature & des Spectacles, sera traité par M. de la Harpe, qui étoit chargé de ces mêmes objets dans le Journal de Bruxelles; mais il y a cette différence, qu'il étoit renfermé auparavant dans des bornes très-étroites, qui le gênoient pour l'étendue, le nombre & la variété des articles; au lieu que dans la nouvelle rédaction, il parcourra plus librement un plus grand espace. Il rédigera d'ailleurs tout ce qui ne regardera pas la Politique, les Sciences & les Arts.

M. Imbert, qui s'est exercé avec succès dans les *Contes Philosophiques*, en fournira au nouveau Mercure. MM. Dorat & Berquin nous ont promis, l'un des Idylles & des Romances, l'autre des Poésies fugitives.

On souscrit en tout tems & à

telle époque que l'on veut, pourvu que ce ſoit pour une année.

On prie les Souſcripteurs d'avoir la bonté d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement, franc de port, par la poſte, à l'adreſſe du ſieur Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins; c'eſt à lui auſſi qu'il faut adreſſer les paquets & lettres, ainſi que les Livres les Eſtampes, les Pièces de vers ou de proſe, la Muſique, les Annonces, Avis, Obſervations, Anecdotes, Evénemens ſinguliers, Remarques ſur les Sciences & Arts, & généralement tout ce qu'on veut faire inſérer dans le Mercure de France.

Comme ce Journal ſera véritablement compoſé par une Société de Gens-de-Lettres, le ſieur Panckoucke ſe charge de leur faire paſſer les objets qui lui auront été remis, chacun ſuivant leur partie.

Grammaire Triglotte, ou nouvelle Méthode pour faciliter l'intelligence des Langues françoiſe, la-

tine & allemande, contenant des règles claires & faciles pour bien décliner & conjuguer dans les trois langues, avec des Remarques sur la Syntaxe, propres à lever les difficultés qui ont coutume d'arrêter les commençans. On y a joint des Dialogues sur différens sujets, en françois, en latin & en allemand, avec la Lettre d'un père à son fils, en l'envoyant à l'Université, écrite en allemand par M. Geller, & traduite en françois par M. Huber. A Mayence, chez Jean Benjamin Wailandt, Imprimeur privilégié de Son Altesse Electorale. 1777. 1 vol. *in*-12 de 300 pages; & se trouve à Paris, chez Langlois, Libraire, rue du Petit-Pont, près la rue S. Severin. Prix, 2 liv. broché, & 2 liv. 10 f. relié.

On ne donne dans cette Grammaire que les principes généraux & les règles les plus essentielles; les autres détails sont réservés pour un autre Ouvrage qu'on promet de publier

blier dans peu. Pour être plus clair, on a supprimé, autant qu'il a été possible, les mots scientifiques & les définitions métaphysiques de substantif, d'adjectif, de verbe, &c. On s'est attaché à faire sentir, à comparer, à rapprocher les rapports & les analogies que les différentes déclinaisons & conjugaisons latines & allemandes ont entre elles. Pour être court, on a supprimé tout ce que les commençans pourroient ou suppléer ou deviner. Dans ce qui concerne la syntaxe, on a adopté pour la partie du latin la Méthode de M. Wandelaincour, Professeur au Collége de Verdun; & pour l'allemand, celle de M. Juncker, Professeur à l'Ecole Royale Militaire. C'est, dit l'Auteur, un Grammairien philosophe qui entend parfaitement sa langue & qui en raisonne en maître. On voit que cette Grammaire peut être très utile aux Voyageurs, & particulierement aux Eleves de l'Ecole Royale Militaire.

[illegible] Allemande, contenant des [illegible] pour bien dé- [illegible] & conjuguer dans les trois genres, avec des Remarques sur la [illegible] les [illegible] qui ont coutume d'arrêter les commençans. On y a joint des Dialogues [illegible], en Fran- [illegible] Allemand, avec [illegible], en [illegible], écrite en [illegible] par M. [illegible] & traduite en François par M. [illegible]. A Mayen- [illegible] chez Jean Benjamin Wallandt, [illegible] avec Privilege de Son Altesse [illegible] vol. in-12 de [illegible] pages, & se trouve à Paris, chez [illegible], Libraire, rue du Pe- [illegible] près la rue S. Severin. Prix [illegible] liv. broché, & 2 liv. 10 [illegible]

Traité des Loix de Cicéron, traduit par M. *Morabin*, avec des Notes. Nouvelle Edition. A Paris, chez B. Morin, Imprimeur - Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. 1777. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. Prix, 2 liv. broché, & 2 liv. 14 f. relié.

La Noblesse Cultivatrice, ou moyens d'élever en France la culture de toutes les denrées que son sol comporte, au plus haut degré de production, & de l'y fixer irrévocablement, sans que l'Etat soit assujetti à aucunes dépenses nouvelles, ces moyens portant sur le mobile de l'amour-propre. Brochure de 30 pages *in*-8°. de l'Imprimerie de B. Morin, rue S. Jacques, à la Vérité.

Réflexions Critiques & Patriotiques. Troisième édition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc d'Orléans, &c. rue

de la Vieille Bouclerie. 1778. Avec Permission & Privilége du Roi. *in*-12. pag. 410. sans l'Epitre dédicatoire à MM. les Militaires, & le Discours Préliminaire.

L'Auteur qui, s'adressant à MM. les Militaires, prend le titre de *Chevalier de....* entreprend de prouver, par la raison seule, la vérité de la Révélation, & de répousser les attaques des Incrédules; ensuite il hasarde *ses idées sur la manière d'élever les jeunes gens & les Princes destinés à nous gouverner; sur les moyens d'agrandir & d'assurer le Commerce avec l'Etranger, de soulager les Pauvres, d'asseoir les impôts, de favoriser l'Agriculture, de se procurer des Troupes & des Généraux*. Tout respire dans cet Ouvrage l'amour de la Religion, de la Vertu, de la Patrie & du bien public.

Institutiones Philosophicæ, ad usum Scholarum accomodatæ. Logica & Metaphysica, tomus primus.

Pneumatica & Ethica, tomus secundus. Parisiis, apud Benedictum Morin, *Typographum Bibliopolam, via Jacobea.* 1778. *Cum Approb. & Privil. Regis.* 2 vol. *in*-12. Prix, 4 liv. brochés, & 5 liv. 6 f. reliés.

L'Auteur ne vouloit pas que son nom parût à la tête de cet Ouvrage, dont il fit usage pour l'instruction de ses Elèves; & quoique l'Editeur qui s'est chargé de le publier ait gardé le secret, ce n'en est plus un; & le Public est instruit que cette production est de feu M. Rivard, célèbre dans l'Université de Paris par sa piété & par son savoir.

Histoire Naturelle, Générale & Particulière, servant de suite à l'Histoire Naturelle de l'homme, par M. le *Comte de Buffon*, Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise & de celle des Sciences. Supplément, tomes VII & VIII. A Paris, de l'Imprimerie Royale; & se trouve rue des

Poitevins, à l'hôtel de Thou; le premier volume de 573 pag. *in*-12. le ſecond de 416, avec figures.

Le ſeptième volume des Supplémens ou Opuſcules de M. le Comte de Buffon, commence par ſix Diſcours faits à l'Académie Françoiſe, en diverſes circonſtances, & dont on admire l'éloquence mâle & pittoreſque. Viennent enſuite ſes Eſſais d'Arithmétique Morale, ſur la meſure des choſes incertaines, la manière d'eſtimer les rapports de vraiſemblance, les degrés de probabilité; le poids des témoignages, l'influence des hazards & la valeur réelle de nos eſpérances ou des nos craintes.

L'article des Probabilités de la durée de la vie eſt fort étendu; on y voit pour tous les âges ce qu'il y a à apprécier qu'on vivra encore tant ou tant de tems, les tables des naiſſances & des morts depuis 1709, le degré de mortalité qui n'eſt que de $\frac{1}{36}$ à Montbard, un $\frac{1}{35}$ à Semur,

& dans plusieurs autres villages de la Bourgogne. Il lui semble que dans les villages les moins riches & les plus montagneux, il naît plus de filles; qu'il y a plus d'habitans à Londres qu'à Paris, d'environ $\frac{1}{33}$, &c.

Le huitième volume contient beaucoup d'additions au Traité de l'homme; M. de Buffon y confirme l'existence des corps glanduleux dans les ovaires, & la production des êtres vivans par l'assemblage fortuit des molécules organiques; il parle des géans, des nains qu'il a observés, des centenaires, des nègres; il croit, avec M. Commerson, aux nains du Madagascar, aux géans Patagons, dont il donne l'histoire détaillée. Il examine les causes qui font loucher, comme l'inégale force des yeux; celles qui causent le plaisir de la musique dans les hommes & les animaux; il rapporte des personnes qui ont supporté une chaleur de 120°, &c.

A l'article de la Puberté on trouve

une peinture intéressante de ce premier moment où toutes les facultés, tant corporelles qu'intellectuelles, commencent à entrer en plein exercice, où les organes ayant acquis tout leur développement, le sentiment s'épanouit comme une belle fleur qui bientôt doit produire le fruit précieux de la raison, M. de Buffon décrit l'état d'un homme qui combat les desirs de la nature, mais aussi il ne dissimule point les inconvéniens qu'il éprouve en s'y livrant avec excès ou dans un âge trop avancé.

A l'occasion des enfans, il fait voir que toutes les personnes sensées devroient proscrire l'usage du maillot pour les enfans, & plus sévérement encore l'usage des corps pour les filles, surtout avant qu'elles ayent atteint leur accroissement entier. On y trouve la table de l'accroissement d'un jeune homme, fils de M. Gueneau. Depuis sa naissance jusqu'à 18 ans, il a 5 pieds 9 pou-

ces; mais après avoir passé une nuit au bal, il avoit perdu 18 lignes, que 24 heures de repos ont rétablies. Enfin on peut bien supposer que les Supplémens à l'Histoire de l'homme de M. de Buffon, ont tous pour objets ou des observations curieuses, ou des réflexions importantes, ou d'éloquentes discussions.

Essai sur l'Histoire de la Maison d'Autriche; par M. le Comte de *G*.... depuis l'élévation de l'Empereur Rodolphe I. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 6 vol. *in*-12. Le dernier finit à l'année 1732 : ainsi l'Ouvrage entier embrasse un intervale de 458 ans.

Principes de Morale, de Politique & de Droit Public, puisés dans l'histoire de notre Monarchie, ou

Difcours fur l'Hiftoire de France, dédiés au Roi; par M. *Moreau*, Hiftoriographe de France. Tomes V & VI. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. 2 vol. *in*-8°. le premier de 420 pag. le fecond de 484.

Manuel des Marins, ou explication des termes de Marine; par M. *Bourdé*, Officier des Vaiffeaux de la Compagnie des Indes. A l'Orient; & fe trouve à Paris, chez Nyon l'ainé, rue S. Jean-de-Beauvais. 1773. *in*-8°. Prix relié, 7 liv.

Dictionnaire des Origines, ou Epoques des Inventions utiles, des Découvertes importantes, & de l'Etabliffement des Peuples, des Religions, des Sectes, des Héréfies, des Loix, des Coutumes, des Modes, des Dignités, des Monnoies, &c. Par M. *d'Origny*, Confeiller en la Cour des Monnoies, de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons. A Paris, chez Jean-

François Baſtien, Libraire, rue du Petit-Lyon, fauxbourg S. Germain. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 486 p. Tom V.

Ce cinquième tome comprend les lettres M, N, P, Q. Nous avons rendu compte des quatre précédens; le ſixième & dernier eſt ſous-preſſe.

Traduction nouvelle des Métamorphoſes d'Ovide en vers françois, avec des Notes. Par M. *de Saint-Ange*. A Paris, chez Piſſot, Quai des Auguſtins; la Veuve Ducheſne, rue S. Jacques, au Temple du Goût; Eſprit, au Palais Royal. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 8°. 117 pages; & les Préliminaires, 21.

Encyclopédie Poëtique, ou Recueil complet des chef-d'œuvres de Poëſie ſur tous les ſujets poſſibles, depuis Marot, Malherbe, &c. juſqu'à nos jours, préſentés dans l'or-

dre alphabétique ; dédiée à M. de Voltaire, Gentilhomme ordinaire du Roi, de l'Académie Françoise, &c. &c. Par M. *de Guigne.* A Paris, chez l'Auteur, rue de Grenelle, près celle des SS. Pères ; & chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 240 pag.

Ce ne sont encore ici que les 15 premières feuilles d'un Recueil qui doit avoir la plus vaste étendue ; il contient ici 137 articles, & le 138e est commencé ; le premier est le mot *Abandon* ; le 138e n'est encore que le mot *Ambition.*

Tablettes chronologiques de l'Histoire Universelle, Sacrée & Profane, Ecclésiastique & Civile, depuis la création du monde jusqu'à l'an 1775, avec des réflexions sur l'ordre qu'on doit tenir & sur les ouvrages nécessaires pour l'étude de l'Hist

toire. Par M. l'Abbé *Lenglet Dufresnoy*. Tom. prem. contenant l'Histoire ancienne. Tome second. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée par *J. L. Barbeau de la Bruyere*. A Paris, chez les Frères de Bure, Libraires, Quai des Augustins; P. M. Delaguette, Libraire-Imprimeur, rue de la Vieille-Draperie. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-8°. Le premier, de 754 pag. le second de 872.

Cet Ouvrage, qui est entre les mains de tout le monde, est trop connu pour que nous nous occupions à en donner l'analyse. L'Editeur, M. Barbeau de la Bruyere, dans une édition qu'il a publiée en 1763, y avoit déjà fait quelques changemens & quelques additions utiles; il avoit diminué le nombre des tables alphabétiques qui étoient au nombre de dix, en les réduisant à cinq, & en avoit ajouté deux nouvelles; dans cette dernière édition qui

eſt la troiſième, il les a toutes réunies pour ne former qu'une ſeule table de noms propres qui ſe trouvent à la fin du tome premier, & il a placé à la fin du ſecond la table des Conciles. Il a fait encore pluſieurs autres additions qui ſont éparſes dans le corps de l'Ouvrage. Le prix de ces deux volumes eſt de 15 liv. reliés.

Correſpondance de Fernand Cortès avec Charles-Quint, ſur la Conquête du Mexique, traduite par M. le Vicomte *de Flavigny*, Lieutenant-Colonel de Dragons, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis. 1 vol. *in*-12 de 508 pag. A Paris, chez Cellot & Jombert fils jeune, Libraires, rue Dauphine. Prix, 3 liv. broché.

Abrégé de l'Hiſtoire de la Hollande & des Provinces-Unies, depuis les tems les plus anciens juſqu'à nos jours. Par M. J. C. F. *Kerroux*. A Leyde. 1778. 2 vol. *in*-4°. ſe trouve à Paris, chez Moutard, rue

des Mathurins. Prix, 18 liv. Le même en 4 vol. *in*-8. Prix, 16 liv.

Législation Orientale; Ouvrage dans lequel, en montrant quels sont en Turquie, en Perse & dans l'Indoustan, les principes fondamentaux du Gouvernement, on prouve, 1°. que la manière dont jusqu'ici on a représenté le despotisme, qui passe pour être absolu dans ces trois Etats, ne peut qu'en donner une idée absolument fausse : 2°. qu'en Turquie, en Perse & dans l'Indoustan il y a un Code de Loix écrites qui obligent le Prince ainsi que les Sujets : 3°. que dans ces trois Etats les particuliers ont des propriétés en biens-meubles & immeubles, dont ils jouissent librement. Par M. *Anquetil du Perron*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & Interprête du Roi pour les Langues orientales :

Tros Rutulus ve fuit nullo discrimine habebo. VIRG.

A Amſterdam, chez Marc-Michel Rey. 1778. 1 vol. *in* 4°.

Nous avons déjà annoncé cet Ouvrage dans le tems qu'il étoit ſous-preſſe. L'Auteur l'avoit intitulé, *le Deſpotiſme conſidéré dans les trois Etats où il paſſe pour être le plus abſolu, la Turquie, la Perſe & l'Indouſtan*, &c. Les additions conſidérables qu'il a faites à ſon manuſcrit pendant le cours de l'impreſſion, l'ont déterminé à donner plus d'étendue au titre de ſon Ouvrage. Celui de *Légiſlation Orientale* lui a paru préſenter plus clairement l'objet qu'il s'étoit propoſé, c'eſt à-dire le développement des principes fondamentaux ſur leſquels poſe l'adminiſtration de la portion la plus conſidérable de l'Aſie. La Dédicace eſt adreſſée aux peuples de l'Indouſtan.

Traité de la Sphère, à l'uſage des perſonnes qui veulent joindre

cette étude à celle de la Géographie; accompagné d'un abrégé de Chronologie & d'un abrégé de Géographie. Par M. *Mentelle*, Pensionnaire du Roi, ancien Professeur d'Histoire & de Géographie à l'École Royale Militaire, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, &c. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1777. Avec Approbation & Privilége du Roi. 175 pag. *in*-12. avec figures.

Ce Volume est un de ceux qui ont été faits pour servir aux études de l'Ecole Royale Militaire. Le Professeur qui a été chargé de la rédaction de cette partie, ayant acquis, par un exercice de plusieurs années, l'habitude d'expliquer la Géographie, cette partie ne pouvoit être dans de meilleures mains; mais cette notice est si courte, qu'il est difficile d'en espérer autre chose, sinon la curiosité qu'elle pourroit

donner aux jeunes gens qui auront de la diſpoſition, de conſulter des livres plus étendus, tels que l'Aſtronomie de M. de la Lande, dans leſquels M. Mentelle a emprunté un grand nombre d'articles. Il cite les Inſtitutions Aſtronomiques de M. le Monnier, les Ouvrages de M. du Séjour, les Mémoires de M. de la Grange & de M. de la Place, la Figure de la Terre de M. de Maupertuis, &c. L'abrégé de Géographie de M. Mentelle, qui ne contient que 54 pages, n'eſt, pour ainſi dire, qu'une petite table des principaux Etats & des principales Villes de chacun, avec le nom de la rivière qui y paſſe; il finit par renvoyer à la Géographie de la Croix dont on prépare une nouvelle Edition, avec des changemens qui la rendront plus commode & plus exacte, & qui ſont de M. Mentelle lui-même.

Le sieur *Fortin*, Ingénieur-Méchanicien du Roi pour les Globes & Sphères, ayant acquis le fonds de Géographie de M. *Robert Devaugondy*, Géographe ordinaire du Roi, &c. on trouvera chez lui, rue de la Harpe près celle du Foin, des Assortimens complets de Globes & Sphères de huit grandeurs différentes, plusieurs machines relatives tant à l'Astronomie qu'à la Géographie, des Atlas & Planisphères céleftes & terreftres, ainsi que toutes les Cartes de Géographie ancienne, sacrée & moderne, en une ou plusieurs feuilles, du fonds de M. Sanson & de M. Robert Devaugondy. Le sieur Fortin y ajoutera l'exactitude pour de belles impressions, bon papier & beauté de l'enluminure.

Quoique M. Robert Devaugondy se soit déchargé du détail du commerce, il se fait néanmoins un devoir de perfectionner ce fonds géo-

graphique, par les additions ou corrections relatives aux nouvelles découvertes que l'on fait chaque jour, & que l'on trouvera sur les Cartes du sieur Fortin.

On a publié le 15 Mai le 38e Cahier des Oiseaux enluminés sous M. d'Aubenton, & qui servent à la Grande Edition de l'Histoire des Oiseaux de M. de Buffon. Ce Cahier contient la Grue, d'Amérique; le Calar à bec noir, du Sénégal; le Calar, de Manille; la Courvite, de la côte de Coromandel; le Grebifoulque, de Cayenne; le Martin-Pêcheur, de la côte Malabar; la Becasse, des Savanes de Cayenne; la Poule-Sultane, de la Chine; la Favorite, de Cayenne; le Crabier, des Philippines; le Biboreau, de Cayenne; la Barge rousse; l'Aigrette; l'Aigrette rousse, de la Louisianne; le Guillemot; le Pluvier doré; le Castagneux; le Heron, de la côte

de Coromandel; le Heron blanc hupé, de Cayenne; le Crabier, de Cayenne; le Crabier, de la Louisiane; le Crabier, de la côte de Coromandel; le Crabier, de Malac; & le Crabier tacheté, de la Martinique.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Juillet 1778.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

AOUST.



A PARIS,

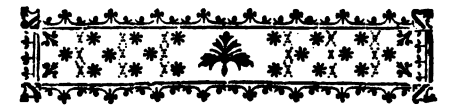
Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le Journal des Sçavans *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* Journal des Sçavans *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AOUST. M. DCC. LXXVIII.

ORDONNANCES des Rois de France de la troisième Race, recueillies par ordre chronologique. Douzième Volume, contenant un Supplément depuis l'an 1187 jusqu'à la fin du Règne de Charles VI. Par M. *de Vilevault*, Maître des Requêtes, Intendant du Commerce maritime; & M. *de Bréquigny*, de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres. Paris, de l'Im-

primerie Royale. 1777. *in-folio.* pag. 578, sans la Préface, les Corrections & Additions, la Table chronologique & celle des Matières.

Dans ce volume les savans Rédacteurs terminent le supplément qu'ils avoient commencé dans le onzieme. Les priviléges des Villes, restes précieux de notre ancienne législation, & titres primitifs de notre Droit coutumier, sont les objets de la plûpart des piéces contenues dans ce supplément : encore ne s'agit-il ici que des priviléges que les Villes ont obtenus des Rois, ou qui ont été confirmés par eux. Ceux qui ont été accordés par des Seigneurs particuliers formeroient seuls plus d'un volume, & l'on fait espérer qu'ils seront publiés après que ce recueil sera terminé, & que le premier volume des Ordonnances de Charles VII suivra de près celui-ci.

Les priviléges des Villes ont formé le droit des *Bourgeois*, & donné naissance aux *Bourgeoisies*, qui sont l'association à ce droit. La Thaumassiere a traité ce sujet avec peu d'exactitude : Pasquier, Brussel, & M. Droz y ont jetté des lumieres, dont les savans Rédacteurs ont profité, mais auxquelles ils ont cru pouvoir beaucoup ajouter. Ils divisent en deux parties leurs recherches sur cette matiere, après avoir fixé les idées des termes.

Dans le dixieme siècle on appelloit *Bourgs* les simples Villages qui n'étoient point fermés de murs ; nom qui leur fut conservé encore quelque tems après qu'ils furent fermés, & qui enfin fut uniquement approprié aux lieux clos de murs. Le mot *Bourgeois* eut le même sort : il fut conservé aux Habitans des lieux clos & élevés au titre de Ville ; & lorsque ces lieux obtinrent des priviléges pour

leurs Habitans réunis en Corps, le nom de Bourgeois appartint aux individus de ce Corps, à l'exclusion non-seulement des Habitans des autres lieux non privilégiés, mais même des Habitans du lieu privilégié, non associés au Corps qui avoit obtenu le privilége.

Le mot de *Bourgeoisie* éprouva encore plus de variations : ce fut tantôt le territoire, dont les Habitans, sous le nom de *Bourgeois*, avoient des priviléges en commun; tantôt la redevance annuelle dont les Bourgeois étoient chargés pour le prix de ces priviléges : d'autrefois ce mot servoit à désigner collectivement la classe des Habitans des Villes par opposition à la classe des Habitans de la campagne, ou la classe des Roturiers par opposition à la classe des Nobles. Enfin il signifia le *droit accordé aux Habitans d'un lieu, ou à ceux qui leur étoient associés, de jouir à certaines conditions, de priviléges communs.*

C'eſt ſur cette dernière acception que portent les recherches ſur cette matière. D'abord dans une première partie on examine 1°. quelle fut l'origine, quels ont été les progrès de l'établiſſement des Bourgeoiſies? 2°. Quels en ſont les caractères & les objets?

Les Bourgeoiſies, ainſi que les Communes, doivent leur origine aux vexations introduites par le régime féodal. Au commencement du douzième ſiècle, des Villes opprimées opposèrent la force à l'injuſtice. Leurs confédérations tumultuaires furent approuvées par le Souverain leur premier Seigneur, qui légitima les *Communes*, en leur imprimant le ſceau de ſon autorité. Vers le même tems, d'autres Villes, ſur-tout dans les Provinces méridionales, s'efforçant de rentrer dans l'exercice des droits Municipaux, dont elles avoient joui avant la fondation de notre Monarchie, eurent recours à nos Rois, & en

obtinrent des Chartres qui donnant aux anciens priviléges comme une nouvelle origine, en furent le titre propre & fondamental. Cependant il y eut encore quelque différence entre les priviléges des simples Bourgeoisies & ceux des Communes & des Municipes. Les premières étoient régies par les Prévôts ou les Juges royaux, & recevoient du Roi, ou de leur Seigneur, toutes leurs Loix, tous leurs règlemens, au lieu que les Villes de Commune & les Municipes étoient administrés par leurs Maires ou leurs Consuls, tirés du Corps des Bourgeois, & pouvoient faire des Loix en matière civile & criminelle. Ainsi toute Commune, tout Municipe jouissoit des droits de Bourgeoisie, mais toute Ville de Bourgeoisie ne jouissoit pas des droits de Commune, ou de Municipe. Ce qui n'a pas été toujours assez distingué par ceux qui ont écrit sur ces matières. De cet établissement résultoient deux

avantages pour le Souverain, d'abord la diminution du pouvoir féodal au joug duquel on étoit soustrait par le droit de bourgeoisie, ensuite l'accroissement de l'autorité royale, à laquelle le Bourgeois devenoit soumis immédiatement. A l'exemple de Louis VI qui paroît avoir le premier tenté cette ressource, ses successeurs ne négligèrent aucune occasion d'en tirer parti; & des bourgeoisies multipliées se forma dans l'Etat un nouvel ordre de sujets, sous le nom de Bourgeois; classe intermédiaire entre la classe infortunée de ceux qu'on appelloit les *Vilains*, & la classe tyrannique des Seigneurs de Fief. En vain ces derniers, à l'imitation des Souverains, tentèrent d'établir dans leurs domaines des Bourgeoisies, le Souverain ne leur en laissa pas longtems exercer le droit, qu'ils ne purent même jamais exercer dans toute sa plénitude.

Trois caracteres généraux dis-

tinguent la Bourgeoisie. 1°. Pour l'obtenir, il falloit être libre; & si on étoit serf, l'affranchissement étoit une condition préalable qui pourtant ne donnoit pas par lui-même le droit de Bourgeois. 2°. Il falloit être associé à un Corps d'Habitans d'une Ville de simple Bourgeoisie, ou de Commune, ou d'un ancien Municipe. 3°. L'obligation du domicile réel & continuel dans le lieu privilégié, fut d'abord un caractère essentiel de la Bourgeoisie; mais dans la suite le domicile devint momentané, même purement fictif, par l'introduction de la *Bourgeoisie du Roi*, comme on le dira bientôt La dispense du domicile a fait prendre quelquefois les *Bourgeoisies du Roi* pour des sauvegardes. Mais les Villes de Bourgeoisie, & même celles de Commune demandoient quelquefois des sauve gardes : l'effet de la sauvegarde etoit donc autre que celui de la Bourgeoisie.

L'objet principal de cet établiſſement étoit de ſouſtraire aux vexations féodales les Habitans d'un lieu; en conſéquence on leur accordoit des exemptions & des droits. Les Seigneurs s'étoient arrogé le droit de faire arbitrairement ſur leurs vaſſaux des levées de deniers, ſous différentes dénominations. C'eſt par l'exemption de ces exactions deſpotiques que commencent ordinairement les Chartes de Bourgeoiſie. La plus commune des ſervitudes féodales, & la plus injurieuſe à la nature, après l'eſclavage, dépouilloit les veuves de la liberté de diſpoſer d'elles-mêmes, les pères de l'exercice de l'autorité paternelle, du droit de pourvoir au ſort de leurs enfans. Les Bourgeoiſies rendoient aux veuves le pouvoir de ſe marier à leur gré; aux pères le droit de marier leurs filles, de placer leurs fils dans l'Ordre Eccléſiaſtique, ſans être obligés d'en

acheter la permiſſion de leur Seigneur.

Les Vaſſaux avoient-ils perdu par la tyrannie féodale la faculté de diſpoſer de leurs fortunes, ſoit entre-vifs, ſoit par teſtament? Ils la recouvroient par les Chartes de Bourgeoiſie, qui diſpenſoient même quelquefois les Teſtateurs de toute formalité légale, pourvu que leur dernière volonté fût conſtatée par quelques témoins, & que la légitime des enfans y fût reſpectée. Ces Chartes ordonnoient auſſi l'inventaire des biens de l'inteſtat, qu'on gardoit un an & un jour, afin de pouvoir les rendre à l'héritier naturel qui les réclamoit dans cet intervalle; c'étoit un frein à l'inique avidité des Seigneurs qui s'emparoient ſur le champ & ſans formalité du bien d'un Vaſſal mort ſans teſter, & dont les parens ne ſe préſentoient pas auſſi-tôt pour recueillir la ſucceſſion. L'exemption

de la Jurisdiction féodale étoit souvent une clause formelle de ces Chartes, ou du moins une conséquence nécessaire des autres clauses, parce que le Bourgeois y est toujours représenté comme immédiatement justiciable du Souverain. Ce qu'il faut néanmoins entendre de la Jurisdiction personnelle, parce que les Bourgeois restoient soumis à leurs Seigneurs quant à la Jurisdiction réelle. Cette distinction est bien marquée dans l'Ordonnance du 27 Août 1376, tom. VI. pag. 217.

Affranchis de la législation arbitraire de leurs Seigneurs, les Bourgeois avoient besoin d'une législation fixe & invariable qui pût leur plaire. Ainsi quand il s'agissoit d'un lieu déjà habité & qui avoit des Coutumes dont on desiroit la conservation, l'exercice en étoit assuré aux Habitans, ou bien s'il s'agissoit d'une habitation nouvelle, on empruntoit souvent les Coutumes pré-

qui montrent les mœurs des divers âges & des lieux différens.

Dans la seconde partie on traite deux questions : 1°. quels sont ceux qui pouvoient accorder les Bourgeoisies, & ceux qui pouvoient les acquérir ? 2°. Par quelles formes, à quelles conditions ceux qui en étoient scsceptibles pouvoient-ils les obtenir ?

Quant à la première, il résulte de ce qu'on a observé que le droit d'accorder des Bourgeoisies étoit d'abord regardé comme un droit de féodalité, non de souveraineté, puisque les Seigneurs en établissoient dans leurs Fiefs ; & s'il falloit que ces établissemens fussent confirmés par le Roi, ce n'étoit qu'à titre de suzeraineté, parce que le Seigneur ne pouvoit *abréger son Fief*, c'est-à-dire en diminuer les redevances, les prérogatives, sans la permission de son Suzerain. Il y eut donc des Bourgeoisies royales, & des Bourgeoisies seigneuriales : mais le Seigneur ne

pouvoit communiquer la Bourgeoisie qu'aux hommes de son Fief, au lieu que le Roi qui, ou comme Souverain ou comme Suzerain, étendoit son pouvoir sur tous les Fiefs, donnoit la Bourgeoisie aux Vassaux des Seigneurs, lorsque ces Vassaux se réfugioient dans ses Villes. De sorte que le Seigneur ne pouvoit pas réclamer son Vassal admis dans une Bourgeoisie royale, au lieu que le Roi pouvoit réclamer ses Vassaux qui auroient tenté d'entrer dans la Bourgeoisie d'un Seigneur particulier. Dans la concession des Bourgeoisies royales, le droit de suzeraineté se combinoit donc avec le droit de souveraineté : ce dernier prévalut, & l'on s'accoutuma bientôt à ne voir que l'exercice de la souveraineté dans la concession des Bourgeoisies. » Dès le tems de Louis » VII, le Roi, dit l'Auteur, regar- » doit toutes les Villes de Commune » comme siennes; en 1318 il fut » jugé qu'il ne pouvoit y avoir des

» Communes sans lettres du Roi ; » & trente ans après il fut déclaré » que le Roi seul pouvoit établir » des Communes. Ces principes » furent appliqués aux Bourgeoisies » en général ». C'est ainsi que le droit d'établir des Bourgeoisies fut expressément mis au nombre des droits attachés exclusivement à la Couronne.

Avant que de déterminer quelles étoient les personnes susceptibles de la Bourgeoisie, l'Auteur observe d'abord que dans cette concession, les propriétés des Sujets étoient toujours respectées : de là cette clause ordinaire, *sauf les droits des Clercs, des Seigneurs de Fief & des Ingénus.* Il traduit par *Seigneurs de Fief* le mot *militum*, parce qu'en cet endroit il lui paroît mis en opposition avec les *Ingenus* qui n'avoient point de Vassaux, & n'étoient Vassaux de personne. Trois sortes de personnes sont désignées dans cette clause : le détail des droits réservés à cha-

cune mèneroit loin; le ſavant Auteur ſe fixe aux objets indiqués par ſon plan.

Quand le nom de *Bourgeois* ne fut employé que comme un titre de diſtinction & de privilège, il ne fut au-deſſous de perſonne : mais quand il déſigna une claſſe de Citoyens ſubordonnée, il fut dédaigné des ſupérieures. Le noble, comme le roturier fut ſuſceptible de la Bourgeoiſie priſe dans la première acception. Rien de plus commun que les Chartes où paroiſſent des noms conſidérables avec la qualification de *Bourgeois.* On en voit ici pluſieurs exemples : auſſi dans les plus anciens tems, des Villes, telles que Barcelone, Perpignan, ont eu le privilége d'anoblir ceux de leurs Bourgeois qu'elles jugeoient à propos. Il eſt vrai qu'en quelques Villes, le bourgeois nobles étoient exempts de certaines contributions ou charges auxquelles les autres Bourgeois étoient ſujets.

Le desir de conserver leurs prérogatives personnelles étoit le motif qui déterminoit les Ecclésiastiques à entrer dans les Bourgeoisies, d'où ils étoient quelquefois exclus. Bouteiller met les bâtards, les serfs & les criminels bannis par jugement, au nombre des personnes non susceptibles de la Bourgeoisie; la Coutume de Lille y ajoutoit les ennemis du Roi & de la Ville: celle de Calais exigeoit outre une attestation de vie & de mœurs, qu'on ne fût point issû de famille de lépreux. L'exclusion des bâtards paroît n'avoir été que locale; & l'Auteur ne trouve point de loi formelle & générale à cet égard. Il n'en étoit pas de même des serfs proprement dits: ils étoient exclus de toute Bourgeoisie, si auparavant ils n'étoient affranchis, condition qui cessa d'être nécessaire, lorsque la servitude n'eut plus lieu en France.

Sur la seconde question, qui consiste à déterminer par quelles formes

& à quelles conditions on pouvoit acquérir & conserver la Bourgeoisie, le savant Auteur remarque qu'elle s'acquéroit ou en vertu d'une concession générale à tous les Habitans d'un lieu, au moyen de quoi elle passoit aux héritiers, & se communiquoit par les mariages; ou en vertu d'une concession spéciale qui aggrégeoit formellement une personne à un Corps de Bourgeoisie. Les Coutumes à cet égard n'étoient pas par-tout les mêmes: quelques-unes ne connoissoient que trois manières de l'acquérir; la naissance, le mariage, l'achat; d'autres y ajoutoient le domicile & la concession du Prince. Là on la prescrivoit par le séjour d'un an: ailleurs ce séjour ne donnoit que le titre d'Habitant (*Manant*) sans les droits de la Bourgeoisie. On peut donc distinguer deux sortes de Bourgeoisies, l'une *réelle*, concédée à tous ceux qui habitoient un territoire circonscrit, l'autre personnelle,

parce qu'attachée à la perſonne elle n'impoſoit pas l'obligation d'un domicile fixe & continu dans un lieu déterminé. Celle-ci diſtinguoit ceux qu'on appelloit *Bourgeois du Roi*, quoiqu'au fond cette dénomination pût convenir à ceux qui appartenoient aux Bourgeoiſies *réelles* établies par le Roi. Ils ſont nommés dans quelques Coutumes *Bourgeois du dehors*, ou *forains*, par oppoſition aux *Bourgeois du dedans*. Ceux-ci avoient dans le territoire un domicile fixe : les premiers étoient ſeulement inſcrits dans les regiſtres de la Ville après avoir prêté ſerment de fidélité, & payoient un droit annuel auquel les Bourgeois du lieu n'étoient pas aſſujettis, ce qui donnoit à ceux-ci le nom de *Francs-Bourgeois*. Pour ſuppléer au domicile réel par un domicile fictif, il falloit que le Bourgeois du Roi achetât une maiſon dans le lieu dont il demandoit la Bourgeoiſie, & que reconnoiſſant le Roi pour

Seigneur immédiat de sa personne, il déclarât par serment ne vouloir pas dépouiller de son droit le Seigneur territorial. Il résulta des abus de cet établissement, & Philippe le Bel essaya d'y remédier par un réglement de 1287, qui fut renouvellé & confirmé à plusieurs reprises. On en voit ici l'analyse, où l'on remarquera, entr'autres particularités, que pour être admis à la Bourgeoisie d'une Ville, il falloit faire serment d'y bâtir, ou d'y acheter une maison du prix de soixante sous au moins, & exécuter sa promesse dans l'an & jour. Le nouveau Bourgeois étoit aussi tenu de faire notifier au Seigneur qu'il venoit de désavouer, l'époque précise de sa nouvelle aggrégation. Il létoit encore de résider, lui ou sa femme, dans le lieu de sa Bourgeoisie, depuis la veille de la Toussaints jusqu'à la veille de la Saint Jean, à moins d'excuses légitimes spécifiées par la Loi. Il y avoit même des

Bourgeois du Roi exempts de tous domicile continu. Ainsi dans les Sénéchaussées de Toulouse, de Carcassonne & de Beaucaire; pour être Bourgeois du Roi, on obtenoit des lettres de Bourgeoisie de Montpellier, ou de Sommières, ou d'Aigues-Mortes (car ce droit fut successivement attaché à ces trois Villes), & l'on étoit seulement tenu de résider trois jours de suite, aux Fêtes de Pâques & de Noel, séjour dont on pouvoit encore se dispenser au moyen d'un marc annuel d'argent payé au Roi. Ce réglement fut confirmé, avec quelques changemens par l'Ordonnance du 27 Août 1376; & le principal changement fut de prescrire la résidence personnelle & continue durant huit jours, non-seulement à Pâques & à Noel, mais encore à la Saint Jean & à la Toussaints. C'est par cet établissement que les Rois recouvrèrent une portion de l'autorité qu'ils avoient perdue, & que les Sujets affranchis de

de l'oppreſſion des Seigneurs rendirent l'Etat floriſſant. Autant il ſeroit utile aujourd'hui de repeupler les campagnes du ſuperflu des Villes, autant il l'étoit autrefois de multiplier les Villes pour la ſûreté & l'encouragement des Agriculteurs. La moitié des terres reſtoit alors en friche, parce que les incurſions & les ravages faiſoient trembler ſans ceſſe pour les productions. La claſſe des conſommateurs étoit beaucoup moindre que celle des Agriculteurs. L'Anarchie ainſi que les troubles intérieurs banniſſoient le commerce, tandis que la ſervitude & les guerres appauvriſſant la population, reſſerroient dans des bornes fort étroites la conſommation intérieure. La France n'étoit preſque peuplée que d'Agricoles, ſerfs, ou preſque ſerfs, ſans émulation, parce qu'ils étoient ſans eſpoir; ſans courage, parce qu'ils étoient ſans reſſource; ſans activité, parce qu'ils fuyoient un travail infructueux qui leur auroit

produit des récoltes au-delà de ce qui suffisoit à leur nourriture, & au paiement des redevances féodales. Le nouvel établissement forma des hommes, réveilla l'industrie, fit naître le commerce, & mit à portée d'étendre le progrès des Arts & des Lettres.

Mais comme rien n'est exempt d'abus, le nombre, la variété, l'étendue des priviléges des Bourgeoisies entraînèrent des inconvéniens auxquels il fallut remédier. On comprit qu'il importoit de resserrer ces priviléges dans de justes bornes, & de les rapprocher du droit commun. L'histoire de ces changemens s'étend à des tems postérieurs aux époques qu'embrasse ce recueil; ils seront indiqués à mesure que l'ordre des tems les consignera dans la suite de cette collection des Ordonnances de nos Rois.

On voit par cette courte analyse que ces recherches sur les *Bourgeoisies* méritent d'aller de pair avec

celles qui, dans le volume précédent, ont pour objet les *Communes*, & dont nous rendîmes compte dans le tems. C'eſt une partie de notre droit public, traitée avec toute la méthode, la clarté, l'exactitude & la préciſion dont la matière étoit ſuſceptible.

DISSERTATION ſur le rappel des Juifs & ſur le Chapitre onzième de l'Apocalypſe ; par lequel eſt juſtifié le ſentiment commun des Saints Pères & des plus célèbres Théologiens & Interprêtes, ſur la liaiſon intime des quatre événemens qui termineront la durée des ſiècles ; la Miſſion d'Elie, la Converſion des Juifs la perſécution de l'Antechriſt, & enfin le dernier Avénement de J. C. A l'occaſion d'un Ecrit anonyme & clandeſtin, intitulé, *Diſſertation ſur l'époque du rappel des Juifs....* contre l'Editeur de la *Bible d'Avignon.* Par *Laurent-*

Etienne Rondet, Editeur de la *Bible d'Avignon*. A Paris, chez Aug. Mart Lottin l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & de la Ville, rue Saint Jacques. 1778. *in*-4. 228 pag. sans l'Avertissement.

LE savant Auteur publia, il y a quelque tems, sur l'Apocalypse, une *Dissertation* qui regardoit le Livre entier; celle-ci a particulièrement pour objet le Chapitre onzième. Quel est l'objet de l'Apocalypse? C'est la question discutée dans la première de ces Dissertations, dans laquelle l'Auteur s'est attaché à montrer que l'Apocalypse ne peut avoir pour objet la ruine de Jérusalem, antérieure de 25 ans à la révélation faite à Saint Jean; mais qu'outre la ruine de Rome payenne, elle embrasse en général toutes les grandes révolutions qui intéressent l'Eglise de Jesus-Christ, depuis l'Ascension jusqu'au dernier avènement

Le titre de cette seconde Dissertation annonce assez quel en est l'objet, qui même est exprimé par ces paroles de Saint Augustin, mises pour Epigraphe : *Circà illud judicium has res didicimus esse venturas, Eliam Thesbitem, fidem Judæorum, Antichristum persecuturum, Christum judicaturum.* (*De Civ.* D. XX. *cap. ult.*)

On ne dispute point sur la vérité de ces quatre évènemens, ni sur la liaison intime des deux premiers, non plus que sur la liaison intime des deux derniers; la question se réduit uniquement à savoir, *si les deux premiers seront intimement liés avec les deux derniers.* Plusieurs Modernes pensent qu'il y aura un grand intervalle entre la conversion des Juifs qui suivra la mission d'Elie, & la fin du monde; & que c'est dans cet intervalle qu'il faut placer les mille ans du chap. XX de l'Apocalypse. L'Auteur de la Dissertation que réfute M. Rondet, semble con-

venir qu'il n'a pas pour lui l'autorité des SS. PP. puiſqu'il s'y borne à *défendre le ſentiment des plus célèbres Théologiens & Interprètes de notre ſiècle*, contre l'Editeur de la Bible d'Avignon; auſſi l'Editeur prend-il acte de ce procédé, qui montre qu'on ne lui reproche pas d'avoir abandonné le ſentiment des Peres, des SS. Docteurs, des plus célèbres Théologiens & Interprètes des ſiècles précédens. Il s'attache donc à expoſer & à prouver le ſentiment des Anciens, & à repouſſer les attaques des Modernes. Diſcuſſion longue, épineuſe, mais bien faite & pleine de recherches, qu'il importe de ſuivre dans tous ſes détails, ſi l'on veut ſe décider en connoiſſance de cauſe.

HISTOIRE générale de Hongrie, depuis la première invasion des Huns jusqu'à nos jours. Par M. *de Sacy*, Censeur Royal, Membre de l'Institut Royal d'Histoire de Gottingen, &c. A Paris, chez, Demonville, Imprimeur de l'Académie Françoise, rue S. Severin. 2 volumes *in* 12. 6 liv. reliés.

CETTE Histoire est précédée d'un discours où l'Auteur déjà bien connu dans la Littérature par des Ouvrages très-estimables, traite de la nécessité d'étudier l'Histoire des Peuples éloignés, des rapports que leur distance ne peut détruire entr'eux, des causes qui altèrent, qui changent le caractère des Peuples dans un Royaume héréditaire, & qui le conservent plus long-tems semblable à lui-même dans un royaume électif, du danger des élections, du fanatisme républicain, des effets de la servitude féodale,

des motifs qui l'ont fait abolir dans la plûpart des Etats héréditaires, & qui l'ont maintenue dans les Etats électifs, des obstacles qui retardent les progrès de la population en Hongrie, des vices de l'ancienne législation Hongroise; enfin de plusieurs moyens de rendre ce Royaume plus florissant. Tous ces objets sont traités très-succintement, & l'Auteur s'est borné à poser quelques principes qui sont prouvés par les faits dans la suite de cette Histoire.

Dans l'introduction, l'Auteur lève le voile obscur qui couvre le berceau de la nation Hongroise; parmi les différens systêmes que les Savans ont hasardés sur son origine, il adopte celui de M. de Guignes; & après avoir rapporté quelques fables enfantées par l'ignorance des peuples, après avoir suivi les Huns dans leur émigration, après avoir peint cette nation chassant les Alains de la Sarmatie asiatique, étendant ses conquêtes des rives du

Tanaïs à celles du Danube, & pénétrant dans la Pannonie, ses triomphes sous Attila, ses désastres après la mort de ce Conquérant, les Ostrogots maîtres de la Pannonie, abandonnant cette contrée aux Gépides pour aller chercher au-delà des Alpes une patrie plus féconde ces mêmes Gépides aux prises avec les Lombards, les Sogois, que l'Histoire a confondus avec les Avarres, poussés par les Turcs jusqu'aux bords du Danube; les Gépides accablés de nouveau par les Avarres unis aux Lombards, enfin les Avarres écrasés par Charlemagne, & les bornes de la domination de cet Empereur, reculées jusqu'aux bords de la Save: l'Historien introduit sur la scène les Madgiarres ou Hongrois; ils descendoient de ces mêmes Turcs, qui après avoir vaincu les Avarres s'étoient établis entre le Tanaïs & le Caucase. Ces Hongrois d'abord soumis aux Khosars, vaincus par les Patzinaces, errans entre le Tanaïs

& le détroit appellé *Portæ Caucasiæ*, bientôt attaqués dans cet asyle, se jettent dans la Dace, passent le Danube, taillent en pièces les Slaves, qui après la destruction des Avarres s'étoient emparés de la Hongrie, (qu'on appelloit alors la grande Moravie) & s'établissent dans la pattie des vaincus. Enfin après avoir fait des excursions dans le reste de l'Europe, cette horde de brigands devient une Nation policée, prend une forme de Gouvernement, & reçoit l'Evangile. C'est à cette époque que commence le corps de l'Histoire de Hongrie.

Ce fut en faveur d'Etienne premier, que la Cour de Rome, qui disposoit alors des Sceptres, érigea la Hongrie en Royaume. Ce Prince établit le Christianisme dans ses Etats, & leur donna un code très-défectueux qui fut long-tems révéré. Après sa mort, la Reine Gisele fit placer la Couronne sur la tête de *Pierre* l'Allemand son frère. » C'é-

» toit un homme altier, sans vertu, » sans talens, & qui n'avoit rien » d'extraordinaire que l'excès de ses » vices. » La Nation lui arracha le Sceptre pour le confier à Aba. Mais l'Empereur Henri III ramena Pierre à la tête d'une armée, & remporta sur les Hongrois une sanglante victoire près de Javarin. » L'Empereur » sur le champ de bataille, couvert » d'un cilice, prosterné aux pieds » d'une Croix, remercia Dieu de » lui avoir laissé égorger quelques » milliers de Hongrois pour leur » donner un tyran. » Des guerres civiles allumées par les Prétendans à la Couronne, des scènes tragiques dans les Palais des Rois, des massacres affreux dans les champs, toute la Hongrie dévastée par les Tartares, une croisade inutile à la Religion, funeste à la Hongrie; tels sont les tableaux que présente le premier Livre. Dans le second, la scène est transportée en Italie; Louis premier va venger la mort d'André son frère,

assassiné par l'ordre de Jeanne son épouse. Il entre dans Naples, force le Pape à poursuivre les meurtriers de son frère; il laisse enfin cette femme parricide remonter sur son Trône; & lorsque Jeanne lui fait offrir une somme considérable pour prix de sa clémence: » Je n'ai point » pris les armes, dit-il, pour en» tasser des richesses; mais pour » venger mon frère; emportez cet » argent, & que la Reine apprenne » à me connoître ». La Hongrie doit à ce Prince des Loix plus sages que celles qu'on avoit suivies jusqu'alors. Ce fut lui qui abolit *l'épreuve par le feu & l'eau bouillante.* Sa mort fut suivie de troubles funestes. Marie sa fille lui succède, l'Empereur Sigismond reçoit sa main & la Couronne, & Albert successeur de celui-ci, meurt laissant son épouse enceinte, & la Hongrie incertaine sur le choix d'un Maître. Ce fut alors qu'on vit paroître Jean Huniade, l'un des plus grands

Hommes que la Hongrie ait produits. Quoique l'élection de Ladiſlas le *poſthume*, pût lui faire eſpérer la Régence, l'intérêt de l'Etat l'emporte ſur le ſien; il fait couronner Ladiſlas *Jagellon*, déjà Roi de Pologne, force les Turcs à lever le ſiège de Belgrade, ſoumet la Servie, la Moldavie, la Bulgarie, triomphe de Ladiſlas le *Poſthume*, que ſa mère ramène à la tête d'une armée, tourne de nouveau les armes contre les Turcs, & force Amurath II. à ſigner un traité de paix, qui fut ratifié par le Roi Ladiſlas. Mais ce jeune Prince ſéduit par les conſeils ſanguinaires du Légat du Pape, reprend les armes; Huniade veut en vain lui faire ſentir l'horreur de cette perfidie, & il eſt obligé de le ſuivre dans une expédition qu'il déſapprouve. On en vient aux mains ſur les bords de la Varna. » Le ſignal ſe donne; Huniade » marche droit à l'aîle que com» mandoit Caras, la renverſe & la » met en fuite. Caras périt en vou-

» lant rallier ſes troupes ; la terreur » paſſe de rang en rang dans l'armée » Turque, Amurath lui-même eſt » prêt à s'enfuir. Alors tirant de ſon » ſein le traité conclu avec Ladiſlas, » & levant les yeux au Ciel, le Sul- » tan s'écria : *Dieu des Chrétiens, ſi* » *tu es le vrai Dieu, venge-toi,* » *venge-moi de la perfidie de tes Diſ-* » *ciples.* » La victoire paroiſſoit décidée en faveur des Hongrois; mais Ladiſlas emporté par ſa propre ardeur & par les conſeils de ſes Courtiſans, quitte le poſte où Huniade l'avoit prié de reſter immobile, il s'élance au milieu des Turcs, il eſt enveloppé, tombe percé de coups, & ſa mort entraîne la perte de la bataille. » Le brave Huniade, à la » tête des ſoldats qu'il put raſſem- » bler, ſe fit jour à travers les enne- » mis, & ſe retira dans un ſi bel or- » dre, qu'il les fit un moment dou- » ter de la victoire. Amurath ſe pro- » mena ſur le champ de bataille, & » contempla avec une joie barbare

» les monceaux de cadavres, dont » il étoit entouré ». *Regardez tous ces morts*, dit-il à Asab-Beg, *c'étoient tous Guerriers*, *dans la fleur de l'âge. Je le crois*, répondit le vieux soldat, *des vieillards n'auroient pas commis l'imprudence qui nous a fait vaincre.* Huniade fut chargé de la Régence pendant la minorité de Ladislas le *Pôsthume*, & défendit ce même Prince qu'il avoit écarté du Trône. Sa valeur fut encore fatale aux Turcs. Ils assiégeoient Belgrade; le Sultan avoit juré de mourir ou d'entrer dans la Ville : *il est aisé de mourir*, lui dit un chef des Janissaires, *mais non pas de vaincre Huniade.* Ce Héros étoit né dans la foule, & sa haute fortune étoit le prix de ses services. Ulric, Comte de Cyley refusa un jour d'exécuter ses ordres, & lui fit dire *qu'un Prince de sa naissance n'étoit pas fait pour servir sous les Drapeaux d'un homme issu d'une race obscure. Dites au Comte*, répartit Huniade

à celui qui lui apporta cette réponse, *que j'ai le plus grand respect pour les Héros de sa maison, mais que, de nos jours, lorsque le Turc menaçoit nos Provinces, ce ne sont point ces mêmes Héros qui les ont défendues, c'est Huniade, c'est moi, & je crois, en les imitant, avoir acquis le droit de commander à leurs descendans.*

Le fils de ce Héros monta sur le Trône, & fut un Héros lui-même: les Turcs retrouvèrent dans lui le Conquérant qui les avoit écrasés; & la Hongrie, le Citoyen qui l'avoit défendue. Ce Prince avoit cette confiance naturelle aux grandes ames. » Le Légat du Pape Pie II. lui peignit la plûpart des Seigneurs Hongrois, comme des esprits inquiets, » ennemis du pouvoir suprême, & » qui tramoient les plus noirs complots. Le Roi vit la fourbe; il fit » assembler la Noblesse, & appella » le Légat: » *voilà*, lui dit-il, *tous ces nobles que vous accusez de cons-*

pirer contre moi ; osez soutenir publiquement, ce que vous m'avez dit en secret ; la vérité ne craint point de paroître au grand jour. » Le Légat » confus, & qui, parmi ceux même » qu'il avoit calomniés, reconnois» soit ses bienfaiteurs, pâlissoit, » rougissoit, & n'osoit ni ouvrir la » bouche, ni lever les yeux. Le Roi » lança sur lui un regard terrible ». *La fidélité de ces Seigneurs*, dit-il, *m'est aussi connue que votre perfidie : si le respect que j'ai pour le Saint Siége, ne retenoit mon indignation, je vous apprendrois comme on traite les calomniateurs dans ma Cour : sortez de mes Etats, & sachez qu'un Légat est un Ministre de paix qui ne doit porter par tout que la concorde & la vérité.* » Telle étoit l'ame de » Matthias ; l'inquiétude, les soup» çons qui assiégent les Tyrans » étoient bannis de son cœur & de » sa Cour. Un jour on vint l'avertir » qu'on avoit préparé du poison » pour attenter à sa vie : *si j'étois in-*

juſte, répondit-il à l'accuſateur, *ſi mon peuple étoit malheureux, je te croirois; mais je ſuis bon, je ſuis équitable; ſi je meurs d'une mort violente, ce ſera ſur un champ de bataille & non dans mon Palais: mon peuple veille à ma ſûreté tandis que je veille à ſon bonheur.* » Un » Courtiſan vint lui offrir d'empoi- » ſonner le Roi de Bohême, ſon en- » nemi: *ce n'eſt point avec le poiſon*, lui dit ce Prince, *c'eſt avec l'épée que je fais la guerre.*

La Hongrie perdit ſa ſplendeur ſous le règne de Ladiſlas VI & ſous celui de Louis II. ſon ſucceſſeur qui périt à la fatale journée de Mohan. C'eſt à cette époque que commence une ſuite de révolutions qui changèrent pluſieurs fois la face de la Hongrie, ébranlèrent ſa liberté, & ouvrirent cette contrée à l'ambition de la Maiſon d'Autriche. Le foible Jean de Zapole qui ne ſavoit quel Maître ſe donner & qui n'oſoit l'être lui-même; Soliman II que l'Hiſ-

toire a trop vanté & qui n'eut que les talents des Héros & non pas leurs vertus; Ferdinand esclave de ses Ministres & qui, pour leur plaire, descendit à des bassesses dont il avoit horreur; Isabelle, tour-à-tour opprimée par les Cours de Vienne & de Constantinople, mais toujours intéressante par son courage; le Cardinal George Martinusi, qui fut Roi sous le nom de Régent & qui perit sous le fer des assassins; tels sont les acteurs de ces grandes scènes. L'Historien a jugé George Martinusi avec plus de sévérité que ne l'avoit fait l'Auteur de l'Histoire de ce Prélat. » M. Bechet (dit M. de Sacy dans une note) en fait un Patriote, » un Héros, un homme de bien & » presque un Saint : cependant cet » Historien raconte assez naïvement » tout ce qui sert à prouver le con» traire. Il loue sa bonne foi & ne » dissimule pas les traités qu'il a » violés. Il vante son zèle désinté» ressé pour son pupille, & ne ca-

» che pas que la veuve de J
» ſon malheureux fils langui
» dans l'exil & dans l'indi
» tandis qu'il étoit au faî
» grandeurs & au ſein des ric
» il annonce dans ſa préface
» verra un homme qui ne tr
» que pour la paix, & cepen
» dévoile toutes les intrigues
» ambitieux ». M. de S. a c
voir juger autrement cet h
célèbre; & le portrait qu'il
ſemble aſſez juſtifié par les
qu'il a racontés dans le cours
Hiſtoire. Après avoir rappo
mort tragique du Prélat, il a
» ainſi périt cet homme, qu
» dans la misère, avoit joué u
» important dans l'Europe.
» rendit néceſſaire aux Granc
» d'abord leur eſclave, pui
» égal, enfin leur Maître. Il
» point d'amis, parce qu'il
» incapable de l'être lui-mêr
» trahit ſes Alliés, & fut tra
» eux. La politique & la Re

» servirent également à ses desseins.
» Jamais homme ne sut avec tant
» d'art fasciner les yeux & captiver
» les esprits de la multitude; avare
» avec industrie, il s'enrichit par la
» guerre qui ruine les Souverains;
» il savoit employer ses ennemis
» même, & réserver sa vengeance
» pour le tems où ils lui devien-
» droient inutiles. Du reste, grand
» Capitaine, soldat intrépide, sa
» prudence n'avoit point l'air de la
» timidité. C'étoit un grand homme,
» s'il avoit eu autant de vertus que
» de talens ». La mort de Martinusi
termine le quatrième Livre. Il est
suivi de notes historiques sur les
antiquités des Villes, la législation,
les anciens usages, les vieux préju-
gés. *L'épreuve par le fer judiciaire*
est sans doute le plus absurde & le
plus étonnant de tous ces monu-
mens de barbarie. Un Auteur Hon-
grois a rapporté trois cens quatre-
vingt-neuf décisions de cet étrange
Tribunal. L'Historien en raconte

plusieurs; celle que nous allons rapporter prouve que la stupidité des Juges n'avoit pas éteint toute vertu dans le cœur des accusés. » *Yrgolin*, » du Village de *Fou* accuse une » femme nommée *Cheka* de l'avoir » voulu empoisonner. Elle étoit » vieille, infirme, & ne pouvoit » porter la barre de fer mystérieuse » qui rendoit ces sortes d'oracles. » *Moda* son fils, effrayé du péril de » sa mère, prend le fer brûlant; sa » tendresse lui fait oublier la dou- » leur; il parcourt un long espace, » tenant le fer à la main, & tout » le peuple s'écrie *Cheka est inno-* » *cente*.

C'est par cette action de tendresse & de courage que nous terminerons ce premier extrait.



ROLAND Furieux, Poëme héroïque de l'Arioste, Traduction nouvelle, par M. Cavaillon. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût; Stoupe, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe; Esprit, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, au Palais Royal. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1777. 3 petits vol. *in*-16. d'environ 250 p. chacun.

MALGRÉ le mérite des traductions de M. de Mirabaud, on convient assez généralement que l'Arioste & le Tasse avoient encore besoin d'être traduits. On s'est mis depuis quelques années à en faire des traductions nouvelles, dont quelques-unes ont réussi. Le défaut de celle que M. Cavaillon nous donne de l'Arioste & qui nous paroît avoir beaucoup de mérite, est peut-être d'avoir confondu dans

quelques endroits, le ton plaisant de l'Arioste avec le ton bas & burlesque. Ces nuances devoient être soigneusement distinguées. Les exordes de presque tous les chants de l'Arioste & beaucoup d'autres endroits sont d'un badinage de très-bon goût, qui s'allie avec les plus grandes richesses de la Poésie, sans détonner jamais, & qui a servi de modèle à des morceaux charmans dans notre langue.

Quand les Auteurs ou leurs amis nous adressent des extraits de leurs ouvrages, & que nous les adoptons, ce qui est extrêmement rare, nous nous faisons un devoir d'en avertir nos Lecteurs. Nous croyons pouvoir mettre sous leurs yeux un parallèle que M. Cavaillon nous a envoyé de quelques morceaux de sa traduction avec les morceaux correspondans, chez M. de Mirabaud. Nous laisserons cet écrit dans la forme même que l'Auteur y a mise; on en verra mieux quel est le principal

cipal mérite qu'il s'eſt piqué de donner à ſa traduction, & on jugera entre lui & feu M. de Mirabaud.

Morceaux parallèles de ma Traduction du Roland Furieux, avec celle du même Poëme, par M. Mirabaud.

Ils ſont deſtinés à faire voir, les uns, ſi j'ai eu raiſon de m'éloigner quelquefois de mon original; les autres, que je me ſuis attaché à être fidelle, quand cela étoit important; tous, à comparer mon ſtyle, quel qu'il ſoit, avec celui de M. Mirabaud.

CHANT II.

Abord de Renaud & du Roi de Circaſſie, tous deux amoureux d'Angélique.

M. M.

Dès que Renaud fut à portée de ſe faire entendre du Roi de Circaſ-

ſie : deſcends, Larron, lui dit-il d'un ton fier, deſcends tout-à-l'heure de deſſus mon cheval ; ce n'eſt pas ma coutume de me laiſſer ainſi ravir ce qui m'appartient. Je le fais ordinairement payer cher à qui veut me l'ôter. Je prétends bien auſſi t'enlever cette belle femme qui t'accompagne : il ſeroit ridicule de laiſſer un ſi bon cheval & une femme d'une beauté ſi parfaite entre les mains d'un brigand tel que toi. Tu ments avec la dernière impudence, lui répondit Sacripant ſur le même ton : le nom de brigand que tu me donnes, ſi j'en crois du moins le bruit public, te convient mieux qu'à moi. Il eſt vrai, comme tu le dis, que rien n'égale cette dame en beauté ; mais, quoi qu'il en ſoit, nous allons voir qui de nous deux eſt plus digne de poſſéder & la dame & le cheval que tu prétends m'enlever. Comme on voit deux chiens, dont la jalouſie ou quelqu'autre ſujet de

haine a excité la fureur, s'approcher l'un de l'autre, en grinçant les dents, puis, avec un poil hérissé & des yeux enflammés, en venir ensemble à de cruelles morsures : ainsi Renaud & Sacripant, tous deux l'épée à la main, des reproches & des outrages, en viennent aux plus terribles coups.

M. C.

. . . . . .

» Dès que le fils d'Aimon fut à » portée d'être entendu : hola hé! » s'écria-t-il, avec un air & d'un » ton de voix terribles, te plairoit-» il de laisser là mon cheval, & » cette belle personne que tu as l'in-» solence d'enlever? Ce cheval m'ap-» partient, lui répondit du même » ton le Roi de Circassie, & je suis » en état de le soutenir. Quant à » cette dame, je conviens que sa » beauté n'a point d'égale, mais je » n'en suis pas plus disposé à te la » céder. Tout ce qu'elle te de-



VIII. 183.

descendent sur le
...és de Paris,
...corps de leur

...nde de morts,
...la nuit, n'au-
...faire démêler
...corps de leur
..., qu'un nuage
..., n'eût, à la
...igné les éclai-
...Déesse, lui dit-
...iens ont adorée
...toi dont ils
...dans le ciel,
...enfers : toi,
...& à domp-
...hes des bois.
...nôtres, nous
...rs exemples :
...fais-nous re-

» mande elle-même, c'eſt de vouloir
» bien lui épargner ta vue. Si tu
» refuſes de lui obéir, je me charge
» de t'y contraindre. Voilà tout ce
» que j'ai à te dire. Sur le champ
» Renaud mit l'épée à la main, &
» Sacripant tira la ſienne. Vous
» avez vu quelquefois deux mâtins
» que la jalouſie ou quelqu'autre ſu-
» jet met aux priſes : ils grincent
» les dents, ils grondent, ils écu-
» ment de rage, & roulent des yeux
» enflammés, en s'approchant l'un
» de l'autre ; puis recourbant leur
» dos hériſſé, ils éclatent tout-à-
» coup, & en viennent à des mor-
» ſures cruelles. Ce fut ainſi que
» s'abordèrent nos deux guerriers.
» Telle fut leur manière de s'accueil-
» lir.

CHANT XVIII. 183.

Cloridan & Médor se rendent sur le champ de bataille, près de Paris, pour y chercher le corps de leur Roi.

M. M.

Dans cette multitude de morts, le tems qui restoit de la nuit, n'auroit pas suffi pour leur faire démêler d'avec les autres, le corps de leur Prince, si la lune, qu'un nuage épais couvroit alors, n'eût, à la prière de Médor, daigné les éclairer de son flambeau. Déesse, lui dit-il, ô toi que les Anciens ont adorée sous une triple forme : toi dont ils ont reconnu la divinité dans le ciel, sur la terre & dans les enfers : toi, qui te plais à poursuivre & à dompter les hôtes farouches des bois. Tes plaisirs sont les nôtres, nous tâchons de suivre tes saints exemples : sois-nous favorable, fais-nous re-

connoître le corps de notre Roi. A peine Médor eût achevé de parler, que le nuage se dissipa. Soit que ce fût un hasard, soit qu'en effet sa prière eût été exaucée, la Lune parut dans le même moment plus brillante & plus belle qu'elle ne l'étoit, lorsqu'elle vint trouver Endimion. A la clarté de cet astre, Cloridan & Médor découvrirent les deux camps; la plaine & les montagnes s'offrirent à leurs yeux; ils virent Montmartre à main droite, & plus loin, à main gauche, Montlhery. Mais l'endroit où étoit le corps de Dardinel parut encore plus éclairé que le reste: ils y allèrent d'abord; & les armes écartelées de blanc & de rouge, leur firent aisément reconnoître le fils d'Almont. Aussi tôt Médor se jette sur le visage de son Maître: il le baigne d'un torrent de larmes: sa douleur s'exhale en plaintes si douces & si touchantes, qu'elles auroient pu suspendre le cours du vent.

M. C.

» Dans cet horrible mêlange de
» corps morts qui couvroient toute
» la plaine, Cloridan & Medor
» auroient cherché inutilement celui
» du Roi de Zumara, si la lune
» dans son plein ne s'étoit dégagée
» d'un nuage dans ce moment,
» comme pour leur prêter le secours
» de sa lumière. A sa clarté pure &
» brillante, ils découvrirent la ville,
» les deux camps, toute la cam-
» pagne de Montmartre à main
» droite, & plus loin, Montlheri
» à main gauche. Ils se souvinrent
» de l'endroit où ils avoient vu
» tomber le fils d'Almont sous les
» coups de Renaud. Ils y allèrent,
» & ils le reconnurent à son écu
» écartelé de blanc & de rouge.
» Medor se jetta sur le visage de son
» Roi; il l'arrosa d'un torrent de
» larmes, & il lui adressa les plaintes
» les plus touchantes.

CHANT XLV.

Roger, par un effort inoui de générosité, ayant combattu sa Maîtresse, pour en procurer la possession à un ami, & remporté la victoire, se résout à mourir.

M. M.

Vers le milieu de la nuit il prit ses armes, il monta à cheval, & partit sans rien dire à personne. Frontin, à qui il laissoit la bride sur le cou, prenant tantôt à droite, tantôt à gauche, conduisit indifféremment son maître dans les plaines & dans les bois, sans que de tout le reste de la nuit, le Chevalier pût s'occuper d'autre chose que de son noir chagrin. Il appelloit la mort à son secours, il ne voyoit qu'elle qui pût mettre fin à l'état insupportable où il se trouvoit. A qui, disoit-il, puis-je imputer mon mal-

heur, qu'à moi ſeul? N'eſt-ce pas moi ſeul qui me ſuis mis dans un état ſi déplorable? Ne ſuis-je pas moi-même l'auteur de mes maux? C'eſt donc de moi ſeul que je dois ſonger à me venger. Mais quand je ſerois diſpoſé à me pardonner, ce qui n'eſt point; quand j'aurois la foibleſſe d'excuſer l'offenſe que je me ſuis faite à moi-même; n'ais-je pas auſſi offenſé ma maîtreſſe?

En proférant ces paroles, & quelquelques autres ſemblables, qu'il accompagnoit de ſes ſoupirs & de ſes ſanglots, Roger ſe trouva le matin dans un bois écarté & ſauvage. Ce lieu lui parut propre au deſſein qu'il avoit formé de s'ôter la vie, d'autant plus qu'il ſouhaitoit que ſa mort fût ignorée. Il s'enfonça dans le plus épais du bois: il y mit pied à terre, & ôta la bride à ſon cheval. Mon cher Frontin, lui dit-il, en le mettant en liberté: s'il m'étoit permis de récompenſer dignement tes ſer-

vices, *ni ce courſier aîlé qui a été mis au rang des aſtres; ni le cheval de Caſtor, ni celui d'Adraſte, ni aucun de ceux qni ſont célèbres dans l'Hiſtoire, ne pourroit exciter ton envie. S'ils t'ont égalé en mérite, tu as du moins ſur eux l'avantage d'avoir été aimé de la plus belle & de la plus vaillante fille du monde. Bradamante t'a nourri, t'a ſouvent ſellé & bridé de ſa main : tu étois cher à ma maîtreſſe. Mais pourquoi l'appeller encore ma maîtreſſe?* &c.

M. C.

» Quand il crut tout le monde » plongé dans le ſommeil, il prit » ſes armes & ſon cheval, & partit, » le plus doucement qu'il lui fut » poſſible, ſous la conduite de » Frontin, qu'il laiſſa libre d'aller » où il voudroit. Le courſier le » mena, pendant toute la nuit, au » travers des guerets, des vignes, » des arbres, des buiſſons, ſans

» que le triste amant s'en apperçût.
» Quand la lumière du jour vint le
» tirer de sa profonde rêverie, il se
» trouva dans un bois écarté & sau-
» vage. Il s'y enfonça, descendit à
» terre dans le plus plus épais; &
» après avoir ôté la bride à Frontin,
» lui fit de tendres adieux; puis il
» se coucha sur l'herbe comme ne
» devant plus se relever.

Voici à présent des passages que je me suis piqué de rendre plus fidèlement que mon prédécesseur.

CHANT VIII. 71.

Le Poëte peint les inquiétudes de Roland, mortellement affligé d'avoir perdu Angélique.

La notte orlando à le noiose piume
Del veloce pensier fà parte assai.
Or quinci, or quindi il volta, or lo rassume
Tutto in un loco, & non lo ferma mai.

Qual d'acqua chiara il tremolante
lume
Dal sol percossa, o da notturni rai,
Per gli ampli tetti va con lungo salto
A destra & a sinistra, e basso & alto.

M. M.

Roland, qui étoit dans Paris avec Charlemagne, n'avoit la nuit que son lit pour témoin des différentes pensées qui l'agitoient successivement, & à aucune desquelles il ne pouvoit s'arrêter long-tems. Telle est la lumière du soleil ou de la lune, quand elle est réfléchie sur un mur, par une onde claire, on la voit aller par sauts de différents côtés, & vaciller continuellement.

M. C.

» Cependant le Comte d'Angers
» passoit à Paris des nuits fort tristes;
» & il faisoit partager à son lit l'agi-
» tation de son ame. Il promenoit

[redacted]

» ses douloureuses réflexions tantôt
» d'un côté, tantôt de l'autre. Quel-
» quefois il demeuroit immobile
» dans la même place, mais sans
» pouvoir les fixer. C'est ainsi que
» la lumière du Soleil ou de la
» Lune, réfléchie par la surface
» tremblante d'une eau pure, passe
» dans un clin d'œil, d'un lieu
» dans un autre fort éloigné.

CHANT XII. 68.

Era ne l' hora, che traea i Cavalli
Febo del mar con rugiadoso pelo
E l' aurora di fior vermigli e gialli
Venia spargendo d' ogn' intorno il cielo,
E lasciato le stelle haveano i balli,
E per partirsi postosi già il velo;
Quando appresso a Parigi un dì passando
Mostrò di sua virtù gran segno orlando.

M. M.

A l'heure où l'aurore peint le ciel de vives couleurs, & où le Soleil, prêt à sortir du sein des eaux, fait disparoître les étoiles; Roland, se trouvant un jour auprès de Paris, eut occasion de signaler son héroïque valeur.

M. C.

» Un matin, à l'heure où les il-
» luminations célestes venoient de
» s'éteindre, & où le Soleil guidoit
» ses chevaux couverts de rosée sur
» un chemin semé de fleurs par les
» mains de l'Aurore, le Comte paf-
» sant près de Paris, donna une
» preuve mémorable de son extraor-
» dinaire valeur.

Ces passages ainsi rapprochés, sont propres à donner une idée juste de ma maniere; & si je ne me trompe, à la justifier.

RONOMISCHES Jahrbuch, *c. ou Ephémerides de Berlin pour* *nnée* 1779. A Berlin, chez aude & Spener. *in*-8°.

'EST ici le quatrième volume des Ephémérides publiées par démie royale des Sciences de e, dont les trois premiers ont nnoncés dans ce journal, d'a les extraits de M. Trembley, e Astronome de Genève, qui a également fourni celui-ci.

disposition de la première, c'est-à-dire du calendrier, même que celles des années dentes. On en a seulement re hé plusieurs tables qui se trou dans le recueil de Tables astro ques, publié à Berlin en 1776, ois volumes *in* 8°. & qu'il étoit le de répéter. On y trouve une ncé très-détaillée des occulta d'étoiles par la lune. A l'égard clipses de lune, on y a joint

l'indication du tems, où les principales taches entrent dans l'ombre & en sortent, ce que les Astronomes n'avoient point encore fait. On y trouve aussi une table de quatre cent étoiles zodiacales qu'on avoit annoncées dans ce recueil de tables; elle contient le catalogue de M. Zanotti, comparé avec ceux de la Caille & de Mayer; on a pris le milieu entre les déterminations de ces trois Astronomes, & on a indiqué de combien ce milieu s'écartoit de chaque détermination.

La seconde partie de ce volume & qui est aussi la plus importante, commence par des observations astronomiques faites à l'Observatoire royal de Berlin, par M. Bernoulli: on y voit quelques éclipses de satellites de Jupiter, faites en 1773, 1774 & 1775, la fin de l'éclipse de lune du 30 Septembre 1773, & quelques occultations d'étoiles par la lune, observées en 1773 & 1774.

[redacted]

Suivent des tables de M. le Comte Mattuſchſca de Breſlaw, pour déterminer ſans peine par de ſimples additions & ſouſtractions le vrai lieu du ſoleil. Ces tables donnnent d'abord la diſtance à l'apogée en jours, heures, minutes & ſecondes, après quoi on trouve des tables à double entrée, pour réduire ce tems en degrés, ſuivant le mouvement diurne du ſoleil. On corrige le réſultat par une table conſtruite d'après le mouvement de l'apogée, & on ajoute ou retranche le tout au lieu de l'apogée. Ces tables ſont calculées pour le méridien de Paris. Elles évitent la peine de prendre des parties proportionnelles pour l'équation du centre; mais du reſte le calcul ordinaire paroit plus ſimple & plus court; d'ailleurs on ne fait point entrer dans ces tables le calcul des pertubations, qui eſt le ſeul qui allonge un peu le calcul à cauſe des argumens qu'il faut chercher.

On trouve après cela un mémoire du Père Fontana, Professeur de Mathématiques à Pavie, sur les rapports des changemens instantanés que l'action de la force perturbatrice produit sur les élémens d'une planète. C'est une application des analogies différentielles de Cotes, & des autres, dont les démonstrations se trouvent dans l'*Astronomie* de M. de la Lande, aux différens changemens instantanés qui peuvent survenir dans les élémens d'une planète. Le Père Fontana en déduit quelques théoremes, dont la plûpart n'étoient pas inconnus aux Astronomes. Tel est celui-ci, la variation de l'inclinaison de l'orbite d'une planète est à la variation de la longitude de la ligne des nœuds, comme le sinus de l'inclinaison est à la tangente de l'argument de latitude. Nous ne rapporterons pas les autres théorèmes qui se déduisent immédiatement des analogies

différentielles, en y appliquant seulement les dénominations astronomiques.

La pièce suivante est une lettre de M. Lexell à M. Bernoulli, du 12 Septembre 1776, contenant des formules pour trouver la réfraction horizontale par le moyen de l'amplitude apparente des étoiles. M. Lexell objecte deux choses contre cette méthode que M. le Monnier a proposée, & qui est en effet très-bonne; la première, c'est qu'il lui paroît difficile d'observer l'amplitude apparente avec une exactitude suffisante; mais on lui répondroit qu'un bon instrument des passages, placé avec soin dans un certain vertical, la donne très-exactement. M. Lexell croit en second lieu qu'il est impossible de trouver l'endroit où l'étoile se lève; il a cependant cru devoir chercher des formules pour cette détermination de la réfraction, & il les juge plus commodes que les formules que M. Jeaurat a données

dans la connoiſſance des tems de 1776. M. Lexell donne deux formules pour cela, qui ſuppoſent toutes deux qu'on connnoiſſe déjà à peu-près la quantitité de la réfraction. M. Bernoulli donne enſuite l'extrait d'une lettre de M. le Profeſſeur Toaldo de Padoue, qui communique à l'Académie l'obſervation de l'éclipſe de lune, du 30 Juillet 1776, les nuages lui en dérobèrent la fin. On y voit que M. Toaldo travaille à fournir l'Obſervatoire de Padoue de bons inſtrumens; on doit lui envoyer de Londres un mural de huit pieds. Il n'avoit que depuis quelques jours une pendule dans la chambre où étoit la méridienne, tracée ſur un pavé de marbre bien nivellé, & qui a un très-bon gnomon de 10 $\frac{1}{2}$ pieds de Paris. Il a trouvé au moyen de ce gnomon, que la latitude a été bien déterminée par le Marquis Poleni, de $45^{d}\ 22'\ 26''$, mais la latitude de l'Obſervatoire qui eſt à l'autre bout de la Ville,

n'eſt que de 45 d 22'. Il n'a pas pu vérifier la longitude, mais il ne croit pas qu'elle s'écarte beaucoup de celle qui eſt marquée dans la connoiſſance des tems. Nous ajouterons que par de nouvelles éclipſes d'étoiles, il l'a trouvée de 38' à l'orient de Paris, à 5'' près. Il penſe que celle de Veniſe qui eſt marquée dans la connoiſſance des tems eſt certainement fauſſe, au moins relativement au méridien de Padoue. Car d'après cette longitude, Veniſe ne ſeroit que de 9' de degré à l'orient de Padoue, quoiqu'il y ait entre ces deux Villes, qui ſont preſque ſous le même parallèle, un arc de 20 milles d'Italie, ce qui à cette latitude, fait 30' de degré. Auſſi MM. Manfredi & Zanotti, donnent-ils la différence des méridiens de 2' 1''. M. Toaldo promet de vérifier tout cela dès qu'il aura des inſtrumens, & il croit que la différence eſt de 2' & peut-être quelques ſecondes.

Viennent ensuite des observations d'éclipses, des satellites de Jupiter, & de quelques occultations d'étoiles fixes, par la Lune, faites à Tyrnau par M. le Professeur Weis en 1775 & 1776 avec un télescope Newtonien de 4 pieds. M. Taucher en a fait quelques-unes avec un télescope newtonien de $4 \frac{1}{2}$ pieds.

Observations faites à Ingolstadt par M. le Professeur Helfenzrieder, elles renferment quelques éclipses des satellites de Jupit r, observées en 1774, 1775 & 1776, & la fin de l'éclipse de lune, du 30 Juillet 1776; les nuages dérobèrent le commencement. L'ombre n'avoit pas de courbure uniforme, mais on y voyoit des inégalités & des traits plus clairs qui s'enfonçoient dans l'ombre, sur-tout près de Tycho. La couleur rouge paroissoit autour de l'axe de l'ombre, même avant que Copernic fût éclipsé. Lorsque l'éclipse fut totale, la lune ne disparut pas, mais on y appercevoit en-

core les taches; cette éclipſe fut obſervée dans un grand nombre de lieux.

Obſervations de quelques occultations d'étoiles par la lune, faites en 1776, par M. le Profeſſeur Mayer à Manheim, avec l'obſervation complette de l'éclipſe de lune du 30 Juillet, faite au moyen d'un téleſcope grégorien de 2 pieds. M. Metzger la fit avec une lunette achromatique de 7 pieds.

M. Bernoulli rapporte enſuite l'extrait d'une lettre de M. le Profeſſeur Scheibel, datée de Breſlaw le 12 Novembre 1776, elle contient quelques obſervations de hauteurs méridiennes du ſoleil & d'étoiles, faites par M. le Comte Matuſchſca, dans ſon Château de Pitschen à Rottenberg dans le Duché de Schweidnitz pour déterminer la hauteur du pôle, qu'il trouve de 51^{d} 26' Ces obſervations ont été faites avec un quart de cercle de bois de 19 pieds de rayon dont le limbe avoit

été divisé par M. Scheibel. Il porte une lunette au foyer duquel est un reticule carré qu'il préfère au rhemboide, & par le tems que l'étoile met à venir aux fils, ou par les cordes du disque du Soleil, il détermine les minutes & les secondes qu'il faut ajouter à la hauteur marquée par le fil à plomb ou en retrancher. Il promet la description détaillée de cet instrument dont il vante beaucoup les avantages. Au reste il ne donne pas cette hauteur du pôle pour très-exacte, il la soupçonne même d'une minute & demie plus petite, & se réserve de la vérifier par de nouvelles observations.

On trouve après cela quelques réflexions sur le mouvement des étoiles en longitude, depuis Ptolémée, envoyées par M. Slope de Pise à M. Bernoulli, le 24 Janvier 1776. On sait que Ptolémée avoit conjecturé que les armilles qu'Eratosthènes avoient placées à Alexandrie, & avec lesquelles Hipparque avoit fait ses principales observations,

avoient

avoient changé de position. Flamsteed a prouvé par les observations d'Hipparque & de Ptolemée que cette conjecture étoit fausse, & que Ptolemée qui pour rétablir ces armilles avoit relevé l'axe de 30′ & abaissé l'équateur d'autant, trouvoit les déclinaisons australes des étoiles de 30′ trop petites. Dé-là vient aussi que Ptolemée observoit l'équinoxe un demi-degré trop tard, ce qui explique l'écart des tables qui représentent les observations d'Hipparque, de Tycho & des Modernes, & ne s'accordent pas avec les observations de Ptolémée. On sait encore que Ptolémée n'attribue aux étoiles qu'un mouvement de 2 d 40′ pendant les 260 ans qui s'étoient écoulés depuis Hipparque, c'est à-dire un degré de moins qu'on ne trouve en comparant les anciennes observations avec les modernes, ce qui peut venir aussi de ce changement des armilles fait mal à propos. Car Ptolémée prenant tous les jours la différence

entre le ſoleil & la lune, & toutes les nuits la différence entre la lune & une étoile, s'il ſuppoſoit la longitude du ſoleil trop petite d'un degré, devoit trouver le mouvement de l'étoile plus lent qu'il n'eſt réellement, à peu près de cette quantité: & il auroit trouvé la même choſe ſi en conſervant les latitudes des étoiles obſervées par Hipparque, il en avoit conclu les longitudes par les déclinaiſons obſervées avec ces armilles qu'il avoit changées mal à propos.

M. Bernoulli dans le Mémoire qui ſuit, propoſe de déſigner par un ſigne particulier chacun des nombres naturels juſqu'à 100, il prétend que cela abrègeroit beaucoup les calculs, & que ſi l'on venoit à ſubſtituer le ſyſtême décimal au ſyſtême ſexageſimal, les tables aſtronomiques ſeroient réduites à un tiers. Il donne un exemple de ce dernier avantage, en réduiſant en nombres centenaires, les nombres

qui expriment le mouvement moyen du ſoleil, pour le mois d'Avril dans les tables de l'Abbé de la Caille. On ſait que Mercator avoit déjà entrepris d'introduire cette méthode, mais il eſt trop difficile de faire adopter de ſemblables nouveautés.

M. Bernoulli donne enſuite une table qu'il appelle table ſexagénaire-analogiſtique, elle ſert à trouver le quatrième terme d'une proportion qui commence par 60; cette table eſt à double entrée à cauſe des deux termes moyens, dont on cherche l'un dans la colonne verticale & l'autre dans la colonne horiſontale. M. Bernoulli donne des exemples détaillées pour expliquer tous les cas qui peuvent ſe préſenter.

Le morceau ſuivant contient une notice de l'Obſervatoire de l'Abbaye de Cremſmunſter, quelques éclipſes des ſatellites de Jupiter, obſervées en 1775 & 1776, par le Père Fixlmillner, & une occultation de deux étoiles de la balance, le 5 Juillet 1776.

Cet Obſervatoire contient 1°. deux muraux de neuf pieds chacun, meſure de Vienne, l'un au nord, l'autre au ſud, leurs lunettes ſont garnies de micromètres filaires, & outre cela on peut y appliquer un micromètre extérieur. 2°. Un grand ſecteur de 9 pieds de rayon, fait à l'imitation de celui dont le Père Boſcovich a donné la deſcription dans ſon *Expeditio litteraria in ditionem pontificiam*, mais que le Père Fixlmillner a rendu plus commode. 3°. Un quart de cercle mobile, de trois pieds, avec un cercle azimuthal d'un demi-pied; la lunette porte un *micromètre* filaire. 4°. Une lunette méridienne avec un réticule rhomboïde, placé de façon qu'on peut voir la moitié entière du méridien. 5°. Une lunette parallatique de trois pieds, avec un reticule rhomboïde, dont l'angle aigu eſt de 45 ^{d}. 6°. Une lunette de Dollond de trois pieds, avec une machine parallatique & un reticule. 7°. Une lunette de Dol-

lond, de 10 pieds. 8°. Une lunette de 35 pieds. 9°. Un télescope newtonien de 5 $\frac{1}{2}$ pieds. 10°. Un télescope grégorien de 16 pouces, avec un micromètre objectif de 11 pieds de foyer, fait par Brander, à Augsbourg. 11° Différentes lunettes de 11, 22 & 19 pieds. 12°. Une lunette de 11 pieds, avec un micromètre de M. Marinoni. 13°. Une lunette de 4 pieds, avec un micromètre filaire. 14°. Une bonne lunette de 10 pieds. 15°. Une excellente pendule de Paris. Tous ces instrumens se trouvent dans une grande salle où est aussi une méridienne longue de 56 pieds, & dont le gnomon à 14 pieds de haut. Au-dessus du bâtiment est une petite chambre ronde dont le toît est mobile & muni de contrevents. On y trouve, 1°. un quart de cercle azimuthal de 4 pieds, porté sur un pied de métal, dont la lunette a un micromètre filaire, & le cercle azimuthal un vernier & un micromètre

extérieur. 2°. Une bonne pendule faite à Augsbourg. Un Obſervatoire auſſi bien monté dans une ſimple Abbaye, eſt digne de ſervir de modèle à ceux des plus grandes capitales.

M. Bernoulli donne enſuite une table pour déterminer le tems vrai au moyen du paſſage du Soleil par un vertical placé hors du méridien; cela pourroit ſervir dans le cas où l'on ne pourroit pas tracer commodément de ligne méridienne. Il ſuppoſe qu'avec la déclinaiſon & la latitude on connoiſſe l'angle horaire ou par une obſervation exacte, ou à quelques minutes près, & il trouve ſa variation par les analogies différentielles. Il donne le procédé néceſſaire pour calculer cette variation en nombres, ce ſont ces nombres que contient la table, pour trois angles horaires différens, ſavoir de $\frac{1}{2}$ heure, de 1 heure & de 2 heures, & pour les hauteurs du pôle de 50^{d} & de 55^{d}. Il n'y a plus enſuite qu'à

multiplier les nombres de cette table par le nombre de minutes dont la déclinaison du soleil a varié d'une observation à l'autre. Il fait voir que l'erreur de cette table peut aller rarement jusqu'à 2 " de tems, lorsque la déclinaison du soleil varie le plus. Le défaut de cette méthode que M. Bernoulli indique lui-même, est qu'à cause de l'angle horaire, il faut toujours savoir à peu-près le tems du midi vrai, parce que quand la ligne menée dans le vertical s'écarte beaucoup de la ligne méridienne, le Soleil met plus d'un quart d'heure ou demi-heure à arriver au vertical, en sorte que pour être sûr de la pendule, il ne faut jamais rester long-tems sans faire l'observation, d'autant plus que l'analogie différentielle n'est plus assez exacte dans les grandes variations de la déclinaison.

On trouve après cela un catalogue de 75 nébuleuses, fait par M. Bode. Il a rassemblé toutes les

nébuleuſes connues juſqu'à préſent, & y en a joint pluſieurs qu'on n'avoit pas encore découvert. Hevelius n'en avoit indiqué que 16, Caſſini, Halley, Kirch, le Gentil & d'autres en ont découvert quelques-unes. M. de la Caille a trouvé dans l'hémiſphère auſtral ſeulement 42 nébuleuſes; M. Meſſier a porté le catalogue des nébuleuſes de l'hémiſphère boréal à quarante-cinq. M. Bode ne s'eſt pas contenté d'en chercher de nouvelles, il a déterminé la poſition de pluſieurs nébuleuſes déjà connues, mais indiquées trop vaguement. Il s'eſt ſervi pour cela d'un inſtrument de M. Lambert, pour meſurer les diſtances des étoiles, qui eſt décrit dans ſes *Beytrage* dont on nous annonce la traduction, & d'une lunette de 7 pieds, garnie d'un héliomètre. Il y a des nébuleuſes indiquées par les Aſtronomes plus anciens, & que M. Bode & M. Meſſier n'ont pas pu trouver. Ce catalogue eſt très-utile pour empêcher les Aſ-

tronomes qui cherchent des comètes de les confondre avec les nébuleuſes.

Indications & corrections de quelques fautes qui ſe trouvent dans les catalogues de Flamſteed, Bradley, Hevelius & la Caille, & dans les cartes céleſtes de Flamſteed, Hevelius, Doppelmayer, M. Bode a eu occaſion de faire ces remarques en travaillant au catalogue d'étoiles qui ſe trouve dans le recueil de tables qu'a publié l'Académie de Berlin, il fait voir que ces catalogues contiennent pluſieurs fautes de calcul & d'impreſſion; il y a auſſi des différences conſidérables dont il laiſſe l'examen aux Aſtronomes, mais dont la plûpart viennent d'obſervations inexactes. Comme les meilleurs Obſervateurs diffèrent quelquefois aſſez dans leurs obſervations, les indications trop préciſes qui vont juſqu'à des dixièmes de ſecondes, peuvent ſouvent être ſuſpectes. Les figures qu'on a

données aux constellations, sont aussi une source d'erreur, parce qu'elles ont été tracées très-vaguement & n'ont pas toujours les mêmes positions. M. Messier dans le cours de ses observations sur les comètes, a aussi trouvé un certain nombre de fautes dans le catalogue de Flamsteed.

M. Bode donne aussi deux observations de la comète de 1774, faites le 9 & le 11 Octobre, d'où il avoit déduit les élémens de l'orbite en y joignant une observation de M. Messier, du 19 Août. Il ne s'accorde avec les conclusions que M. Duséjour avoit tirées des observations de M. Messier que pour l'inclinaison de l'orbite & la distance du périhélie, & il diffère extrêmement pour la longitude & le tems du passage par le périhélie, puisqu'il le place au 17 Septembre, & M. Duséjour au 14 Août. Mais outre que M. Bode n'avoit que des instrumens bien médiocres, les obser-

vations du 9 & du 11 Octobre sont trop près l'une de l'autre pour qu'on puisse en conclure l'orbite de la comète.

M. Bode donne encore le calcul des oppositions de Saturne en 1773, 1774 & 1775, d'après les observations de M. Messier, & il en compare le résultat avec les tables de Halley, de Cassini & de M. de la Lande. Il a appliqué aux tables de Halley, les corrections de M. Lambert, rapportées dans les volumes précédens de ces Ephémérides. Les erreurs de ces tables ainsi corrigées, surpassent rarement une minute, mais nous avons eu occasion de faire remarquer que ces corrections étoient trop arbitraires.

On trouve ensuite l'extrait d'une lettre de M. Slope à M. Bernoulli, datée de Pise, le 15 Janvier 1777, relative à la méthode que M. Bernoulli avoit donnée dans le premier volume de son *Recueil pour les Astronomes*, pour corriger les erreurs

produites par les déviations d'un instrument des passages, relativement à la détermination du tems. M. Slope donne à quelques-unes des formules de M. Bernoulli une forme qui lui paroît plus commode, & il les démontre directement; il indique quelques différences qui se trouvent entre ses formules & celles de M. Bernoulli, & il finit par donner, d'après une de ces formules transformées, une table pour remédier à l'erreur qui a lieu lorsque l'axe de la lunette s'écarte de l'horison. M. Schulze y a ajouté la solution d'un problême plus général que celui qui a occupé MM. Slope & Bernoulli. Ces deux habiles Astronomes ont supposé les écarts de la lunette méridienne très-petits, mais il peut arriver que ces écarts soient assez grands, & M. Schulze en a vu un exemple; il résout donc le problême en supposant un écart quelconque, d'abord en supposant l'axe horisontal, ensuite en lui at-

tribuant une inclinaiion quelconque. Ces formules peuvent s'appliquer à un mural qui ne feroit pas bien placé. Il déduit de fes formules générales celles de MM. Slope & Bernoulli, en faifant les finus des arcs très-petits, égaux aux arcs mêmes, & leurs cofinus égaux au rayon. Ces dernières formules font plus commodes pour dreffer des tables, les premières feroient trop compliquées, mais cela ne difpenferoit pas d'y avoir égard dans les cas où l'on foupçonneroit l'écart de la lunette un peu confidérable. On trouve après cela un traité de M. Schulze fur la gnomonique. Il remarque que quoique cette fcience paroiffe portée à fa perfection, elle renferme encore plufieurs règles très-incommodes, & qui entraînent plufieurs inexactitudes; telle eft celle qui exige dans un cadran horifontal que la commune fection de l'équateur avec l'horifon foit très-longue; M. Schulze reproche aux méthodes

qu'on a imaginées pour remédier aux inconvéniens qui résultent delà, leur longueur, & il a cherché à donner des méthodes plus courtes & plus aisées à mettre en pratique.

Le morceau qui suit contient quelques formules différentielles & quelques tables pour comparer les différens catalogues détaillés par M. Schulze. Dans le recueil qu'a publié l'Académie de Berlin, on a comparé les catalogues de Mayer, de la Caille, de Zanotti & de Bradley; or on trouve bien dans Zanotti la longitude, la latitude, l'ascension droite & la déclinaison; mais dans Mayer & la Caille on ne trouve que l'ascension droite & la déclinaison; il faut donc un calcul trigonométrique pour en conclure la longitude & la latitude, & ces calculs multipliés jusqu'à un certain point, deviennent impraticables par leur longueur. M. Schulze a donc cherché pour ce cas-ci où les différences d'ascension droite & de

déclinaiſon entre ces Aſtronomes, ſont ordinairement fort petites, des formules différentielles qui donnent la différence des longitudes & des latitudes plus ſimplement. Il a pris les formules analytiques qui donnent la longitude & la latitude d'après l'aſcenſion droite & la déclinaiſon, il les a différentiées, & en a tiré les différences de longitude & de latitude qu'il vouloit avoir. Il a calculé des tables pour faciliter l'uſage de ces formules, & comme on facilite tous ces calculs en introduiſant l'angle de poſition, il a cherché auſſi ſa variation. Des exemples détaillés expliquent l'uſage des formules & des tables. On y trouve encore une méthode de M. Schulze pour calculer la durée du paſſage de la Lune par le méridien, ſans employer la longitude, la latitude, l'aſcenſion droite ni la déclinaiſon, en la déduiſant ſeulement des mouvemens moyens &

d'une obſervation immédiate. M. Lambert a donné dans le premier volume de ces Ephémérides, la manière de calculer la durée de ce paſſage en connoiſſant la longitude & la latitude.

Comme l'obſervation du commencement & de la fin des éclipſes de lune eſt très incertaine, on fait plus d'attention à l'entrée des taches dans l'ombre & à leur ſortie ; c'eſt ce qui a engagé M. Schulze à chercher une méthode qu'il donne ici, pour trouver le tems de l'entrée & de la ſortie de chaque tache. Il ne s'agit pas ſimplement dans cette détermination de trouver la poſition de la tache, relativement à l'équateur de la lune & à ſon axe, mais plutôt relativement à l'orbite apparente de la lune. Par conſéquent cette théorie doit être combinée avec celle des projections ou du calcul des éclipſes de lune. M. Schulze réſout le problême par les deux mé-

thodes, d'abord au moyen des projections, & ensuite par le calcul rigoureux.

Le Mémoire suivant, du même Auteur, est relatif à quelques occultations de Jupiter par la Lune, observées dans le 8e. & 9e. siècle. La première est rapportée par Weidler dans l'Histoire de l'Astronomie; un Astronome dont on ne sait pas bien le nom, qui faisoit les Almanachs des Rois de France, Pepin, Charlemagne & Louis, dit qu'il y eut en 806 le 4 Septembre une éclipse de Lune, le Soleil étant dans le 16e degré des poissons, & qu'en 807 le 31 Janvier qui étoit le 17e jour de la Lune, Jupiter parut passer par la Lune. Calvisius dans son *Opus chronologicum*, dit que cela arriva à trois heures après minuit. M. Schulze à cherché pour le 30 Janvier à 15 heures qu'elle étoit la position de Jupiter & de la Lune au moyen des tables de Jupiter de Halley, & de celles de la Lune de Mayer, & il a

trouvé que les tables donnoient bien réellement une occultation pour ce tems-là, mais les donnoient trois heures trop tôt. Il a fait entrer ensuite dans le calcul l'équation séculaire que Halley donne pour Jupiter, & il a trouvé que cela réduisoit la différence à 1 heure. Il a fait ce calcul pour Paris, parce qu'il lui a paru probable que cet Astronome demeuroit à Paris.

La seconde occultation de Jupiter par la Lune est plus singulière, elle est rapportée par Calvisius dans le même Ouvrage. Il dit qu'un Astronome Anglais nommé Roger de Hovedy, observa le 23 Novembre 755 une éclipse totale de Lune, & que l'œil du Taureau fut caché par la Lune éclipsée. Calvisius ayant càlculé cette éclipse par les tables pruténiques, trouve 11 degrés de différence entre la Lune & l'œil du Taureau. Là-dessus M. Lambert avertit M. Schulze que l'Astronome Anglais pouvoit s'être trompé par

le nom de l'étoile, & que ce pouvoit être une autre étoile ou même une planète. Effectivement M. Schulze voyant qu'il n'y avoit point d'étoile près de l'œil du Taureau qui pût être confondue avec elle, & ayant porté ses soupçons sur Saturne & sur Jupiter, trouva d'abord qu'il s'agissoit de Jupiter. Il fit donc le calcul comme ci-dessus, & il prit Londres pour le lieu de l'Observateur, la circonstance de l'éclipse de Lune lui facilita le calcul en lui permettant de se servir de la table des éclipses, qu'a donnée M. Lambert, & fit qu'il put se passer de savoir le moment de l'observation. Il trouva que l'opposition du Soleil & de la Lune dans l'écliptique avoit dû arriver le 23 Novembre à 7 heures 3′ 10″ tems moyen à Londres, mais ayant calculé le lieu de Jupiter il le trouva beaucoup trop éloigné pour qu'il pût avoir été caché par la Lune, il employa l'équation séculaire de la Lune qu'a donnée Mayer

dans ſes nouvelles tables, & trouva que cela ne rendoit pas la choſe plus aiſée. Il prit enfin l'équation ſéculaire que Halley donne pour Jupiter, & il trouva Jupiter très-près du bord de la Lune, enſorte qu'il pût paroître éclipſé à des Obſervateurs ſitués plus au ſud, circonſtance bien rare & qui exige bien des ſiècles pour revenir. Il faut donc employer néceſſairement pour cela l'équation ſéculaire de Jupiter, mais non pas celle de la Lune.

M. Lambert a ajouté à ce Mémoire des réflexions ſur le tems où Jupiter peut être caché par *la Lune* éclipſée ; il remarque qu'il faut pour cela le concours des circonſtances ſuivantes, 1°. que Jupiter & la Lune ſoient en oppoſition avec le Soleil ; 2°. que la Lune ſoit au moins aſſez près d'un de ſes nœuds pour qu'il y ait éclipſe ; 3° que le Soleil ſe trouve en même-tems auſſi près du nœud oppoſé de l'orbite lunaire. Il calcule les périodes de ces différentes

circonſtances & le temps où elles doivent concourir, & il trouve en remontant depuis le tems où nous vivons que ce phénomène a dû avoir lieu en 755, & n'a pas pu arriver depuis ce temps-là. On pourroit faire de ſemblables calculs pour la Lune & pour Mars. Comme la parallaxe annuelle eſt ici égale à zéro, les calculs deviennent plus aiſés que pour les occultations qui ont lieu hors des pleines Lunes.

M. Lambert donne après cela une Carte de la déclinaiſon magnetique, entièrement analogue à celle qu'avoit donnée Halley pour le commencement du ſiècle. Halley avoit deux objets en donnant cette Carte; l'un, de perfectionner la théorie de l'aiman; l'autre, de contribuer à l'avantage de la navigation. Comme la déclinaiſon de l'aiman a varié depuis le commencement du ſiècle, la Carte de Halley eſt devenue toujours plus défectueuſe; il faut donc la changer de tems en tems, & c'eſt ce qu'a

fait M. Lambert, en rassemblant les observations les plus récentes, comme l'avoient déjà fait MM. Mountaine & Dodson. Halley n'avoit point donné de déclinaisons observées sur terre ; cela a entraîné des fautes qui sont visibles, surtout lorsqu'on considère le choc de ces lignes dans leurs ensembles : au midi de l'Europe ; dans la mer méditerranée, ces lignes sont du sud au nord ; à l'ouest de l'Europe, elles sont de l'ouest à l'est ; ce qui fait qu'elles se coupent sous des angles qui non-seulement ne sont pas vraisemblables, mais encore sont contraires aux observations. Les deux Passages de Vénus de 1 61 & de 1769, ont fourni à M. Lambert des observations faites dans des endroits très-éloignés, surtout dans l'Empire de Russie. Il en a tiré d'autres des voyages de Niebuhr en Arabie ; d'Eckeberg, dans les Indes Orientales ; de Wallis, de Carteret & de Cook, autour du monde.

Quant aux endroits intermédiaires, on peut en trouver assez exactement la déclinaison par interpolation, excepté pour la partie septentrionale de la mer pacifique. M. Euler a donné dans les Mémoires de Berlin de 1757, des formules pour calculer la déclinaison de l'aiman, d'après une hypothèse assez naturelle, & cela a rendu très-remarquable l'intersection de deux des lignes de Halley en Afrique, parce que M. Euler l'avoit déduite de ses formules, sans en avoir rien appris par l'expérience. Mais il faut un peu changer les deux pôles magnetiques de la Carte de M. Euler, pour pouvoir la comparer avec celle-ci; & c'est ce que M. le Monnier avoit déjà remarqué dans la seconde Partie de ses *Loix magnétiques*. Au reste, les deux lignes de Halley, qui se coupoient en Afrique, n'avoient pas été déduites des observations, mais de l'analogie. Les plus grandes déclinaisons de la Carte de M.

Lambert ſont au midi, en Afrique & en Amérique, & au nord à l'oueſt de l'Irlande. Halley trouvoit la première de 15 degrés plus à l'eſt, & la ſeconde de 40 à 50 degrés plus à l'oueſt. Telle a été la variation pendant 70 ans. Si l'on compare cette carte avec les obſervations, on trouvera quelquefois une différence de 1 ou 2 degrés tantôt en plus tantôt en moins. Ainſi Francfort ſur le Meyn, qui devroit avoir par analogie avec Paris & Berlin une déclinaiſon de 18 $\frac{1}{2}$ degrés, en a réellement une de 16 $\frac{1}{2}$. Il faut que cette irrégularité vienne de quelques circonſtances particulières, puiſqu'à Manheim, en 1776, on a trouvé la déclinaiſon de 19 48 à l'oueſt. Ce n'eſt pas le ſeul exemple qu'on ait de pareilles irrégularités.

M. Lambert donne enſuite la manière de faire marquer aux montres le lever & le coucher du ſoleil, au moyen d'un horizon mobile attaché à deux index qui reſtent toujours parallèles

ralleles l'un à l'autre, & qui mettent chacun une année à décrire leur cercle. Les points où cet horizon coupera le cercle du cadran de la montre, indiqueront le lever & le coucher du ſoleil à très-peu près. M. Lambert donne le calcul néceſſaire pour cela, & la conſtruction fondée ſur ce calcul.

Il arrive ſouvent dans les éclipſes de Lune qu'on obſerve dans un endroit l'immerſion & l'émerſion de quelques taches, & que ces choſes n'ont pas été obſervées dans les autres villes, ce qui empêche qu'on ne puiſſe en faire uſage. M. Lambert a eſſayé de ſe ſervir de la Carte de la Lune pour remplir ces vides, & de chercher par la conſtruction le moment où les taches doivent entrer dans l'ombre & en ſortir. Il a comparé enſuite la conſtruction & l'obſervation pour l'éclipſe de Lune du 17 Mars 1764, pour un grand nombre de villes; mais il a trouvé que les différences alloient ſouvent à

quelques minutes; ce qui vient en partie du défaut des obſervations. M. Lambert remarque que l'on fait ſouvent de mauvaiſes obſervations en voulant obſerver à-la-fois l'entrée & la ſortie de pluſieurs taches. Il dit qu'il faut concevoir un arc au bord de l'ombre, & marquer le moment où une tache arrive à la ligne qui repréſente cet arc. Le moment où les taches diſparoiſſent & reparoiſſent eſt très-ſuſpect, & donne lieu à de très-mauvaiſes obſervations, car il y a des taches qu'on voit même au milieu de l'ombre. Il y a un choix à faire entre les taches, ſurtout quand la Lune ne s'éclipſe pas tout à-fait; il faut éviter celles qui ne s'enfoncent que peu dans l'ombre. Il ne faut pas non plus ſe fatiguer les yeux à obſerver un trop grand nombre de taches.

Le Mémoire ſuivant eſt auſſi de M. Lambert, & regarde la détermination de l'orbite des comètes; il examine les différentes approxi-

[redacted]

mations qu'on a données de ce probleme qui n'est pas susceptible d'être résolu rigoureusement. Kepler qui regardoit les comètes comme des météores, avoit rapporté que leur mouvement étoit rectiligne & uniforme; l'on ne voit pas trop pourquoi il avoit adopté cette supposition, car la production des météores & leur développement devroient plutôt produire un mouvement accéléré & curviligne, lorsque leur masse croissoit d'un côté plutôt que de l'autre. Au reste Kepler avoit déjà commencé à soupçonner que le Soleil avoit une force de magnetisme ou d'attraction, & par conséquent il étoit bien près de découvrir que les comètes sont attirées par le Soleil. Cassini fit usage de l'hypothèse de Kepler à l'occasion de la comète de 1664, pour annoncer par le moyen de quelques observations, ses apparitions futures, & son calcul s'accorda avec les observations tant que la comète fut vi-

sible. Newton étendant la théorie de l'attraction à tout le systême solaire, en conclut que les comètes se meuvent dans des sections coniques dont le Soleil occupe le foyer, ce qui donna une toute autre forme au problême Newton se servoit lui-même de l'hypothèse du mouvement rectiligne, mais seulement pour faire voir que sa théorie s'accordoit très-bien avec ce qu'on peut déterminer de l'orbite des comètes par des considérations tout à-fait générales. Gregory commence sa théorie par exposer le calcul de Cassini, & dit qu'il ne peut pas toujours avoir lieu, mais seulement quand la comète est très éloignée de son périhélie; parce qu'alors son mouvement est moins courbé, & plus uniforme, mais cela n'est pas fondé. C'est précisément au périhélie que le mouvement de la comète est le plus uniforme, parce que sa distance au soleil change le moins qu'il est possible, & qu'autant qu'on

peut regarder l'orbite comme une parabole, la vitesse est en raison inverse de la racine quarrée de la distance. M. Lambert fait voir que la méthode de Cassini réussit le mieux quand la comète, au temps de la seconde observation, est à égale distance du Soleil & de la terre, sur-tout lorsque la comète est en même tems dans son périhélie; ainsi le mouvement rectiligne doit être employé tout autrement que Gregory ne l'a prescrit. M. Bouguer dans les Mémoires de l'Académie pour 1733, suppose que l'arc décrit par la comète est une ligne droite, tandis que l'arc décrit par la terre est une ligne courbe. Mais M. Lambert fait voir que la courbure de l'orbite de la comète, peut d'autant moins être négligée, relativement à celle de l'orbite de la terre que la comète est plus près du Soleil, cette courbure devenant alors plus grande que l'autre. Ainsi la méthode de M. Bouguer doit être rejettée, & si l'on

veut ſe ſervir du mouvement recti-ligne, il faut ſuppoſer que les deux orbites ſont des lignes droites, l'erreur étant très-petite quand les arcs ſont petits. Cette hypothèſe du mouvement rectiligne ne peut donner que les diſtances relatives de la comète à la terre; il faut une autre méthode pour trouver les diſtances abſolues, dans laquelle on fait auſſi entrer la conſidération du mouvement rectiligne. On prend quatre obſervations de la comète qu'on rapporte ſur l'écliptique; on ſuppoſe que ces quatre points ſoient en ligne droite & on réſout ce problême: faire paſſer par quatre lignes droites, de poſition donnée, une cinquième ligne qui ſoit diviſée par ces lignes en parties dont le rapport ſoit donné. Newton, Gregory, Caſſini & M. Lambert ont réſolu ce problême, & ce dernier a fait voir ce qu'il y avoit à faire lorſque les quatre points d'interſection n'étoient pas en ligne droite, car la

ſuppoſition de cette ligne droite eſt ſujette à beaucoup d'erreurs. M. Lambert ajoute ici quelques conſidérations pour y remédier.

Le dernier Mémoire de M. Lambert contient des remarques ſur la réfraction. Il examine la formule qu'avoit donnée le célèbre Mayer à la fin de ſes tables de la Lune. Suivant cette formule, la réfraction horizontale eſt en raiſon directe du poids de l'air ou de la hauteur du baromètre, & en raiſon inverſe de la racine quarrée du cube de la chaleur. M. Lambert fait voir que pour les hauteurs conſidérables, ces ſuppoſitions n'ont rien qui ne s'accorde avec l'expérience, mais que dans les petites hauteurs, il ſeroit plus naturel & plus conforme à la théorie de faire la réfraction horizontale en raiſon inverſe de la racine de la chaleur, & que quoique la réfraction doive augmenter avec le poids de l'atmoſphère, il n'eſt cependant pas prouvé qu'elle lui ſoit proportion-

nelle. M. Lambert cherche ensuite à étendre les recherches qu'il avoit données en 1759 dans son traité des *Routes de la lumière*, & il parvient à des formules indépendantes de toute hypothèse physique, sur la diminution de la densité de l'air dans les grandes hauteurs. Elles sont fondées simplement sur ce que les réfractions astronomiques sont très-petites, & qu'à l'horizon même elles ne vont qu'à un demi-degré, & sur ce qu'au lieu de la courbe des réfractions, on peut prendre un arc de cercle qui ait son centre à l'intersection des deux normales extrêmes. Ce volume est terminé par l'extrait d'une lettre de M. Wargentin à M. Bernoulli, contenant des observations d'éclipses des satellites de Jupiter, faites en 1774 & 1775, comparées avec les observations correspondantes, faites dans les différentes parties de l'Europe, & avec les tables. M. Wargentin s'est servi pour le premier satellite,

des tables qui ſont dans l'*Aſtronomie* de M. de la Lande, mais pour le ſecond & le troiſième, il s'eſt ſervi de tables qui ſont encore manuſcrites; elles diffèrent un peu de celles qui ſont imprimées, car les obſervations donnent toujours lieu à de petites corrections, ſur-tout pour ce qui regarde l'inclinaiſon de l'orbite & le mouvement des nœuds, quantités qui ne ſont pas ſuffiſamment déterminées, & qui probablement ne le ſeront de long-tems. M. Wargentin a pris pour la différence des méridiens entre Paris & Greenwich 5″ de plus qu'on ne prend ordinairement; il s'eſt aſſuré que cette différence ſurpaſſe 9′ 16″. M. Marskelyne lui-même paroît conjecturer quelque choſe de ſemblable. M. Wargentin s'étonne qu'après tant d'obſervations correſpondantes, & bien faites depuis plus de cent ans, cette différence des méridiens ne ſoit pas mieux déterminée. Il y ajoute quelques obſervations d'éclipſes de ſa-

tellites, faites à Sſtockholm & à Upſal, dans les deux premier mois de 1777.

Nous nous ſommes un peu étendus ſur le recueil intéreſſant de Mémoires aſtronomiques, parce que le Livre étant écrit en allemand, il y aura beaucoup de perſonnes qui ſeront obligées de ſe contenter de notre extrait pour avoir une idée de l'Ouvrage.

DES Canaux de Navigation, & ſpécialement du Canal de Languedoc. Par M. *de la Lande*, Profeſſeur Royal de Mathématiques, Cenſeur Royal, des Académies de France, d'Angleterre, de Hollande, de Suède, de Ruſſie, d'Allemagne & d'Italie :

Veniet claſſis quocumque vocarit ſpes lucri.
JUVEN.

A Paris, chez la Veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques. 1777. Avec Privilége du Roi.

612 pag. *in-folio*, avec 14 planches. Prix, 48 liv. broché en papier ordinaire, & 60 liv. en papier fin.

IL manquoit véritablement à l'histoire Physique & Politique, de même qu'à l'Architecture hydraulique, un grand Traité sur les Canaux de Navigation. On avoit bien un petit Ouvrage de M. Linguet intitulé, *les Canaux navigables*, où l'on trouve des réflexions solides & présentées avec force sur les canaux en général; mais l'objet principal de l'Auteur, n'étoit que de faire voir l'utilité qu'il y auroit à rendre la Somme navigable depuis Amiens jusqu'à S. Valery, qui en est environ à 35 milles, & la Canche, depuis Hesdin jusqu'à Etaples, qui en est environ à 20 milles. M. Linguet dit peu de chose sur les autres Canaux; ainsi le plan de M. de la Lande est bien plus vaste.

Le Canal de Languedoc, le plus

curieux de tous ceux qui exiſtent, méritoit ſurtout d'être connu & décrit; il n'y avoit rien d'imprimé qui pût ſatisfaire la curioſité des étrangers, ni même des françois relativement à ce fameux Canal. M. le Maréchal de Vauban, après l'avoir viſité pour la première fois, parut ſurpris de n'y pas voir la ſtatue de M. Riquet; on avoit lieu d'être également ſurpris que le plus grand & le plus ſurprenant ouvrage de l'induſtrie françoiſe, n'eut point encore fait la matière d'une deſcription ample & détaillée. M. de la Lande en fut étonné lui-même, lorſqu'il alla viſiter le Canal de Languedoc en 1773; il demanda aux Inſpecteurs, & ſpécialement à M. Clauzade, dont la complaiſance ſe prêtoit à toutes les importunités d'un Voyageur curieux, s'il n'exiſtoit pas quelque Ouvrage dont la lecture pût lui épargner l'embarras de répondre à tout, il apprit qu'il n'y en avoit point; dès-lors il ſe fit un devoir de tout

examiner, de tout écrire; il s'en est félicité, surtout lorsqu'il a reconnu que les petites Notices qu'on en avoit données étoient défectueuses & incomplettes, même dans l'Ouvrage du P. Frisi, dans l'Architecture hydraulique de M. Belidor, dans le grand Dictionnaire de la France de M. Expilly, & dans celui de la Martinière. D'ailleurs le Canal a été changé & perfectionné depuis cinquante ans; les mesures ont été prises avec plus de justesse; & les distances itinéraires insérées dans cet ouvrage, sont beaucoup plus exactes & plus détaillées que celles qu'on avoit eues jusqu'ici.

L'Auteur publia d'abord un Extrait de ses Notes dans notre Journal, Janvier & Février 1774. Cette Notice inspira à quelques Curieux le desir d'avoir un ouvrage plus étendu. M. le Comte de Caraman, propriétaire du Canal, voulut bien s'y prêter, & fournit à l'Auteur tout ce qui pouvoit lui manquer; ensorte

que ſa deſcription s'eſt trouvée très-ample & très-complette.

Le Canal de Briare, qui eſt le plus ancien Canal de la France, & le plus utile, ſi l'on conſidère les canaux & les rivières qui y aboutiſſent, ne ſe trouvant décrit dans aucun livre, M. de la Lande penſa d'abord qu'il falloit en joindre la deſcription à celle du Canal de Languedoc; & M. de Gaullier, habile Ingénieur de Montargis, a bien voulu l'aider dans ce projet; enſorte que ce Canal eſt très-bien décrit dans l'Ouvrage de M. de la Lande.

Le Canal de Bourgogne, auquel on travaille actuellement, devoit naturellemeut ſe placer à la ſuite des deux premiers Canaux; il eſt de la même étendue, de la même difficulté, de la même utilité. M. Perronet, premier Ingénieur des Ponts & Chauſſées, & Membre de l'Académie des Sciences, qui eſt chargé de cette grande entrepriſe; & M. de la Veyne, qui en dirige

immédiatement les travaux, ont communiqué à M. D. des notices dont il s'est empressé de profiter ; ainsi que des recherches de M. Bequillet, qui avoit écrit un volume sur ce Canal. L'Auteur avoit examiné avec le même intérêt & la même satisfaction les projets d'un Canal qui réuniroit le Rhône avec le Rhin ; c'est un des premiers dont M. de la Lande se soit occupé ; c'est même celui qui lui a inspiré, dans le principe, ce genre de curiosité, & qui a donné naissance à l'Ouvrage qu'il publie ; c'est le Canal qui établiroit la plus courte de toutes les communications entre la méditerranée & l'océan septentrional ; il est même très-avancé, puisque du Lac de Genêve au Lac de Neuchatel, il ne reste à faire que trois ou quatre lieues d'excavation & quelques écluses. Mais la pente du Rhône est si rapide, que cela exigeroit un autre espèce de travail très-considérable, dont M. Aubry,

Ingénieur en chef de la province de Bresse, s'est fort occupé, & M. de la Lande a cru devoir publier ici son projet avec les réflexions de M. Ceard, Sous-Ingénieur de la même Province, qui en à fait tous les nivellemens.

L'Auteur ne tarda pas à s'appercevoir qu'il y avoit dans toutes les Provinces de France des choses importantes à faire dans le même genre, & il crut devoir en parler. Enfin il vit que les pays étrangers fournissoient des objets de comparaison qu'il devoit nécessairement présenter à ses lecteurs, ne fût-ce que pour faire voir combien le Canal de Languedoc surpasse tout ce qui a jamais été fait dans ce genre, soit par les difficultés vaincues, soit par l'intelligence qu'il exigeoit, soit par les ressources d'exécution qu'on y a successivement employées, pendant un siècle qu'on n'a cessé de le perfectionner.

Peut-être, dira-t-on, que ce Traité

des Canaux auroit dû être fait par un Ingénieur de profeſſion, qui eut eu occaſion de diriger quelques grands ouvrages dans le même genre; & le livre eût été plus intéreſſant. Peut-être que les Ingénieurs dédaigneront l'ouvrage d'un Mathématicien qui n'eſt pas Ingénieur; peut-être diront-ils que tout ce qui eſt dans le livre de M. de la Lande eſt connu d'eux, ou pouvoit l'être facilement. Oui, ſans doute, répond M. de la Lande; le premier d'entre vous qui, après avoir parcouru une partie de l'Europe pour voir des canaux, auroit entretenu avec les principales Académies une vaſte correſpondance, à qui les dépôt publics & les plus riches bibliothèques auroient été ouvertes, qui auroient eu pour confrères ou pour amis des gens du métier capables de l'aider de leurs lumières, & qui auroit paſſé pluſieurs années à raſſembler des matériaux & à les rédiger; celui-là ſans doute auroit fait cet

Ouvrage, ou plutôt un meilleur: mais s'il s'en trouve qu'une pareille émulation détermine à s'en occuper, il trouvera du moins dans le travail de M. de la Lande des matériaux que celui-ci n'a rassemblés qu'avec beaucoup de tems, de peine & de secours; & il sçaura dans quinze jours, sans sortir de son cabinet, ce que l'Auteur a appris dans plusieurs années de voyages & de recherches.

En effet, avant que de publier cet Ouvrage, M. de la Lande a fait un voyage en Hollande, pour examiner par lui-même les travaux de la Nation la plus industrieuse & la plus occupée à profiter des eaux & à se garantir de leurs ravages. Son voyage d'Italie lui avoit fait connoître ceux du pays où est née l'Architecture hydraulique, & où l'on a fait les premiers Canaux depuis le renouvellement des arts; il a été de même en Languedoc, en Picardie, en Forez, &c.

M. Trudaine de Montigny, In-

tendant des Finances, qui avoit la partie des Canaux dans ſon département; & M. Cadet de Chambine, qui a la garde des papiers de cette adminiſtration, ont communiqué à l'Auteur tout ce qu'il a deſiré; M. Abeille, Secrétaire de la Chambre de Commerce; M. Perronet, premier Ingénieur des Ponts & Chauſſées; M. Treſaguet, Inſpecteur-Général des Ponts & Chauſſées; M. Garipuy, Directeur des Ouvrages du Languedoc, lui en ont communiqué d'autres; M. Bignon, Bibliothécaire du Roi, lui a ouvert les manuſcrits de ſon riche dépôt; M. Parent, Préſident de la Cour des Monnoies, a bien voulu l'aider des lumières qu'il avoit acquiſes lorſqu'il étoit chargé de l'adminiſtration des Canaux ſous le miniſtère de M. Bertin; M. l'Abbé le Blond, Bibliothécaire du Collége Mazarin, lui a communiqué ſes recherches ſur les Canaux des Anciens; M. Oberlin que l'Auteur a cité pluſieurs fois,

lui a envoyé de Strasbourg les Cartes qu'il avoit rassemblées sur les Canaux en général, avec des Notes sur ceux de l'Alsace; M. Wargentin, Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences de Suède; M. Silberschlag, célèbre par son *Traité des Eaux* publié à Berlin, & dont M. l'Abbé Vasseur a préparé une Traduction; M. Toaldo, habile Professeur à Padoue; M. Brunnings, Directeur des Canaux en Hollande; M. de Gaullier, Ingénieur du Canal de Briare, ont bien voulu répondre, chacun pour leur pays, à une multitude de questions que M. de la Lande leur a adressées; M. Gobet, Secrétaire du Conseil de Monseigneur le Comte d'Artois, qui s'est formé une Bibliothèque remplie de pièces rares, & qui a fait lui-même des recherches dans plusieurs genres, lui a communiqué tout ce qu'il avoit de relatif à son plan, avec un empressement qui n'est point ordinaire.

Avec tant de ſecours, j'eſpère, dit l'Auteur, que mon Livre ſe ſentira peu de la différence qu'il y a entre ce genre de travail & celui dont je me ſuis occupé toute ma vie. Si j'ai interrompu ſi long-tems les occupations d'un état que j'ai embraſſé par goût, & auquel je ſuis très-attaché, c'eſt parce que j'ai vu qu'il y auroit dans mon nouveau travail un objet eſſentiel au bien public, dès que j'aurois occaſion de faire voir que les Canaux, plus utiles peut être que les grands chemins de terre, ſont infiniment dignes de fixer l'attention du Miniſtère & du Public. Dès-lors je n'ai plus épargné ni recherches ni peines, pour completter cet Ouvrage. Puiſſe-t-il contribuer en quelque ſorte à procurer, ſurtout à la France, les avantages immenſes qui réſulteroient de la multiplication des Canaux! M. de la Lande avertit à cette occaſion que pendant l'impreſſion de cet Ouvrage, qui a duré quinze mois, il

lui eſt parvenu pluſieurs Notices ou Mémoires dont il ne pouvoit plus faire uſage ; qu'on lui en promet encore d'autres, & qu'il ne manquera pas de les publier par forme de Supplément : ceux qui pourront y contribuer, ſont invités à lui adreſſer leurs Mémoires *au Collége Royal* à Paris.

Nous ne dirons rien ici de la grande deſcription que fait M. de la Lande du Canal de Languedoc, puiſque nous en avons publié le premier Eſſai tout entier dans notre Journal ; nous dirons quelques mots des autres articles principaux.

Le Canal d'Aix & de Marſeille eſt ſpécialement celui qu'on appelle le *Canal de Provence*. On n'a jamais douté que ce projet ne dût être très-avantageux, & on commence à croire aſſez généralement que ſon exécution eſt poſſible. Le Canal de Bouc ne ſeroit pas moins utile : les bâtimens chargés pour la foire de Beaucaire ſe trouvent ſouvent arrêtés

à Arles des mois entiers par les vents contraires ; ce qui n'arriveroit pas s'il y avoit un Canal depuis le port de Bouc jusqu'à Tarascon, ni ayant ensuite que le Rhône à passer pour aller à Beaucaire.

On a éprouvé plus d'une fois, de la manière la plus fâcheuse, les inconvéniens de l'embouchure du Rhône. En 1748, soixante bâtimens qui attendoient depuis longtems le moment de passer à Arles, se mirent en devoir de s'y rendre ; celui qui étoit en tête fit naufrage à l'entrée du Canal, & les autres n'eurent que le tems de virer de bord pour ne point essuyer le même sort. L'année suivante, le port de Marseille étoit rempli d'une très grande quantité de bleds étrangers, qu'on avoit fait venir pour les Provinces qui se ressentoient de la disette par le défaut des récoltes ; ce bled ne put être porté à sa destination par le Rhône, faute de pouvoir passer son embouchure ; desorte que la ville de

Lyon & les autres, pressées par la nécessité, furent contraintes de faire voiturer ces bleds par terre à grands frais, ce qui en augmenta considérablement le prix.

M. de la Lande commence l'Histoire des Canaux projettés aux environs du Rhône, par le Canal de Forez, dont une partie s'exécute actuellement sous le nom de Canal de Givors. Il parle ensuite de celui de Beaujollois qui procureroit à la ville de Lyon, la plus commerçante de l'intérieur du Royaume, une communication facile avec l'Océan, & sur-tout avec Nantes; de celui de Bourg en Bresse, & de quelques autres qu'on pourroit exécuter en allant vers la Bourgogne.

Par la construction du canal de Bourgogne, auquel on travaille depuis 1775, le commerce de cette Province, qui est déjà très-considérable, le deviendra bien davantage. M. de la Lande après avoir fait l'Histoire de ce Canal & des projets

jets auquel il a donné lieu, s'étend beaucoup sur les moyens d'augmenter le commerce de la Bourgogne. Il suit le même plan dans les autres descriptions, & cette partie de son Ouvrage, qui est faite avec soin, ne peut être que fort intéressante.

L'Auteur passe ensuite aux Canaux exécutés ou projettés dans la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine & la Champagne. On s'est beaucoup occupé d'un projet de Canal en Champagne, pour la communication de Paris avec le pays de Liége, la Flandre & la Hollande par l'intérieur des terres. Ce projet fut communiqué à l'Académie par M. Rouillé; & MM de Mairan, Bouguer, de Parcieux & Camus, chargés par cette Compagnie, de l'examiner, approuvèrent l'entreprise en général; M. Camus éleva quelque doute sur le point de partage situé près du village appellé le Chesne, & sur le jaugeage de l'étang de Beron qu'il ne croyoit pas suffisant pour fournir

des eaux des deux côtés du point de partage; cependant il étoit persuadé qu'en y ajoutant les eaux de la Bar, prises vers le village de Sey, & conduites vers la vallée des Prêtres, le Canal seroit toujours abondamment pourvu.

Arrivé aux environs de Paris, M. de la Lande remarque d'abord que la navigation de la Marne y devient tous les jours plus tardive & plus périlleuse. Le Canal d'Ourcq fixe ensuite son attention. Outre qu'il seroit fort avantageux au commerce, il procureroit à la ville de Paris une eau pure & coulante qui l'environneroit depuis l'Arsenal jusqu'au bout du Cours la-Reine. La navigation de la Seine n'a pas été plus perfectionnée que celle de la Marne; les sables que les ruisseaux y transportent, & qu'on n'a point enlevés, l'ont comblée en partie; elle sort de son lit & cause des inondations; il semble, dit M. de la Lande, qu'on ait oublié depuis quelques

ſiècles, que les chemins par eaux ont beſoin de réparation & d'entretien, auſſi-bien que les grandes routes de terre.

En deſcendant la Seine vers Paris, on trouve une petite rivière appellée la Voulſye ou rivière de Provins, & pour laquelle on a formé depuis long-tems des projets qui n'ont eu aucune exécution. Il en eſt de même des projets relatifs à la rivière d'Eſſone & d'Etampes; de l'idée de conduire un Canal de Paris à Saint-Denis & à l'Iſle-Adam; & de pluſieurs autres. M. de la Lande après avoir rendu compte de ces différens projets, & du grand nombre de ſpéculations qui ont eu pour objets de perfectionner la navigation de la Seine, paſſe à la deſcription des Canaux de la Picardie & de la Flandre Françoiſe, de l'Oiſe & des rivières de l'Artois.

Il y a trois Canaux en Picardie, dont un eſt terminé, & c'eſt celui de l'Oiſe à la Somme, qu'on ap-

pelle auſſi Canal de la Fère; les deux autres ne ſont que commencés. Celui de la Somme à l'Eſcaut ne ſera vraiſemblablement jamais achevé; il eſt prouvé par un travail conſidérable qui a été fait en 1776, par pluſieurs Officiers du Corps Royal de Génie, qu'il réſulteroit de la conſtruction de ce Canal une foule d'inconvéniens.

Les Canaux de Briare, d'Orléans & de Loing méritoient d'être décrits avec ſoin; c'eſt ce qu'a fait M. de la Lande, comme nous l'avons dit. Après quoi il parcourt les provinces de Normandie, Bretagne, Anjou, Berri, Limoſin, Poitou, Angoumois, & revient par le Périgord, la Gaſcogne & la Guyenne, aux confins du Languedoc d'où il étoit parti.

Mais n'y a-t-il que des Canaux à ouvrir, que des rivières à rendre navigables pour que le commerce de la France ſoit floriſſant? M. de la Lande entre ſur la ſuppreſſion des

péages dans des détails très-curieux, où nous ne pouvons le ſuivre ; il fait voir leur origine, les abus qui s'en ſont ſuivis, les tentatives qu'on a faites pour leur ſuppreſſion, & les moyens qu'on pourroit prendre pour y parvenir.

M. de la Lande paſſe de France en Italie, puis en Eſpagne ; il s'occupe enſuite des Canaux de Pays-Bas, de Hollande & d'Angleterre ; de ceux de Suiſſe, d'Allemagne, de Pologne & de Suède ; & il termine la partie de ſon Ouvrage qui concerne l'Europe par l'hiſtoire des Canaux de Ruſſie & de Turquie.

Les Canaux de Hollande & d'Italie ſont en très-grand nombre & d'une très grande utilité ; M. de la Lande les a vus & examinés dans ſes voyages ; il a eu auſſi occaſion de faire beaucoup d'obſervations relatives aux Marées ; mais il les réſerve pour un Traité du Flux & Reflux de la Mer, auquel il travaille actuellement.

En Aſie, la Chine eſt le pays où il y a le plus de Canaux. On peut cepen[illegible]nt affirmer que ces Canaux, ſans [illegible] excepter le Canal Impérial, ſont [illegible]finiment au-deſſous de nos grand[illegible] Canaux d'Europe, tels que celui du Languedoc. Les Chinois n'ayant pas l'art des écluſes, lorſqu'ils [illegible] montagne, i[illegible] t [illegible] al & vont le c[illegible] côté. Quelqueſ[illegible]rter leurs barques [illegible]hes du Canal dans [illegible]r art ſe réduit à les [illegible] rce de bras ſur un double talus, par le moyen duquel on les guinde péniblement d'un côté pour les précipiter de l'autre avec les plus grands riſques.

L'hiſtoire des Canaux de Navigation, dont nous rendons compte, n'auroit point été complette ſi M. de la Lande ne l'avoit terminée par jetter un coup-d'œil ſur ce que les Anciens exécutèrent ou entreprirent dans ce genre. Rien n'eſt plus propre

a exciter l'émulation des François pour les grands travaux publics, que de leur mettre ſous les yeux ces exemples fameux ; & le travail de M. le Blond, actuellement de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, lui a fourni la majeure partie de cet article.

Les plus célèbres des Canaux anciens, ſont ceux du Tigre à l'Euphrate, le Canal d'Auguſte à Ravenne, celui de Druſus, celui de Corbulon, & ſurtout des Rois, en Egypte, qui joignoit le Nil & la mer Méditerranée avec la mer Rouge & la mer des Indes.

La France nous offre même un exemple qui n'a point encore été imité; le Canal de Marius; il fut occaſionné par la difficulté des embouchures du Rhône, remplies dès-lors de limon, & qui n'étoient guère praticables pour la navigation. C'eſt ce qui détermina Marius à creuſer un Canal pour faciliter le tranſport des vivres qu'on lui ap-

portoit par mer pour ſon armée. Mela le place entre Marſeille & le Rhône, & Pline entre le Rhône & le lieu appellé *Maritima* : Ptolemée le met au couchant des bouches du Rhône, mais il paroît que c'eſt ſans fondement. Il eſt aſſez difficile, d'après les témoignages différens de ces Auteurs, de fixer la véritable poſition du Canal de Marius ; il faut avoir recours à l'Itinéraire Maritime, qui marque ſeize milles de diſtance depuis les *Foſſæ Marianæ* juſqu'au Rhône, en ſuivant la côte d'orient en occident. Or, en revenant d'occident en orient, cette diſtance conduit préciſément ſur la côte vis-à-vis du lieu qui conſerve le nom de *Fos*, qui n'étant pas fort défiguré, repréſente aſſez celui de *Foſſa Mariana* qu'il portoit anciennement. C'eſt le ſentiment de M. d'Anville dans ſa Notice de la Gaule ancienne, qui reconnoît à ce caractère l'entrée du Canal de Marius. Il préſume, d'après un exa-

men très-circonſtancié du local, que la navigation du Canal de Marius depuis ſa ſéparation d'avec le Rhône pouvoit être d'environ douze milles ; & il paroît auſſi par le même Auteur, que cette ſéparation ſe faiſoit à-peu-près à dix milles au-deſſous de l'*Oſtium Maſſalioticum*. Marius, pour reconnoître le ſervice important que les Marſeillois lui avoient rendus contre les Ambrons, leur abandonna ce Canal, qui les enrichit par les droits qu'ils levèrent ſur les marchandiſes qui entroient dans le Rhône & qui en ſortoient. Au lieu d'un Canal il pouvoit bien y en avoir deux ; car le plus grand nombre des Auteurs diſent, au pluriel, *Foſſæ Marianæ* & *Foſſis Marianis*. Cependant M. de la Lande fait voir que ce mot étoit indifféremment au ſingulier ou au pluriel. Le Père Hardouin & M. Weſſeling penſent qu'il y en avoit deux. Ce dernier cite Honoré Bouche, Auteur de l'*Hiſtoire de Provence*, qui parle

d'une dérivation du Rhône qui avoit encore lieu il n'y a pas plus d'un ſiècle, & qu'on nomme aujourd'hui *le Bras mort.* Ce n'eſt qu'une eſpèce d'étang qui reçoit par en haut la robine du radeou, & qui par en bas communique avec l'étang du Galajon. Ce bras du Rhône tendoit d'un côté vers l'étang du Galajon, & s'étendoit de l'autre juſqu'au rivage de Fos; l'Auteur en a reconnu les veſtiges marqués ſur une grande carte manuſcrite dreſſée en 1750 par ordre du Miniſtère à l'occaſion du Canal de Bouc, ſur une longueur d'environ neuf mille toiſes.

Ce détail ſuffit pour faire voir combien M. de la Lande a approfondi même la partie hiſtorique pour completter ce grand Ouvrage qui comprend tous les Canaux anciens & modernes, exécutés ou entrepris dans tous les ſiècles & chez tous les peuples du monde.

Précis d'Histoire Naturelle, extrait des meilleurs Auteurs françois & étrangers, servant de Suite & de Supplément au Cours de Physique de l'Auteur & à son Histoire Naturelle du Globe; formant la cinquième Partie des Opuscules de M. l'Abbé *Sauri*, Docteur en Médecine, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, chez l'Auteur, hôtel des Trésoriers, place Sorbonne. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1778. 2 vol. *in*-12. Prix, 4 liv. brochés.

UNE notice courte & élémentaire de ce que présente de plus singulier le règne animal, doit entrer nécessairement dans un cours de Physique & d'Histoire naturelle, tel que celui de M. l'Abbé Sauri; indépendamment des grands Ouvrages d'Aldrovande, Jonston, Buffon, &c. on a fait un grand

nombre de découvertes intéressantes qu'on trouve éparses dans les Mémoires de différentes Académies & dans les feuilles périodiques; M. l'Abbé Sauri les a recueillies avec soin, de manière que son Ouvrage renfermera un abrégé ou petit Traité complet de l'Histoire naturelle des animaux. Les deux premiers volumes que nous avons annoncés, & qu'on vend séparément, contiennent la théorie du Globe, c'est-à-dire sa formation, tout ce qui regarde les sels, les minéraux & les végétaux; les deux suivans dont nous allons rendre compte, traitent des insectes, des reptiles, des animaux aquatiques & des poissons; dans le volume suivant & qui est prêt à paroître, il donnera ce qu'on sait de plus intéressant sur les oiseaux; enfin les trois derniers volumes seront destinés à l'Histoire naturelle de l'Homme & des quadrupèdes, & paroîtront incessamment. Dans l'avertissement qui précède les deux

volumes des insectes & des poissons, l'Auteur fait remarquer que l'instinct & les mœurs des plus petits animaux, présentent des choses aussi admirables, peut-être, que ceux des plus grands quadrudes. Le discours sur les animaux, renferme des vues philosophiques qui méritent d'être présentées aux jeunes-gens; des traits historiques, des causes finales, &c. Les paysans d'un canton de l'Angleterre voulurent se débarrasser des grolles ou corneilles, ils furent bientôt désolés par les hannetons ou autres insectes dont les grolles se nourrissent. L'Auteur fait aussi différentes comparaisons entre les végétaux & les animaux, entre les grands animaux & les insectes qui subissent des métamorphoses inconnues aux oiseaux & aux quadrupèdes. Les vers si méprisés par les ignorans, sont un objet de réflexions & de curiosité pour le Philosophe. Le ver solitaire sur-tout, mérite l'attention des Médecins: on

en a vu de 100 aulnes de longueur. M. L'Abbé Sauri donne la composition des remèdes qu'on a proposés pour expulser cet ennemi du genre humain, & sur-tout celui qui a été acheté il y a deux ans, & publié par ordre du Gouvernement : il décrit les insectes, leur figure, leurs mœurs, leurs métamorphoses, leurs guerres, la manière dont ils se nourrissent, &c; ce qu'il dit sur le *meloë* qui n'est autre chose qu'un pro-scarabée, est suffisant pour le faire reconnoître de tout le monde, sans le secours des figures, que M. l'Abbé Sauri a cru inutiles dans son Ouvrage, parce qu'elles sont insuffisantes pour bien connoître les objets. C'est ce même insecte qu'on appelle *ver de Mai*, & qui fait la base d'un fameux remède pour la rage, acheté par le Roi de Prusse, & dont notre Auteur donne la composition avec les doses qui conviennent selon l'âge & le sexe du malade.

Il passe ensuite aux teignes, pu-

erons, puces, poux, punaiſes; aux fourmis qui font tant de ravage à la Martinique ; aux mouches de différentes eſpèces, aux araignées, aux chenilles dont il rapporte les choſes les plus curieuſes; il parle de ces ſauterelles qui ſouvent dévaſtent des Provinces entières, des cigales dont tout le monde connoît le chant ou plutôt le bruit de leurs membranes, & des pro-cigales qui reſſemblent ſi fort aux véritables cigales; paſſant enſuite aux animaux aquatiques, il décrit les différentes eſpèces de coquillages, ſoit marins, ſoit fluviatiles, ſoit terreſtres. Tout le monde ſait que les perles ſe forment dans certaines huitres; mais on en fait d'artificielles avec les écailles d'un petit poiſſon qu'on trouve dans la Seine & dans la Marne, connu ſous le nom d'*Ablette*, dont on tapiſſe un petit globe de verre; cet art des perles fauſſes ſera décrit parmi les arts de l'Académie.

Le ſecond volume traite d'abord

des crustacées, parmi lesquels on doit compter les écrevisses de mer & celles des rivières, les cancres & les crabes ; on en trouve de monstrueux dans l'île des Cancres, où ces animaux, dit il, dévorèrent Drack en 1606, quoiqu'il fût très-bien armé. Nous ignorons d'où M. l'Abbé Sauri a tiré ce fait ; mais on lit ailleurs que Drack mourut à Portobelo en 1596.

Les petits polypes d'eau douce sont des petits animaux qui se reproduisent par leurs parties coupées, comme l'a découvert M. Trembley de Genêve ; mais on renferme sous le nom de *polype* des animaux fort différens, comme le lièvre marin, le calmar, la seche, qui sont assez gros ; il y a d'autres polypes qui sont très-petits, le corail rouge, celui qu'on nomme *articulé*, & les litophytes doivent leur origine à de petits polypes marins qui les travaillent & les habitent.

Après avoir parlé des polypes il

passe aux zoophytes, dans lesquels l'animal a, pour ainsi dire, la figure du végétal : telles sont les anemones de mer, sur lesquelles nous avons annoncé des observations curieuses de M. l'Abbé Dicquemare.

Après différentes réflexions sur la nature des animaux & des végétaux, M. l'Abbé Sauri s'occupe des poissons, de leurs mœurs, de leurs combats, des moyens qu'ils emploient pour se procurer leur subsistance, des poisons qu'ils fournissent, des maladies auxquelles on s'expose en mangeant le foie de certains poissons ; d'un remède nouvellement découvert ou proposé pour rendre la vue à ceux qui l'ont perdue par accident, par le moyen du fiel du barbeau, ou bien encore par une liqueur qu'on retire des foies ou des intestins des goujons de rivières. Il parle des poissons volans, du poisson voleur, de l'esturgeon, du raspecon, que plusieurs appellent le *poisson de Tobie*, & qui porte avec lui un ap-

pât pour attirer les petits poiſſons & les porter dans ſa gueule ; des harangs & de la fameuſe pêche qu'on en fait ; de différentes eſpèces de morues, dont l'une, quand quelque choſe l'incommode, vomit ſon eſtomach ; & après l'avoir bien rincé dans la mer, le retire & ſe met ſur le champ à manger ; le requin qui eſt de la même famille que la lamie & le tiburon, qui avale, dit-on, des hommes entiers ; de la baleine, dont M. Anderſon compte quinze eſpèces ; de la licorne de mer ; du cachalot, du nord-caper ; de l'épée de mer ; du poiſſon empereur ; du marſouin, dont le moine de mer eſt une eſpèce ; du dauphin ; de l'ours & du lion marin ; des vaches marines ; des hippopotames, parmi leſquels on en trouve de vingt pieds de longueur.

M. Sauri termine enfin le ſecond volume par l'hiſtoire des reptiles, & les ſerpens y tiennent le premier rang. On en trouve de ſi monſtrueux,

qu'ils dévorent les bœufs & les sangliers quelque résistance que puissent faire ces animaux ; les grenouilles, les crapauds, les tortues & les lézards, dont la salamandre est une espèce, sont mis au rang des reptiles par Linnæus ; il en est de même des crocodiles qui ont quelquefois plus de trente pieds de longueur. Ceux du Gange sont fort redoutables ; on prétend que dans ces animaux la mâchoire supérieure est la seule mobile ; elle s'articule, dit-on, à la nuque du cou, tandis que la mâchoire inférieure est fixe ou immobile : mais M. Sauri nous avertit que tout le monde ne convient pas de ce fait.

La qualité de Médecin que prend actuellement l'Auteur, paroît dans cet Ouvrage par un grand nombre de remèdes pour différentes maladies, tirés des animaux & qu'il rapporte autant qu'il en trouve de bien constatées. Il observe à cette occasion un inconvénient de l'avidité des

Libraires de Province à contrefaire les livres imprimés à Paris, en employant des ouvriers ignorans qui les remplissent de fautes absurdes; cela pourroit être ici de la plus grande importance, puisque les doses mal indiquées pourroient peut-être coûter la vie à un Lecteur qui auroit acheté une mauvaise édition. L'Auteur avertit qu'on doit regarder comme contrefaits tous les exemplaires qui ne seront pas signés de sa main au *verso* du frontispice.

NOTICE des Hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, depuis 1110 jusqu'en 1750 inclusivement; extraite en plus grande partie du manuscrit de feu M. Thomas-Bernard *Bertrand*, communiquée par son fils; rédigée par M. Jacques-Albert *Hazon*, Docteur-Régent de la même Faculté; pour servir de suite & de complément à l'histoire abrégée de la Faculté, sous

le nom d'*Eloge historique*, avec des Remarques étendues, imprimé en 1773, chez Burard. A Paris, chez Benoit Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. 1778. *in*-4°. de 270 p.

LA Faculté de Médecine de Paris a fourni depuis son établissement une foule d'Hommes célèbres, dont il est important de conserver les noms, les vertus & les talens à la postérité. Un tableau fidèle, capable de retracer leur conduite & leurs sentimens, doit servir d'exemple & d'encouragement à ceux qui se destinent à la profession pénible de la Médecine Tel est le motif qui a fait entreprendre l'Ouvrage que nous annonçons.

L'Auteur partage en trois époques l'Histoire abrégée des Médecins célèbres de la Faculté; il la prend d'abord depuis le milieu du douzième siècle jusqu'au quinzième; il la continue depuis le milieu du

quinzième, tems de la renaissance des Lettres & de l'invention de l'Art de l'Imprimerie, jusqu'à la fin du seizième; enfin, la troisième époque s'étend jusqu'au milieu du siècle présent.

Me Hazon avant de parler des Médecins célèbres de la première époque, développe l'origine de la Médecine en France. » Charlemagne, dit-il, jetta les premiers » fondemens de cette Compagnie » savante, qui devoit produire » toutes les autres. Aaron ou Harouon, Calife des Arabes, & ses » successeurs Almamon & Almansor, indépendamment des autres » sciences préliminaires, firent cultiver principalement l'Art le plus » nécessaire à la conservation des » Hommes.

» De cette aurore naissante sortirent, comme autant de rayons, » quatre Ecoles en Médecine; l'Ecole de Cordoue en Espagne, » l'Ecole de Salerne en Italie,

» celle de Paris & celle de Montpellier en France.

» Les Ecoles de Salerne & de Montpellier durent leur naiſſance à l'Ecole de Cordoue, où les Arabes, après leurs incurſions en Afrique & en Eſpagne, au commencement du huitième ſiècle, avoient fixé leurs demeures.....

» La Science de la Médecine s'établit à Montpellier par l'occaſion du commerce de Cordoue, & la fréquentation des Arabes après leurs incurſions dans la Gothie & la Septimanie; il s'y forma une Ecole de Médecine .... L'Ecole de Médecine de Paris ſe trouva naturellement compriſe dans l'aſſociation des Savans, qui ſe reunirent, chacun dans ſon objet, ſous le nom d'étude de Paris, après leur émigration des Cloîtres Monaſtiques.....

Comme tout ſe perd dans la nuit des tems, M. Hazon n'a pu citer qu'un petit nombre de Méde-

cins célèbres dans la première époque. Obiſon eſt le plus ancien qu'on connoiſſe ; il étoit Médecin de Louis VI, il mourut entre 1130 & 1138. Arnaud de Villeneuve parut vers 1250 ; c'étoit un homme très-ſavant dans différens genres ; il étoit très-verſé dans la Théologie, ſcience que les hommes éclairés cultivoient dans ce tems-là.

Parmi les Médecins qui compoſent la ſeconde époque, on diſtingue ſur-tout Fernel qui fut premier Médecin de Henri II, il naquit à Clermont en Beauvoiſis ou à Montdidier en 1485 ; on aſſure que par ſes conſeils, la Reine Marie de Médicis, de ſtérile qu'elle étoit, devint féconde. Il a compoſé pluſieurs bons Ouvrages de Médecine, dont on admire le ſtyle & la belle latinité. Sylvius, contemporain de Fernel, a écrit davantage ; on en parle avec éloge, mais il n'approcha pas de Fernel dans la pratique. Il vivoit en 1530. Louis Duret eſt

comparé

comparé par M. Hazon à Fernel, qui avoit été un de ses Maîtres. » Il étoit d'une belle figure, élo- » quent, avec une mémoire prodi- » gieuse. Il savoit tout Hippocrate » par cœur & ne manquoit jamais » de le citer en rapprochant ses ob- » servations de celles de ce Prince » de la Médecine, avec lequel il » aimoit à se trouver d'accord.

M. Hazon n'oublie point de faire mention de Jacques Hollier, de Guillaume Baillon, également habiles dans l'enseignement, la pratique & la composition des Ouvrages de Médecine. Jean Riolan, qui vivoit dans le même temps, étoit un grand Anatomiste, eu égard au peu de connoissances acquises alors dans cette partie.

C'est sur tout à la dernière époque que nous nous arrêterons le plus, ainsi que M. Hazon, parce qu'elle a fourni plus d'hommes célèbres, & nous nous occuperons plutôt des Médecins, qui n'étoient pas de

l'Académie des Sciences, parce qu'on trouve les éloges de ceux-ci dans les volumes de cette sçavante Compagnie, d'où l'Auteur les a tirés.

Jean Riolan, fils de Jean Riolan, cité dans l'époque précédente, fut Médecin ordinaire des Rois Henri IV & Louis XIII; il devint premier Médecin de la Reine Mère; il se livra particulièrement à l'Anatomie, dans laquelle il eut le plus grand succès. Il fit dans cette Science plusieurs découvertes utiles, examina ce qu'en avoient écrit les Anciens, discuta avec sagacité les opinions & critiques de son tems, & donna l'explication de beaucoup de phénomènes curieux & intéressans.

René Chartier est connu par un Hippocrate Grec & Latin, qu'il rédigea en treize volumes *in-folio*, avec une grande quantité de notes & des variantes. Cet Ouvrage, quoique suffisant pour employer la vie d'un homme, ne fut pas le seul qui sortit de la plume de ce la-

borieux Ecrivain. Il ne paroît pas d'après M. Hazon, qu'il se soit beaucoup livré à la pratique de la Médecine.

L'Auteur peint Gui Patin comme un homme très-sçavant, grand Littérateur, bon Orateur, habile à suivre des affaires importantes, & lié avec les Savans & les Gens de Lettres les plus distingués de son tems. Il est certain que son nom est encore en grande estime. » Dans une relation continuelle de » Lettres avec tous les Sçavans, il » n'eut pas, selon M. Hazon, le » loisir de composer aucun Ouvrage » solide. Ses lettres sont à propre- » ment parler, son seul Ouvrage; » encore le style négligé qui y do- » mine du commencement à la fin, » marque-t-il bien qu'elles n'ont été » écrites qu'en courant; elles con- » tiennent aussi en partie l'Histoire » politique du tems, &c.... Il fut » plutôt Traducteur & Editeur, » qu'Auteur....

A l'article de Jean Hamon, M. Hazon s'explique ainsi : » La Pro- » vidence suscite de tems à autres, » dans toutes les Compagnies, des » hommes d'une vertu rare, sans » doute pour servir d'exemple ; ce » sont des astres qui éclairent dans » la suite de tous les siècles plus en- » core le cœur que l'esprit, & c'est » l'objet le plus utile de la tradi- » tion qui en reste. On sait que M. Hamon étoit un des Savans qui se retirèrent à Port-Royal-des-Champs. Il n'étoit pas le moins instruit & le moins vertueux de ces célèbres Solitaires. Il visitoit les pauvres malades des environs de Port-Royal avec un zèle grave, & les aidoit de ses conseils. On a beaucoup célébré sa piété, son désintéressement & sa pénitence.

Philippe Hecquet étoit d'Abbeville en Picardie ; il demeura quelque tems à Port-Royal des-Champs, & revint à Paris après la mort de Mademoiselle des Vertus. L'air mal

ſain de la ſituation de Port-Royal lui étoit contraire; il avoit beaucoup lu les Anciens, & avoit adopté les opinions d'Eraſiſtrate. Il trouva en France des contradicteurs dans les Médecins célèbres de ſon tems, dont quelques-uns l'accuſèrent d'avoir écrit des paradoxes. Les Sçavans Etrangers firent plus de cas de ſes écrits & de ſa pratique. Il étoit bienfaiſant & pieux, qualités qui lui méritèrent la confiance & l'eſtime d'un grand nombre de perſonnes.

M. Silva, originaire de Bordeaux étoit un de ces Médecins, qui à de l'eſprit & des talens, joignent un caractère aimable qui les fait percer dans le monde & auprès des Grands, qu'il faut ſouvent autant amuſer que guérir. Il s'attacha à MM. Helvetius père & fils; après la mort de M. Chirac, premier Médecin du Roi. M. Silva eut quelques prétentions pour le remplacer. Mais il ne réuſſit pas. La Czarine (Catherine)

voulut l'attirer auprès d'elle. Il préféra de rester dans sa patrie, au titre de son premier Médecin, qu'elle lui proposoit. Quelques Poëtes, reconnoissans sans doute, de ce que M. Silva les avoit tirés de maladies dangereuses, ont fait son éloge en vers. M. Hazon cite ceux-ci de M. de Voltaire:

Au temple d'Epidaure on offroit les images
Des humains conservés ou guéris par les Dieux;
Silva, qui de la mort est le maître comme eux,
Mérite comme eux nos hommages.
Esculape nouveau, nos jours sont tes bienfaits;
Et tu vois ton ouvrage en revoyant mes traits,
Esculape françois, recevez cet hommage
De votre frère en Apollon.
Ce Dieu vous a laissé son plus bel héritage,
Tous les dons de l'esprit & ceux de la raison;
Mais je n'ai que des vers, hélas! pour mon partage.

M. Silva mourut fort honoré en 1744.

Indépendamment des Médecins que nous venons de citer, & dont les éloges ſont dans l'Ouvrage de M. Hazon, il s'y en trouve un grand nombre d'autres qui ont été très-célèbres ; mais dont la vie eſt inſérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, à laquelle ils ont eu l'honneur d'appartenir. Nous n'avous pas fait mention davantage de ceux qui ſont connus par des éloges particuliers. On doit dire, à la louange de la Faculté de Médecine de Paris, qu'elle a fourni au Public de grands Médecins cliniques ; aux Ecoles, de très-bons Profeſſeurs & Démonſtrateurs ; & aux Académies, des Membres très-ſçavans. C'eſt de ſon ſein que ſont ſortis Fagon, Duverney, Tournefort, Lemery, Geoffroy, Helvetius, Falconnet, Antoine de Juſſieu, Vernage, Ferrein, &c. M. Hazon ne s'eſt point attaché à écrire l'hiſtoire des plus célèbres Médecins

& des ſçavans hommes de la Faculté, d'un ſtyle pompeux & avec des lieux communs, comme il arrive ſouvent dans les éloges; mais il y a mis ce qui y convient beaucoup mieux, de la ſimplicité & de la modeſtie.

EXTRAIT des Obſervations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Juin 1778.

LA température de ce mois a été variable; le commencement & le milieu ont été froids & humides; le reſte a été chaud & ſec. Cette température a été très-favorable à la vigne & aux bleds qui ſont entrés en fleur le 12. On fait la récolte des foins qui ne rendent pas beaucoup; ils ne ſont pas fournis du pied à cauſe du froid & de la ſechereſſe qui ſont venus en Avril. Le premier, les roſiers entroient en fleur. Le 4, les orges épioient. Le 8, les fro-

mens épioient ; on fervoit les fraifes & les guignes. Le 15, les tilleuls entroient en fleur. Le 18, on n'entendoit plus le roffignol ; les avoines montroient leurs grappes ; on fervoit les cerifes hâtives. Le 23, les châtaigniers entroient en fleur ; on fervoit les grofeilles à grappe.

Les *vents dominans* ont été le nord & l'oueft.

Plus grand degré de chaleur 23, 0 d le 24 à 2 h *foir*, le vent fud-eft & le ciel ferein. *Moindre chaleur* 5, 7 d le 5 à $4\frac{1}{2}$ h *matin*, le vent oueft & le ciel ferein. *Différence* 17, 3 d. *Chaleur moyenne de chaque jour* 13, 9 deg.

Plus grande élévation du mercure 28 po. 2, 2 lig. le 14 à $4\frac{1}{2}$ *matin*, le vent nord & le ciel en partie ferein. *Moindre élévation* 27 po. 7, 5 lig le 7 à $4\frac{1}{2}$ *matin*, les vents fud & fud-eft & le ciel couvert. Ce même jour à 7 h 53' *matin*, on a reffenti une fecouffe de tremblement

de terre à Pau. *Différence* 6, 9 lig. *Elévation moyenne* au *matin*, 27 po. 11, 8 lignes ; à *midi* & au *soir*, 27 po. 11, 10 lig. *Du jour*, 27 po. 11, 9 lig. *Marche du baromètre.* Le premier, à 4 $\frac{1}{2}$ h *mat.* 27 po. 11 $\frac{1}{2}$ lig. Du premier au 2, *monté* de 1 $\frac{1}{2}$ lig. Du 2 au 4, *baissé* de 4 lig. Du 4 au 5, *monté* de 2 lig. Du 5 au 7, *baissé* de 3 $\frac{3}{4}$ lig. Du 7 au 14, *monté* de 6 $\frac{3}{4}$ lig. Du 15 au 18, *baissé* de 2 $\frac{1}{4}$ l. Du 18 au 21, *monté* de 2 $\frac{1}{4}$ lig. Du 21 au 25, *baissé* de 3 $\frac{1}{4}$ lig. Du 25 au 26, *monté* de 2 $\frac{1}{4}$ lig. Du 26 au 29, *baissé* de 3 lig. Du 29 au 30, *monté* de 1 $\frac{3}{4}$ lig. Le 30, à 9 h *soir*, 27 po. 11 $\frac{3}{4}$ lig. Il a toujours été élevé, & il a très-peu varié depuis le 8 jusqu'à la fin du mois. Ses plus grandes variations ont eu lieu en montant les 7, 8 & 25, & en descendant les 6 & 24.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 4, 6, 7, 8, 9, 16, 18, 19, 24, 27, 28 & 29 ; & de la *grêle* le 29. La

pluie a fourni 17 ½ lig. d'eau; il en eſt tombé 6 lig. dans la ſoirée du 29. L'*évaporation* a été de 68 lig.

Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée 20 d, le 29, elle a varié ce jour-là d'une manière très-ſingulière. Nous avons eu du *tonnerre* pendant toute l'après-midi.

Moindre déclinaiſon 19 d 25' le 28 au ſoir; c'eſt à 6 ou 7 h du *ſoir* que l'aiguille aimantée a commencé d'éprouver ſa variation ſingulière qui n'avoit plus lieu le 30. *Différence* 35'. *Déclinaiſon moyenne* au *matin*, 19 d 36 39"; à *midi*, 19 d 45' 48"; au *ſoir*, 19 d 39' 46". *Du jour*, 19 d 40' 41".

Plus grande ſécherеſſe 59, 6 d, le 12, le vent eſt. *Moindre ſécherеſſe* 24, 3 d le 7, les vents ſud & ſud eſt. *Différence* 35, 3 d. *Etat moyen* 43, 2 d.

J'ai entendu le *tonnerre* de près les 8, 24 & 29, & de loin les 16, 19, 25 & 27. Les orages des 8 &

29 ont été les plus considérables. L'électricité a été très-forte pendant tous ces orages. Le tonnerre tomba le 8 dans l'Eglise de Châtenay près Fontenay-sous-Louvre pendant l'Office ; il tua une fille de douze ans, & blessa plusieurs personnes.

Nous n'avons eu aucune maladie pendant ce mois. Seize personnes qui avoient mangé d'un ragoût conservé dans une casserole de cuivre, furent attaquées en même-tems de coliques violentes contre lesquelles on a employé chez les uns l'émétique, & chez les autres le lait seulement. Cet accident n'a point eu de suite.

Résultats des trois mois du Printems. Vents dominans, sud-ouest & nord. *Plus grande chaleur*, 23 d. *Plus grand froid*, 0 d. *Chaleur moyenne de chaque jour*, 11, 5 d. *Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 2, 7 lig. *Moindre élévation*, 27 po. 3, 0 lig. *Elévation moyenne*

au *matin*, 27 po. 10, 3 lig. à *midi*, 27 po. 10, 4 lig. au *ſoir*, 27 po. 10, 4 lig.

Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée, 20 d. *Moindre déclinaiſon*, 19 d 15'. *Déclinaiſon moyenne* au *matin*, 19 d 36' 36". à *midi*, 19 d 46' 25". au *ſoir*, 19 d 38' 32". *Du jour*, 19 d 40' 31". *Plus grande ſéchereſſe*, 62, 3 d. *Moindre ſéchereſſe*, 7, 3 d. *Etat moyen*, 40, 7 d. *Quantité de pluie*, 4 po. 6, 3 lig. *Evaporation*, 14 po. 8 lig. *Nombre des jours* de *pluie*, 36; de *grêle*, 3; *beaux*, 34; *couverts*, 25; de *nuages*, 32; de *vent*, 24; de *brouillard*, 8; de *tonnerre*, 12; de *paraſélène*, 2; *température* variable, froide & humide; *productions de la terre*, en très-bon état; *maladies*, très-peu ici; mais dans les environs, fièvres malignes & putrides.

Faute à corriger dans le Journal de Mai 1778.

Page 307, lig. 44, première colonne de l'édit. *in-4°*. La différence entre la plus grande & la moindre, &c. *lisez*, la différen : entre la plus grande & la m dre élévation a donc été de 1 lig. *L'élévation moyenne* pendan nnée, a été au *matin* & à *mia* e 27 po. 10, 1 lig. &c.

Montmoren Juillet 1778.

COTTE, *Prêtre de l'Oratoire, &c.*



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A Description of the lines drawn on Gunter's scale. Printed for Nairne and Blunt N°. 20 cornhill 1778. 88 pag. in-8°.

Cette nouvelle description de l'échelle de logarithmes imaginée par Gunter en 1624, contient les améliorations qu'y a faites M. Robertson, & la manière dont elle s'exécute actuellement chez MM. Nairn & Blunt, habiles Artistes de Londres. M. Mountaine, membre de la Société Royale, déjà très-connu dans les Sciences, est l'Auteur de la description. Il y donne l'application des différentes lignes de cette échelle, spécialement dans la Navigation & l'Astronomie; on n'a-

voit point encore donné une description aussi ample de cet instrument, quoiqu'il soit d'un usage très-commode, ainsi que l'a fait voir en particulier M. le Monnier dans son abrégé du pilotage publié en 1776, à Paris chez la veuve Desaint.

L'Ouvrage est dédié aux Commissaires du bureau de la longitude qui ont contribué extraordinairement à la perfection de la navigation depuis quelques années, & qui ont examiné la nouvelle échelle de logarithmes.

Feu M. Jean Robertson qui avoit été premier Maître de l'Ecole de Marine à Portsmouth, & ensuite Bibliothécaire de la Société Royale de Londres, étoit estimé non-seulement par de bons Ouvrages de Mathématiques, tels que son Traité de navigation, mais encore par son zèle & son exactitude à s'acquitter de tous ses devoirs, sa place l'obligeoit à veiller aux progrès de la navigation; il vit que l'échelle de

navigation dont tous les Anglois font usage, s'étoit altérée avec le tems, par la négligence des Ouvriers; il s'appliqua à l'examiner, à la corriger, à la perfectionner, il fut secondé par un Artiste habile; en même tems il en commença une nouvelle description, mais étant mort avant la fin de l'Ouvrage, M. Mountaine qui étoit son ami depuis quarante ans, voulut mettre la dernière main à cet Ouvrage, & il l'a augmenté considérablement.

Observations made during a voyage round the world on physical Geography, natural History ethic Philosophy, especially on the earth and its strata, water and te Ocean, the Atmosphere the changes of the globe, organic Bodies and the human species. By John Reinold Forster. London printed for G Robinson in Pater noster row 1778, *in*-4°. C'est ici le fruit d'un des voyages autour du monde, fait sur le vaisseau *la*

Résolution, par un habile Naturaliste, M. Forster, qui s'est occupé à considérer les varités de l'espèce humaine dans ses voyages, autant que les autres productions de la nature. On le traduit en françois.

A Discourse on the invention and improvements of the reflecting telescope, delivered at the anniversary meeting of the Royal Society. Nov. 30 1777. By sir John Pringle. London 1778. Le célèbre Président de la Société Royale de Londres en proclamant chaque année le prix fondé par Copley, est dans l'usage de prononcer un discours; celui-ci est rempli d'érudition & de critique comme tous les autres; il a pour objet la découverte & la perfection des télescopes à réflexion.

ESPAGNE.

Noticias de la Historia general de las Islas de Canaria, &c. por Don

Joseph de Viera y Clavjo Presbytero del mismo Opisbado. En Madrid en la Imprenta de Blas Roman, plazuela de Santa Cathalina, 1772. 3 vol. *in*-8°. avec figures.

Cette description des Isles Canaries, contient l'Histoire, les plans, l'Histoire naturelle & tout ce qui a rapport à ces Isles fameuses encore très-peu connues, & qui étoient dignes de l'être.

ITALIE.

DE VENISE.

Dei conduttori per preservare gli edifizi da' Fulmini, memorie del sig. ab gius. Toaldo Professore di Astronomia nell' Università di Padova, &c. in Venezia 1778, Presso Gaspare Storti. 104 pag. in-4°. avec figures.

Le célèbre Professeur chargé par le Sénat de Venise, d'élever sur les principaux édifices de la République, des barres préservatrices contre

la foudre, rend compte dans cet Ouvrage des travaux qu'il a exécutés, des principes qu'il a suivis, des observations qu'il a faites; il est dédié aux Sénateurs Barbarigo, Morosini & Grimani, réformateurs ou surintendans de l'Université de Padoue, qui les premiers ont fait élever un conducteur au dessus de l'Observatoire de Padoue, comme nous l'avons raconté dans notre Journal (Juin premier vol.) L'Auteur rend justice à l'illustre Inventeur de ce préservatif, M. Franklin; il raconte l'accident arrivé à Brescia par le tonnerre, celui qui est arrivé en Suisse, & d'autres semblables, qui ont fait sentir plus que jamais la nécessité des conducteurs, & qui ont déterminé l'Impératrice Reine, le Grand Duc de Toscane & la République de Venise à en faire placer sur les magasins à poudre, & sur les tours les plus exposées, & même sur les vaisseaux; il décrit la meilleure manière de les disposer, en supprimant

presque toutes les pointes & se contentant d'une chaîne qui conduit le tonnerre au-dehors, ou en isolant les Croix; enfin ce recueil de Mémoires forme comme un traité complet sur cette importante matière.

On annonce aussi de Venise le premier volume des Ouvrages du P. Stellini, ci-devant Professeur de Philosophie morale dans l'Université de Padoue, célèbre par son savoir en tout genre. Ces leçons qui sont écrites en latin sont remplies d'érudition & de goût.

DE MILAN.

Ephemerides astronomicæ anni 1769 ad meridianum Mediolanensem supputatæ ab angelo de Cesaris; accedit appendix Francisci Reggio. Mediolani 1778, apud Joseph Galiatium Typographum, 256 pages *in*-8°. avec figures.

Nous avons déjà annoncé plusieurs fois les Ephémérides que pu-

blient les Aſtronomes de Milan, M. de Ceſaris & M. Reggio, qui ont ſuccédé au P. Boſcovich & au P. la Grange dans la direction du bel Obſervatoire de Milan.

Ce nouveau volume contient un Appendix dans lequel on détermine la différence des méridiens entre Paris & [illegible] e 38′ 15″; le nœud [illegible] r ſolaire, deux ſignes ſept [illegible] & ſon inclinaiſon ſept [illegible] minutes, quant à la du[illegible] ation ſolaire 24 jours 3 heur[illegible] eſt évidemment trop courte; peu[illegible] tre cela vient-il d'un mouvement propre que la tache du mois de Juillet 1777 avoit eu, peut-être auſſi de ce que les obſervations n'étant que de trois jours, l'intervalle n'eſt pas ſuffiſant pour une détermination auſſi délicate. L'Ouvrage finit par une grande table des obſervations météorologiques, faites à Milan depuis 1763 juſqu'en 1777, principalement par le P. Lagrange, où l'on trouve

pour tous les jours de ces mêmes années, la hauteur du baromètre & du thermomètre, les vents & l'état de l'atmosphère; il y a peu de collections aussi complettes d'observations météorologiques, & il seroit à souhaiter qu'on eût un pareil tableau de celles que feu M. de l'Isle, & ensuite M. Messier ont faites à Paris depuis trente ans. Ce sera un nouveau supplément pour le grand traité de Météorologie de M. Cotte Curé de Montmorency, qui rassemble de toutes parts des observations pour le completter.

Elogi di Galileo Galilei e di Bonaventura Cavalieri, in Milano 1778, 160 pages *in*-8°.

Ces éloges de deux Mathématiciens illustres, faits par le P. Frisi, leur compatriote, ne peuvent manquer d'être très-intéressans.

ALLEMAGNE.

Programme de la Société patrio-

tique de Heſſe-Hombourg ; pour l'encouragement des connoiſſances & des mœurs ; ſous les auſpices & la protection de S. A. S. Mgr. le Landgrave de Heſſe-Hombourg, avec un précis de l'origine, de l'objet & des progrès de cet inſtitut, & la liſte des membres actuels de cette Société, affiliée à la Société Royale Patriotique de Suède, &c. *Amore & labore.* A Hombourg-ès-Monts, de l'Imprimerie de la Société patriotique, 1777 ; 57 pag. *in*-8°.

Cette nouvelle Société formée par le Landgrave qui en eſt le Protecteur, a commencé dès 1773 à être une Société aſſez nombreuſe & aſſez étendue pour devenir utile aux Arts & aux Sciences. Elle ſe propoſe de publier des Mémoires ſous le titre d'*Actes de la Société Patriotique ;* tout Sçavant, porte l'article X des Règlemens, tout Artiſte, tout bon Citoyen de quelque religion ou de quelque Nation qu'il puiſſe être, qui

qui croira notre Société en état de lui rendre quelques bons offices, ne doit point balancer de s'adresser à nous avec confiance, ni craindre que nous lui refusions nos services, dès qu'il s'agira de choses qui seront en notre pouvoir : notre Institut étant absolument consacré au bien public, nos vœux seront remplis, si nous avons le bonheur d'atteindre à ce but.

VIENNE.

Ephemerides astronomicæ anni 1778, *ad meridianum Vindobonensem jussu augustorum calculatæ à Maximiliano Hell Astronomo Cæsareo Regio Universit. & ejus adjuncto R. D. Antonio Mayz, cum Appendice observationum astronomicarum Viennæ, & alibi locorum factarum. Viennæ typis & sumptibus Joannis-Thomæ de Trattnern Cæs. Reg. maj. aulæ Typographi & Bibliopolæ* 1777. 328 pag. *in*-8°.

Ce vingt-deuxième volume des

Ephémérides du P. Hell ne nous étant parvenu qu'au mois d'Août, nous n'avons pu avoir la satisfaction de l'annoncer à tems, mais nous ne pouvons nous dispenser de parler de l'Appendix qui contient 62 pages d'observations choisies, faites à Vienne en Autriche, à Vilna en Pologne, à Grenwich en Angleterre, à Cremsmunster en Baviere, à Tirnaw en Hongrie, à Milan, à Padoue & à Cadix, dont quelques-unes sont tirées de recueils qui ont déjà paru & que nous avons annoncés dans le tems.

Comme M. Lambert avoit annoncé pour le premier de Juin 1777 le passage du prétendu satellite de Vénus sur le disque du Soleil, le P. Hell observa le Soleil avec soin toute la journée, ainsi que plusieurs autres Astronomes, & il ne vit absolument rien, comme il l'avoit prévu d'aprés sa dissertation imprimée dans les Ephémérides de 1766, où il faisoit voir que le satellite de

[redacted]

Vénus n'étoit qu'une illusion d'optique. On commence à désespérer de la publication du grand Ouvrage du P. Hell sur son voyage de Laponie en 1769, & que nous avions annoncé d'après un programme imprimé.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Conamen Mappæ generalis medicamentorum simplicium, secundum affinitates virium naturalium novâ methodo geographicâ dispositorum. Auctore Georgio-Christophoro Wurtz *M. D. cum tabulâ æneâ, argentorati 1718, sumptibus Sociorum Bauer & Treuttel, Bibliopolarum. in-4°.* de 221 pages.

Cet Ouvrage est un traité de matière médicale dans lequel l'Auteur expose les vertus & la manière d'agir des drogues simples les plus usitées en Médecine, ce qui le distingue principalement des autres

traités de matière médicale, c'eſt une grande table faite en forme de carte de Géographie, dans laquelle M. Wurtz a raſſemblé & circonſcrit en différents endroits ou en différentes régions, les médicamens ſimples, ſuivant l'analogie de leurs vertus, & en les plaçant à des diſtances plus ou moins grandes, ſuivant leur énergie & leur reſſemblance plus ou moins complette : l'Auteur paroît avoir fait cette carte avec grand ſoin ; elle a dû lui coûter beaucoup de travail & ne ſera pas ſans utilité pour les Médecins.

DE MONTPELLIER.

Nouveaux Elémens de la Science de l'Homme ; par M. Barthez, Chancelier de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, membre des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier & de Médecine de Paris, Cenſeur Royal, tom. I. à Montpellier, chez Jean Martel, aîné, Imprimeur

du Roi & des Etats, 1778. vol. *in*-8°. de 348 pages.

M. Barthez rejettant toutes les explications fondées sur les principes de méchanique, de Chymie & de Physique qu'on a données jusqu'à présent des phénomènes de l'économie animale, n'admet pour cause de ces effets que l'action d'un principe qu'il nomme vital. Suivant l'Auteur, la nature de ce principe nous est entièrement inconnue; mais sa présence dans toutes les parties du corps des animaux & son influence sur les fonctions de ces mêmes parties sont prouvées par une si grande quantité de faits, qu'il n'est guéres possible de les révoquer en doute. Tout l'Ouvrage que nous annonçons n'est presque qu'un recueil de ces faits que l'Auteur a rassemblés avec une très-grande érudition, & dont il fait des applications continuelles à l'idée qu'il a adoptée sur le principe vital. L'action de ce principe sur tout le corps

& ſur chaque partie du corps, ne ſe borne point, ſuivant l'Auteur, au jeu de la machine animale dans l'état de ſanté, ſon influence n'eſt pas moins grande dans les dérangement de cette machine par les maladies, & ce ſont les preuves de cette propoſition qui feront la matière des volumes qui ſuivront celui-ci. On trouve des connoiſſances de Médecine, très-profondes, dans cet Ouvrage; nous tâcherons de le faire connoître plus particulièrement.

DE PARIS.

Conſtellation nouvelle.

Les Cartes céleſtes de Flamſteed, gravées chez Fortin par les ſoins de M. Lemonnier, & le nouveau Globe céleſte de M. de la Lande, gravé chez Lattré, contenoient toutes les Conſtellations admiſes par les Aſtronomes juſqu'à ce jour : on vient d'y en ajouter une, formée par M.

Poczobut, Astronome du Roi de Pologne, & adoptée par l'Académie Royale des Sciences; c'est le Taureau royal de Poniatowski; elle est consacrée à un Roi dont les connoissances & le zèle pour les Sciences, spécialement pour l'Astronomie, méritoient cet hommage.

Ce Prince est heureusement secondé par la Commission d'Education formée depuis plusieurs années par des Princes & des Seigneurs, qui n'épargnent ni peines ni dépenses pour encourager les Sçavans, & procurer à la Pologne des Citoyens vertueux & éclairés. Cette Commission vient de consacrer une somme considérable pour faire acheter à Paris & à Londres des instrumens d'Astronomie & de Physique. M. l'Abbé Strzecki, chargé de cette commission, s'en est acquitté de la manière la plus satisfaisante, & s'est acquis dans ces deux Capitales, où il a séjourné, la considération & l'attachement de tous les Sçavans.

Mais ce qui prouve bien l'activité & le progrès de l'émulation dans ce pays, c'eſt le projet de lever géométriquement une Carte détaillée de toute la Pologne. Cette propoſition faite par M. l'Abbé Poczobut, a été acceptée par le Roi & par la Commiſſion d'Education; le Roi a déjà donné une vingtaine d'Arpenteurs; ſes Aſtronomes formeront les triangles; & l'on eſpère que dans la Diète prochaine les Etats aſſemblés aſſigneront une ſomme pour cette grande & utile opération. Il n'y avoit juſqu'ici que la France où l'on eût oſé l'entreprendre.

L'Académie des Sciences voulant ſeconder elle-même les vues d'émulation du Roi de Pologne & de la Commiſſion d'Education, & profiter en même-tems de la correſpondance utile qui doit en réſulter, a élu pour ſon Correſpondant M. l'Abbé Poczobut, & lui en a envoyé les patentes.

[redacted]

Bibliothèque du Nord ; Ouvrage destiné à faire connoître en France tout ce que l'Allemagne produit d'intéressant, d'agréable & d'utile dans tous les genres de Sciences, de Littérature & d'Arts. Par la Société Patriotique de Hesse-Hombourg ; dédiée à S. A. S. M. le Landgrave de Hesse-Hombourg, Chef & Protecteur de cet Institut. A Paris, chez Quillau, Imprimeur de S. A. S. M. le Prince de Conti, rue du Fouare. 1773. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage paroit être destiné à servir de suite aux 27 volumes du *Journal de Berlin*, que les Auteurs ont abandonné, mais dont on peut trouver des exemplaires chez le Rédacteur de la *Bibliothèque du Nord*, M. Rossel, Avocat, rue de la Perle, au Marais.

Il a paru 4 volumes d'environ 200 pages de ce nouveau Recueil ; on y trouve des Traductions de Dissertations allemandes, des Pièces fu-

gitives, des Extraits de Livres publiés en allemand, des Nouvelles littéraires d'Allemagne, de Suède & de Ruſſie, les Eloges des Sçavans d'Allemagne, par exemple celui de M. Lambert, tiré des Nouvelles littéraires de M. Bernoulli, dont nous avons déjà rendu compte; mais nous apprenons dans la *Bibliothèque du Nord* une nouvelle qui mérite d'être annoncée dans notre Journal. Une Société de Sçavans du premier mérite travaille actuellement à une Traduction françoiſe des principaux Ouvrages de M. Lambert, qui a preſque toujours écrit en latin ou en allemand : elle comportera environ 6 à 7 volumes *in*-8°. caractère ordinaire, y compris 400 figures non-planches. Si quelque Libraire françois deſiroit s'aſſurer de cet Ouvrage rempli des plus belles choſes en Géométrie, en Aſtronomie & en Phyſique, il pourroit s'adreſſer au Rédacteur de la *Bibliothèque du Nord*, qui en traitera avec lui.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

1776, & on avoit annoncé quatre cahiers par an, de 8 à 9 feuilles chacun, & de format *in*-4°. Mais pour ſatisfaire l'empreſſement du public, l'Auteur publie à chaque intervalle de ſix ſemaines un cahier moitié de celuiqui devoit ne paroître que tous les trois mois, c'eſt-à-dire, de 4 à 5 feuilles *in*-4°. juſqu'à ce que la certitude de remplir dignement une plus forte tâche permette de ſolliciter la permiſſion de faire paroître tous les mois.

Ce Journal contient les Pièces ou Mémoires tendant à l'utilité dans toutes les parties de la Marine, & que l'Auteur fournit lui-même ou qui lui ſeront fournis par les perſonnes éclairées. On y trouvera les extraits ou l'analyſe des ouvrages ſur la Marine, à meſure qu'ils paroîtront, & même de ceux qui ſont déja connus. On tâchera de fixer, par une critique détaillée, le rang, l'état, le dégré d'utilité de chacun d'eux, & de préparer de nouveaux

travaux, en indiquant ce qu'on doit y réformer & ce qu'on peut y ajouter. On y placera tous les incidens concernant la Marine, qu'il conviendra de faire connoître au public, comme naufrages accompagnés de circonſtances particulières propres à inſtruire; moyens extraordinaires employés comme reſſources dans des circonſtances preſſantes, avec l'expoſé du ſuccès; accidens cauſés par le feu du Ciel, avec les remarques, les réflexions propres à perfectionner l'art de s'en garantir autant qu'il eſt poſſible. On y trouvera encore toutes les remarques des Navigateurs ſur les défauts des Cartes marines de toutes les Nations; ſur les dangers peu ou point connus; ſur les vents variables de chaque parage; ſur les vents aliſés; ſur les mouſſons; ſur les ſondes de tous les endroits de la mer où l'on peut atteindre le fond, avec la date de chaque ſonde, tant pour la nature du fond que pour la profon-

deur de l'eau. Il paroit certain que la nature du fond eſt ſujette à changer, au moins dans bien des endroits : mais n'a t-elle pas des retours périodiques ? c'eſt ſans doute ce qu'il ſeroit utile de conſtater, & ce que l'on ſe propoſe de faire dans ce Journal, en s'emparant de ce qu'on ſait déja, pour le comparer à ce qu'on ſçaura. Les profondeurs de l'eau ne paroiſſent pas ſi variables; cependant, comment la mer abandonne-t'elle tant de terres pour en noyer tant d'autres ? On ne peut parvenir à la ſolution de ce problême qu'en accumulant & comparant des faits anciens & modernes.

Ce même Journal fera connoître auſſi toutes les inventions nouvelles concernant la Marine, en diſcutant leur poſſibilité & leur degré d'utilité ; les nouvelles vues, les nouvelles découvertes dans toutes les choſes que le Navigateur emploie, comme inſtrumens, comme agens quelconques, ou comme comeſti-

[redacted]

bles. On sent que dans cette partie doivent être comprises pour beaucoup les expériences & les remarques sur le régime convenable aux Marins, en conciliant la plus grande utilité avec la possibilité. Par la même raison on y trouvera toutes les observations communiquées par les personnes de l'art, sur les maladies des gens de mer, & sur les moyens employés contre elles, comme préservatifs, ou comme curatifs.

On a parfaitement senti qu'un ouvrage rempli de choses aussi importantes ne peut être qu'utile. En effet, la Marine est un objet isolé à bien des égards, & qui n'attire ordinairement l'attention que d'un certain nombre de personnes; le Journal rendra cette attention plus générale, avec l'attention l'intérêt croîtra, & l'art ne pourra qu'y gagner.

Une foule de faits, de remarques, d'inventions utiles, dont la réunion peut apporter à l'art un grand degré de perfection, ne sont, faute

de l'impreſſion, connus que dans peu d'endroits, ſe perdent même ſans retour, ou ſont défigurés par la tradition toujours plus infidèle à meſure qu'elle s'éloigne de ſa ſource. Ce Journal les conſervera, les raſſemblera, & en les faiſant connoître, les fera épurer au creuſet de la critique & de l'expérience. Il deviendra la ſource où on les puiſera, pour, au bout d'un certain tems, raſſembler ceux de même eſpèce qui mériteront de l'être, en former un corps de doctrine ſur chaque objet, & rectifier ou étendre la doctrine déjà acquiſe.

Les lettres & les paquets, francs de port, ſeront adreſſés à M. Blondeau, de l'Académie Royale de Marine, Profeſſeur de Mathématiques, à Breſt, Rédacteur de ce Journal. Il ne répondra point, & n'aura aucun égard à ce qui ne viendra pas ainſi. Si par quelque cauſe que ce ſoit, il eſt impoſſible de faire uſage des matériaux contenus dans les let-

[redacted]

tres ou paquets affranchis, les ſeuls qui ſeront reçus, il aura ſoin d'en prévenir, de manière ou d'autre, les perſonnes qui ſe ſeront fait connoître, de leur en expoſer les raiſons, autant qu'il ſera poſſible, & de leur renvoyer leurs mémoires lorſqu'elles le deſireront.

Le prix de l'abonnement ſera de 7 liv. 10 ſ. à Breſt, & de 10 liv. franc de port par toute la France.

On ſouſcrira à Breſt, chez R. Malaſſis, Imprimeur ordinaire du Roi & de la Marine ; à Paris, chez M. Theveneau, Directeur de la Poſte de Paris, rue des Quatre-Vents ; & chez les principaux Libraires des différentes villes du Royaume. On affranchira le port des lettres & de l'argent. Le premier cahier a paru le 14 Juillet.

AVIS.

On attend de M. *Thiery*, Médecin Conſultant du Roi, de la Faculté de Paris, &c. un Ouvrage ſur

les *Morts*, aussi curieux qu'intéressant pour l'humanité.

Il y fait d'abord l'histoire d'un mort extraordinaire; il le compare avec d'autres morts étranges qu'il surpasse en singularités; il en explique les principaux phénomènes, & il indique la plupart des moyens, dont la nature & l'art se servent pour conserver les morts. Il recherche ensuite jusqu'où ces moyens peuvent servir à la conservation des vivans. Il traite pour cela de la putréfaction dans le vivant, de ses classes, de ses genres, des médicamens antiseptiques. Il fait le parallele de leurs effets sur les morts qu'ils rendent incorruptibles, & sur les vivans qu'ils guérissent. Il montre l'usage raisonnable & utile qu'on peut faire des cordiaux & des embaumans. L'histoire de la mort & de la résurrection apparentes n'est pas moins importante. Après avoir prouvé que la mort apparente a été connue dans tous les siecles, l'Auteur fait l'énu-

[redacted]

mération de ses causes, qu'il range sous douze classes. Il expose sommairement les conditions principales de la vitalité ; il fait voir qu'elle est plus grande dans l'homme que dans les autres animaux à sang chaud ; qu'il est pourtant très-difficile d'apprécier au juste l'activité du principe vital dans les individus. Il passe aux signes qui peuvent faire distinguer la mort réelle de l'apparente. Il montre comment on peut donner à ces signes la certitude qui leur manque souvent : il examine la mort en elle-même ; & si elle est accompagnée de sensations : il fait voir que la vie ne finit point au moment où on le croit communément : il traite de l'état intermédiaire qui appartient à tous les morts, qui n'est ni vie ni mort, & qui n'est pas non plus la mort apparente ; celle-ci étant l'effet spécial de certaines classes de maladies & d'accidens. Il donne ensuite une méthode curative générale de la mort apparente, & particulière de

ſes eſpèces. Il diſcute en même-tems tous les principes qui doivent guider les Nations dans l'établiſſement des coutumes ou des loix concernant les morts & les ſépultures. Il parle des réſurrections énoncées dans l'Ecriture; & il démontre que le texte de l'Evangile qui en fait mention, eſt rempli de la doctrine la plus profonde ſur la mort réelle, ſur l'apparente & ſur l'état intermédiaire.

M. Thiéry a ſoumis, depuis pluſieurs années, à la ſageſſe du Gouvernement, un Mémoire dicté par ſes principes, ſur la néceſſité & les principales diſpoſitions d'un réglement concernant les morts & les ſépultures. Il s'y eſt propoſé de remédier aux abus actuels qui ſont & barbares & nouveaux. Il a cherché à ramener à leur véritable inſtitution les ſoins qu'on doit à l'homme lorſqu'il eſt en état de mort : on doit les pouſſer juſqu'à la fin de l'état intermédiaire, qui eſt la véritable mort. L'Auteur enſeigne comment

par des moyens fort ſimples, qui ſoient ſans riſque & ſans beaucoup de gêne pour les vivans, on peut ne rien retrancher de tout ce qui tient à la vie de l'homme, juſqu'au dernier terme que la nature a aſſigné enfin à ſa durée.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois d'Août 1778.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

SEPTEMBRE.



A PARIS;

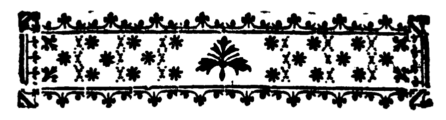
Au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne actuellement pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue du Four S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



SEPTEMB. M. DCC. LXXVIII.

L'EXPÉDITION de Cyrus dans l'Asie Supérieure & la Retraite des Dix-Mille; Ouvrage traduit du grec, avec des Notes historiques, géographiques & critiques. Par M. *Larcher*, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon. Paris, chez les frères Debure. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-12. Le premier de 341 p.

sans l'Avertissement & la Préface; le second de 363.

SI M. Larcher eût eu connoissance de la nouvelle traduction de cet Ouvrage, dont nous avons rendu compte, il déclare, dans son avertissement, qu'il n'auroit point travaillé sur le même sujet. Cette traduction lui a paru bien écrite, l'Auteur judicieux, instruit & digne d'être distingué de la foule des Traducteurs. Il observe même particulièrement un endroit où son prédécesseur a fait une petite addition au texte pour en développer le sens, & ce sens est confirmé par une leçon que fournissent les manuscrits du Roi. Le Traducteur Militaire s'est appliqué à éclaircir la tactique des Anciens, sans négliger les mœurs & les usages antiques, objet auquel s'est principalement attaché M. Larcher, en expliquant les endroits difficiles du texte, pour en rendre la lecture facile aux Amateurs de la

langue Grecque, & intéreſſante pour les gens du monde.

M. Larcher regrette que les Anciens nous aient tranſmis peu de particularités de la vie de Xenophon; il en eſt même une qui lui paroît fauſſe, quoique atteſtée par Strabon & par Diogène Laërce. Ces Auteurs racontent que Socrate ſauva Xenophon, en le portant ſur ſes épaules dans la bataille de Délium perdue par les Atheniens. M. Larcher montre que Xénophon n'avoit alors qu'environ cinq ans. L'Hiſtorien lui paroît auſſi avoir manqué à la partie la plus eſſentielle de l'Hiſtoire, pour avoir repréſenté Cyrus preſque comme un Prince accompli, quoique l'ambition dont il étoit dévoré lui ait fait commettre les plus grands crimes, & qu'il ait mérité l'exécration publique, pour avoir fait ſervir ſes grandes qualités au malheur de ſa Patrie. Le portrait que Xénophon trace du Lacédémonien Cléarque, lui paroît auſſi trop

flatté & peu exact. Cet homme audacieux ayant été envoyé à Byzance par les Ephores, en qualité d'Harmoste ou de Gouverneur, pour appaiser les troubles, & pour défendre cette Ville contre les Thraces, au lieu de suivre ses instructions, se conduisit de la manière la plus tyrannique, fit égorger les Magistrats dans un repas où il les avoit invités, & étrangler trente des principaux Citoyens, s'emparant de leurs biens pour lever des troupes. Rappellé pour rendre compte de sa conduite, & ayant refusé d'obéir, on envoya contre lui une armée, & après avoir été vaincu, il se réfugia auprès de Cyrus qui lui accorda toute sa confiance, comme à un homme capable de lui rendre les services les plus essentiels dans la révolte qu'il méditoit. Si l'on peut excuser les Grecs qui suivirent ce Prince dans une expédition, dont on leur cachoit le véritable objet; Cléarque qui en étoit instruit, &

même les Lacédémoniens qui l'accompagnoient, furent inexcusables, quand ils connurent le projet du Prince. Sparte étoit en paix avec Artaxerxès, frère de Cyrus, & lui avoit les plus grandes obligations. L'intérêt personnel fut plus consulté en cette occasion que l'équité. On voit par-là que le Traducteur n'est pas idolâtre de son Auteur, & que s'il lui rend justice, ce n'est jamais aux dépens de la morale. Les notes dont il accompagne sa traduction sont instructives, & plusieurs font connoître l'inexactitude de d'Ablancourt. Nous nous arrêterons à quelques-unes.

D'Ablancourt avoit fait dire à Xénophon que Darius rappellant son fils Cyrus du Gouvernement qu'il lui avoit confié, le fit aussi lorsqu'il arriva, Gouverneur de ceux qui s'assemblent dans la plaine du Castole. Cyrus avoit été nommé Gouverneur de ces derniers plus de six ans avant son expédition. Xénophon

atteſte lui-même que lorſque Cyrus alla prendre poſſeſſion de ſa Satrapie dans l'Aſie mineure, il avoit été fait *Caranus* de tous les Peuples qui s'aſſemblent dans la plaine du Caſtole. Ce mot *Caranus* ſignifie *Seigneur*, de Κάρηνον (la tête) que les Doriens prononcent Κάρανον. Les Lydiens appelloient les Doriens *Caſtoles* : ainſi la plaine des Caſtoles n'eſt autre choſe que la plaine des Doriens, parce que ces Peuples y tenoient leurs aſſemblées.

Dans une autre note M. Larcher obſerve que le mot σοφία ſignifie non-ſeulement la ſageſſe, mais encore la connoiſſance des Arts, les talens. Xénophon s'en ſert pour dire que Marſyas avoit oſé entrer en concurrence de *talens* avec Apollon : c'eſt auſſi de la même maniére que le Traducteur Militaire avoit rendu ce paſſage.

Xénophon dans le premier Livre parle de la *phalange*, quoique ce corps de troupes, qui étoit com-

munément sur seize de profondeur, selon Polybe, ne fût peut-être pas alors connu. Aussi cet Ecrivain & les Auteurs contemporains n'entendent par ce mot qu'un ordre qui a plus de front que de profondeur.

Muret, suivi par tous les Editeurs, avoit fait un changement dans le texte, mettant εἷλε (*cepit*) au lieu de εἶδε (*vidit*) M. Larcher s'en tenant à cette dernière leçon, traduit : Cyrus monta sans obstacle sur les montagnes d'où il *apperçut* le camp des Ciliciens, au lieu de dire qu'il *prit* leurs tentes. Il n'est pas vraisemblable, dit-il, que ces peuples n'eussent point emporté leurs tentes avec eux.

Le sçavant Traducteur corrige aussi en passant le texte du Grammairien Ammonius, qui remarque la différence qu'il y a entre deux mots grecs, ἀποδρᾶναι & ἀποφεύγειν : le premier signifie se retirer de manière que le lieu où l'on est soit ignoré; le second signifie se sauver

de manière qu'on ne puiſſe être arrêté. Cette différence eſt bien marquée dans le texte de Xénophon; mais le texte d'Ammonius eſt tellement altéré, qu'on fait dire à ce Grammairien le contraire de ce qu'il entend. Cependant la reſtitution ne conſiſte qu'en un mot; il s'agit de lire ἄδηλον au lieu de εὔδηλον.

Le Traducteur prouve très-bien que le mot δείλη ne ſignifie pas le *ſoir*, mais environ les trois heures après midi. C'eſt le moment où l'on apperçut diſtinctement les troupes d'Artaxerxès. La bataille ſe donna, & il ſe paſſa bien des choſes avant le coucher du ſoleil.

Dans un tems où les connoiſſances étoient très bornées, la ſuperſtition populaire, qui regardoit le ſoleil comme un Dieu, faiſoit craindre aux Ecrivains de s'énoncer d'une manière trop claire, en parlant de cet aſtre. Il ſemble qu'on n'oſoit pas dire que le ſoleil avoit ſouffert une éclipſe: Hérodote dit en pareil cas

que le *jour devint nuit*. M. Larcher croit que Xénophon, dans le troisième Livre où il parle de la prise de Larisse sur les bords du Tigre, avoit usé d'une pareille réserve en désignant une éclipse qui effraya tellement les habitans, qu'ils laissèrent prendre leur ville. Il traduit donc, *le soleil ayant disparu, comme s'il se fût enveloppé d'un nuage, les habitans* (de la Ville) *perdirent courage, & elle fut prise de la sorte*. Les manuscrits du Roi portent, ἥλιος δὲ ν φ'λη προκαλύψας ἠφάνισε; le Traducteur ajoute seulemeut la particule ὡς, & sous-entend ἑαυτὸν; conjecture dont on peut, dit-il, se contenter, en attendant que la vraie leçon soit fournie par quelque manuscrit. Il faut donc supposer que le dernier mot sous-entendu se rapporte à-la-fois, & au participe grec, & au verbe, l'un & l'autre étant *actifs*: ainsi le sens, à la lettre, seroit, que le soleil s'étant couvert comme d'un nuage, se fit disparoître lui-même.

Il nous paroît convenable d'attendre encore une meilleure leçon.

La Géographie de Xénophon est hérissée de difficultés qu'il n'est pas facile d'éclaircir. Le *Phase*, dont il parle dans le quatrième Livre, est certainement, dit le Traducteur, l'*Araxe* ou *Aras*, comme l'avoit conjecturé M. de l'Isle. Mais voici la difficulté. Les Grecs passent l'Euphrate peu loin de sa source, puisqu'ils n'ont de l'eau que jusqu'à la ceinture; par conséquent dans les environs d'une ville connue dans la suite sous le nom d'*Arze*, aujourd'hui *Arz-roum*. Cette dernière ville n'est qu'à cinq journées du Pont-Euxin, pour les Caravanes qui voyagent très-lentement, comme on le voit dans le Voyage de Tournefort, Tom. II, Lett. 18. Cependant il faut aux Grecs environ quarante-trois marches pour faire ces cinq journées. Ainsi, pour concilier le récit de l'Auteur avec le local, il faut supposer, « dit M. Lar-

[redacted]

» cher, que leur guide les mena d'a» bord dans des lieux sans habita» tion, afin de les faire périr de » faim. Ce guide s'étant ensuite sau» vé, ils errèrent long tems, sans » tenir de route absolument certai» ne, & l'allongèrent nécessaire» ment. »

Xénophon parlant d'une portion du dixième provenu de la vente des prisonniers, laquelle fut réservée à Diane d'Ephèse, dit que cette part fut confiée à *Mégabyse*, Néocore de la Déesse. Il semble d'abord que tel étoit le nom propre de la personne qui fut chargée de cet argent; M. Larcher soupçonne néanmoins que l'Historien a seulement voulu indiquer la dignité suprême du Grand-Prêtre de Diane. Car on sait, par le témoignage de plusieurs Auteurs anciens, qu'on donnoit à ce Prêtre le nom de *Mégabyse*.

Quand nous rendîmes compte de la première Traduction françoise, nous fîmes observer une remarque

critique du Traducteur, au sujet du Thermodon, de l'Iris & de l'Halys qui se jettent dans le Pont-Euxin, entre Trébisonde & Sinope : d'où il concluoit que les Grecs dans leur navigation de Sinope à Héraclée, n'avoient pas pu passer devant les embouchures de ces fleuves, comme l'assure pourtant Xénophon. C'est une erreur de mémoire échappée, disoit-il, à l'Historien qui n'écrivit peut-être son journal que pendant sa retraite à Scilunte. C'est, selon M. Larcher, non une erreur de Xénophon, mais une transposition dans son texte. Quand l'Auteur n'auroit écrit son histoire que long-tems après son retour ; quand même il n'auroit tenu aucun registre de son expédition, ce qui n'est point vraisemblable, il étoit, suivant son Interprête, trop habile en Géographie pour tomber dans une erreur si grossière.

Xénophon rapporte, dans le septième Livre, que le Thrace Seuthès

lui offrit en mariage sa fille, en lui promettant pour demeure Bisanthe, ville connue dans la suite sous le nom de *Rhædestus*, aujourd'hui sous celui de *Rodosto* : si vous avez une fille, ajoutoit Seuthès, je l'acheterai suivant la coutume des Thraces. L'usage d'acheter la femme qu'on recherchoit a régné chez les peuples que les Grecs appelloient Barbares, chez les Grecs eux-mêmes, avant qu'ils fussent policés, comme il subsiste encore chez des peuples soumis aux Russes. Cependant, comme l'observe M. Larcher, il n'étoit déjà plus guère en vigueur chez les Grecs avant la guerre de Troie. Médée, dans Euripide, déplorant le sort de la femme : il lui faut d'abord, dit-il, acheter un mari, avec des biens immenses, & prendre un maître. Pénelope avoit apporté une dot considérable à Ulysse, comme on le voit dans le second Livre de l'Odyssée, où Télémaque dit que, s'il renvoyoit sa mère à Icarius de qui

elle avoit reçu la vie, il faudroit aussi rendre toutes les richesses qu'elle avoit apportées. Cet usage n'étoit pourtant pas encore universellement reçu du tems de l'expédition de Troie. Agamemnon offrant sa fille à Achille, promet de n'exiger de lui aucun présent, & de lui donner au contraire une dot. C'est ainsi qu'il faut rendre le mot μείλια dont s'est servi Homère, comme l'ont entendu Hesychius & Apollonius. Madame Dacier avoit traduit : « cette Princesse lui portera un bien si considérable que jamais Roi n'a donné à sa fille une si grosse dot. » Cette traduction a déplu à M. Guys, qui, dans son Voyage Littéraire de la Grèce, prétend que le mot dont il s'agit signifie *des dons expiatoires en réparation d'une offense.*

M. Larcher prouve que Madame Dacier ne s'est point méprise dans le sens qu'elle a donné au texte du Poëte grec. Dans les beaux siècles de la République d'Athènes, l'usage

de doter les filles ſe trouve univerſellement établi. Les Athéniens donnèrent en dot trois mille drachmes à chacune des filles d'Ariſtide mort ſans biens. Ils donnèrent auſſi en dot une terre aux environs de leur ville, à la petite fille d'Ariſtogiton, ce généreux Citoyen qui avoit contribué à délivrer ſa patrie de la tyrannie des Piſiſtratides.

Xénophon parle d'un ſacrifice qu'on lui conſeilla d'offrir à Jupiter Milichius : il lui immola des porcs, les brulant entiers ſelon l'uſage de ſon pays. Le texte de l'Auteur paroît ne préſenter aucune difficulté. Cependant, un paſſage de Thucydide fait croire à M. Larcher qu'il ne s'agit point ici de porcs véritables, mais des gâteaux auxquels on avoit donné la figure de ces animaux.

Les Athéniens, chez qui pluſieurs Egyptiens s'étoient tranſplantés, reçurent ou conſervèrent beaucoup d'uſages admis en Egypte. Les myſtères d'Eleuſis furent inſtitués par

Erichthonius, Roi d'Athènes, venu d'Egypte. Or on sçait, par le témoignage d'Hérodote, que dans cette contrée on sacrifioit, à un jour marqué, des pourceaux à la Lune & à Bacchus; & que les pauvres employoient à ce sacrifice de la pâte ayant la forme de cet animal. Les Athéniens étoient anciennement fort pauvres; & l'Attique étant stérile, les bœufs devoient y être fort rares. Il est donc à présumer que les sacrifices de bœufs s'y faisoient ordinairement avec des gâteaux qui avoient la figure d'un bœuf. Aussi Julius Pollux nous apprend-il que ces gâteaux portoient le nom de l'animal qu'ils représentoient. Thucydide, parlant de la fête célébrée en l'honneur de Jupiter Milichius, appellée *Diasia*, dit que les Athéniens n'y immoloient point de victimes, mais qu'ils faisoient des offrandes selon l'usage du pays; & ces offrandes, selon le Scholiaste, étoient des gâteaux qui

avoient la figure d'un animal : d'où l'Auteur conclut que le ſacrifice offert par Xénophon au même Dieu étoit auſſi de la même eſpèce.

Ces échantillons nous paroiſſent ſuffire pour donner une idée des notes ſçavantes & inſtructives dont M. Larcher a enrichi ſa Traduction ; mais il faut la ſuivre pour pouvoir dignement apprécier ſon travail. On y verra environ une cinquantaine de paſſages corrigés dans le texte, à l'aide des manuſcrits ou d'après des conjectures qui lui ont été fournies par d'habiles Critiques, ou qu'il a imaginées lui-même.

Il s'eſt ſervi de l'Edition toute grecque de Henri Etienne, *in-fol.* 1581, qu'il a comparée avec celle de M. Hutchinſon imprimée à Oxford en 1745, *in-8°*. Celui-ci a eu des ſecours, & entr'autres la collation d'un manuſcrit de la bibliothèque du Collége d'Eaton ; mais au lieu d'admettre dans le texte les bonnes leçons que lui offroit ce ma-

nuſcrit, il les a reléguées dans les notes. M. Larcher, qui lui fait ce reproche, obſerve que les fautes groſſières qu'on rencontre dans les manuſcrits, conduiſent quelquefois à la vraie leçon. Il en donne un exemple dans un endroit où les imprimés portent πλειςων, & le manuſcrit d'Eaton πισιων, qui eſt une faute, mais qui annonce qu'il faut lire πιςων; ainſi le ſens eſt que Cyrus arrive avec ceux de ſes *Confidens* qui ſe trouvoient auprès de lui au moment que Cléarque ſe diſpoſe à charger les ſoldats de Ménon.

Trois manuſcrits de la Bibliothéque du Roi ont été collationnés par M. Larcher: le premier, cotté 1635, eſt de l'an 1447, où ſe trouvent des lacunes avec des abbréviations ſingulières : le ſecond, cotté 1641, eſt d'Apoſtolius qui réduit à la dernière miſère après la priſe de Conſtantinople, copia en Crète la Cyropédie & l'expédition de Cyrus, pour ne pas mourir de faim, com-

me il en avertit lui-même, manuscrit excellent & bien écrit : le troisième, cotté 1640, est du quatorzième siècle, très-bon, quoique d'une mauvaise écriture.

Nous ne devons pas oublier d'avertir que, quoique M. Larcher ne donne pas positivement l'évaluation du talent attique d'argent, il trouve que ceux qui l'évaluent 4550 livres, ou 5419 livres 18 sols 5 den. de notre monnoie, donnent dans l'excès. La seconde de ces évaluations est précisément celle qu'a donnée le Traducteur militaire : apparemment M. Larcher veut qu'on s'en tienne à l'évaluation de *plusieurs Auteurs*, qui n'assignent au talent attique que la valeur de 4400 livres *ou environ de notre monnoie*. Il résulte de cette estimation, que la drachme attique revient à 14 sous $\frac{2}{3}$, & qu'en mettant à 50 liv. le marc d'argent, elle ne pesoit qu'environ 64 de nos grains. Sur quoi on peut dire que certainement cette évaluation est

trop foible; & qu'en évaluant la drachme à environ 18 sous de notre monnoie, on s'écarte peu du vrai: d'où il suit que le talent revenoit au moins à environ 5400 de nos livres.

A la fin de l'Ouvrage M. Larcher a placé des *Observations sur la manière dont les Grecs prononçoient quelques lettres de leur alphabet.* D'abord il ne peut croire, avec M. Guys, que les Athéniens aient conservé, par tradition, la douceur de la bonne & ancienne prononciation. Quand on considère les différentes révolutions qu'Athènes a éprouvées depuis Alexandre le Grand jusqu'au tems où elle passa sous la domination des Latins & des Turcs, il est difficile de se persuader que le mélange des différens peuples n'y ait pas altéré la pureté de l'ancienne prononciation. Comme d'ailleurs M. Guys prétend que les Grecs prononçoient anciennement le *bêta*, comme nous prononçons le *v*, & l'*êta* comme l'*i*, M. Larcher lui op-

pose des autorités qu'ont déjà fait valoir, ce nous semble, ceux qui ont, avant lui, embrassé le même sentiment.

RÉFLEXIONS sur le sens que M. Larcher, Membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, a donné à divers Passages de l'Expédition de Cyrus.

QUAND nous annonçâmes la traduction de M. Larcher, nous avertîmes que celle qu'avoit publiée un Auteur anonyme, & dont nous avions rendu compte, se réimprimoit, & ne tarderoit pas à voir le jour. Elle a paru sous ce titre: *l'Expédition de Cyrus, ou la retraite des dix-mille; Ouvrage traduit du grec de Xénophon Par M. L. C. D. L. L. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Nouvelle édition revue, corrigée & augmentée, à Paris chez L. Cellot & A. Jombert jeune, &c.* 1778, *avec approbation & pri*

vilège du Roi, 2 vol. *in*-12, le premier de 453 pag. le fecond de 511. C'eft dans cette édition que fe trouvent les *Réflexions fur le fens*, &c. & M. L. C. D. L. L. dans le tems que cette feconde édition étoit fous preffe, ignoroit que M. Larcher eût travaillé fur le même fujet. » La fi» délité de cet Interprète, dit-il, » & la connoiffance parfaite qu'il a » de la langue grecque m'auroient » engagé à retrancher beaucoup de » mes notes.... J'aurois été guidé » d'ailleurs par fes lumières, j'au» rois pu profiter des recherches » qu'il a faites dans plufieurs manuf» crits, & des conjectures doctes & » ingénieufes qu'il a formées lui» même pour rétablir les paffages » altérés de l'original. Malheureu» fement pour moi l'impreffion de » ma nouvelle édition étoit déjà » très-avancée, lorfque fa traduc» tion a été entre mes mains & en» tre celles du Public ». M. L. C. D. L. L. au lieu de fe borner à des éloges,

éloges, a donc cru travailler plus utilement pour ses lecteurs, en mettant sous leurs yeux les principaux passages traduits différemment, pour avouer franchement son erreur, si l'interprétation ou la correction de M. Larcher mérite la préférence, ou pour exposer les motifs de ses doutes, s'il lui en reste encore, malgré la justice qu'il rend à ses talens & à son érudition. Il naît de-là des discussions dont il est difficile de rendre compte : nous en présenterons seulement quelques traits.

On se souvient peut-être que, selon M. D. L. L. il est très-incertain que les Grecs aient eu des drapeaux & des étendards, non-seulement dès le tems de la guerre de Troie, mais encore au siècle de Xénophon, & même assez long-tems après lui. Le silence des Historiens qui sont entrés dans de grands détails lui paroît former une induction très-forte contre M. Larcher qui pense différemment. Les Anciens

font souvent mention de signaux fixes, convenus, destinés à être apperçus & remarqués de près ou de loin, ce qui n'a point de rapport aux drapeaux & aux étendards qu'on porte à la tête des troupes. L'Auteur cite de bonne foi le seul passage qui dans les Anciens Auteurs peut paroître combattre son opinion. Il est tiré du septième Livre de l'Histoire d'Alexandre, où Arrian dit que ce Prince, après la mort d'Héphestion, ne voulut point donner un nouveau Commandant au Régiment de mille chevaux qu'avoit eu son favori, mais qu'à la tête de ce corps fût porté un σημεῖον d'Héphestion, c'est-à-dire, selon l'Auteur, un *portrait* ou un *buste fait* d'après la ressemblance du favori. Mais si Arrien a entendu par ce mot un vrai étendard, il est postérieur de plus de quatre siècles à son Héros, & peut avoir rapporté ce fait d'après une tradition populaire. Après tout il résulteroit seulement de son témoi-

gnage, qu'Alexandre ayant vu l'étendard royal des Perſes, les avoit imités, ce qui ne décideroit rien pour les tems antérieurs.

L'Aigle d'or qui étoit cet étendard royal des Perſes, étoit il à la fois poſé ſur un bouclier & porté ſur une pique ? C'eſt ce que dit le texte imprimé de Xénophon. M. Larcher ſuit M. Toup qui corrige ce paſſage, & fait dire à l'Hiſtorien que l'Aigle étoit au haut d'une pique; & pour cela il faut ſuppoſer que πέλτη ne ſignifie pas ici un *bouclier*, mais une *pique*. Qu'il ait quelquefois ce dernier ſens, c'eſt ce que M. Toup prouve par l'autorité d'Héſychius, de Suidas, d'Euripide; mais l'a-t-il dans cet endroit ? Le Traducteur Militaire n'en croit rien, parce que dans une infinité d'autres endroits, où Xénophon l'a employé, il ne ſignifie jamais qu'un *bouclier d'armes à la légère*.

Xénophon indique l'endroit où les Soldats Grecs mangèrent du

chou palmiſte, ſelon le premier Interprète, ou de *la moëlle de palmier*, ſuivant le ſecond, qui avertit dans une note qu'au rapport de Théophraſte & de Pline, cette moëlle croiſſoit au haut du palmier. » Cette » eſpèce d'arbre, reprend le premier » Traducteur, a peu de moëlle, & » ceux même qui en ont le plus » en manquent à leur ſommité. Je » penſe donc que ce que les Anciens » appelloient la cervelle du palmier » n'étoit autre choſe que *le* centre » de la ſommité de l'arbre, qui, » lorſqu'on l'a dépouillée des groſſes » feuilles déjà formées, contient un » amas de petites feuilles tendres, » non épanouies, & un bout de » tige fort délicat auſſi ». C'eſt ce qu'on nomme *chou palmiſte* dans les Antilles, quoique les palmiers n'y ſoient pas de la même eſpèce que ceux d'Aſie, comme une note en avertit. Ceux dont parle Pline, en indiquant la douceur de leur *moëlle* appellée *cervelle*, diffèrent auſſi des

palmiers dont il s'agit ici. Les palmiers de Pline sont *chamacrepes*, ce qui indique un arbrisseau peu élevé, & ils ne meurent point quoiqu'on leur enlève le sommet de leur tige.

Quoique le premier Interprête adopte assez souvent les leçons que le second a tirées des manuscrits, il lui arrive quelquefois de les rejetter. Ainsi lorsque Xénophon dans le quatrième Livre dit que quelques soldats Grecs quittèrent l'arrière-garde pour joindre leurs *maîtresses*. M. Larcher lisant ἄλλων, avec deux manuscrits, au lieu de ἑταιρῶν, dit que les soldats s'étoient retirés, les uns pour prendre soin de leurs bêtes de somme, & plusieurs pour *des raisons différentes*. Le premier Interprête observe que Xénophon venoit de dire que beaucoup de soldats avoient leurs maîtresses; & que d'ailleurs le mot ἄλλος ne s'emploie pour signifier *autre*, que par opposition à un premier objet mentionné précédemment, de sorte que Xénophon n'au-

roit pas manqué de se servir ici du mot ἀλλες.

Le premier Interprête fait *cantonner les soldats par divisions*, tandis que le second fait *prendre aux soldats leur repas dans leurs rangs.* C'est que celui-ci suit l'observation de M. Hutchinson qui prétend que les Anciens ont quelquefois employé le mot σκηνοῦν dans le sens de *convivia agere.* Le premier doute fort que cette acception soit ici admissible, & montre même par un passage parallèle que celle qu'il adopte est préférable.

Quelques autres discussions ont pour objet des mouvemens de troupes, des évolutions militaires, & différentes particularités; sur quoi nous croyons devoir renvoyer à l'Ouvrage même les Lecteurs qui voudront décider entre les deux Interprêtes, parce qu'il faudroit de longs détails pour les mettre au fait de la contestation. Ils verront sans doute avec satisfaction les ressources

du favoir, de l'expérience & de la critique mifes en œuvre pour leur donner l'intelligence de l'Ouvrage de Xénophon.

HISTOIRE Moderne des Chinois, des Japonois, des Indiens, des Perfans, des Turcs, des Ruffiens, &c. pour fervir de fuite à l'Hiftoire Ancienne de M. Rollin, continuée par M. Richer depuis le douzième Volume. Tom. XXIX & XXX. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collége; & Veuve Defaint, Libraire, rue du Foin. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix, 3 liv. chaque volume relié.

M. l'Abbé de Marfy s'étoit propofé de faire connoître l'Hiftoire des Peuples modernes fur le plan & le modèle de M. Rollin. Il s'eft attaché à développer ce qui concerne l'origine & les accroiffe-

mens de chaque Peuple, à fixer l'époque & à indiquer les circonſtances remarquables de ſon établiſſement, l'ordre de ſes dynaſties, ſes Princes célèbres & ſes plus fameuſes révolutions. Enſuite il a fait connoître la poſition, l'étendue & les limites de ſon Empire, les principales Villes, les curioſités qu'elles renferment, les monumens de l'art & les productions de la nature. Il y développe le génie de chaque peuple, ſon gouvernement, ſes arts, ſon culte religieux, ſes mœurs & ſes uſages, en ſe renfermant dans des bornes étroites. Il travailloit au douzième volume, lors qu'une mort précipitée l'enleva. Alors M. Richer ſe propoſa de continuer cet Ouvrage qu'il vient de terminer par la publication des tomes XXIX & XXX. Il s'eſt d'abord un peu écarté du plan de M. l'Abbé de Marſy en lui donnant plus d'étendue, enſuite il s'eſt jetté dans des détails encore plus conſidérables & peut être peu neceſſaires à l'inſtruc-

tion de la jeunesse, ce qui étoit l'objet que se sont proposés M. Rollin & le premier Auteur de cette Histoire moderne. M. Richer a inséré dans son Ouvrage beaucoup de détails de botanique, d'Histoire naturelle, &c. qui en l'éloignant de son plan, intéressent peu les jeunes-gens, & ne sont point assez étendus pour être recherchés par ceux qui s'appliquent à ces différentes Sciences. Il semble d'ailleurs qu'il ait voulu faire une Histoire générale, au lieu que M. l'Abbé de Marsy ne se proposoit de faire connoître que les évènemens les plus remarquables. Ce sont ces longs détails qui ont prolongé cette Histoire jusqu'à trente volumes.

Le premier de ces deux derniers volumes renferme la suite de l'Histoire de la Sibérie. Cette Histoire se borne aux coutumes, usages, mœurs & caractères des Habitans de cette contrée, à leur commerce, leurs arts & leurs Sciences, aux maladies auxquelles ils sont sujets, &

aux remèdes qu'ils emploient ; enfin à l'Hiſtoire naturelle du pays ; détails que l'on trouve dans toutes les relations que nous avons de la Sibérie ; au reſte, ils peuvent intéreſſer ceux des Lecteurs qui n'ont point ces relations. Quand on jette un coup d'œil ſur toutes ces vaſtes contrées dont les Habitans pourroient être regardés comme de vrais ſauvages, on eſt toujours étonné que quelques Savans aient pu y placer le berceau des Sciences & des Arts ; l'Agriculture eſt preſque ignorée chez eux, & pluſieurs ne ſavent pas encore diviſer les tems par années & par mois.

Parmi les différentes productions de la Sibérie, nous nous arrêterons un moment ſur celle qu'on appelle *dent de mamout*. M. Richer a cru devoir propoſer quelques réflexions dont voici le précis. Il obſerve que ces dents ont la couleur, le luſtre, les veines & même la dureté de l'ivoire, mais qu'elles ſont plus caſ-

[redacted]

ſantes. On en trouve du poids de quatre-vingt, de cent, & même de deux cent livres. On ne connoît point & on ne trouve point en Sibérie l'animal monſtrueux auquel elles appartiennent; en conſéquence quelques-uns ont cru qu'elles étoient des dents d'éléphans noyés dans le déluge univerſel; d'autres qu'elles étoient les dents d'un animal qui vit ſous la terre. Depuis que l'on a examiné davantage ces dents, on convient qu'elles ſont celles de l'éléphant. Mais comment & pourquoi ces têtes & ces os ont-ils pu être tranſportés en Sibérie. M. Richer penſe que Genghizkhan & ſes ſucceſſeurs en 1226 ayant porté leurs armes juſques dans l'Inde, où les éléphans ſont une partie du luxe aſiatique, ces Conquérans ont pu emmener en Tartarie pluſieurs de ces animaux, & y en entretenir; dans la ſuite & lorſque la diviſion ſe mit parmi ces Princes, les plus foibles d'entr'eux ſe retirant dans la

Sibérie, ont pu y conduire plusieurs de ces animaux qui y périrent; les débordemens des rivières & les torrens entraînèrent les cadavres de ces éléphans jusques vers la mer glaciale, ou d'autres inondations les auront enfouis en terre très-profondément. Telle est la conjecture de l'Auteur sur ces dents singulières qui se trouvent en Sibérie.

Le reste du XXIX[e] volume renferme différentes additions. 1°. A l'Histoire de la Chine; ces additions contiennent de nouveaux détails sur les plantes, les arbres, les animaux, les minéraux que M. l'Abbé de Marsy avoit négligés; d'autres concernent quelques édifices & des usages particuliers des Chinois; mais tous ces détails sont puisés dans nos relations & sont assez connus.

2°. Les additions à l'*Histoire* des Turcs, sont tirées des lettres de Miladi-Montague qui nous fait connoître des choses que nous ignorions avant elle, parce qu'elle a pénétré

dans des lieux dont l'entrée eſt défendue aux hommes.

L'Auteur a cru devoir terminer cet Ouvrage par l'Hiſtoire de ces ſcélérats qui, ſous le nom de Flibuſtiers ont ravagé les côtes de l'Amérique depuis l'an 1625, juſques vers l'an 1725 que toutes les Puiſſances de l'Europe achevèrent de les détruire. Il ne parle que des plus célèbres, mais leur célébrité ne conſiſte qu'en forfaits qui ont été terminés par le ſupplice. La vie de ces hommes intrépides eſt aſſez uniforme. Avec des forces inégales ils ont attaqué & pris des vaiſſeaux bien armés, battu des flottes, pillé les côtes & fait des horreurs dont l'Hiſtoire fournit peu d'exemples. Ceux qui ſont curieux de connoître de pareils forfaits peuvent lire ce morceau qui occupe 298 pages du XXX[e] volume. Le reſte eſt rempli par la table générale des matières de tout l'Ouvrage.

En général cette collection plus

abrégée & dégagée de certains détails assez inutiles à la plûpart des Lecteurs, est propre à donner une idée suffisante de l'Histoire des Nations modernes à ceux qui ne veulent pas en faire une étude particulière, mais nous desirerions que les noms étrangers n'y fussent pas trop fréquemment défigurés ; c'est un défaut assez commun à la plûpart de ceux qui écrivent sur les Peuples de l'Orient.



CODE des Loix des Gentoux, ou Réglemens des Brames, traduit de l'Anglois d'après les versions faites de l'original écrit en langue Samscrete. A Paris, de l'Imprimerie de Stoupe, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue S. Severin. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un volume *in*-4°. de 402 p. avec des planches en taille douce.

DANS le premier Extrait (1) que nous avons donné de cet Ouvrage, nous nous sommes étendus sur la Préface de M. Halhed, Traducteur anglois, qui a parlé de l'antiquité de ce Code, & nous avons exposé notre sentiment sur ce sujet. Dans ce second Extrait nous nous arrêterons encore un moment sur cette Préface, afin de faire connoître la langue originale de ce

(1) Inséré dans le Journal de Juillet dernier.

Code, après quoi nous paſſerons à l'Ouvrage des Brames ou au Code même.

La langue ſamſcrete, autrement dite ſamſcretane ou hanſcrite, eſt, dit M. Halhed, très-abondante & très-nerveuſe. Elle a une marche très-régulière dans ſes étymologies, mais les règles de [illegible] grammaire ſont très-étendues & [illegible]s-difficiles; les grammaires ſont [illegible] trop abſtraites pour l'intellige[illegible]le la plupart des Brames, ou tr[illegible]olixes pour l'uſage ordinaire. [illegible] dans cette langue ſept déclinaiſons de noms, embaraſſées par beaucoup de règles.

L'alphabet ſamſcretan eſt compoſé de cinquante lettres, c'eſt-à-dire, de trente-quatre conſonnes & de ſeize voyelles, dont ſix longues & ſix bréves. Les Indiens *mettent* au rang des voyelles les ſyllabes *re* & *le*.

C'eſt dans cette langue que ſont écrits les *Bedas* ou *Vedes*, non en vers mais en proſe rimée. Sur cha-

que voyelle on a placé une note ou ſigne muſical appellé *Matrang*. En liſant ces livres on obſerve ſoigneuſement ces diſtinctions de ton & de meſure, d'où réſulte une eſpèce de récitatif travaillé ou un chant; méthode aſſez ordinaire dans l'orient & chez les Juifs qui ont également joints aux mots du texte de petites notes muſicales. M. Halhed donne pluſieurs ſtances de vers de huit, de douze, de dix-neuf ſyllabes, ſur les mots deſquelles il a mis ces marques qui expriment les longues & les brèves.

Après la Préface de M. Halhed on trouve un Diſcours préliminaire des Brames compilateurs de ce Code. Ces Brames penſent que la diverſiſité des religions & des croyances eſt une démonſtration manifeſte de la puiſſance de l'Être ſuprême. Ils le comparent à un Peintre qui, en eſquiſſant une multitude de figures & en répandant ſur des tableaux une grande variété de couleurs, ſe fait une ré-

putation, ou à un Jardinier qui, en plantant différens arbustes & faisant naître différentes fleurs, devient recommandable. Les différences & les variétés des choses créées sont, disent-ils, des rayons de l'essence glorieuse du Créateur, & la contrariété des institutions est un type de ses merveilleux attributs.

C'est sans doute d'après ce principe que la religion indienne est devenue un mélange bizarre & monstrueux de tout ce que les Indiens n'ont pas fait difficulté de prendre dans les religions des peuples qu'ils ont connus. En effet, leurs Docteurs parlent admirablement de la Divinité, mais ils débitent en même-tems des maximes absurdes & font les actions les plus superstitieuses & les plus ridicules. Leur théologie n'est qu'un égarement perpétuel; on en va voir la preuve dans l'Introduction à ce Code, qui est l'histoire de la Création. Ce morceau est traduit du samscretan.

Le principe de la vérité, disent-ils, après avoir créé la terre & les cieux, l'eau, le feu & l'air produisit un être appellé Brahma, qui servit à la création particulière des différens êtres; de sa bouche sortit un *Brame*; de ses bras un *Cheterée*; de ses cuisses un *Bice*, & de ses pieds un *Sooder*. Voilà l'origine des quatre principales castes indiennes. Le Brame eut en partage les Sciences & la Religion.

Dans les premiers tems de la création il n'y avoit ni Magistrat ni châtiment; personne ne commettoit de crimes. Bientôt les passions se répandirent, & les peuples qui se livrèrent à la débauche & à l'iniquité, osèrent manger des alimens & prononcer des paroles défendues. Aucun ne régla ses actions suivant les Bedas. On sera surpris que ces livres existassent déjà; quoiqu'il en soit, Brahma enseigna dans les Schaster les moyens de se corriger, & institua un Magistrat. Plusieurs oc-

cupèrent succuſſivement cette place; le ſixième devenu ennemi de la religion, les Brames ſe trouvèrent fort embaraſſés. Ce Magiſtrat, qui étoit de la caſte des Cheterée, habita avec une femme de la caſte des Brames, & en eut un fils : de ſon mariage avec différentes femmes vinrent les caſtes inférieures, les droguiſtes, les ouvriers en métaux, les tiſſerands, les barbiers, les pottiers, & ainſi de toutes les autres caſtes dont on donne ici la deſcendance. On ſent combien de pareilles origines ſont fabuleuſes.

Les Brames parvinrent enfin à faire mourir ce Chef corrompu. Après ſa mort ils lui frottèrent les mains; ſa droite produiſit un fils tout armé & habile dans la ſcience de la guerre, & un Brame ſçavant dans les Schaſters; de ſa gauche il ſortit une fille qui épouſa le Militaire que l'on appelloit Pert-hoo. Celui-ci devint le Souverain du Peuple, & fit une nouvelle diſtri-

bution des caſtes. Mais on nous permettra de ne point entrer dans ce détail auſſi ennuyeux que rempli de fables. On peut publier toutes ces folies comme étant la croyance des Indiens ; mais faire de ces peuples les inſtituteurs du genre-humain, c'eſt ce que nous ne pouvons admettre. Enſuite on expoſe les qualités néceſſaires au Magiſtrat ; on entend par ce mot le Chef & le Souverain de la Nation ; les règles qu'on y établit, aſſez ſages en général, ſont ſimples & très-communes.

« La Providence, ſelon ce Code, » a créé le Magiſtrat pour la garde » du Peuple. Le Magiſtrat ne doit » pas être regardé comme un hom- » me : le Magiſtrat eſt réellement un » Dieu né dans ce monde ſous la » forme humaine.

» La Providence a créé les châti- » mens pour la conſervation de ce » Magiſtrat ou Souverain ; mais ſi » ce Souverain ne punit pas ſelon les » Schaſters, il ruinera ſon royau-

» me.... Il ne percevra point les » tributs pendant quatre *mois* de » l'année, pendant lesquels ses su- » jets travailleront à leur gré à la » culture de leurs terres. Il enverra » des espions pour s'informer de » tout ce qui se passe dans son royau- » me; il sera inexorable envers les » criminels; il se rendra formidable » envers ses ennemis; il sera doux » & humain envers ses sujets; il se » fera un parasol de plumes de paon; » il établira sept ou huit Conseillers » recommandables par leur vertu, » un Secrétaire instruit, un Agent » habile; lui-même doit être juste » & dompter ses passions. » Nous abrégeons ici ces devoirs du Magistrat, & les qualités qu'il doit exiger de ses Officiers. Ces détails seroient trop longs & trop minutieux. « Lors- » que ce Magistrat aura conquis une » province, il rendra un culte au » Dieu de ce pays, & donnera » beaucoup d'argent & de biens aux Brahmes qui y demeurent. » Cette

[redacted]

loi a dû jetter beaucoup de désordre dans la religion indienne, & la rendre insensiblement méconnoissable. « Il est prescrit au Magistrat de construire dans ses états de grands édifices dans lesquels il mettra un certain nombre de Brahmes sçavans dans les Bedas & les Schasters ; il les consultera & se conformera à leur décision. En général, il doit pourvoir à la subsistance & à l'habillement de tous les Brahmes ; autrement son royaume tomberoit dans la désolation. Il entretiendra plusieurs Médecins habiles, des Magiciens, des Chirurgiens, des Parasites, des Farceurs, des Danseurs & des Lutteurs. Il fera punir les Voleurs ; mais s'il ne peut les arrêter, il donnera à la personne volée la valeur de la chose qui lui aura été prise. »

Tout ce morceau, qui est assez étendu, précède le Code. Celui ci est divisé en vingt-un Chapitres, qui renferment toute la jurisprudence in-

dienne; sur le prêt, la division & l'héritage des propriétés; sur la justice, le dépôt ou fidei-commis; sur la vente de la propriété d'un étranger; sur les partages, les donations; la servitude, le salaire, les baux & locations, les achats & ventes, les bornes & limites, les partages dans la culture des terres; sur les villes, les bourgs & les amendes; sur les dommages faits à une récolte, les expressions scandaleuses & injurieuses, l'attaque, le vol, la violence, l'adultère, & ce qui concerne les femmes. Le dernier Chapitre est un mélange de différens réglemens.

Parmi toutes ces loix, quelques-unes nous paroîtront ridicules & minutieuses; mais il faut avoir égard au climat qui les a rendues nécessaires; d'autres ne sont telles que par l'imperfection de la police indienne & par la superstition excessive dans laquelle ces peuples sont plongés.

La



La diviſion des peuples par caſtes, & la ſupériorité d'une caſte ſur l'autre, produiſent beaucoup de différence dans les loix ; le même crime commis par un homme d'une caſte ſupérieure, eſt moins puni que s'il étoit commis par un homme d'une caſte inférieure ; & les Brames, auteurs de ces loix, en ont adouci pour eux la rigueur.

Un examen plus particulier de ces loix nous conduiroit au-delà des bornes d'un extrait, & nous renvoyons à la lecture de l'Ouvrage même, ceux qui ſeront curieux de s'en inſtruire, & d'en faire la comparaiſon avec les loix des autres nations. Mais quoique nous ayons formé pluſieurs difficultés contre les idées de M. Halhed, nous ne lui en ſommes pas moins redevables de la publication de cet Ouvrage intéreſſant ; nous l'exhortons à continuer de s'appliquer à l'étude de la langue ſamſcretane. Ce genre de travail

peut le mettre à portée de nous procurer de nouvelles connoissances sur l'histoire, la religion & les mœurs des Indiens.

HISTOIRE de la Reine Marguerite de Valois, première femme du Roi Henri IV. Par M. *A. Mongez*, Chanoine Régulier, Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. 1777. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 422 pages.

TOUT n'est pas un sujet d'éloge dans la vie de Marguerite de Valois, l'Auteur le reconnoît, mais il justifie son entreprise par un mot trés-sensé que dit Henri IV à Pierre Matthieu son Historiographe, qui lui demandoit s'il verroit sans peine rappeller dans ses Annales de certains traits de jeunesse qui n'étoient pas à sa gloire. » Les légéretés & les

[redacted]

» fautes des Princes, dit Henri IV, » ſont l'inſtruction des Lecteurs ». La vie de Marguerite de Valois, offre ſouvent cette inſtruction. Elle eut avec le Roi ſon mari un trait de conformité remarquable, c'eſt que la multitude de ſes amans, & même de ſes amans favoriſés eſt innombrable comme celle des maîtreſſes de Henri IV. La renommée, du moins ne l'a pas épargnée ſur cet article, on n'a pas même voulu croire ſa tendreſſe, pour ſes deux derniers frères, abſolument innocente. On conçoit que Marguerite de Valois, élevée par une mère telle que Catherine de Médicis, & ayant paſſé ſes belles années dans une Cour auſſi perverſe & auſſi vicieuſe que celle des derniers Valois ſes frères, a dû être peu délicate & peu ſévère ſur les mœurs; on conçoit même que les infidélités continuelles de ſon mari pouvoient juſqu'à un certain point lui ſervir d'excuſe; mais il eſt vrai qu'elle paſſa toutes les bornes,

& que jamais femme de ſon rang ne pouſſa ſi loin l'éclat du ſcandale; c'eſt ce qui réſulte même de cette Hiſtoire, où l'Auteur ayant pris Marguerite de Valois pour ſon Héroïne, ou du moins pour l'objet de ſes travaux, a dû chercher à l'excuſer & à la faire valoir; mais d'un autre côté la beauté de Marguerite, ſes graces, ſon eſprit, ſon amour pour les Lettres, ſes bienfaits envers ceux qui les cultivoient, quelques qualités eſtimables, de grands traits de caractère ont ſervi de contre-poids à ſes viçes, & en tout ſa mémoire n'eſt ni odieuſe ni mépriſée, quoique la poſtérité ait mis une grande différence entre elle & cette autre Marguerite de Valois, ſa grande-Tante, Reine de Navarre comme elle, qui, à un plus grand amour encore pour les Lettres, joignoit des mœurs pures & des vertus douces & aimables.

Marguerite de Valois, dont il s'agit ici, fille de Henri II & de Ca-

therine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 14 Mai 1552. L'Auteur nous paroît s'exprimer d'une manière un peu irrégulière & inusitée dans un pays régi par la Loi Salique, lorſque dans l'énumération des rejettons qui, ſelon lui, promettoient à la branche de Valois une longue poſſeſſion du trône François, il compte Eliſabeth, mariée à Philippe II. & Claude, qui épouſa le Duc de Lorraine. Il fait encore la même faute, lorſqu'il dit que Henri IV avoit trouvé en naiſſant dix-ſept têtes placées entre lui & la Couronne. Des têtes à qui la Couronne ne pourra jamais appartenir, ne ſont point placées entre celles qu'une ſubſtitution graduelle & perpétuelle appelle à cette Couronne, l'intervalle entre le Duc d'Alençon & Henri IV, étoit comblé par la Loi, & le ſecond ſuccédoit immédiatement au premier; mais nous ne relevons ici qu'une

impropriété d'expreſſion & non pas une faute réelle.

Le Prince de Navarre Henri qui devoit être dans la ſuite le Roi de France Henri IV, naquit en 1553; à l'âge de quatre ans il fut amené par ſon père à la Cour de France, Henri II en badinant avec cet enfant lui demanda s'il vouloit être ſon fils, l'enfant qui ne parloit encore que la langue de ſon pays, lui répondit en Béarnois en montrant le Roi de Navarre : *quet es lo ſeigne pay : celui ci eſt Monſieur mon père.* Eh bien répliqua Henri II, voulez-vous être mon gendre? *ô be : oui bien*, répondit le jeune Prince. Il le fut en effet, mais long-tems après la mort de Henri II, ſous le règne de Charles IX, & on ſait trop ſous quels funeſtes auſpices il le devint. Ce mariage ne fit le bonheur ni de Henri ni de Marguerite. Cette Princeſſe témoigna de l'éloignement pour cette union, il paroît qu'elle aimoit

alors le Duc de Guiſe, & jamais elle n'eut d'inclination pour Henri IV qui ne paroît pas non plus en avoir eu pour elle. Charles IX voulant par ce mariage attirer les Proteſtans dans le piége, uſa de ſon autorité pour déterminer ſa ſœur. A la cérémonie du mariage Marguerite ne répondit rien, lorſqu'on lui demanda ſi elle acceptoit pour époux le Roi de Navarre; le Cardinal de Bourbon qui faiſoit la cérémonie, ou ſelon d'autres, Charles IX lui-même pouſſa bruſquement la tête par derrière à Marguerite, & cette inclination de tête forcée fut priſe pour un conſentement & fut le ſeul que donna Marguerite. Sa répugnance eût vraiſemblablement été plus forte encore ſi elle eût ſu à quelle horrible entrepriſe ſon mariage ſervoit de voile. Les événemens qui précèdent ce mariage appartiennent moins à l'Hiſtoire particulière de Marguerire de Valois qu'à l'Hiſtoire générale des troubles

de la France. En parlant des guerres civiles où Louis I. Prince de *Condé* étoit le chef des Proteſtans, l'Auteur traite dans une note de ce qui concerne la monnoie frappée vers 1567, au coin de ce Prince & portant ſon effigie avec une inſcription où on lui donnoit le titre de Roi de France. Il nous paroît encore s'exprimer improprement lorſqu'il dit que le ſavant Proſper Marchand a détruit l'exiſtence de cette monnoie; bien loin de l'avoir détruite, il déclare expreſſément, d'après le témoignage formel de Leblanc qui avoit vu cette monnoie, qu'on ne peut en révoquer en doute l'exiſtence; mais il ne croit pas qu'elle ait été frappée par l'ordre du Prince de Condé, ni même par les Proteſtans, il la croit plutôt fabriquée par Catherine de Medicis & par les Guiſes, dans l'intention de rendre le Prince de Condé odieux, & cette opinion qui a beaucoup de partiſans, même parmi les Catholiques, a

d'ailleurs beaucoup de vraisemblance ; au reste la note de M. Mongez sur cet article, contient des détails curieux, tirés du Dictionnaire de Prosper Marchand.

La Reine de Navarre peint elle-même dans ses Mémoires la situation difficile où elle se trouvoit dans le tems de la Saint Barthelemy. » Les
» Huguenots me tenoient suspecte,
» parce que j'étois Catholique, &
» les Catholiques, parce que j'avois
» épousé le Roi de Navarre qui étoit
» Huguenot.... Un soir étant au cou-
» cher de la Reine ma mère assise
» sur un coffre auprès de ma sœur
» de Lorraine que je voyois fort
» triste; la Reine ma mère parlant
» à quelques-uns, m'apperçut & me
» dit que je m'en allasse coucher.
» comme je faisois la révérence, ma
» sœur me prend par le bras, &
» m'arrête & se prenant fort à pleu-
» rer, me dit : *mon Dieu, ma sœur,*
» *n'y allez pas.* La Reine ma mère
» s'en apperçut & appellant ma sœur

» se courrouça fort à elle & lui dé-
» fendit de me rien dire. Ma sœur
» lui dit qu'il n'y avoit point d'ap-
» parence de me sacrifier comme
» cela, & que sans doute s'ils dé-
» couvroient quelque chose, ils se
» vengeroient sur moi. La Reine ma
» mère répond que s'il plaisoit à
» Dieu je n'aurois point de mal;
» mais quoique ce fût, il falloit
» que j'allasse, de peur de leur faire
» soupçonner quelque chose. Je
» voyois bien qu'ils se contestoient,
» & n'entendois pas leurs paroles.
» Elle me commanda encore rude-
» ment que je m'en allasse coucher.
» Ma sœur fondant en larmes, me
» dit bon soir, sans m'oser dire au-
» tre chose; & moi je m'en allai
» toute transie & éperdue, sans me
» pouvoir imaginer ce que j'avois à
» craindre..... J'avois toujours dans
» le cœur les larmes de ma sœur,
» & ne pouvois dormir pour l'ap-
» préhension en laquelle elle m'a-
» voit mise..... La nuit se passa de

» cette façon, sans fermer l'œil....
» Enfin voyant qu'il étoit jour, es-
» timant que le danger que ma sœur
» m'avoit dit fût passé, vaincue du
» sommeil, je dis à ma nourrice
» qu'elle fermât la porte pour pou-
» voir dormir à mon aise. Une heure
» après comme j'étois le plus endor-
» mie, voici un homme frappant
» des pieds & des mains à la porte,
» & criant *Navarre, Navarre.* Ma
» nourrice pensant que ce fût le Roi
» mon mari, court vîtement à la
» porte. Ce fut un Gentilhomme,
» nommé M. de Tejan ou Teyran,
» qui avoit un coup d'épée dans le
» coude & un coup de hallebarde
» dans le bras, & étoit encore pour-
» suivi de quatre Archers qui entrè-
» rent tous après lui en ma cham-
» bre. Lui se voulant garantir se
» jetta dessus mon lit. Moi sentant
» ces hommes qui me tenoient, je
» me jette à la ruelle, & lui après
» moi, me tenant toujours à travers
» du corps. Je ne connoissois point

» cet homme & ne ſavois s'il venoit
» là pour m'offenſer, ou ſi les Ar-
» chers en vouloient à lui ou à moi.
» Nous criions tous deux, & étions
» auſſi effrayés l'un que l'autre. En-
» fin Dieu voulut que M. de Nan-
» çay, Capitaine des Gardes, y
» vînt, qui me trouvant en cet état-
» là, ne ſe put tenir de rire, & ſe
» courrouça fort aux Archers de cette
» indiſcrétion, les fit ſortir, & me
« donna la vie de ce pauvre homme
» qui me tenoit, lequel je fis cou-
» cher & panſer dans mon cabinet,
» juſques à tant qu'il fût *du tout*
» guéri ». Un autre gentilhomme nommé Bourſe fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas de la Reine.
» Je tombai, dit-elle, de l'autre
» côté, preſque évanouie entre les
» bras de M. de Nançay, & penſois
» que ce coup nous eût percés tous
» deux ».

Brantôme & l'Auteur du Diſcours de la vie de Catherine de Médicis, diſent qu'en cette occaſion le Roi de

Navarre ne dût la vie qu'à l'intercession de Margueriee qui se jetta aux genoux de son frère, le conjurant d'épargner son mari. Marguerite cependant n'en dit rien dans ses Mémoires. M. Mongez conjecture que les ayant composés du vivant de son mari, elle eut la délicatesse de supprimer ce fait, dans la crainte de le blesser en paroissant lui reprocher ce bienfait.

Au lieu de se repentir du grand crime qu'on venoit de commettre, on ne se repentit que de ne l'avoir pas consommé en ôtant la vie au Roi de Navarre & au Prince de Condé. La Reine mère interrogea la Reine de Navarre, sa fille, sur les particularités les plus secrettes de son maŕiage, lui disant *que si cela n'étoit, il y avoit moyen de la démarier.* Marguerite *se doutant bien que ce qu'on vouloit l'en séparer, étoit pour lui faire un mauvais tour,* » répondit à sa mère qu'elle igno» roit totalement ce dont elle lui

» parloit, & qu'elle la prioit de lui » épargner une réponse aussi embar-» rassante. L'Auteur panche à croire que le motif du refus de Marguerite fut la crainte de perdre le titre de Reine. Pourquoi ne pas lui faire honneur plutôt du desir de sauver la vie à un mari qu'elle n'aimoit pas, en restant toujours attachée à son sort ? C'est le sens de ces paroles de Marguerite : *se doutant bien que ce qu'on vouloit l'en séparer étoit pour lui faire un mauvais tour.*

Le Roi de Navarre & Monsieur, Frère du Roi, s'échappèrent de la Cour vers le commencement du règne de Henri III. On s'en prit à la Reine de Navarre, qui cependant avoit ignoré le secret de son mari, & on la retint prisonnière. » A la » Cour, dit-elle, l'adversité est tou-» jours seule, comme la prospérité » est accompagnée, & la persécu-» tion assistée.... Le seul brave Cril-» lon fut celui qui méprisant toutes » défenses & toute défaveur, vint

» cinq ou ſix fois en ma chambre,
» étonnant tellement de crainte les
» cerbères que l'on avoit mis à ma
» porte, qu'ils n'osèrent jamais....
» lui refuſer le paſſage.

Monſieur étoit toujours l'ennemi des Mignons qui gouvernoient Henri III, & il n'avoit guères d'ami à la Cour que la Reine de Navarre ſa ſœur, il fut pluſieurs fois empriſonné, nous avons déjà dit qu'il s'étoit échappé en 1575. Après diverſes réconciliations & diverſes ruptures, il fut empriſonné de nouveau ou du moins gardé à vue dans le Louvre en 1578. Il eut recours à Marguerite, & la pria de lui fournir une corde pour qu'il pût ſe ſauver la nuit par la fenêtre de ſa chambre qui étoit au ſecond étage & qui donnoit ſur les foſſés du Château. La Reine de Navarre fit emporter ce jour-là même hors du Louvre un coffre à moitié briſé; quelques heures après, on le lui rapporta raccommodé & renfermant la corde que Monſieur

avoit demandée. Le soir la Reine-Mère soupa seule avec sa fille. Le Duc d'Anjou (Monsieur) impatient d'exécuter son dessein, arrive, parle bas à sa sœur; Matignon qui n'aimoit pas Monsieur, considérant l'air d'empressement & d'embarras avec lequel il avoit parlé à la Reine de Navarre, dit à Catherine de Médicis: *demain, Monsieur ne sera plus dans le Louvre.* La Reine Mère troublée demande à Marguerite si elle avoit entendu ce que Matignon venoit de dire; Marguerite répondit que *non*, & Catherine répéta ce que Matignon avoit dit. » Lors dit Marguerite dans » ses Mémoires, me trouvant entre » ces deux extrêmités, ou de man- » quer à la fidélité que je devois à » mon frère & mettre sa vie en dan- » ger, ou de jurer contre la vérité, » (chose que je n'eusse voulu pour éviter mille morts) je me trouvai » en si grande perplexité, que si » Dieu ne m'eut assistée, ma façon » eut assez témoigné sans parler, ce

» que je craignois qui fût découvert. » Mais comme Dieu assiste les bonnes intentions, & sa divine bonté » opéroit en cette œuvre pour sauver mon frère, je composai tellement mon visage & mes paroles, » qu'elle ne pût rien connoître que » ce que je voulois, & que je n'offensai mon ame ni ma conscience » par aucun faux serment. Je lui dis » donc si elle ne connoissoit pas » bien la haine que M. de Matignon » portoit à mon frère; que c'étoit » un brouillon malicieux qui avoit » regret de nous voir tous d'accord; » que lorsque mon frère s'en iroit, j'en » voulois répondre de ma vie; que » je m'assurois bien que ne m'ayant » jamais rien célé, il m'eût communiqué ce dessein s'il eût eu cette » volonté. Ce que je disois, m'assurant bien que mon frère étant sauvé, l'on n'eut osé me faire déplaisir, & au pis aller quand nous eussions été découverts, j'aimois trop » mieux engager ma vie que d'offen-

» ser mon ame par un faux serment,
» & mettre la vie de mon frère au
» hasard ; elle ne recherchant pas de
» près le sens de mes paroles, me
» dit : pensez bien à ce que vous
» dites, vous m'en serez caution,
» vous m'en répondrez sur votre vie.
» Je lui dis en souriant que c'étoit
» ce que je voulois ». La Reine de Navarre étant rentrée dans son appartement, se coucha d'abord pour écarter les femmes de sa suite ; elle ne garda que ses femmes de chambre dont elle connoissoit la fidélité. Monsieur arriva bientôt avec ses deux confidens, Simier & Cangé, qui devoient accompagner sa fuite. Marguerite se leva, les aida elle-même à lier la corde à une traverse de bois. Monsieur descendit le premier en riant, Simier en tremblant & ayant peine à se tenir à la corde ; Cangé qui descendit le troisième, étant encore en l'air, on vit un inconnu sortir du fossé, & marcher à grands pas vers le corps-de-garde du Louvre.

La Reine du Navarre se rappellant le discours qu'avoit tenu Matignon, craignit que cet homme ne fût un espion aposté par Matignon pour observer son frère; la vie de ce Prince n'eût pas été en sûreté après cette seconde fuite, s'il fût tombé entre les mains de ses ennemis. Les femmes de la Reine jettèrent vîte la corde au feu, pour qu'elle ne pût servir à convaincre leur Maîtresse. « Mais, » dit l'Auteur, la mauvaise fortune » sembloit s'être déclarée en cet ins- » tant contre la Reine; la corde en » s'enflammant mit le feu à la che- » minée. Les gardes appercevant des » flammes au dessus de l'apparte- » ment de la Reine, coururent à sa » porte, *heurtant & criant qu'on » leur ouvrît promptement.* »

Marguerite crut d'abord que son frère étoit pris & qu'on venoit l'arrêter elle-même; voyant que la corde n'étoit encore qu'à demi-brûlée, elle défendit à ses femmes d'ouvrir. Celles-ci s'app[illegible]

de la porte ; & parlant bas, comme si elles eussent craint d'éveiller la Reine, elles assurèrent les gardes qu'elles alloient éteindre le feu; qu'il n'y avoit aucun danger, & leur recommandèrent surtout de ne point faire de bruit de peur de réveiller & d'effrayer la Reine. Ils se retirèrent ; mais deux heures après on sçut dans le Louvre l'évasion de Monsieur. Cossé vint chez la Reine de Navarre pour la conduire devant le Roi & la Reine-Mère, qui vouloient l'interroger sur cette évasion; une des femmes de la Reine *se jette* toute éplorée à ses pieds, s'efforçant de la retenir & lui criant : *vous n'en reviendrez jamais.* Cossé repoussa cette femme, & dit à la Reine : *voilà, Madame, une indiscrétion qui vous perdroit, si tout autre que moi en eût été le témoin.* Elle trouva, en arrivant, le Roi assis auprès du lit de sa mère, & dans une si grande fureur, qu'il l'auroit maltraitée sans la présence de

Catherine; ils lui rappellèrent l'un & l'autre les discours qu'elle avoit tenus la veille; Marguerite assura que son frère l'avoit trompée ainsi que toute la Cour; au reste, elle répondit de nouveau, sur sa vie, des bonnes intentions de Monsieur, qui n'avoit, disoit-elle, aucun dessein de troubler la tranquillité du Royaume, & qui n'étoit occupé que de son expédition des Pays-Bas.

La Reine de Navarre alla rejoindre son mari. On a dit que le fameux Pibrac, Chancelier de Navarre, avoit été amoureux d'elle; il crut même devoir s'en disculper, & nous avons son apologie. M. Mongez se rend aux raisons qui ont déterminé Dom Vaissette & l'Abbé d'Artigny à regarder comme une fable cette prétendue inclination de Pibrac pour Marguerite.

Les Mémoires de la Reine de Navarre finissent en 1582. « Depuis » cette époque, dit l'Auteur de l'*Es-* » *prit de la Ligue*, tout ce que peut

» faire de mieux un Historien, est de » passer sous silence le reste de sa » vie. » Ceci seroit contraire au mot de Henri IV que nous avons cité au commencement de cet Extrait. L'Historien ne doit rien passer sous silence, *ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat.* Il est vrai que depuis 1582 les Historiens sont moins favorables à Marguerite, peut-être parce qu'ils n'ont plus ses Mémoires pour guider leurs jugemens & fixer leur opinion. En 1583, Henri III, qui avoit fait revenir sa sœur à la Cour, parce qu'il espéroit tirer parti, pour ses intérêts, de la présence de cette Princesse, la chassa ignominieusement; l'ordre portoit en propres termes, qu'elle eût *à délivrer la Cour de sa présence contagieuse;* elle part en s'écriant qu'il n'y avoit jamais eu deux Princesses plus malheureuses que Marie Stuart & elle. Pendant qu'elle dînoit au Bourg-la-Reine, le Roi passa dans sa voiture fermée, sans daigner la saluer. Arrivée entre

S. Clair & Palaiſeau, des gardes arrêtent ſa litière, font la viſite partout, l'obligent d'ôter ſon maſque, ne lui épargnent pas même les propos injurieux, & ſe ſaiſiſſent de ſon Ecuyer, de ſon Médecin & de ſon Chirurgien. D'autres arrêtoient dans le même tems les dames de Béthune & de Duras, Confidentes de la Reine, *auxquelles ils donnèrent pluſieurs coups & des ſoufflets*, dit l'Auteur, d'après l'Etoile, d'Aubigné & Dupleſſis-Mornay. Le Roi de Navarre fit faire à Henri III de fortes remontrances ſur l'affront qu'il avoit fait à Marguerite : ſi elle l'a mérité, diſoit-il, je ne dois plus la recevoir ; ſi elle ne l'a pas mérité, je demande réparation pour elle. Henri III, fort embaraſſé par un argument ſi preſſant, cherchoit à ſe rejetter ſur la découverte qu'on avoit faite, diſoit-il, de la vie ſcandaleuſe que menoient les dames de Béthune & de Duras, qu'il appelloit *une vermine très-pernicieuſe, & non ſup-*

portable auprès de Princesse de tel lieu. Henri IV reçut Marguerite, mais il ne lui témoigna plus ni amitié ni estime. Il eut cependant à se louer d'elle dans l'affaire du Divorce. Le Duc de Sully, dans ses Mémoires, rend témoignage à la docilité que cette Reine fit paroître en cette occasion pour les volontés de Henri IV. Elle rendit même à ce Prince & à l'Etat un service important en révélant la conspiration du Comte d'Auvergne & de la demoiselle d'Entragues sa sœur. L'homme qui conduisoit toute cette intrigue étoit un Capucin nommé le P. Ange ou Archange, & ce Capucin étoit fils de la Reine Marguerite, qui l'avoit eu de Chanvallon. Un si puissant intérêt ne put empêcher cette Princesse, dit l'Auteur, de remplir le devoir d'une fidèle Sujette.

Le trait suivant peint des mœurs bien étranges. Marguerite aimoit un Provençal nommé Date. Ce Favori, dit M. Mongez, avoit détaché la Reine

Reine d'un nommé Vermond, dont le père & la mère avoient été de la maison de Marguerite. Vermond, soit qu'il vît dans le Favori un rival ou seulement un ennemi, lui cassa la tête d'un coup de pistolet sous les yeux & à la portière même de la Reine sa Maîtresse; il voulut s'enfuir, mais il fut pris & ramené à l'hôtel de Sens où demeuroit la Reine Marguerite. On dit, dans le Divorce satyrique, que la Reine qui, peut être n'auroit dû voir dans cet évènement que l'effet naturel & le juste châtiment de ses inconstances & des désordres de sa conduite, crioit en voyant entre les mains des archers ce Vermond qu'elle avoit peut-être aimé : *qu'on tue ce méchant ; tenez, tenez, voilà mes jarretières, qu'on l'étrangle.* Vermond n'étoit pas moins animé contre son ennemi. Le cadavre de Date lui ayant été représenté : « Tournez, » dit-il, que je voie s'il est mort. » Ah! que je suis content! ajouta-

„ t'il enſuite, puiſqu'il ne vit plus: „ s'il exiſtoit encore, je l'acheve„ rois. „ La fureur de Marguerite étoit au comble, en ſe voyant ainſi bravée; elle jura qu'elle reſteroit ſans boire & ſans manger juſqu'à ce qu'elle fût vengée de l'aſſaſſin. Deux jours après Vermond eut la tête tranchée devant l'hôtel de Sens; il étoit condamné à faire amende honorable & à demander pardon à la Reine; il jetta loin de lui la torche & refuſa de demander pardon à la Reine qui eut la cruauté d'aſſiſter à ſon ſupplice.

Ce fut pour éloigner de ſon eſprit l'image d'un amant aſſaſſiné à ſes yeux, que Marguerite quitta l'Hôtel de Sens & vint s'établir au Pré-aux-Clercs, où elle fit commencer de grands travaux. Un nouvel amant de Marguerite nommé Bajeaumont, étant tombé malade, le Roi dit aux filles de la Reine: » priez » Dieu pour la convaleſcence de » Bajeaumont, & je vous donnerai

» votre foire ; car s'il venoit à mou-
» rir, il me jetteroit dans des dé-
» penses bien plus considérables : la
» Reine prendroit cet Hôtel en hor-
» reur, & je serois obligé de lui en
» acheter un autre ». Le Comte de Choisi qui avoit placé sa fille dans la maison de Marguerite, & que les intrigues de Bajeaumont avoient forcé à l'en retirer, répondit à cette Princesse, qui se plaignoit de la conduite de la Demoiselle de Choisi :
» si la vôtre, Madame, eût été aussi
» bonne, vous porteriez encore la
» Couronne.

Une autre femme à laquelle Marguerite faisoit le même reproche, qu'elle n'avoit droit sans doute de faire à personne, lui dit : oui, Madame, nous avons fait l'une & l'autre bien des fautes, si vous vous etiez mieux gouvernée, votre maison ne seroit pas ici, *elle seroit delà l'eau*, (c'est-à-dire au Louvre.)

Le 9 Mars 1610, le Père Suffren, Jésuite, prêchant à Notre-

Dame contre les mœurs de son siècle, dit : » qu'il n'y avoit à Paris si » petite coquette qui ne montrât son » sein, prenant exemple sur la Reine » Marguerite.... Ayant fait ensuite » une pause, il ajouta, que plusieurs » choses étoient permises aux Reines, » quoique défendues aux autres » femmes.

Marguerite assista au sacre de Marie de Médicis, Henri IV l'exigea sans doute à la sollicitation de sa nouvelle femme, mais on auroit dû épargner à Marguerite un tel désagrément.

Les Historiens, dit M. Mongez, ont gardé un silence qui étonne sur l'impression qu'éprouva Marguerite à la nouvelle de la mort du Roi qui fut assassiné le lendemain de cette cérémonie : mais on sait que depuis son divorce, elle avoit voué à ce grand Prince les sentimens d'une tendre sœur, d'une amie constante & d'une fidelle sujette ; & les recherches qu'elle fit pour connoître

les auteurs de cet affreux assassinat, prouvent combien elle en fut affectée. La Demoiselle Comans ou Descomans, dont les dépositions qui chargeoient sur-tout le Duc d'Epernon & la Marquise de Verneuil, parurent d'abord mériter quelque attention, & ne sont pas encore aujourd'hui méprisées de tout le monde, ni même de notre Auteur, étoit au service de Marguerite, & cette Princesse se donna tous les mouvemens possibles pour la faire entendre. Marguerite mourut le 27 Mars 1615, âgée de soixante-trois ans. L'Avocat-Général Servin lui fit cette épitaphe :

Margaris alma soror, consors, & filia Regum,
Omnibus his moriens (proh dolor!) orba fuit.
Pars ferro occubuit, pars altera cæsa veneno;
Tutior est solio parvula sella gravi.
Prævisis obiit mater vexata procellis;
Par natæ mæror præstitit inferias.

C'est faire trop d'honneur à Catherine de Médicis, que de la faire mourir de douleur pour les orages qu'elle prévoyoit, elle qui avoit toujours vécu parmi les orages, & qui avoit tant aimé à les exciter. M. Mongez juge que Marguerite de Valois réunissoit les vertus & les défauts des Rois de la branche d'Orléans-Valois, la bonté facile de Louis XII, l'amour des Lettres de François I, l'affabilité, mais aussi la légéreté de Henri II, une partie de la cruaté de Charles IX; mais c'est sur-tout avec Henri III qu'il lui trouve la conformité la plus parfaite. Nous n'avons rappellé ici qu'une partie des traits les plus mémorables de la vie de cette Princesse. L'Auteur a rassemblé avec soin tout ce qui la concerne & tout ce qui concerne l'Histoire de son tems. Son Livre est plein de recherches utiles & d'anecdotes piquantes; il a lu & très bien lu tous les Mémoires du tems; son style même, quoique trop peu soigné, est

attachant par le naturel & n'eſt point ſans intérêt; en tout l'Auteur annonce un vrai talent pour l'Hiſtoire; ſes fautes, quand il lui en échappe, ſont bien moins d'ignorance que d'inadvertance. En voici une par exemple, qui eſt évidemment de ce dernier genre : l'Auteur, pages 4 & 5, rapporte à l'année 1559, le fait ſuivant : » Marguerite, peu de jours » avant la mort malheureuſe de ſon » père, regardoit le Prince de Join- » ville & le Marquis de Beaupréau » qui jouoient auprès d'elle. Le Roi » lui demanda lequel des deux elle » deſiroit pour ſon ſerviteur. Mar- » guerite choiſit le Marquis parce » qu'il étoit le plus ſage, tandis que » l'autre, dit-elle, ne pouvoit durer » en patience qu'il ne fît tous les » jours du mal à quelqu'un, & vou- » loit toujours être le maître » : au- » gure certain, ajouta-t-elle de ce » que nous avons vu depuis. »

Ce Prince de Joinville fut depuis

le fameux Duc de Guise le Balafré. Voilà Marguerite qui le connoissoit dès 1559. A la page 11, l'Auteur dit qu'elle le vit pour la première fois en 1565 au voyage de Bayonne. C'est un oubli d'autant plus fort, que ces deux énoncés contradictoires sont à six pages l'un de l'autre.

***DISCOURS** qui a remporté le Prix de l'Académie de Marseille, en 1777, sur cette Question :* Quelle a été dans tous les tems l'influence du Commerce sur l'Esprit & les Mœurs des Peuples ?

Attonitus novitate mali, divesque, miserque,
Effugere optat opes, & quæ modò voverat, odit.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Demonville, Imprimeur-Lib. de l'Académie Françoise, rue S. Severin ; & à Mar-

ſeille, chez Moſſy, Imprimeur-Libraire. 1777. *in*-8°. 174 pag. Prix, 1 liv. 4 ſ.

L'ÉPIGRAPHE qu'on vient de voir, n'annonce pas que l'opinion de l'Auteur de ce Diſcours ſoit favorable au commerce; en effet, s'il juge le commerce intérieur propre à faire le bonheur des nations qui ſçauroient s'en contenter; ſi en diſtinguant deux eſpèces de commerce extérieur, il fait grace au commerce d'économie; qu'il regarde comme le produit de circonſtances forcées, & qui d'ailleurs eſt compatible avec les mœurs, puiſque les mœurs même lui ſont néceſſaires, il s'élève avec force contre le commerce de luxe, qui n'eſt fondé ni ſur les beſoins réels, ni ſur les premières commodités, mais ſur la vanité, l'orgueil, la fantaiſie des hommes. Aujourd'hui que la navigation perfectionnée a porté quelques Puiſſances au faîte des gran-

deurs & de l'opulence, tous les esprits regardent ce commerce comme le souverain bien; l'Auteur soutient que c'est une erreur, & il s'attache à la réfuter. Les Etats, selon lui, ne conservent la vertu & le bonheur qu'autant qu'ils restent isolés; en s'étendant au dehors, en multipliant leurs relations, ils relâchent chez eux tous les liens de la société; ils perdent toutes leurs vertus & ne se communiquent les uns aux autres avec des richesses chimériques ou plutôt pernicieuses, que des vices & des maladies. La fréquentation des étrangers n'est qu'une source de dissolution en tout genre. Ceci pourra paroître un paradoxe, mais il faut examiner les paradoxes & non pas les mépriser. Celui ci est soutenu avec beaucoup d'esprit, d'éloquence & de force de raisonnement; l'Auteur tire des inductions heureuses de l'histoire; il montre que les Nations qui ont eu pour principe de défendre l'entrée de leur

[redacted]

pays aux étrangers, & d'en défendre la sortie aux citoyens, ont conservé la sagesse & le bonheur, & que les autres se sont promptement corrompues au physique & au moral. Quel que soit cet Auteur, il nous paroît un homme d'un grand talent; il possède bien l'art d'animer les raisons par l'éloquence & de fortifier l'éloquence par les raisons. Son systême n'est pas tellement paradoxal, qu'on n'en trouve des traces chez les Ecrivains les plus sensés. « L'Antiquité, dit M. Huet » dans son *Histoire du Commerce des* » *Anciens*, n'excluoit point du siè- » cle d'or le commerce qui se faisoit » par terre, mais elle renvoyoit le » commerce de la mer au siècle de » fer, comme n'ayant d'autre cause » que l'avarice, ni d'autre moyen » pour l'exercer qu'une témérité in- » domptable. »

On peut croire que l'Auteur regarde la découverte du nouveau monde comme une époque désas-

treuſe, & que dans la comparaiſon de Sully & de Colbert, c'eſt l'adminiſtration du premier qu'il préfère.

On ne peut l'accuſer d'avoir ignoré ou diſſimulé les avantages du ſyſtême qu'il combat. « Il eſt beau, ſans » doute, dit-il, de voir les Nations » diſperſées ſur ce globe, ſurmonter » tous les obſtacles phyſiques & mo- » raux qui ſembloient les ſéparer » pour jamais ; s'ouvrir une commu- » nication à travers les gouffres de » l'océan & les abîmes de la terre ; » s'aider dans leurs beſoins, échan- » ger leurs productions *ſuperflues*, » ſe rendre communes celles de mille » climats contraires, multiplier les » jouiſſances, créer de nouveaux » plaiſirs & les diſtribuer d'un pôle à » l'autre ; &, ce qui n'eſt pas moins » admirable, de voir par cette agi- » tation univerſelle, ces peuples ren- » dus plus dépendans les uns des au- » tres, devenir plus ſociables ; leurs » mœurs agreſtes & barbares ſe polir » & s'adoucir, leur eſprit s'éclairer

» & s'étendre, les ſciences & les » arts naître & ſe perfectionner. Le » commerce a opéré toutes ces mer- » veilles.

» On n'avoit, dit-il, jamais cher- » ché à connoître l'influence du » commerce ſur l'eſprit & les mœurs. » Cette grande belle & queſtion étoit » réſervée à l'Académie d'une ville » commerçante, fameuſe par vingt- » quatre ſiècles d'exiſtence & de » gloire, qui fut la rivale de Car- » thage, l'amie de Rome; & ce qui » doit nous étonner davantage, qui » preſque ſeule dans l'univers con- » ſerva long-tems ſes mœurs avec » ſon commerce; & qui les eût tou- » jours conſervées, ſi l'on pouvoit » concilier un grand commerce & » des mœurs pures....

» Si le commerce a toujours éner- » vé l'eſprit & dépravé les mœurs; » s'il eſt, de ſa nature & par ſes ſui- » tes, incompatible avec toutes les » grandes vertus : quelque fâcheuſe » que ſoit cette vérité, pourquoi

» craindrois-je de la dire devant les » ſages qui ont le courage de la de- » mander? Que ſi l'on m'oppoſe » l'hiſtoire ancienne de votre patrie; » ſi l'on m'objecte que Marſeille ſût » bien ſe garantir des funeſtes effets » du commerce, je réponds d'a- » vance qu'elle dût cette exception » honorable à la petiteſſe de ſon ter- » ritoire & à la ſageſſe de ſon gou- » vernement. »

On voit que l'Auteur ne ſe précipite point dans le paradoxe en aveugle ni par l'amour de la ſingularité; il raiſonne & motive tout; *il connoit les bienſéances*, & ſçait l'art de diſpoſer les eſprits à recevoir ſes propoſitions les plus hardies. Son ſtyle eſt très-pur; & voici tout ce que nous avons trouvé à reprendre dans tout le Diſcours.

Page 7: « telle fut Marſeille: ſon » commerce & ſon voiſinage avoient » perverti les Gaulois, *qu'elle paſ- » ſoit encore* pour la plus ſage Ré- » publique de ſon tems. » Ce tout

ne nous paroît ni noble ni peut-être correct.

Page 9 : *se substanter*. Page 56 : l'Etat se remplit de mendians & de *fripons*. *Se substanter* & le mot *fripons*, ne sont peut-être pas assez nobles pour le genre oratoire.

HISTOIRE générale de l'Eglise Chrétienne, depuis sa naissance jusqu'à son dernier état triomphant dans le Ciel, tirée principalement de l'Apocalypse ; Ouvrage traduit de l'Anglois de Mgr. Pastorini, par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, &c. A Rouen, chez le Boucher, le jeune ; & à Paris, chez Durand Neveu, rue Galande. 1777. 3 vol. *in*-12. d'environ 400 pages chacun. Prix, 6 liv. 10 f. broc. relié en basane 8 liv. en veau 9 liv.

NOUS n'avons encore fait qu'annoncer, avec une courte Notice, cet Ouvrage qui parut en an-

glois en 1771, & qu'on sera peut-être bien-aise de mieux connoître. Dans une Introduction, l'Auteur, sous le nom de Pastorini, rend compte de son travail & des moyens dont il s'est servi pour découvrir le sens naturel & littéral de la Prophé[illegible] le S. Jean, & pour lever les di[illegible]és qui l'[illegible] étoient dans sa ma[illegible] Le T[illegible]cteur, dans une Pré[illegible] même un plan racc[illegible]e de M. Pastorini, [illegible] dans le cours de son [illegible] de l'Auteur différentes corrections & additions qu'il a insérées dans le corps de l'Ouvrage. La traduction françoise a par cela seul un avantage sur l'original anglois.

Après avoir examiné les différentes idées adoptées par les Interprêtes modernes, M. Pastorini s'est décidé pour celle de M. de la Chétardie, Curé de S. Sulpice de Paris; mais en lui donnant beaucoup plus d'étendue; & ce qui le distingue particulièrement, c'est que l'Apocalipse con-

tenant l'histoire de l'Eglise sur terre, chaque vision, ou chaque tableau, doit avoir, à son avis, un objet propre & distingué, & renfermer autant de traits séparés ou des circonstances particulières de cette histoire. S. Jean ne se répète donc jamais ; & lors même qu'il paroît le faire, ou dans des termes, ou dans des descriptions qui ont quelque ressemblance, un examen exact des paroles du Prophète prouve qu'elles ont des objets tout-à-fait différens. Telle est l'idée fondamentale qui appartient en propre au nouvel Interprête.

L'Apocalyse embrasse, selon lui, non-seulement l'histoire des quatre premiers siècles de l'Eglise, & celle des derniers tems de son existence dans le monde, mais encore celle de tous les tems intermédiaires. Cette histoire est partagée en sept périodes de tems, ou sept *âges* inégaux dans leur durée, sous les sept *sceaux*, les sept *trompettes* & les sept *coupes*. A chaque *sceau* répond une *trom-*

pette, & une *coupe* de la colère de Dieu. Daus chacun de ces *âges*, le Prophète décrit trois ſortes d'évènemens différens, compris reſpectivement ſous un *ſceau*, ſous une *trompette* & ſous une *coupe*. Les *ſceaux* ouvrent chaque période, & préſentent les premiers évènemens qui le diſtinguent. Les *trompettes*, dont le ſon annonce naturellement les allarmes, marquent les évènemens qui affligent l'Egliſe, comme les perſécutions, les héréſies, &c. Les *coupes* indiquent les peines, les châtimens que Dieu inflige aux ennemis de ſon peuple, & renferment les derniers évènemens qui complettent l'âge auquel ils appartiennent.

S. Jean rapporte les prophéties ou révélations de ſuite & dans l'ordre qu'elles lui ſont montrées en viſion; mais les différens évènemens, qui compoſent l'hiſtoire de l'Egliſe, ne ſe ſuivent pas dans le même ordre. On n'en voit qu'une partie ſous les *ſceaux*, une autre ſous les *trompet-*

tes, & la troisième sous les *coupes*. Le nouvel Interprête a donc été obligé de recueillir les traits épars qui appartiennent à l'histoire de chaque âge. Il observe, surtout, que la prophétie s'étend davantage sur quatre de ces âges, le premier, le troisième, le sixième & le septième, comme étant les plus intéressans & les plus remarquables.

Quand on a bien fixé le plan de la prophétie, les difficultés qui jusqu'ici ont arrêté les Interprêtes, diminuent à mesure qu'on avance, & la lumière se montre par des degrés sensibles. D'ailleurs on n'avoit pas fait assez d'attention à la lettre même du texte. « Un choix merveil- » leux de la part du Prophête dans » les expressions, le changement su- » bit du tems des verbes & du nom- » bre dans les noms, des mots géné- » raux employés dans des sens par- » ticuliers, l'addition ou l'omission » d'un mot, avec plusieurs circons- » tances semblables, sont de la plus

» grande conséquence pour en dé-
» couvrir le vrai sens. »

A cet égard, nous avons un avantage qui manquoit aux Interprêtes des premiers siècles de l'Eglise. De leur tems il s'étoit passé peu d'évènemens; nous vivons dans un siècle où nous voyons déjà accomplie une grande partie de ces mystères. Aussi l'Auteur ne manque pas d'appuyer son explication sur les monumens authentiques de l'histoire Ecclésiastique. Quant à la partie de la prophétie, dont l'accomplissement n'est pas encore arrivé, & qui regarde le sixième âge, elle lui paroît exprimée en des termes plus clairs, & plus propres par conséquent à nous donner une connoissance anticipée des évènemens terribles d'un âge dont nous approchons, & dans lequel les hommes seront mis à de bien plus rudes épreuves qu'ils ne l'avoient été auparavant. Beaucoup de particularités fournies par les anciens Prophètes, jettent du jour sur

le tableau que S. Jean trace de ce sixième âge.

Après avoir expliqué tout le premier Chapitre, & montré que l'*Ange* qui parloit à S. Jean n'est autre que S. Jean Baptiste, désigné dans l'ancien Testament & par Jesus-Christ même sous le nom d'*Ange*, M. Pastorini passe le second & le troisième Chapitres, qui ne contiennent que des instructions particulières pour les sept Eglises d'Asie, pour venir à la vision du quatrième & du cinquième Chapitres, qui prépare à l'ouverture des sept *sceaux*. S. Jean voit paroître le Tout-Puissant dans tout l'éclat de sa Majesté, environné d'une Cour céleste composée des quatre anciens Prophètes sous l'emblême de quatre animaux mystérieux, & de vingt-quatre Vieillards qui représentent tous les Saints de l'ancien Testament.

Cette scène rappelle l'epoque où finit la loi ancienne, & où commence la nouvelle : aussi n'y voit-

on aucun Chrétien ; mais on y voit paroître le divin Fondateur du Chriſtianiſme, l'*Agneau* qui vient d'être égorgé pour la rédemption du monde, Fondateur & Chef d'une nouvelle Egliſe qui va ſuccéder à l'ancienne : vrai *rejetton de David*, *lion de la Tribu de Juda*, qui, par l'effuſion de ſon ſang & par ſa victoire ſur la mort, a obtenu le pouvoir d'ouvrir le Livre des *ſept ſceaux*.

A l'ouverture du *premier ſceau*, Saint Jean voit paroître un cheval blanc que monte un cavalier ayant une couronne ſur la tête & un arc à la main. Ce cavalier eſt J. C. ouvrant le premier âge de l'Egliſe par la prédication de ſes Apôtres & par l'établiſſement de l'Egliſe Chrétienne. L'Interprête trace ici un précis de leurs travaux apoſtoliques, de leurs ſuccès, & des marques caractériſtiques qui diſtinguèrent ces Prédicateurs d'une doctrine oppoſée à toutes les paſſions. Le Royaume ſpirituel fondé par J. C, ſur la terre, ne

pas d'éprouver des haines, des
adictions, des obstacles, sur-
le la part des Empereurs payens
ome, qui pendant trois siècles
rcèrent d'étouffer dans son ber-
le Christianisme naissant. Les
cutions qu'ils exercèrent contre
qui en faisoient profession, sont
ncées par le son de la *première*
ette, sous l'emblême d'une
mêlée de feu & de sang, qui
la troisième partie de la terre,
rbres, & consuma toute l'herbe
, parce qu'elles enlevèrent près
troisième partie des Chrétiens
leurs Pasteurs. Les fidèles les
zélés & les plus parfaits, dési-
par l'*herbe verte*, reçurent la
onne du martyre. La première
, analogue à la première *trom-*
, annonce la manière effrayante
furent punis ceux qui avoient
ractère de la bête, ou les persé-
rs du nom chrétien. L'Inter-
décrit ici la fin tragique des
reurs idolâtres, & les malheurs

ſante, le Chapitre X
lypſe en préſente d'au
ticuliers dans la viſio
enceinte & dans les d
fantement. Revêtue c
la lune ſous ſes ſes
couronne de douze
tête. Un dragon à ſep
ſuit, pour dévorer
doit mettre au mo
qu'on vient de dire,
emblême eſt facile à

Le *ſecond ſceau*, r
âge, préſente un *che*
la couleur de *feu*,
grec, déſigne le car

eurent l'art de séduire les puissances, & de les armer pour la défense de leurs dogmes destructeurs de la Religion. Partout ils excitèrent des tumultes, des séditions, & se portèrent à des violences qui firent verser beaucoup de sang. La *seconde trompette* sonne, & l'on voit une montagne toute en feu tomber dans la mer, dont la troisième partie est changée en sang, &c. Le second sceau avoit montré les maux temporels, fruits de l'hérésie arienne. La seconde trompette désigne les maux spirituels qui en furent aussi la suite. La *mer* désigne l'Eglise, dont la troisième partie fut corrompue, dans les Pasteurs & les Fidèles, par le poison de l'arianisme. La *seconde coupe* est versée sur la mer, ou sur la partie coupable des Chrétiens, & la mer devient *comme le sang d'un mort*. Après avoir subsisté quelque-tems, les Ariens déchoient peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin restés sans vigueur & sans mouvement, ils dis-

paroiſſent, ou convertis à la foi, ou détruits par les différentes guerres qu'ils eurent à ſoutenir. L'hiſtoire fournit à l'Ateur les différens traits de ce tableau.

Au *troiſième ſceau*, qui appartient au *troiſième âge*, paroît un *cheval noir* portant un cavalier qui tient en ſa main une balance. Une famine terrible eſt annoncée; c'eſt la première plaie envoyée par le Tout-Puiſſant pour détruire l'Empire Romain, & Rome même, ſiége principal de l'idolâtrie. Cette famine fut occaſionnée vers l'an 406 & les ſuivans, ſous Arcade en orient, & Honorius en occident, par l'irruption des nations barbares du nord, les Goths, les Vandales, les Huns, les Alains, &c. qui portèrent la déſolation dans toutes les *provinces*. Au ſon de la *troiſième trompette*, une étoile ardente tombe du ciel, ſur la troiſième partie des fleuves & ſur les ſources des eaux. Cette étoile, appellée *Abſynthe*, qui in

fecte les eaux & fait périr un grand nombre d'hommes, désigne ces nations barbares qui ravagent la troisième partie des provinces Romaines, indiquées par les fleuves, & tombent ensuite sur Rome même marquée par les *sources des eaux*. Les Chrétiens eux-mêmes sont enveloppés dans ces calamités générales de l'Empire. Ils avoient eu le bonheur de vivre quelque-tems sous des Empereurs Chrétiens. Mais maintenant cette consolation leur est enlevée; les Rois conquérans sont idolâtres ou ariens; & l'histoire apprend que vers l'an 480, il n'y avoit pas un Roi orthodoxe dans le monde entier. La *troisième coupe* est aussi versée sur les fleuves & sur les sources des eaux qui sont changées en sang. C'est le dernier coup porté par la colère du Seigneur, pour consommer la ruine de l'Empire Romain en occident. Rien en effet de plus affreux que le massacre exécuté sur le

peuple idolâtre de Rome par les nations barbares.

La chûte de cette capitale est un évènement si intéressant, que le Prophète, dans deux autres visions, *chap. 17 & 18*, en détaille plus au long les particularités, sous le nom de *la grande Prostituée*, portant écrit sur son front le mot *mystère; la grande Babylone, mère des fornications & des abominations de la terre*. Rome est cette Prostituée; la *bête* sur laquelle elle est assise, est l'Empire Romain; elle a sept têtes & dix cornes. Ces sept *têtes*, dit Saint Jean, sont sept montagnes, & de plus sept Rois. On sçait que Rome étoit bâtie sur sept collines; & les sept Rois, selon l'Interprête, sont Néron, Domitien, Sevère, Dèce, Valerien, Dioclétien & l'*Antéchrist*. Les dix cornes désignent dix Puissances, celles des Goths, des Huns, des Saxons, des Bourguignons, des Francs, des Hérules, des Suèves &

des Quades. Pour tous ces détails, que nous ne faisons qu'indiquer, il faut recourir à l'Ouvrage même.

A l'ouverture du *quatrième sceau*, paroît un cheval pâle monté par la *Mort*, & suivi de l'Enfer. Le pouvoir leur est donné sur les quatre parties de la terre, ou, selon le grec, sur la quatrième partie, pour faire périr les hommes par l'épée, par la famine, par la mort & par les bêtes de la terre. Ce cavalier est le fameux imposteur Mahomet & ses successeurs. L'*épée*, comme instrument de destruction, a déjà été appropriée au second âge; la *famine*, au troisième; & l'Interprête présume qu'ici la *Mort* appropriée au quatrième âge, signifie la poudre à canon, comme ayant été inventée sous cette période; & que les *bêtes de la terre*, sont les troupes à cheval, les sectateurs de Mahomet en ayant fait un plus grand usage que n'avoient fait auparavant les orientaux. Cette Puissance formidable, qui s'est si prodi-

gieusement étendue, deviendra dans la suite, selon M. Pastorini, le grand Empire de l'Antéchrist, *dont* la destruction doit être l'ouvrage de Jesus-Christ. Tel est le premier évènement de cet âge ; & le second est annoncé par le son de la *quatrième trompette*. C'est le schisme des grecs, qui, comme un grand tremblement de terre, ébranla toute la Chrétienté. La *quatrième coupe* versée sur le soleil, donne à cet astre le pouvoir de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu. Dans la prophétie de la quatrième trompette, *le soleil* avoit été représenté comme principe de la lumière : ici il est montré comme le principe de la *chaleur* ; & cette dernière qualité devient un instrument de la vengeance divine contre les grecs. En effet, ces peuples eurent beaucoup à souffrir, dit l'Interprête, du feu destructif des machines meurtrières employées contr'eux par le moyen de la poudre à canon. Mahomet II fit jouer qua-

torze batteries contre la ville de Constantinople, sans compter les canons des vaisseaux de guerre ; & il y avoit des canons d'une grosseur si énorme, qu'on n'en avoit jamais vus de pareils. La prise de cette ville est le coup le plus fatal porté à l'Empire grec qui fut alors détruit.

A l'ouverture du *cinquième sceau*, relatif au cinquième âge, S. Jean voit sous l'autel les ames de ceux qui ayant souffert la mort pour la parole de Dieu & pour la confession de son nom, demandent vengeance. Depuis huit ou neuf siècles avant cette époque on trouve peu de Chrétiens qui aient répandu du sang pour la foi. Qui sont donc ceux dont parle ici le Prophète ? S'il en faut croire le nouvel Interprête, ce sont ceux que la réformation de Luther, de Calvin & des autres Sectaires a fait mourir victimes de leur attachement à la Religion Catholique. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans tous les détails de cette explication.

Il prétend que Luther est désigné pa cette *étoile* tombée du ciel en terre, qui est annoncée au son de la *cinquième trompette*; que les Protestan & les nouveaux Réformateurs son indiqués par les *sauterelles*, &c L'effusion de la *cinquième coupe* n' pas encore eu lieu. Mais quelle ser la nature de la punition? « C'e » sur quoi, dit l'Auteur, nous gar » derons un profond silence, en lai » sant à l'évènement à la manifeste » Nous remarquerons seulement » qu'à en juger par l'expression d » texte, elle sera très-rigoureuse & » très-sévère. »

Pour tracer le tableau du *sixièm âge*, qui est le dernier de l'Eglis Chrétienne sur la terre, M. Paste rini n'a plus le secours des évène mens. Aussi reconnoît il que l'his toire qu'il en donne est moins clair & moins circonstanciée qu'elle ne l' été dans le siècles précédens. L'ou verture du *sixième sceau* annonc des prodiges terribles & des désa

tres affreux. Quand M. Paſtorini compare ces phénomènes extraordinaires avec ceux qu'annonce J. C. dans l'Evangile, pour les derniers tems, il ſe perſuade que les expreſſions qu'emploie S. Jean doivent être priſes dans leur ſens propre & naturel, & non dans un ſens métaphorique. Il convient pourtant que les *étoiles* ne tomberont pas réellement, mais qu'elles ſembleront tomber du ciel; que d'ailleurs S. Jean ne rapporte pas tous les évènemens remarquables de ce ſixième âge, parce que pluſieurs avoient été déjà révélés dans les prophéties précédentes. A ce ſujet il explique le Chapitre ſecond de l'Epitre deuxième aux Theſſaloniciens, où S. Paul annonce l'apparition de l'Antéchriſt, après l'apoſtaſie générale des Nations; enſuite la viſion du Prophète Daniel touchant les *quatre grandes bêtes*. Cet Antéchriſt, ſelon l'Auteur, ſera un Prince temporel, un Empereur Mahométan, né dans la

Crimée-Tartare, qu'il possèdera par droit de succession, avant de s'emparer du trône impérial de la Turquie, & de tout ce qui composoit autrefois l'Empire Romain. Il portera le nom de *Mahomet*; & les lettres grecques de ΜΑΟΜΕΤΙΣ ou ΜΟΑΜΕΤΙΣ, comme l'écrivent Euthymius, Zonaras & Cedrénus, donnent le nombre de la bête 666. Les Juifs le prenant pour le Messie qu'ils attendent depuis si long-tems, se rassembleront à ses ordres de toutes parts à Jérusalem. Elie & Enoch paroissant, les désabuseront & en feront des Chrétiens zélés. L'Evangile sera prêché de nouveau par toute la terre, sur laquelle aura reparu l'idolâtrie, avec l'infidélité, l'irréligion & le libertinage. Cette prédication formera un peuple choisi & tout préparé aux calamités qu'annoncent la *sixième trompette* & la *sixième coupe*. L'une & l'autre indiquent la marche de quatre grandes Puissances ou Rois, qui viennent

[redacted]

des pays orientaux de l'Asie, avec des troupes innombrables prêtes à porter la désolation partout. Jusques-là ils avoient été retenus de l'autre côté de l'Euphrate ; maintenant la permission leur est donnée de le franchir. Le Prince Antichrétien, à la tête de cette armée formidable venue à son secours contre les Nations européennes qu'il avoit pour ennemies, se prépare au combat qui se donne aux environs de Jérusalem. Blessé mortellement, il est guéri d'une manière miraculeuse. La plupart de ses ennemis étonnés embrassent son parti, le reste prend la fuite. Il entre triomphant à Jérusalem, ordonne qu'on le reconnoisse pour le seul Dieu de l'univers, & alors il se déclare formellement l'*Antechrist*. De-là il porte au loin le dégât & le carnage ; irrité de la résistance des Chrétiens & des Juifs convertis qui le regardent comme un imposteur, il leur déclare une guerre sanglante. La persécution, les tortures, les

ſupplices atroces des premiers ſiècles de l'Egliſe ſe renouvellent. Cent quarante-quatre mille Juifs, nouvellement convertis, ſouffrent le martyre avec Elie & Enoch. Les corps de ces deux témoins reſtent étendus dans les rues de Jéruſalem, pendant tois jours & demi, & reſſuſcitent pour monter au ciel à la vue de leurs ennemis. Cependant l'Antechriſt, fier de ſa puiſſance qui s'étend ſur tout l'univers, prétend diſputer la ſupériorité au Dieu même du ciel; & parce que des Chrétiens mourans lui ont prédit que bientôt il ſeroit exterminé par J. C., il raſſemble de toutes les parties du monde une armée immenſe qu'il fait camper dans la vallée de Joſaphat & dans les plaines voiſines; & ayant dreſſé ſa tente ſur le mont des Oliviers, il brave le Tout-Puiſſant, lorſque tout-à-coup J. C. paroît deſcendre du ciel, ſuivi des armées céleſtes; la terreur s'empare de tous les eſprits; l'Antechriſt eſt pris avec ſon

faux Prophète, & précipité tout vivant dans l'*étang de feu & de ſouffre*. Conſtantinople, ſa ville capitale, dernière Babylone de l'Apocalypſe, eſt abîmée dans les eaux pour ne plus reparoître.

Délivrés de la plus cruelle ſervitude, les Chrétiens ſe flattent d'une deſtinée heureuſe, lorſqu'un nouvel orage donne l'allarme particulièrement aux habitans de la Judée. *Gog*, avec ſon peuple nommé *Magog*, & une armée de différentes nations, veut pénétrer dans la Paleſtine; mais arrêté dans les montagnes de la Judée, il périt avec ſes troupes. Alors la Religion n'a plus d'ennemis : le règne de la Croix s'étend dans tout l'univers, avec la paix, l'innocence, & avec les vertus des premiers ſiècles. Mais vu l'inconſtance humaine, le relâchement, les vices, le libertinage reparoîtront encore avec le tems.

C'eſt alors que s'ouvrira le *ſeptième ſceau*, avec le ſeptième âge.

Le Tout-Puiſſant découvre à tout
la Cour céleſte ſes décrets touchan
le genre-humain. La *ſeptième trom-
pette* annonce l'approbation que don
nent les chœurs céleſtes à ce qui leu
eſt communiqué. Le royaume d
ce monde va paſſer pour jamais
[illegible] Chriſt. La deſtruction de l'uni
vers [illegible] par des *éclairs*
des [illegible] *nnerres*, un *trem
blemen* [illegible], une *groſſe grêle*
qui [illegible] avant-coureur
L[illegible] la *ſeptième coupe*
qui [illegible] atement après, dé
taille cet événement ſuivi de la ré
ſurrection des morts & du jugemen
général, où les uns ſont admis à u
bonheur éternel, les autres condam
nés à des ſupplices ſans fin. Suit l'eſ
quiſſe de la gloire immortelle don
jouiront les premiers, & la *pein
ture* de cette *Jéruſalem céleſte*, qu
ſera leur demeure.

L'Auteur termine ces explication
prophétiques par des réflexions chré
tiennes analogues au ſujet ; & com

me dans ſon interprétation il a été obligé de déranger les différentes parties de l'Apocalypſe, il en donne de ſuite le texte latin avec la traduction, marquant la page de l'Ouvrage où chaque verſet eſt expliqué. Le ſecond & le troiſième Chapitre n'ayant point eu de place dans le plan de l'Interprête, l'Editeur y a joint quelques notes tirées des meilleurs Auteurs, pour l'intelligence du texte.

Sans vouloir rien décider ſur le fond de ce Commentaire, nous dirons que l'Auteur y a mis de l'onction & de l'intérêt. La piété, l'érudition ſacrée & profane, une étude approfondie des livres ſaints s'y font remarquer partout.

La Sainte Bible, ou le Vieux & le Nouveau Testament, avec un Commentaire littéral, composé de Notes choisies & tirées de divers Auteurs anglois. Tome VI. Première Partie, contenant le premier Livre des Rois. —Seconde Partie, contenant le second Livre des Rois. Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1777. *in*-4°. Ouvrage dédié à M. le Prince d'Orange & de Nassau, &c. Stadhouder héréditaire, &c. Par M. *Chais*, Pasteur Emérite.

A la tête de cet Ouvrage, le Sçavant M. Chais a placé une Préface très-instructive, & remplie d'une érudition peu commune. Il y montre que les Livres des Rois, qui servent de suite à ceux de Samuel, ont été rédigés sur des Mémoires originaux & authentiques, consignés dans les regiftres publics, & composés, soit par les *Scribes* ou Secré-

taires des Souverains de la Nation, soit par des Ministres publics de la Religion, soit par des Prophètes inspirés, dont les écrits étoient quelquefois déposés parmi les papiers de l'Etat, & toujours répandus, recherchés & conservés avec soin par des Particuliers.

Mais quel a été le Rédacteur? C'est un point aussi peu important qu'incertain. Les uns attribuent cette rédaction à Jéremie, d'autres à Esdras. On trouve dans ces Livres des expressions qui supposent que les Royaumes d'Israël & de Juda subsistoient encore, lorsqu'elles y ont été placées; ainsi leur époque est antérieure à celle d'Esdras & même de Jéremie. D'autre part, on voit dans les derniers Chapitres du second Livre, des faits dont le récit s'étend jusqu'à la mort de *Jéhojachim*, 37 ou 38 ans après le commencement de la captivité de Babylone. Ce n'est donc qu'alors que le Rédacteur sacré a pu en faire la ré-

vision, & y mettre la dernière main. Jé[illegible]mie étoit mort depuis plusieurs a[illegible]s : ainsi il est plus probable q[illegible]dras a été le Rédacteur de ces An[illegible]que [illegible]glise Judaïque a t[illegible]jours mises [illegible]ns le Canon des [illegible]vres sacrés ; & [illegible] est à cette suppo-[illegible]ion que s'en tie[illegible]t M. Chais.

Il adopte aussi l'opinion de M. des Vignoles qui prétend que la dédicace du Temple de Jérusalem se fit, non la onzième année du règne de Salomon, & aussi-tôt après que cet édifice fut construit & décoré, comme on le croit communément, mais treize ans plus tard, après que ce Prince eût bâti son Palais, celui de la Reine, sa maison du *Parc du Liban*, & peut-être d'autres édifices publics ; en un mot dans la vingt-quatrième année de son avènement à la Couronne. Le détail des événemens, tel que le donne l'Auteur sacré, rend cette opinion très-probable.

La révolte des dix Tribus est un

évènement dont on a cherché la cause politique; & au jugement de M. Chais, personne n'a mieux réussi que M. *Verschuir*, célèbre Professeur en Théologie dans l'Université de Francquer. Dans une Dissertation publiée plus d'une fois, ce Sçavant a soutenu que la véritable cause de la scission étoit une jalousie d'Empire, qui avoit toujours indisposé la Tribu d'Ephraïm contre celle de Juda; jalousie invétérée que les autres Tribus avoient plus ou moins échauffée, en épousant ses intérêts, & qu'enfin des circonstances favorables firent triompher. Quoique chaque Tribu fût libre & indépendante, souveraine dans son territoire, on sent que de fait elles ne pouvoient pas être toutes égales en puissance. La diversité de situation, d'étendue, de population, &c. ne permettoit pas cette égalité de pouvoir. La nombreuse Tribu de Juda placée dans les cantons les plus fertiles du pays de Canaan, paroissoit

destinée à une primauté marquée ; & tôt ou tard à une domination réelle sur les autres Tribus. Celles d'Ephraïm & de Manassé, descendues de Joseph, y possédoient aussi de vastes & fertiles contrées, & se distinguoient par leur courage & par leurs richesses. Isaïe atteste la rivalité de la Tribu d'Ephraïm envers celle de Juda, quand il s'écrie : *la jalousie d'Ephraïm sera ôtée, & les oppresseurs de Juda seront retranchés: Ephraïm ne sera plus jaloux de Juda, & Juda n'opprimera plus Ephraïm.* M. Verschuir remarque des effets de cette rivalité, aussi-tôt après la mort de Josué, sous la judicature de Gédéon, sous celle de Jephté, à l'élection de Saül, à la désignation de David, & sous le règne de ce Prince, jusqu'au moment qu'après la mort de Salomon, Jéroboam, jeune Ephraïmite ambitieux, forma le Royaume d'Israël de dix Tribus détachées de celle de Juda. Pour mieux assurer sa domination, il altéra le

lte public, associant à l'adoration 1 vrai Dieu, la forme égyptienne 1 culte symbolique des *Veaux d'or*, & défendant à ses sujets d'aller à Jérusalem rendre hommage au Seigneur dans le Temple bâti par Salomon. L'idolâtrie fit bientôt des progrès rapides, & le Royaume de Juda ne se garantit pas de la contagion. Le Royaume d'Israël subsistoit depuis 250 ans, lorsque Salmanasar Roi d'Assyrie le détruisit, & transporta les Israëlites dans l'Assyrie, la Médie & dans d'autres lieux, d'où ils ne revinrent jamais en corps de Peuple. Le Royaume de Juda subsistoit depuis environ 430 ans, lorsque les mêmes Assyriens, qui depuis la conquête de l'Empire de Babylone avoient pris le nom de Babyloniens, fondirent sur la Judée, brûlèrent le Temple, détruisirent Jérusalem, & traînèrent les Juifs en captivité à Babylone. Tous ces évènemens sont décrits dans les Livres des Rois.

M. Chais y fait remarquer, sur-

tout, plusieurs preuves du Gouvernement théocratique, même pendant la durée des Royaumes de Juda & d'Israël. Jean Leclerc avoit soutenu, comme Spencer, que la théocratie finit à l'établissement de la Royauté. Richard Simon repoussa d'une manière foible l'attaque de son adversaire : le célèbre Warburton a pris vigoureusement la défense de l'opinion soutenue par le Critique françois, en montrant que Spencer même avoit été peu ferme dans ses principes, puisqu'il reconnoît qu'à l'avénement de Jesus-*Christ* on voyoit encore des traces non équivoques de théocratie.

Le sçavant Auteur a été souvent arrêté dans son travail par des difficultés de deux espèces. Les unes roulent sur la Chronologie en *général*, & se font sentir lorsqu'on veut dresser une liste des Rois de Juda & d'Israel, qui marque exactement la durée du règne de chacun, & d'où résulte, par l'addition, la durée de

Royaume. A cet égard, l'Au-
uivi ordinairement dans son
entaire les calculs d'Ussérius,
iquant les raisons qui l'obli-
: quelquefois de s'en écarter.
e néanmoins d'habiles Chro-
stes ont publié, depuis quel-
nnées, de nouveaux systêmes
nanière d'arranger les années
ois d'Israël & de Juda; M.
e réserve d'en donner une idée
n Commentaire, actuellement
resse, sur les *Livres des Chro-*
Quant aux difficultés parti-
s qui regardent la Chronolo-
s deux Livres des Rois, l'Au-
s discute à mesure qu'elles se
tent. L'abondance des secours
eus pour son Commentaire,
grandissant la sphère de son
n'a pu qu'accroître son tra-
l'avoit déjà poussé assez loin,
e M. le Professeur Vénéma eut
érosité de lui confier un ma-
t de sa main, contenant en
les *Observations choisies* sur les

Livres des Rois & des Chroniques, en lui permettant de les insérer en entier dans son Commertaire, ou de les abréger à son gré. Les notes de M. Doddrige, Editeur de la traduction angloise de la Bible, ne lui ont pas été inutiles, non plus que celles dont M. Dietelmair, Professeur en Théologie à Altorf, a enrichi le Commentaire composé des remarques de Polus, de Patrick, de Wells, & d'autres célèbres Théologiens Anglois, lorsqu'il l'a traduit du Hollandois en Allemand. L'Auteur ignore cette dernière langue, & il célèbre à cet égard le zèle & l'amitié de M. de la Fite, dont nous avons eu occasion de parler, & qui l'a mis à portée de faire usage de ces remarques, sans parler des soins qu'il a pris pour revoir le travail de l'Auteur, y faire des corrections *utiles*, & l'enrichir de savantes observations. M. Chais reconnoît aussi qu'il a puisé beaucoup de lumières dans l'Histoire des Juifs de Prideaux, dans

les

les remarques de Baumgarten ſur le grand Ouvrage de l'*Hiſtoire Univerſelle*, dans le Traité de l'illuſtre Evêque d'Oxford, M. *Louth*, ſur la *Poéſie des Hébreux*, réimprimé avec de bonnes remarques, par M. *Michaélis*, Profeſſeur qui honore l'Univerſité de Groningue, & dont les *Commentaires* Académiques, les *Queſtions* fameuſes, le *Supplément au Phaleg de Bochart*, & le grand Ouvrage intitulé *le Droit Moſaïque*, ou *l'Eſprit des Loix de Moïſe*, ne lui ont pas été moins utiles. L'impreſſion du Commentaire de M. Chais étoit achevée, lorſqu'il a pu voir le premier volume de la *Bible Hébraïque* donné par le célèbre M. Kennicolt; ainſi il ne lui a pas été permis d'en profiter.

Le Commentaire eſt précédé d'une carte géographique, où ne paroiſſent que les noms des lieux les plus néceſſaires à l'intelligence de l'Auteur ſacré. On en eſt redevable aux ſoins de M. Bachienne, Paſteur

& Professeur à Maestricht, qui a donné en Flamand la *Géographie sacrée* la plus complette que connoisse M. Chais. Cette carte est accompagnée du plan du *Temple de Jérusalem*, copie réduite de celui que les sçavans Auteurs de l'*Histoire universelle* en ont donné.

Dans son Commentaire sur le Chapitre neuvième du premier Livre des Rois que nous nommons le troisième, l'Auteur rapporte en abrégé les principaux sentimens des Critiques sur *Ophir*. Il les réduit à quatre. Les uns pensent que ce lieu où Salomon envoyoit une flotte, *étoit* sur les côtes de l'Arabie, baignées par l'Océan, où étoit un port nommé *Saphar* par Pline, *Sapphera* par Ptolémée. D'autres le placent en Afrique vers le Monomotapa, dans la contrée de *Sophala*, où l'on prétend que quelques descendans d'*Ophir* fils de Joktan vinrent s'établir. Ceux qui adoptent l'opinion de Dom Calmet, croient le découvrir dans l'Ar-

ménie, aux environs des sources du Tigre & de l'Euphrate, quoique cette contrée ne soit pas maritime, & qu'il eût été plus court d'y aller par terre. Enfin Bochart a cru que c'étoit la Taprobane des Anciens ou l'île de Ceylan : d'autres Critiques le placent aussi dans la mer des Indes ; mais les uns dans la presqu'île occidentale de l'Inde, vers le 112 & le 113e degrés de longitude & le 15e de latitude, contrée que Pline & Solin appellent la *terre d'or ;* d'autres prenant cette *terre d'or* pour la presqu'île orientale du Gange, ont placé Ophir, ou dans le Royaume de *Pégu*, ou dans celui de *Siam*, ou dans la contrée de *Malaca*, vis-à-vis de Sumatra. Ce dernier sentiment a été bien développé par M. de Francheville, Membre célèbre de l'Académie Royale de Berlin, dans le tom. XVII des Mémoires de cette Compagnie. Il reste, dit M. Chais, un dernier parti à prendre, qui n'est peut-être pas le moins sage, c'est de

dire que le pays d'Ophir étoit situé quelque part dans la mer des Indes, sans décider en quel lieu précisément.

A l'égard de Tarsis d'où tous les trois ans revenoit la flotte de Salomon, jointe à celle de Hiram Roi de Tyr, l'Auteur rapporte aussi les différens sentimens des Interprêtes, & paroît préférer celui de M. Huet, qui plaçant Ophir vers le Monotapa, faisoit doubler à la flotte le cap de Bonne-Espérance, côtoyer les rivages de l'Afrique occidentale, pour venir gagner l'embouchure du Guadalquivir, au-dessus de laquelle se trouvoit une île formée par deux bras de ce fleuve, & nommée *Tartessus* ou *Tharsis*, dont Bochart a fait connoître les richesses & la grandeur; & après le séjour nécessaire pour le commerce la faisoit revenir par la même route à Hésion-Gaber d'où elle étoit partie. Cette opinion paroît à M. Chais plus plausible que celle de M. Francheville, qui met

tant Ophir au-delà du Gange, fait
» côtoyer deux fois à la flotte la mer
» Rouge & toute l'Afrique, passer
» & repasser deux fois la ligne, dou-
» bler deux fois le cap de Bonne-
» Espérance, franchir deux fois le
» détroit de Gibraltar, traverser
» deux fois la Méditerranée, pour
» aller au fond de l'Archipel prendre
» à *Thasso* vis-à vis de la Romanie,
» où il place *Tharsis*, des richesses
» qu'il étoit facile d'y aller chercher,
» en partant de Joppé ou de quel-
» qu'autre port de la Palestine. »

A la tête du second Livre des Rois, que nous nommons le quatrième, M. Chais a placé une *Dissertation sur la rétrogradation de l'ombre solaire* au cadran d'Achaz, si cependant c'étoit un vrai cadran solaire, car c'est un point contesté. Il observe d'abord que l'origine de cette espèce de cadran ne remonte, chez les Romains, que vers l'an 262 avant Jésus-Christ, & 452 ans après la maladie du Roi Ezechias.

Marcus-Valérius Meſſala apporta de Sicile à Rome le premier cadran ſolaire qu'on ait vu dans cette *Ville*. Chez les Grecs, Anaximère de Milet, ou plutôt ſon Maître Anaximandre, qui vivoit vers l'an 546 de Jéſus-Chriſt, fit la première horloge ſolaire. Hérodote témoign que les Grecs avoient appris des Babyloniens *à connoître le pôle*, *le gnomon & les douze parties du jour*. L *pôle* étoit ſelon Athenée, un inſtrument qui montroit les changemen du Soleil au tems des ſolſtices. L *gnomon* étoit à proprement parler une pyramide ou un obéliſque dor l'ombre indiquoit la hauteur d Soleil. Quant à la diviſion du jou en douze parties, on peut entendr douze heures *naturelles*, qui n ſont jamais égales entr'elles, ſi c n'eſt dans le tems des équinoxes; o des heures *artificielles* de ſoixant minutes chacune. A l'égard de celle ci, M. Chais déclare qu'après bie des recherches, il n'a pu réuſſir

trouver dans aucun bon Auteur la moindre preuve convaincante qu'on s'en soit servi, ni chez les Juifs, ni chez les Anciens Romains, ni chez les Grecs, ni chez les Babyloniens eux-mêmes. Xénophon, qui mourut vers l'an 369 avant Jésus-Christ, dit que les Grecs divisoient le tems, soit de la nuit, soit du jour, en douze heures; mais on ne voit pas que ces heures aient été égales entr'elles. C'est d'eux que les Romains reçurent cet usage dont ils sentirent les inconvéniens, essayant d'y remédier par les Clepsydres apportées chez eux par Scipion Nasica, vers l'an 159 avant Jesus-Christ. Il y en avoit long-tems auparavant dans Athènes, de même que des cadrans solaires portatifs, espèces d'anneaux astronomiques dont on se servoit en les tenant suspendus, & qui ne sont pas inconnus aujourd'hui. Ctesibius d'Alexandrie; qui vivoit sous Ptolémée Physcon, inventa une nouvelle espèce de Clepsydre, avec

des roues que la chûte de l'eau faisoit mouvoir, tandis qu'une aiguille marquoit les heures sur un cadran. Vitruve en décrit de deux sortes. Depuis Ctésibius, l'Histoire ne fait mention, pendant sept cens ans, d'aucune horloge remarquable en aucun genre. On connoît, au sixième siècle, celles de Boëce & de Cassiodore, & depuis, à peine en remarque-t-on cinq ou six jusqu'au commencement du XIVe siècle, que Walingford Bénédictin Anglois en imagina une nouvelle qu'on croit avoir servi de modèle à celle que *Jacques de Dondis*, fit à Padoue en 1345. Toutes les Clepsydres ne devenoient véritablement horloges que par le moyen des rouages; & M. Chais conjecture que la difficulté de régler avec quelque précision, sur une clepsydre quelconque, des heures inégales, selon le cours du Soleil, fit imaginer des heures égales, & fabriquer sur cette idée des *horloges-clepsydres*.

[redacted]

Qu'on demande ensuite de quelle espèce étoit le cadran solaire d'Achaz ; M. Chais ne voit aucun inconvénient à répondre que c'étoit un vrai cadran solaire, & non un escalier, comme pensent quelques-uns. Il lui paroît très probable que les Juifs aient emprunté aussi-bien que les Grecs, cet usage des Babyloniens avec qui ils étoient bien plus liés, sur-tout depuis le transport des dix Tribus. Mais ce cadran ne marquoit pas des heures égales, puisque l'invention en est bien postérieure. Il falloit de plus, qu'il y eût au moins 20 degrés, puisqu'Ezéchias eut le choix de voir remonter ou descendre l'ombre de dix degrés. Il n'y a pas d'apparence que ces 20 degrés marquassent 20 heures même inégales, dans une Ville surtout où le plus long jour n'est que 14 de nos heures & quelques minutes. Ainsi M. Chais est porté à croire que ce cadran marquoit les heures, les demi-heures, les quarts,

les demi-quarts, les tiers de quarts d'heure, de manière que l'ombre du Soleil pût y rétrograder de dix de ces lignes, sans remonter de plus d'une ou deux heures. Comme d'ailleurs les Babyloniens avoient observé que le Soleil parcourt chaque mois 30 degrés du Zodiaque, on peut supposer, ajoute-t-il, que ces dégrés étoient marqués au bord du cadran, pour y servir à la dinstinction des heures, & qu'ainsi la rétrogradation de dix de ces degrés ne donna que deux tiers d'heure, plus ou moins, selon la saison de l'année.

Au reste M. Chais n'adopte point l'opinion de ceux qui font produire la rétrogradation de l'ombre, sur le cadran d'Achaz, par une rétrogradation réelle du Soleil ou de la terre. Il lui suffit de supposer une inflexion miraculeuse des rayons solaires, à peu près pareille à celle qui fit voir en 1703 à Dom Romuald, Prieur d'un Couvent de Metz, ac-

[redacted]

compagné de deux de ses Moines, l'ombre du Soleil rétrograder sur un cadran, depuis la ligne méridienne jusqu'à dix heures & demie, & revenir ensuite peu à peu au point de midi. D'ailleurs ne suffisoit-il pas, pour le prodige, qu'au yeux d'Ezéchias, aux yeux d'Isaïe, aux yeux des gens de la Maison Royale, & peut-être de quelques Habitans de Jérusalem, l'ombre remontât de dix degrés? Telles sont, sur cet objet, les sages observations dont M. Chais présente encore le précis dans son Commentaire sur le Chapitre XX du second Livre. Ce Commentaire, sur les deux Livres des Rois, où l'on trouve en abrégé une foule immense de remarques fournies par une infinité d'Interprêtes & de Critiques, est le fruit, comme les précédens, d'une érudition bien digérée, & ne peut être d'une utilité médiocre. Il est bien à souhaiter que le sçavant Auteur ait le tems de fournir pleine-

ment la vaste & pénible carri
dans laquelle il s'est engagé.

*MÉMOIRE sur les diverses M
thodes inventées jusqu'à prés
pour garantir les Edifices des
cendies.* Par M. l'Abbé *Ma*
Chanoine de l'Eglise Collégi
de Courtray, Membre de l'A
démie Impériale & Royale
Sciences & Belles-Lettres
Bruxelles. A Bruxelles, de l'I
primerie Académique. 1778.
pag. *in-4°*.

CET Ouvrage n'auroit dû p
roître que dans le second vo
lume des Mémoires de Bruxelles; c
qui a déterminé l'Académie à le pu-
blier à part dès-à-présent l'im-
portance du sujet, c'est
Public Auteur prou
rienc corps
que nable
leur ssan

ſeulement quand on exclut le nouvel air, mais auſſi quand on empêche une libre circulation d'air & des courans, tant effluens qu'affluens, qui peuvent traverſer en différentes directions la partie du corps qu'on expoſe à l'action du feu. Un corps ainſi expoſé au feu ſe charbonnera & ſe conſumera peu à peu, mais ne s'enflammera pas. C'eſt ce qu'avoit déjà prouvé le Docteur Hales en Angleterre. Les affreuſes ſuites des incendies arrivées au théâtre d'Amſterdam en 1772, & au magaſin du Roi à Portſmouth en 1776, ont fait aſſez de ſenſation en Europe, pour exciter différentes perſonnes en différens pays à chercher des préſervatifs contre de ſemblables déſaſtres; cependant l'Auteur convient [illegible] M. Hartley, membre du Parle- [illegible] d'Angleterre, & Auteur de la [illegible] de prévenir [illegible] incendies [illegible] des [illegible] pour nous [illegible] de ces [illegible] en ſe-

ment la vaſte & pénible carrière dans laquelle il s'eſt engagé.

MÉMOIRE ſur les diverſes Méthodes inventées juſqu'à préſent pour garantir les Edifices des incendies. Par M. l'Abbé *Mann*, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Courtray, Membre de l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles. A Bruxelles, de l'Imprimerie Académique. 1778. 39 pag. *in*-4°.

CET Ouvrage n'auroit dû paroître que dans le ſecond volume des Mémoires de Bruxelles ; ce qui a déterminé l'Académie à le publier à part dès-à-préſent, c'eſt l'importance du ſujet, c'eſt l'utilité du Public. L'Auteur prouve par expérience qu'un corps combuſtible, quelque inflammable qu'il ſoit d'ailleurs, perd ſon inflammabilité, non-

[redacted]

seulement quand on exclut le nouvel air, mais aussi quand on empêche une libre circulation d'air & des courans, tant effluens qu'affluens, qui peuvent traverser en différentes directions la partie du corps qu'on expose à l'action du feu. Un corps ainsi exposé au feu se charbonnera & se consumera peu à peu, mais ne s'enflammera pas. C'est ce qu'avoit déjà prouvé le Docteur Halès en Angleterre. Les affreuses suites des incendies arrivéés au théâtre d'Amsterdam en 1772, & au magasin du Roi à Portsmouth en 1776, ont fait assez de sensation en Europe, pour exciter différentes personnes en différens pays à chercher des préservatifs contre de semblables désastres; cependant l'Auteur convient que M. Hartley, membre du Parlement d'Angleterre, & Auteur de la Méthode de prévenir les incendies par des plaques de fer, dont nous allons parler, s'étoit occupé de cet objet depuis sa jeunesse, par un at-

trait particulier; il avoit recherché & imaginé des moyens propres à cet objet, long-tems avant les incendies dont nous avons parlé; il alloit acheter au prix de 400 liv. ſterling un ſecret propoſé par un Allemand, pour empêcher la toile & le bois de s'enflammer. M. Hartley montra à M. Needham les échantillons que l'Allemand lui avoit donnés. Ces morceaux de toiles & de bois brûloient, mais lentement, & comme de l'étoupe ou de l'amadoue, & ne s'enflammoient point, juſqu'à ce que les ſels fuſſent évaporés ou détruits par le feu. M. Needham devina auſſi-tôt le ſecret, & montra à M. Hartley en quoi il conſiſtoit en préparant du bois & de la toile qu'il fit bouillir juſqu'à ſaturation dans une forte leſſive de cendres de bois, & M. Hartley n'eut plus beſoin de traiter davantage de l'achat du ſecret qu'on lui avoit propoſé.

M. Hartley eſſaya enſuite d'employer des plaques de fer clouées

ſous les planchers, il publia ſa méthode en 1774 & en fit des expériences publiques. Il a fait conſtruire, d'après ſa méthode, ſur Wimbledoncommon, à deux lieues de Londres, une maiſon à trois étages, pour y répéter ſes expériences auſſi ſouvent qu'on le déſireroit, & pour qu'elle ſervît de monument à ſon invention. Tout auprès de cette maiſon, la Ville de Londres fait actuellement élever une colonne à la gloire de M. Hartley, à qui elle a déjà donné le droit de bourgeoiſie. Cette colonne portera une inſcription à l'honneur de l'Inventeur & & de la méthode qui doit préſerver les édifices des ravages du feu. Les plaques qu'il emploie ſont très-minces & de fer battu, réduit en lames, de la même manière qu'on fait le fer blanc ordinaire, mais elles ſont ſi minces & ſi déliées, qu'elles ne paſſent guères l'épaiſſeur d'une feuille de bon papier à écrire; il en faut deux ou trois pour faire l'épaiſſeur

du fer blanc ordinaire. Elles ont environ deux pieds de longueur & un pied & demi de largeur. On en revêtit en entier tous les planchers d'une maiſon.

M. Mann ayant été envoyé en Angleterre en 1777 par M. le Prince de Starhemberg & par l'Académie de Bruxelles, fut témoin de ces expériences, & il décrit la méthode de M. Hartley en détail. Il ſe rendit auſſi chez Mylord-Vicomte Mahone, au Château du Comte de Stanhope, ſon père, à Chevening, dans la Povince de Kent, pour prendre des informations ſur une autre méthode qu'il venoit d'inventer, pour garantir les bâtimens des ravages du feu. M. Mann en vit les expériences dans la maiſon que Mylord Mahone a fait conſtruire ſuivant ſa méthode, qui conſiſte en un enduit moins diſpendieux que les plaques de M. Hartley. Voici les principes de cette méthode.

Le bois nud ne doit toucher ja-

mais le bois nud, à moins que leur contact ne soit assez parfait pour exclure tout passage & transmission à l'air entre deux; car alors cette jointure ne diffère point de la continuité.

Tout le bois d'un édifice doit être enduit d'une couche de mortier, de sorte qu'il soit dans une espèce de lit ou de moule mortier.

Le mortier dont se sert Mylord-Mahone est composé d'un boisseau de gros sable, de l'espèce dont on se sert pour le mortier ordinaire, contre deux boisseaux de chaux & trois boisseaux de foin haché de la longueur du doigt. Ces matières que l'on délaie dans une quantité suffisante d'eau de pluie pour leur donner une consistance molle & tenace, ne sauroient être trop bien mêlées & travaillées ensemble. L'on doit se servir de ce mortier immédiatement après l'avoir travaillé, & pendant qu'il est dans toute son humidité.

Le crin serviroit également bien,

ou même mieux que le foin, & Mylord Mahone ne se sert du foin que pour diminuer la dépense; mais le foin est préférable à tous égards à la paille, que sa fragilité & l'ouverture de ses tuyaux rendent peu propre à cet usage.

M. Mann donne le détail de sa méthode pour armer les planchers, les escaliers; après quoi il rapporte les expériences dont il a été le témoin l'été dernier; Mylord Mahone fit construire une maison de bois d'environ trente pieds de long sur dix-huit ou vingt de large. Elle est divisée en deux parties, dont l'une est beaucoup plus grande que l'autre; dans la petite est l'escalier par où l'on monte dans le grenier qui regne sur la maison. Toutes les parties de cette maison, tant en dedans qu'en dehors, sont doublement armées. Les planchers de dessous & de dessus; les murs de séparation, & les murailles extérieures en dedans & en dehors; le toît par dessous, &

[redacted]

par dessus en dehors ; l'escalier, tout le bois de la maison enfin, sont enveloppés comme dans un moule de mortier sec & également plafonné. Il fit remplir la plus grande des deux places d'en bas, (& qui fait au moins les trois quarts de l'étage) de plusieurs centaines de fagots, c'est-à-dire, d'autant qu'on en pouvoit mettre entre les planchers ; on y mit le feu en présence de plus de 2000 personnes, dont plusieurs étoient de la première distinction. Le feu y étoit si ardent, qu'il fondit les vitres ; les flammes qui en sortoient par les fenêtres & par les portes, montoient jusqu'à 70 pieds de hauteur. Pendant ce furieux incendie, dans la plus grande partie de la maison, la petite partie à côté de la grande où étoit le feu, l'escalier & le galetas au-dessus du tout, étoient si peu incommodés du feu & de la fumée, qu'on se tenoit dans ce grenier pour prendre des glaces ; & la maison resta très-entière dans toutes

ſes parties, excepté celles qu'on avoit briſées exprès pour voir l'effet du feu ſur le bois de conſtruction & de l'armure ſous les couches de mortier. Cet effet étoit ſimple & uniforme; toutes les pièces de bois les plus proches de la ſurface du mortier, contre lequel le feu agiſſoit immédiatement, étoient charbonnées; celles qui étoient plus enfoncées ſous le mortier, n'étoient aucunement endommagées.

Pour ſatisfaire pleinement M. Mann ſur cette expérience, Mylord Mahone fit remplir de fagots *la petite* chambre où eſt l'eſcalier, juſqu'au plancher de deſſus, ainſi que le deſſus & le deſſous de l'eſcalier. On alluma ces fagots en ſa préſence, & il les vit ſe conſumer par des flammes qui montoient par l'eſcalier & le galetas, & ſortoient par une fenêtre à près de 30 pieds d'élévation. Le feu dans la chambre même étoit ſi ardent, qu'on ne pouvoit ſe tenir que fort loin de la porte

Les flammes en tourbillons se courboient contre le plancher de dessus, comme elles font dans un four. A mesure que les fagots se consumèrent, les flammes cessèrent; de sorte qu'à la fin il ne restoit de feu que dans les charbons des fagots, & dans les parties des bois du plancher & de l'escalier, qui, n'étant pas couvertes de mortier, étoient immédiatement exposées à l'action du feu; mais ces parties même n'étoient que charbonnées, & le feu qui y étoit s'éteignit bientôt après.

Cette méthode est de nature à devenir d'un usage plus général, & n'augmente les frais de bâtisse que d'un demi pour cent, suivant M. Mann.

Pour placer l'enduit, on prend des lattes ordinaires d'environ un demi-pouce d'épaisseur, que l'on cloue fortement contre les deux côtés de toutes les solives enduites d'une légère couche de mortier; en-

ſorte que le côté de deſſus de la latte ſoit d'un pouce & demi plus bas que le côté de deſſus de la ſolive. *Il eſt* eſſentiel qu'il y ait une couche de mortier entre les lattes & les ſolives, qui rempliſſe toutes les crevaſſes, pour empêcher toute tranſmiſſion de l'air, & qu'il y en ait une ſur le côté de deſſus de la latte, & contre le côté de la ſolive juſqu'en haut. L'on prend d'autres lattes plus minces, ſçavoir, de deux ou trois lignes d'épaiſſeur ſeulement, & on les coupe en morceaux de longueur à traverſer l'eſpace entre deux ſolives, moins deux ou trois lignes : on poſe ces morceaux de lattes tranſverſalement entre les ſolives, en enfonçant leur bout dans la couche de mortier, qui couvre le côté de deſſus des lattes clouées aux ſolives; faiſant attention qu'il reſte une couche de mortier entre les deux côtés & les bouts des lattes, & entre les bouts des petites lattes & les côtés

des solives, toujours par la même raison & afin de couper tout passage à l'air.

Sur cette espèce de couche ou de petit plancher de lattes posées à un quart de pouce de distance les unes des autres, on met une couche de mortier & on la laisse sécher; c'est ce qui forme une simple armure. Pour construire une double armure, on prend d'autres morceaux semblables de petites lattes; on les pose transversalement entre les solives, & on les enfonce dans la couche de mortier tout humide, observant qu'il y ait une couche complette de mortier entre les bouts des petites lattes & les côtés des solives; sur ce rang de lattes on met une seconde couche de mortier d'épaisseur suffisante pour la rendre exactement de niveau avec le dessus des solives; cette double couche de latte & de mortier forme une masse solide, impénétrable à l'air, d'un

pouce & demi d'épaiſſeur. Quand elle eſt tout-à-fait ſéche, on y jette du ſable à mortier ordinaire, on poſe les planches deſſus en les forçant pour faire entrer le ſable dans les crevaſſes, les plafonds dont on couvre enſuite les planchers cachent entièrement toute cette couche. Cela forme la double armure ou le préſervatif complet dont on a vu l'effet ci-deſſus, & qui méritoit bien les ſoins que l'Académie de Bruxelles a pris pour le faire connoître.

PLANISPHÈRES *céleſtes projettés ſur le plan de l'Equateur, avec un Abrégé d'Aſtronomie pour leur uſage, en 146 pag.* in-8°. dédiés & préſentés au Roi, imprimés avec l'approbation & ſous le privilége de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Par le P. *Chryſologue*, de Gyen Franche-Comté, Capucin. A Paris, chez Mérigot l'aîné, Quai des Auguſtins ; & chez

chez Perrier & Verrier, Géographes, Elèves & Successeurs de Julien, Géographe du Roi, à l'hôtel de Soubise. Prix, 12 liv.

Les Planisphères de Senex sont anciens & incomplets; ceux de M. de Vaugondy sont plus récens, mais le Père Chrysologue s'est occupé depuis plusieurs années à en tracer de nouveaux avec beaucoup de soin, pour l'usage des Astronomes & de ceux qui veulent apprendre à connoître le Ciel, & à se diriger, par ce moyen sur terre & sur mer. L'abrégé d'Astronomie qui en contient l'explication, est divisé en deux parties : la première qui regarde principalement les Astronomes contient un précis de l'origine & des progrès de l'Astronomie; le second traite des catalogues des étoiles; l'Auteur les a tous recherchés, examinés & comparés avec grand soin; celui de Flamstéed fait le fond de ses Planisphères; il a trouvé aussi beaucoup d'autres étoiles dans

ceux d'Hévélius & de Halley, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, où il a pris les étoiles qui ont été déterminées par MM. le Monnier, de la Caille & Messier : il s'est servi aussi avec avantage du catalogue de Tobie-Mayer, publié depuis quelques années à Gottingen, & qu'on a inséré dans la connoissance des tems de 1778. Ces recherches & ces comparaisons ont mis l'Auteur en état de placer sur ses Planisphères 4466 étoiles & 79 nébuleuses, toutes bien vérifiées & constatées ; & crainte qu'en calquant on ne dérangeât la justesse des positions, il les a posées lui-même sur le cuivre ; il les a aussi distinguées de manière que l'on connoît le catalogue d'où elles sont tirées & ceux où elles ne se trouvent pas.

Le troisième Chapitre traite des constellations : l'Auteur en donne d'abord une idée générale, & distingue ensuite les anciennes & les nouvelles. Après un Abrégé de l'Hif-

toire de chacune des anciennes constellations, en particulier, il annonce le nombre de leurs étoiles & les Auteurs d'où elles sont tirées : il fait observer ensuite les variantes qu'il a découvertes pour chacune dans les catalogues & sur les cartes célestes, où il y a des fautes ou d'impression ou de calcul, qu'il étoit important de faire connoître pour les positions des étoiles & les lettres qu'on leur a attribuées. Les plus considérables de ces variantes, sont : 1°. dans le Bélier pour l'étoile annoncée par Ptolomée, à l'extrémité du pied de derrière, *in extremitate pedis posterioris* : 2°. dans les Poissons pour la vingtième étoile de Tycho-Brahé : 3°. dans le vaisseau où l'on trouve 205 étoiles qui ont été attribuées à cette constellation par différens Auteurs, sans qu'aucun les lui ait toutes attribuées. Il y en a même quelques-unes qui se trouvent sous d'autres constellations ; ce qui a obligé l'Auteur d'en faire une table pour que l'on pût trouver chaque étoile de

cette conſtellation dans les différens catalogues : 4°. dans Caſſiopée pour les étoiles qui ont été placées à la chaiſe : 5°. dans Andromède pour deux étoiles de Ptolomée & de Tycho que Bayer a priſes pour la même, ce qui a été cauſe que pluſieurs s'y ſont trompés après lui.

L'Auteur paſſe enſuite aux conſtellations nouvelles ; il traite en particulier celles de Tycho-Brahé, de Pierre Théodori, de Gaſſendi, de Halley, d'Hévélius, de M. le Monnier, de M. de la Caille ; il a eu ſoin de diſtinguer les étoiles de Halley parmi celles de M. de la Caille ; il termine ce Chapitre par quelques conſtellations qui ont été changées. Comme il ſe trouve encore beaucoup d'étoiles, dans les conſtellations, hors des figures & même dans les figures voiſines, l'Auteur a renfermé par des points toutes celles qui appartiennent à une même conſtellation.

Le quatrième Chapitre traite des cartes céleſtes ; il obſerve avec Ty-

cho, Schikard, Hévélius & d'autres Astronomes, la nécessité de se conformer aux Anciens dans la projection des cartes célestes, pour conserver les anciennes dénominations des étoiles; un grand nombre des observations étant annoncées comme faites, *ex humero dextro ariigæ, ex genu sinistro posteriori ursæ majoris, ex dextro genu Andromedæ, ex sinistrâ manu serpentarii*, & autres parties droites ou gauches des constellations, leur usage deviendroit très-difficile par le changemennt de ces dénominations. Il remarqua aussi que ceux qui, après Bayer, représenteroient la concavité du ciel sur leurs cartes, obvieroient à ces inconvéniens en représentant contre nous la face des figures qui nous présentent le dos sur les anciens Planisphères & sur les globes, mais qu'il ne pourroient pas y obvier dans les figures qui nous présentent le côté, comme les deux Ourses, les deux Lions & autres tournés du même sens; d'ailleurs, ajoute-t-il avec raison, pour-

quoi se priver, en changeant les dénominations de droite & de gauche, d'un moyen moins sujet à la variation, & plus facile que les lettres? Puisque en effet on trouve plutôt, *par exemple*, l'épaule d'une figure où est l'étoile, que la lettre dont elle est marquée. Il n'a cependant pas négligé les lettres qu'on a coutume d'attribuer aux étoiles, il les a comparées avec celles de Bayer pour les rapeller à leur première institution, & il a distingué les fausses, les anciennes & les nouvelles.

Une autre raison plus importante encore qui a déterminé l'Auteur à préférer la projection qui représente la convexité du globe sur ses Planisphères, c'est la conformité de leur marche avec celle du ciel, quand ils sont posés horizontalement, comme ils doivent être pour la plûpart des usages; au lieu que les Planisphères projetés en un autre sens doivent être suspendus pour leurs usages, ce qui est très-difficile, surtout quand ils sont grands; ou, si

[redacted]

on les pose horizontalement, ils représentent le cours du ciel à contre-sens.

Les Planisphères devant être montés, pour la plûpart de leurs usages, de manière qu'étant attachés par le centre, le cercle des mois puisse tourner dans celui des heures, & y être arrêté ensuite pour le moment proposé; l'Auteur enseigne cette manière de monter les siens & d'y placer des échelles & des horizons pour toutes les latitudes. Le second Chapitre contient douze problêmes pour les usages du Planisphère dont chacun en renferme plusieurs, & quelques-uns sont divisés en paragraphes. Le premier problême enseigne la manière de trouver l'état du Ciel pour tous les momens & tous les endroits proposés. L'Auteur a rendu ce problême très-facile, par les exemples qu'il a donnés, & par les calculs qu'il y a joints. Le second problême fait connoître, sur les Planisphères, les verticaux des constellations & leurs hauteurs sur l'ho-

rizon. Dans le troisième & le sixième problêmes, l'Auteur enseigne plusieurs manières de trouver dans le Ciel les étoiles que l'on a reconnues sur les Planisphères : il se sert pour cela des figures de certaines constellations, des alignemens, mais pour l'étoile polaire seulement, du lever & du coucher des étoiles, de leur passage au méridien & de leur hauteur sur l'horizon. Il a aussi profité d'un cercle des longitudes terrestres qu'il a ajouté au-dehors de ses Planisphères, pour enseigner la manière de trouver le vertical & la hauteur sur l'horizon, non-seulement des constellations, mais de chaque étoile en particulier pour tous les momens : en sorte qu'en quelque endroit du Ciel que soit une étoile sur l'horizon, on peut la trouver & apprendre à la connoître, presqu'aussi facilement qu'à son passage au méridien. L'Auteur a porté plus loin l'usage de ce cercle des longitudes terrestres ; il trouve par son moyen sur quels points de la

[redacted]

terre répondent les étoiles, & à quels vents & à quelles diſtances ſont ſitués ces points de la terre, reſpectivement à l'Obſervateur : il enſeigne enſuite comment on peut alors s'orienter & ſe diriger ſur terre & ſur mer. Ces uſages intéreſſans à la Géographie & à la navigation ſont expliqués fort au long ; l'Auteur en a dreſſé une table, & il a fait graver un petit Planiſphère & d'autres figures pour cet uſage, dans le cadre de ſes grands Planiſphères.

La manière de trouver l'heure par les étoiles étant auſſi très-utile au Navigateur, l'Auteur y emploie le neuvième problème ; il réſout enfin par le calcul & par la projection ſtéréographique pluſieurs des problèmes ci-deſſus ; comme il ſuppoſe pour plus grande facilité, une méridienne déjà tracée, il donne trois méthodes pour cela, ſavoir par les ombres du Soleil levant & couchant, par les hauteurs correſpondantes, & par les étoiles.

Les autres problêmes, ſans être

auſſi intéreſſans que les précédens, renferment cependant beaucoup d'autres uſages curieux & utiles, tels que de connoître les étoiles qui ſe lèvent & celles qui ſe couchent, celles qui paſſent au méridien, leur arc ſemi-diurne; le lever, le coucher & le paſſage au méridien, des points de l'écliptique; le nonagéſime & ſa hauteur ſur l'horizon; la diſtance mutuelle des étoiles; leur lever & leur coucher coſmiques, acroniques & héliaques; celles qui ne ſe lèvent ou qui ne ſe couchent jamais ſur un horizon propoſé; celles qui paſſent ſucceſſivement chaque jour au zénit. On y trouve auſſi un problême pour le Soleil & un pour les autres planètes. L'Auteur a fait graver les cercles & les autres figures néceſſaires pour tous ces problêmes; les deux Planiſpheres ſont gravés trés proprement, tirés ſur du grand-aigle; la gravure ſeule en a coûté 700 liv. & le prix de ces deux cartes qui eſt de 10 liv. ne paroîtra pas trop fort à ceux qui examineront le travail &

les dépenſes qu'il a fallu faire pour cet ouvrage.

L'Auteur avoit déjà publié une Mappemonde ; il avertit qu'il vient d'y tracer le voyage du Capitaine Cook, autour du pôle auſtral ; il s'eſt ſervi des longitudes & des latitudes marquées de jour en jour, par les Aſtronomes qui étoient de ce voyage ; il y a ajouté une maniere de monter cette Mappemonde ; le prix en eſt toujours de 6 liv.

EXTRAIT des Obſervations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Juillet 1778, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

LES chaleurs ont été exceſſives pendant ce mois qui a été auſſi fort ſec. Cette température a été favorable à toutes les productions de la terre, excepté aux fèves tardives. On a commencé la moiſſon le 27. Les blés ſont ſecs, très-beaux &

rendent beaucoup ; le raisin étoit à sa grosseur à la fin de ce mois. Le 7 on n'entendoit plus le coucou ; le 16, on servoit les premiers abricots ; le 23, les prunes & les poires d'Epargne & de Magdeleine, les pommes de Calvil rouge d'été ; & le 29, les prunes de Monsieur & les cernaux.

Vent dominant, le sud-ouest ; il fut très-violent le 20 & le 25.

Plus grand degré de chaleur 25, 5 d. Le 5, à $1\frac{1}{2}$ *soir*, le vend sud, le ciel serein & l'air étouffant ; le thermomètre d'esprit-de-vin a monté à 27, 5 d. *Moindre chaleur* 10, 0 d. Le 30, à 5 h *matin*, le vent sud-ouest & le ciel en partie serein. *Différence* 15, 5 d. *Chaleur moyenne de chaque jour* 16, 1 d.

Plus grande élévation du mercure 27 po. 2, 0, le 29 à 9 h *soir*, le vent sud-ouest & le ciel serein. *Moindre élévation* 27 po. 6, 0 lig. le 21 à $4\frac{1}{2}$ h. *matin*, le vent sud-ouest & le ciel couvert avec pluie. *Différence* 8 lig. *Elévation moyenne* au *matin*,

27 po. 11, 5 lignes; à *midi* & au *soir* 27 po. 11, 4 lig. *Marche du baromètre.* Le premier, à 4h *matin*, 28 po. 0, 0. Du premier au 13, *monté* de 1, 9 lig. Du 13 au 21, *baissé* de 7, 9 lig. Du 21 au 29, *monté* de 8 lig. Du 29 au 31, *baissé* de 3 lig. Le 31, à 9h *soir*, 27 po. 11, 0 lig. Le mercure a continué d'être presque stationaire jusqu'au 21. Ses plus grandes variations ont eu lieu en montant le 21 & le 29, & en descendant les 19 & 30.

Il est tombé de la *pluie* les 7, 8, 17, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30 & 31. Elle a fourni 23, 6 lig. d'eau. La seule journée du 30 en a fourni 9 lig.

L'*évaporation* a été de 84 lignes; c'est la plus grande que j'aie jamais mesuré dans l'espace d'un mois.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée 19d 55 le 27. *Moindre déclinaison* 19d 30' le 13. *Différence* 25'. *Déclinaison moyenne* au *matin* 19d 38' 24"; à *midi*, 19 45' 43"; au *soir*, 19d 39 15". *Du jour*,

19° 41′ 7″. *Plus grande ſéchereſſe*, 59, 5 d le 5, le vent ſud. *Moindre ſéchereſſe*, 11, 6, le 30, le vent ſud-oueſt avec grande pluie. *Différence*, 47, 9 d. *Etat moyen*, 39, 4 d.

Je n'ai entendu le *tonnerre* qu'une ſeule fois de près le 20, & deux fois de loin les 17 & 31. Le 5, j'ai vu des éclairs de chaleur; j'ai tiré des étincelles de mon grand Conducteur pendant les pluies d'orages les 20, 25, 26 & 31. Le 28 du mois dernier le tonnerre tomba dans une des pièces d'eau du parc de Madame la Maréchale de Luxembourg. L'eau exhaloit une forte odeur de ſouffre; & quelques jours après, la ſurface de l'eau fut couverte de poiſſons ou morts ou mourans; on pêcha ces derniers que l'on jetta auſſitôt dans une autre pièce d'eau où ils vécurent; le poiſſon continua ainſi pendant pluſieurs jours à monter à la ſurface de l'eau juſqu'à ce qu'elle fût déſinfectée; c'eſt la troiſième fois que je fais la même obſervation

dans ce parc. Il paroît que l'odeur du ſouffre a ſeule contribué à donner la mort au poiſſon.

Nous n'avons eu aucunes maladies pendant ce mois.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE LIVOURNE.

ELOGIO *iſtorico e filoſofico di giovanni Alberto de Soria ſcritto dall' abate Luca Magnanima Livorno* 1777. *Preſſo Carlo Giorgi dal palazzo di S. A. R. con approvazione*, 200 pages *in*-8°.

Cet éloge d'un Profeſſeur célèbre, d'un Philoſophe Citoyen eſt dédié à M. de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences, connu dans le pays de l'Auteur par ſon voyage en Italie, & qui avoit rendu à M. de Soria à Piſe, les devoirs qu'un voyageur curieux rend aux gens de Lettres qui ſont connus au-dehors, &

ſur-tout à ceux qui jouiſſent d'une conſidération perſonnelle dans leur pays. M. Magnanima parle avec complaiſance dans ſon Epître dédicatoire, de l'état floriſſant où la Toſcane ſe trouve depuis quelques années par les ſoins du jeune Prince qui la gouverne. » Revenez-en jouir » dit-il à M. de la Lande, vous » n'aurez pas moins d'agrément que » la première fois, je vous rendrai » l'hommage qui eſt dû à votre ſa» voir & à votre mérite, nous ſerons » enſemble comme ſi nous étions » du même pays; nous parlerons de » l'Ouvrage dont je vous fais la dé» dicace, pour que je puiſſe le re» toucher & le rendre plus digne » de celui que j'ai peint & de celui » à qui je préſente le tableau; je » m'eſtimerois le plus heureux des » hommes, ſi vous me procuriez » cette ſatisfaction ».

M. Magnanima après avoir parlé de l'enfance de M. de Soria né en 1703, de ſon éducation, de ſes progrès dans l'étude, donne l'extrait de

ſa Philoſophie qui parut en 1742, & cet extrait eſt lui même un abrégé de Logique, de Métaphyſique, de Morale & de Phiſique. Cet Ouvrage fut applaudi univerſellement, traduit même en Anglois. L'Auteur parle auſſi des autres Ouvrages de M. de Soria; Diſſertations ſur l'exiſtence de Dieu & ſur celle de l'ame. Il réfute les critiques du Docteur Lami dans ſes *nouvelles de Florence*, ſur la contingence de la matière, & les attributs de Dieu, & rapporte les réponſes que l'Auteur y fit dans ſes *problêmes Métaphyſiques*. Il mourut le 16 Août 1767. M. de Soria eſt le premier qui ait entrepris de prouver que l'attraction eſt une propriété primitive de la matière. Il écrivoit d'une manière éloquente; il enſeignoit avec plaiſir, avec zèle, avec déſintéreſſement. Le Comte de Richecourt, Miniſtre en Toſcane, l'aimoit & le diſtinguoit; il étoit aimable dans la Société, ſur-tout avec les femmes; il aimoit les Jéſuites & il les défen-

doit ouvertement; il étoit lié avec MM. Guadagni & Perelli, Professeurs célèbres encore vivans, l'un Jurisconsulte, l'autre Astronome; & avec Crudeli excellent Poëte; ces diverses circonstances donnent lieu à M. Magnanima de faire des digressions assez étendues, & des réflexions variées qui feront lire cet éloge avec encore plus de plaisir. Il est écrit d'ailleurs avec autant d'élégance & de goût que de solidité & d'érudition.

ALLEMAGNE.

La Galerie Electorale de Dusseldorff, ou catalogue raisonné & figuré de ses tableaux, dans lequel on donne une connoissance exacte de cette fameuse collection, & de son local, par des descriptions détaillées & par une suite de trente planches, contenant trois cens soixante-cinq petites Estampes rédigées & gravées d'après ces mêmes tableaux; par Chrétien de Mechel, Graveur de S. A. S. M. l'Electeur palatin & Membre de

plusieurs Académies. Ouvrage composé dans un goût nouveau, par Nicolas de Pigage, de l'Académie de Saint Luc à Rome, Associé correspondant de celle d'Architecture de Paris, premier Architecte-Directeur Général des Bâtimens & Jardins de S. A. S. E. P. à Basle, 1778.

Cet Ouvrage imprimé sur de très-beau papier, avec des caractères neufs, se trouve à Basle chez Chrétien de Mechel, & chez les principaux Marchands d'Estampes & Libraires de l'Europe. Deux volumes grand *in*-4°. oblong ; l'un d'Estampes, l'autre de texte ; prix 144 liv. en carton.

La Galerie Electorale de Dusseldorff est célèbre depuis long-tems parmi les Artistes & les Amateurs. Cette riche collection de Tableaux, commencée en 1710 par Jean-Guillaume, Electeur Palatin, augmentée par les soins & les dépenses de ses successeurs, embellie par le zèle & les lumières des habiles Artistes qui en ont eu la direction, passe à juste ti-

tre pour une des plus précieuses de l'Europe.

C'est pour la faire mieux connoître que M. de Mechel, habile Graveur de Basle, a entrepris l'Ouvrage que nous annonçons, qui représente tous les Tableaux de cette Galerie. Il est composé de 30 Planches, dont les 4 premières représentent le Frontispice de l'Ouvrage, les Plans, Elévation, Coupe, Profil de l'Edifice, & les Peintures de l'escalier & du plafond. Les Planches suivantes contiennent les Tableaux de la Galerie, au nombre de 358. Chacune de ces Planches représente une Façade ou une partie de Façade d'une Salle garnie de ses Tableaux, tels qu'ils sont arrangés dans la Salle même, & avec leur grandeur proportionnelle, réduite & assujettie à une échelle commune; ainsi, non-seulement l'on y voit les Tableaux, mais on jouit encore de leurs proportions réciproques; on voit l'ordre dans lequel ils sont placés; & l'on a, pour ainsi dire, sous ses yeux, la Galerie même.

Ces Planches ſont accompagnées
un Texte fort étendu, où l'on a
: ſoin de décrire les Tableaux, les
menſions, la compoſition, l'ex-
eſſion; l'attitude des figures, leur
ſition réciproque, leurs propor-
ons relatives à la nature, leurs vê-
mens, le choix des couleurs; les
oms, ſurnoms, patrie des Peintres.

L'Ouvrage eſt diviſé en ſix Parties;
aque diviſion répond à une Salle
: la Gallerie, excepté la dernière,
ui contient des Tableaux placés ſur
s volets mobiles des cinq Salles.

L'Académie Royale de Peinture
: de Sculpture de Paris, à qui cet
Ouvrage a été préſenté, lui a ac-
ordé ſon ſuffrage de manière à faire
oire qu'on avoit atteint le but
u'on s'étoit propoſé. Voici ſes pro-
es termes daus une lettre que l'on
ouve à la ſuite de la Préface.....
es Commiſſaires nommés pour l'exa-
en de l'Exemplaire gravé & du
Ianuſcrit..... ont rapporté que le-
it Exemplaire donne non-ſeulement
ne idée particulière & fidèle de tous

les Tableaux de la Galerie de Dusseldorff, mais encore une idée générale de l'ordre dans lequel ils sont placés, & de leur grandeur relative entre eux ; que le Manuscrit entrant dans un détail approfondi de chaque morceau, ajoute au plaisir que font les Estampes spirituellement & soigneusement exécutées; ce qui concourt à former un tout très-intéressant, & qui peut devenir très-utile aux Arts, &c. &c.

Sa Majesté Impériale Joseph II, passant l'été dernier à Basle sous le nom de Comte de *Falckenstein*, alla voir M. de Mechel, examina ses Ouvrages, lui en témoigna sa satisfaction, en lui permettant même de rendre public le suffrage qu'il leur accorde, & la grace qu'il leur fait de les prendre sous sa protection particulière.

Œuvre du Chevalier Hedlinger, ou Recueil des Médailles de ce célèbre Artiste, gravées en taille-douce, accompagnées d'une Explication his-

torique & critique & précédées de la vie de l'Auteur. Dédié au Roi de Suède, par Chrétien de Mechel, Graveur & Membre de diverses Académies. A Basle, chez l'Auteur, & chez les principaux Libraires de l'Europe. Deux Parties, petit *in-folio*, l'une d'Estampes, l'autre de Texte. 1778. Prix, 72 liv. brochées en carton.

Le C. Hedlinger fut un des plus habiles Médailleurs de l'Europe. La beauté de ses Médailles, l'invention de ses Revers, la finesse de leurs allusions, le choix heureux de leurs Légendes, ont fait rechercher avec soin tous ses Ouvrages. La plûpart des Médailles de ce célèbre Artiste étant devenues très-rares, on a cru que le Public verroit d'un œil favorable les Gravures de ses Ouvrages. Celles qu'on lui présente ici ont été faites sous ses yeux, & il les a honorées de son approbation. Cet Ouvrage contient tout ce que Hedlinger a fait dans son bon tems, c'est-à-dire, depuis l'année 1717, jusqu'à la fin de sa vie en 1771. Ainsi l'on

y trouve non seulement les Médailles publiées & connues, mais encore celles qui ne l'ont jamais été, d'autres qui n'ont pas été achevées, & quelques projets en cire & en bronze, que l'on conserve précieusement dans différens Cabinets. La plûpart de ces Médailles ont été gravées d'après les Modèles & les Dessins tirés du Cabinet m me de Hedlinger.

Le Volume de Gravures contient 42 Planches; la première, forme un titre allégorique; la seconde, l'Epitre dédicatoire ornée d'une Vignette, & les 40 Planches suivantes, représentent les Médailles & Jettons au nombre de 150, avec leurs Revers.

Œuvre de Jean Holbein, contenant ce que ce grand Peintre a fait de plus beau & de plus curieux en différens genres. Première Partie, composée de 15 Planches, petit *in-folio*, dont la première est un Titre général; les 12 suivantes contiennent chacune quatre sujets, hauts de 3 pouces 9 lignes, larges de 3

pouces

pouces, repréfentant : *le Triomphe de la Mort*, d'après les deffins originaux de ce Maître ; & 2 Planches en travers, chacune d'un feul fujet, dont l'une a pour titre : *le Triomphe des Richeffes*, & l'autre : *le Triomphe de la Pauvreté*, dont l'invention eft attribuée au fameux Chancelier d'Angleterre Thomas Morus. A Bafle, chez l'Auteur. Prix, 36 liv. de France.

Il ne faut pas confondre cette Suite avec celle qu'on appelle communément *la Danfe des Morts*, dont on voit les peintures fur les murs des Charniers à Bafle. Celle-ci eft beaucoup plus intéreffante, en ce qu'elle repréfente la Mort faififfant les perfonnes des différens états, au milieu des occupations qui les caractérifent ; ce qui forme diverfes fcènes tragi-comiques, où l'efprit plaifant & original de Jean Holbein s'eft donné libre carrière.

La feconde Partie qui eft fous-preffe aura 12 Planches de même

format que la première ; chacune contiendra une Estampe de 7 pouces & demi de haut, sur 5 pouces 2 lig. de large, représentant *la Passion de N. S.* d'après les dessins originaux de Jean Holbein, qu'on voit à la Bibliothêque de Basse, & qui n'ont jamais été gravés.

On se propose de continuer cet Ouvrage, & les Parties suivantes seront composées d'Estampes gravées d'après les dessins ou les tableaux les plus estimés de ce grand Peintre.

Cet Ouvrage sera accompagné d'un Texte qui contiendra : 1°. la Vie de Holbein, tirée de sources inconnues jusqu'à présent : 2°. Une Explication détaillée & historique de chacun des sujets gravés : 3°. Un Catalogue raisonné de tous les autres Ouvrages de Holbein.

RUSSIE.

DE PETERSBOURG.

Istoria Rossijskaja : c-à-d. *His-*

toire de Russie depuis les tems les plus reculés. Par le Prince *Michel Schtscherbatow.* Quatre Parties. De l'Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences à S. Petersbourg.

Depuis que cette Histoire a paru il y a eu une Histoire de tous les Peuples qui habitent la Russie; Ouvrage qui vient de paroître en langue russe à S. Petersbourg : une Histoire ancienne & moderne de cet Empire: l'Histoire des Etablissemens formés sous le règne de Catherine II, Impératrice régnante.

S. Peterburgisches Journal: c-à-d. *Journal de S. Petersbourg.* Cet Ouvrage a commencé en 1776, & se continue avec succès. Il en paroît un Volume tous les mois. Il est consacré particulièrement à l'Histoire de la Russie, encore si peu connue des autres Nations. On y lit entr'autres articles une nouvelle division de l'Empire Russe ordonnée par Catherine II.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

Assemblée publique de la Société Royale des Sciences tenue dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Montpellier, en présence des Etats de la Province de Languedoc, le 30 Décembre 1776. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel aîné, Imprimeur ordinaire du Roi, des Etats de la Province de Languedoc & de la Société Royale des Sciences. 1777. 96 pag. *in* 4°.

Les Etats Généraux de la Province de Languedoc, toujours attentifs à favoriser le Commerce & les Arts, avoient délibéré de donner un Prix de douze cens livres à celui qui, au jugement de la Société Royale des Sciences, auroit le mieux expliqué : 1°. *Pourquoi la même mine travaillée avec de la houille ou du charbon de terre, donne un fer inférieur à celui qu'on en retire lors-*

u'elle est travaillée avec le charbon 'e bois ? 2°. Quels sont les moyens l'approprier le charbon de terre aux ninéraux ferrugineux, quels qu'ils oient, pour en tirer du fer propre à ous les usages économiques, & pa-eil à celui qu'on retire au moyen du harbon de bois ?

La Société n'ayant pas été satis-aite des recherches qu'on lui a com-muniquées sur ce sujet, propose de ouveau ce Prix pour l'année 1777.

A la suite de ce Programme on ouve l'Eloge de M. de la Fosse, né 1 1742 & mort en 1771. L'Acadé-nie regrette surtout qu'il n'ait pu chever son Traité de Médecine lé-ale, qui cependant par les soins de s amis & de M. Mourgue en par-culier, ne sera pas entiérement erdu.

M. Poitevin y rapporte les ob-rvations & les conséquences d'une clipse de Lune de 1776.

M. Laborie y donne des observa-

tions ſur l'oblitération prématurée du trou botal.

M. Pouget traite des effets de l'huile répandue ſur la ſurface de la mer : il a reconnu la juſteſſe des obſervations de M. Francklin ; mais il ne croit pas que ce puiſſe être un grand ſecours pour les Navigateurs.

M. de Genſſane parle d'une ſuite de Volcans éteints dans le Velay & le Vivarais ; d'une chauſſée des Géans dans le Vivarais ; & il eſſaye d'expliquer la configuration des colonnes de Bazalte par l'effet des Volcans. Enfin, M. Bertholon y donne un grand Mémoire ſur un nouveau moyen de le préſerver de la foudre. Il prouve d'abord fort en détail qu la foudre s'élève ſouvent de la terr & même de la mer ; en conſéquence propoſe un appareil préſervateur da ce cas-là ; il ſuppoſe une barre ver cale & une autre qui deſcende ſous angle de 45°, dont la pointe ſoit tc née vers la terre pour en ſoutirc matière électrique. La conſtructio

ce nouveau garde tonnerre, peut s'ajuſter avec un appareil ordinaire dreſſé ſur le bâtiment. Nous obſerverons à cette occaſion que l'on trouve un paſſage dans Hérodote, duquel il ſemble réſulter que l'on a ſçu, il y a plus de 2000 ans, qu'on pouvoit attirer la foudre avec une pointe de fer, comme M. Franklin l'a découvert en 1751.

DE PARIS.

Antiquités de la France. Première partie. Monumens de Nîmes; par M. Cleriſſeau, Architecte, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture de Paris, Membre de la Société Royale de Peinture, Sculpture & Architecture de Londres.

L'Auteur encouragé par l'accueil flatteur que reçoivent tous les Ouvrages de cette eſpèce, animé par l'eſpérance de contribuer auſſi aux progrès des Arts, oſe préſenter aux Artiſtes & aux Amateurs, pluſieurs

Monumens antiques qu'il a recueillis, parce qu'il les a jugés dignes de la plus grande attention ; & parce qu'ils sont presque inconnus, quoiqu'ils existent au milieu de la France.

La première partie de ces Antiquités paroîtra au mois de Septembre prochain : elle contiendra la Maison carrée, l'Amphithéâtre, le Temple de Diane, & les fragmens des anciens Bains. Cette première partie aura quarante-deux planches, précédées d'un Avant-propos, & suivies d'une Table pour l'explication des Plans, Coupes, Elévations, profils en grand côtés, & détails des ornemens.

L'Ouvrage sera imprimé sur du papier de *grand Colombier*, & le prix de cette première Partie, de 48 l.

Les deux cent premières Epreuves tirées sur du papier de *grand Aigle*, se vendront chez l'Auteur seul, au prix de 72 liv.

La seconde Partie paroîtra dans le courant de l'année suivante, à la

même époque. Elle contiendra l'explication des Monumens gravés dans la première Partie & leurs vues au nombre de huit.

La partie Typographique ſera exécutée avec tout le ſoin poſſible, & ſera enrichie de Vignettes & de Culs-de-lampes analogues à l'Ouvrage.

Le prix de la ſeconde Partie ſera le même que celui de la première.

Si la plus ſcrupuleuſe exactitude, fruit des recherches & des ſoins de l'Auteur, peut lui mériter quelques ſuccès; il ſe propoſe de donner les autres Monumens anciens de la France, & ſucceſſivement tous ceux de l'Antiquité qui peuvent être utiles aux progrès des Arts. A Paris, chez l'Auteur, au Louvre, porte de la Colonnade; on prie les Perſonnes qui s'adreſſeront directement à lui, d'affranchir leurs lettres; chez le ſieur Poulleau, Graveur, à l'Eſtrapade; chez le ſieur Joullain, Mar-

Monumens antiqu
parce qu'il les a
plus grande attent
font presque inc
existent au milie
La première p
quités paroîtra au
bre prochain :
Maison carrée, l
Temple de Diane
des anciens Bain
partie aura quaran
précédées d'un Ava
vies d'une Table
des Plans, Coupes
fils en grand côté
ornemens.
L'Ouvrage sera
papier de *grand*
prix de cette premiè
Les deux cent pr
tirées sur du papie
se vendront chez
prix de 72 liv.
La seconde Pa
le courant de l'an

chand d'Estampes, Quai de la Mégisserie, à la Ville de Rome.

Histoire universelle des Théâtres de toutes les Nations, depuis Thespis jusqu'à nos jours, par une Société de Gens de Lettres; dédiée à Monsieur, Frère du Roi; Ouvrage en 36 volumes *in*-8°. orné de gravures, du Plan & de l'Elévation des différentes Salles de Spectacles de l'Europe, des Portraits des Auteurs, Acteurs, Actrices, Musiciens, Danseurs, Danseuses, Pantomimes, Peintres & Architectes, qui ont travaillé pour les Théâtres d'une manière distinguée, & des dessins enluminés des différens Costumes nécessaires à la parfaite représentation des Ouvrages Dramatiques. A Paris, chez Clousier, rue Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, proposée par souscription

1°. L'Histoire de l'Etablissement des Théâtres dans les différentes Capitales du monde.

2°. La Vie des Auteurs Dramatiques ; une Analyse raisonnée de chacun des Ouvrages qui mériteront d'être connus ; un Examen des Jugemens qui en ont été portés ; la comparaison des Drames, dont le sujet a, ou aura été traité par différens Auteurs ; en un mot, la Notice exacte de toutes les Pièces jouées ou imprimées, dont la médiocrité n'offriroit que des détails inutiles & souvent ennuyeux.

3°. La vie des plus fameux Comédiens de toutes les Nations.

4°. Les Anecdotes relatives à l'Histoire des Théâtres.

5°. Un Extrait de tous les Ouvrages Didactiques sur l'Art de la Comédie, soit comme création, soit comme exécution.

6°. Des Réflexions impartiales sur la Profession du Comédien ; sur le Préjugé attaché à cet Etat ; un rapprochement des Ouvrages Polémiques de toute nature, qui ont été publiés sur cette matière, avec un

résultat de ce qu'on doit de considération à ceux qui exercent cette Profession.

7°. Le Tableau des Fêtes qui ont été données à la Cour de France, & dans les principales Cours de l'Europe, dont l'Art Dramatique, ou les Arts, qui y ont un rapport immédiat, ont fait le premier ornement.

8°. Des Recherches sur la Musique, sur la Danse, sur la Pantomime ancienne & moderne, avec la vie des plus fameux Musiciens, Danseurs, Danseuses, & Pantomimes.

On commencera par le Théâtre François, qu'on examinera dans toutes ses parties, c'est-à-dire, que non-seulement on fera connoître les Spectacles de la Capitale, mais encore ceux de nos Provinces, dont l'établissement fourniroit des détails, ou instructifs, ou amusans. On s'étendra davantage sur ceux de ces derniers, qui ont en quelque sorte coopéré aux progrès de l'Art Dra-

matique, ou soutenu sa gloire. On passera ensuite aux Théâtres Grec, Latin, Anglois, Italien, Espagnol, Allemand, &c.

Malgré les soins qu'on a pris pour rassembler les Portraits qui doivent embellir cette Collection, il a été impossible de les découvrir tous. On invite les Amateurs, qui en sont aujourd'hui Propriétaires, à en donner avis; on les fera dessiner, *sans qu'ils* sortent de leurs Cabinets.

L'Histoire Universelle des Théâtres se distribuera [illegible]

la seconde porte cochère à gauche en entrant par la rue Montmartre, Maison de M. Cosme d'Angerville, Maître en Chirurgie à Paris; & chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

Le Bureau général, rue Ticquetonne, sera ouvert tous les jours, excepté les Fêtes & Dimanches, depuis neuf heures du matin jusqu'à une, & depuis 3 jusqu'à 6.

On se fera un plaisir d'y faire voir aux Amateurs & aux Artistes, les Gravures & les Portraits destinés à orner cet Ouvrage; on y recevra également les avis qu'ils voudront bien donner sur cet objet.

Les Personnes qui prendront la peine d'y venir, demanderont M. Testu, chargé de la correspondance des Auteurs: c'est à lui que les Etrangers & les Souscripteurs des Provinces adresseront leur argent & leurs lettres, le tout franc de port.

Comme le Plan & l'Elévation des Salles de Spectacles seroient gâtés si

on les plioit dans l'Ouvrage, on les enverra roulés sur carton : ces Dessins, ainsi que ceux des Portraits, seront traités par les Artistes les plus célèbres.

Au commencement de chaque année, on donnera la liste des Abonnés.

Nota. Les Amateurs Etrangers & Nationaux, qui voudront bien adresser des Mémoires, ou indiquer des Portraits, sont priés de mettre sur leurs enveloppes, *Matériaux pour l'Histoire Universelle des Théâtres*. Avec cette attention, leurs envois seront retirés aux frais des Auteurs.

Dictionnaire universel des Sciences, Morale, Economique, Politique & Diplomatique, ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat & du Citoyen, mis en ordre par M. Robinet, Tom. V. A Londres, chez les Libraires Associés, & se trouve à Paris chez l'Editeur, rue Saint Dominique, près la

rue d'Enfer, la ſeconde porte cochère après le cul-de-ſac Saint Dominique, 1 Vol. *in*-4°. prix 12 liv. relié.

Anecdotes de l'Empire Romain, depuis ſa fondation juſqu'à la deſtruction de la République. A Paris, chez François Baſtien, Libraire, rue du Petit Lion-Saint-Germain, 1 vol. *in*-8°. de 600 pages.

L'Apologie du Commerce, ou Eſſai Philoſophique & Politique, avec des notes inſtructives, ſuivi de diverſes réflexions ſur le commerce en général, ſur celui de la France en particulier & ſur les moyens propres à l'accroître & le perfectionner; par un jeune Négociant. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Mémoires du Cardinal de Retz, contenant ce qui s'eſt paſſé de remarquable en France pendant les premières années du règne de Louis

XIV. Nouvelle édition, exactement revue & corrigée, 4 vol. *in*-12. A Genève, chez Fabry & Barillot. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin; Hochereau, quai de Conti; de Lalain, rue de la Comédie; Nyon l'aîné; rue Saint Jean-de-Beauvais; Bailly; Barrois l'aîné; Barrois le jeune, quai des Augustins.

Essai sur les lieux & les dangers des sépultures, traduit de l'Italien, publié avec quelques changemens, & précédé d'un Discours préliminaire, dans lequel on trouve, 1°. l'Extrait des Ouvrages & les Réglemens qui ont paru en France sur les dangers des inhumations dans les Villes & dans les Eglises. 2°. La manière de purifier les lieux infectés par les émanations des cadavres en putréfaction. 3°. Les procédés que l'on doit employer pour rappeller à la vie les personnes suffoquées par ces vapeurs. 4°. Un rapport lu dans une des séances de la Société Royale

de Médecine, sur la nécessité d'éloigner les sépultures de l'enceinte des Villes, & principalement de celle de Paris; par M. Vicq d'Azir, D. R. de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, &c. A Paris, chez P. Fr. Didot, Libraire de la Société Royale de Médecine, quai des Augustins 1778, 1 vol. *in*-12 de 288 pages, y compris le Discours préliminaire qui en a 146.

Cet Ouvrage, très-important pour le bien public, est présenté d'une manière intéressante; il contient sous un petit volume, tout ce qui a été dit de mieux jusqu'à présent sur les inconvéniens des sépultures dans les endroits habités, & tout ce qu'il est essentiel de connoître relativement à cet objet. Nous pourrons nous en occuper plus particulièrement.

Mémoire pour servir de suite aux

Recherches sur la préparation que les Romains donnoient à la chaux dont ils se servoient pour leurs constructions, & sur la commposition & l'emploi de leurs mortiers; par M. de la Faye, Trésorier-Général des gratifications des Troupes. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1778, *in* 8. 110 pages, les Préliminaires 8, & la table 18.

L'Hymne au Soleil, traduit en vers latins sur la troisième édition du texte françois; par M. l'Abbé Métivier, Chanoine de l'Eglise d'Orléans, Principal du Collège Royal de la même Ville, & de l'Académie de Bologne.

Nec sinè te quidquam dias in luminis oras
Exoritur, neque sit lætum, nec amabile quidquam.

Lucret. de rer. nat. Lib. I.

A Orléans, chez Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, rue

Royale; & se trouve à Paris, chez Nyon aîné, rue Saint Jean-de-Beauvais; Moutard & Barbou, rue des Mathurins; les Frères de Bure, quai des Augustins; Esprit, au Palais Royal, 1778, avec approbation & privilège du Roi; petit *in*-8°. 121 pages, & les Préliminaires 12; prix broché 36 s. relié en veau 50 s. On en a tiré quelques exemplaires en papier superfin d'Hollande, 4 liv. 10 s. broché.

Mémoires secrets, tirés des Archives des Souverains de l'Europe, contenant le règne de Louis XIII; Ouvrage traduit de l'Italien; trente-unième & trente deuxième Parties. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Nyon, l'aîné, Libraire, rue Saint Jean de-Beauvais; *in*-12 1778. 2 vol. l'un de 220 pages, & les Préliminaires 6; l'autre de 244, & les Préliminaires 8.

C'est la suite des *Memorie recondite*, traduits par M. Requier.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Septembre 1778.

Code des Loix des Gentoux, ou Réglemens des Bramés. 1767

Histoire de la Reine Marguerite de Valois; par M. A. Mongez. 1778

Discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Marseille, en 1777. 1808

Histoire générale de l'Eglise Chrétienne, &c. 1815

La Sainte Bible, ou le Vieux & Nouveau Testament. 1840

Mémoire sur les diverses Méthodes inventées jusqu'à présent pour garantir les Edifices des incendies; par M. l'Abbé Mann. 1860

Planisphères célestes projettés sur le plan de l'Equateur; par le P.

Fin de la Table.

